TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 359 24 PAGES DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 21 - LUNDI 22 MAI 1978

Pour faciliter son adhésion à la C.E.E.

Les Neuf devront accorder au Portugal un soutien financier important

LIRE PAGE 24



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 20 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 21

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09

C.C.P. 4207-23 Paris

Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

Les interventions occidentales au Zaïre

Le différend franco-belge

Alors que le sort de trois mille Européens était en jeu, sans oublier les malheureuses populations autochtones victimes d'un conflit qui les dépasse, la France et la Belgique ont étalé le pire spectacle de leurs divisions. Contradictions : M. de Guiringaud affirme que la Belgique est « d'accord » avec la France à l'heure même où le porte-parole de Bruxelles affirme le contraire ; coup bas et risqué : les Belges annoncent le parachutage des unités françaises avant même qu'il ait eu lieu... Rien n'aura manqué pour illustrer les difficultés, maintes fois constatées dans l'histoire, auxquelles se heurtent les coalitions qui ne disposent pas d'une assise militaire suffisante.

Les divergences franco-belges sont doubles : dans la conception et dans l'exécution. Dès que fut connue, dimanche, la chute de Kolwezi aux mains de rebelles katangais, avant même de se décider à réagir, Paris et Bruxelles n'avaient pas les mêmes arrière-pensées. A tort ou à raison, le gouvernement français estime que la sécurité ne peut être assurée que si, comme l'a dit le porte-parole de l'Elysée, « les autorités légales » — c'est-à-dire le général Mobutu — « sont en mesure d'assurer le contrôle de la situation ».

Les Belges font peu de cas du président Mobutu et s'accommoderaient volontiers d'un nouveau Tshombe à la tête d'un Katanga indépendant. Le cabinet du premier ministre belge a démenti que des contacts aient été pris entre Bruxelles et le Front national de libération du Congo, expression politique de la rébellion, mais le porte-parole du F.N.L.C., M. Mpondo, a dit le contraire vendredi soir.

A l'arrière-plan, se situent bien entendu les richesses minières. L'an dernier, quand la France était déjà venue au secours du général Mobutu, le ministre belge des affaires étrangères, M. Van Elslande, avait déclaré sans ambages : « La France s'intéresse particulièrement aux richesses du Zaïre, et la Belgique ressent cela comme une rivalité internationale », et il demandait que la France laisse la Belgique « tranquille dans les régions où historiquement elle est chez elle ».

Cette année, la querelle a pris une autre acuité, le sort de centaines d'Européens étant en jeu. Il serait de mauvais goût d'ironiser sur la sincérité des mobiles humanitaires qui animent les deux gouvernements, les dangers courus par leurs ressortissants étant bien réels. Mais c'est un fait que cette opération, pour humanitaire qu'elle soit, aura des effets politiques et économiques pour la France et la Belgique dans leurs rapports avec le Zaïre.

La différence de conception entraîne une différence d'exécution. La Belgique a organisé une expédition prudente, lente, avec un équipement lourd et permettant de « voir venir ». Ses forces se sont d'abord installées à Kamina et n'ont atterri que samedi sur l'aérodrome de Kolwezi, dégagé depuis quarante-huit heures, avec mission de « recueillir » les Européens. Les Français ont voulu monter (et n'y sont parvenus qu'à demi, les Belges ayant vendu la mèche) une opération rapide, prenant l'adversaire par surprise, en coopération avec le général Mobutu.

Cette affaire fera encore couler beaucoup d'encre. La presse belge est fortement divisée. Si maints journaux s'en prennent aux « calculs », à l'« hypocrisie », à l'« arrogance » des Français, « le Soir », de Bruxelles, regrette que « ce soient des Français qui prennent tout le risque de l'opération pour sauver nos compatriotes otages des rebelles », et ajoute : « Il était légitime que la Belgique intervienne, même la première, et la seule s'il le fallait. »

On épiloguera longtemps sur la méthode qu'il aurait fallu choisir, plus ou moins passive selon la Belgique, ou active selon la France. L'histoire jugera, selon les résultats, en dénombrant les cadavres.

• Des avions américains transportent au Shaba du matériel français
• Les parachutistes contrôlent Kolwezi
• Une soixantaine de civils européens auraient été tués

L'évacuation vers Kamina de ressortissants européens de Kolwezi a commencé samedi matin 20 mai. Les troupes françaises, parachutées vendredi après-midi et samedi matin, et qui n'ont pas subi de pertes, contrôlent la ville. Les combats ont été assez durs, indique-t-on de source militaire française. Ils avaient cessé samedi matin, et ont coûté la vie à une trentaine de rebelles.

Français et Belges — ces derniers ont pris possession de l'aéroport et de l'hôpital — cherchent à faire sortir de leurs maisons les Européens qui s'y sont terrés. Des massacres ont eu lieu. Les cadavres de quarante-quatre Européens, dont l'identité et la nationalité n'ont pas encore été révélées, ont été découverts vendredi. Quarante corps ont été trouvés dans un charnier. Quatre autres gisaient dans une voiture. Samedi matin, on indiquait de sources zaïroise et militaire française que, au total, quelque soixante Européens auraient été tués.

A Paris, où s'ouvre lundi la conférence franco-africaine, M. Giscard d'Estaing a, dans un entretien radio-télévisé, déclaré, vendredi soir, que *« l'intervention française au Zaïre a été décidée lorsqu'il est apparu que les ressortissants étrangers étaient en grave danger à Kolwezi ».* Il a ajouté : *« Aussitôt que le sort des ressortissants bloqués à Kolwezi aura pu être réglé, nos unités reviendront aussitôt à leur base de départ ».*

Cependant, les troupes françaises du Zaïre continuent de recevoir du matériel. Un véritable pont aérien a commencé à fonctionner entre la Corse et le Zaïre. Des avions venus des Etats-Unis ont chargé des camions, des jeeps, des automitrailleuses et de l'armement. Les premiers appareils avaient, samedi matin, gagné Lubumbashi.

Les quarante-quatre corps d'Européens découverts par les légionnaires français au cours de leur progression se trouvaient près de la place dite « Château-d'Eau », à l'est de la cité minière. Les victimes ont été fusillées vendredi matin par les rebelles qui tenaient la ville, précise l'agence Zaïre-Presse. Jusqu'à vendredi, on tenait seulement pour acquis la mort de onze Européens, dont neuf Belges et un Italien. On signalait en outre la disparition de dizaines de personnes. Un certain nombre de Blancs auraient été promenés dans des camions et molestés publiquement. M. Tindemans, le premier ministre belge, avait fait état jeudi d'une *« chasse à l'Européen ».*

En arrivant dans les quartiers européens de Kolwezi, sous le tir d'armes automatiques ennemi, les parachutistes français ont découvert une population blanche très traumatisée. On insistait, au ministère français de la défense, sur la très grande détresse physique et morale des Européens rescapés.

Dans l'ensemble, les combats pour la reprise de Kolwezi ont été limités, sauf en deux points : l'ancien P.C. rebelle, situé dans la gendarmerie et l'école technique où les parachutistes ont libéré vingt otages européens et deux officiers zaïrois. Les rebelles disposaient notamment de trois automitrailleuses légères Panhard prises à l'armée zaïroise et dont une a été détruite par les troupes françaises.

Affirmant ce samedi matin que soixante cadavres d'Européens avaient été jusqu'à présent découverts à Kolwezi, l'agence zaïroise de presse ajoute que les femmes et les jeunes filles, qui avaient été séparées des hommes, *« ont été atrocement violées par les hors-la-loi ».* Depuis l'annonce de la découverte des cadavres, la radio et la télévision zaïroises ne diffusent plus que de la musique classique en signe de deuil.

Vendredi après-midi, un porte-parole du bureau politique du Mouvement populaire de la révolution (M.P.R.), le parti unique zaïrois, avait fait état d'un message, intercepté par les services de sécurité gouvernementaux, et selon lequel le général Mbumba, chef des rebelles, aurait demandé à ceux-ci de *« massacrer leurs otages, de détruire les installations de la Gécamines et de rentrer en Angola par la Zambie ».*

(Lire la suite page 3.)

Les implantations israéliennes dans les territoires occupés

Un plan du ministre de la défense prévoit l'installation de 160 000 personnes en Cisjordanie

De notre correspondant

Jérusalem. — Un vaste projet d'implantation israélienne en Cisjordanie vient d'être présenté par le ministre de la défense, le général Weizman. Cette fois, il ne s'agit plus de camps ou de villages, mais de villes.

Le plan, élaboré par les services de l'état-major général, prévoit la création de six centres urbains dans la région de Jérusalem et dans le secteur de la Samarie (Cisjordanie) dominant la plaine côtière. Trente-huit mille familles (près de cent soixante mille personnes) devraient être ainsi installées dans les territoires occupés à la fin du programme.

Les promoteurs du projet ont précisé que celui-ci ne nécessiterait aucune expropriation, les terres appartenant déjà à l'administration. Cependant, notables et propriétaires palestiniens de Cisjordanie ont introduit, le 19 mai, un recours devant la Cour suprême. Ils font valoir que dans certains cas il s'agit d'expropriations de fait et que de toute façon ce plan est une violation des conventions internationales sur les territoires occupés (quatrième convention de Genève, qui n'est pas reconnue par Israël).

La plupart des sites choisis se trouvent sur l'emplacement ou aux abords de camps militaires ou de terrains alloués aux colons du Gouch Emounim (bloc de la foi).

En plus de ces centres urbains, le plan prévoit une dizaine d'autres installations de moindre importance sous forme de Nahalim (unités militaires pour la mise en valeur agricole et la défense des zones frontalières) ou destinées à devenir de nouveaux camps pour l'armée.

Le ministère de la défense a précisé qu'il ne s'agissait que d'une proposition, l'exécution de ce programme *« étant subordonnée à l'évolution de la situation politique »*, selon l'expression employée par la radio israélienne. La localisation des différents centres urbains traduit une conception manifestement « stratégique », voire politique. Ces implantations formeraient un « cordon de sécurité » autour de Jérusalem et le long de la plaine côtière, à l'endroit où, selon les frontières de 1967, le territoire israélien est le plus étroit et le plus vulnérable.

Dans l'introduction de ce projet, il est clairement indiqué que ce système diffère beaucoup des méthodes suivies jusqu'alors. Il est dit que, désormais, tous les efforts devraient être concentrés sur ce nouveau plan. Cela implique qu'il ne devrait plus y avoir de multiples et petites implantations comme celles qui sont actuellement développées.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 7.)

Pleins feux sur l'Afrique

par LIONEL JOSPIN (*)

Le « sommet » franco-africain s'ouvre, lundi 22 mai, à Paris, sous un ciel d'orage. Cette rencontre de prestige et déjà de routine se place à un moment crucial pour ce continent, longtemps jugé mineur, que les projecteurs de l'actualité éclairent d'une lumière tragique. On meurt de faim ailleurs aussi, ailleurs aussi on emprisonne, on torture, on fusille, mais nulle part à ce degré ne se développent conflits ouverts et interventions étrangères.

Se posant en gendarme de l'Occident, la France giscardienne n'a pas manqué un seul des rendez-vous guerriers où elle a été conviée : au Sahara, au Zaïre, au Tchad, troupes de choc ou matériels français sont engagés dans des affrontements graves.

Il est logique que l'Afrique soit devenue un enjeu mondial. A l'ombre d'une Europe en crise, à la charnière des deux grands blocs mondiaux avides de matières premières, énergétiques et minières, cette terre trop riche, si peu exploitée, si divisée, ne peut être — et les Africains en sont les premiers conscients — qu'un continent faible et convoité. Car ses richesses sont situées dans des pays particulièrement fragiles.

La faiblesse est démographique d'abord : l'Afrique est sous-peuplée (elle porte la marque ancienne de la traite) et mal peuplée, en noyaux isolés, disposés sans grand rapport avec les potentialités agricoles et minières. Faiblesse politique aussi : berceau de l'humanité, ce continent a enrichi le patrimoine universel, mais ses constructions politiques, issues de la décolonisation, n'ont pu s'adapter aux conditions modernes du contrôle de l'espace. Un partage colonial hâtif a tracé des frontières aussi rigides qu'artificielles, plaquées sur des solidarités différentes (ethniques par exemple), qui sont encore ressenties au Shaba comme en Ogaden.

La décolonisation a accentué l'atomisation de l'Afrique en Etats faibles économiquement et démographiquement. Ces contraintes de l'histoire, les Africains (et l'O.U.A.) les admettent. Ils se sont résignés à la non-remise en cause des frontières coloniales. Les groupements de nations

(*) Secrétaire national du parti socialiste.

(Lire la suite page 5.)

De Dreyfus à Orlov

par JACQUES MADAULE

Quelques personnes, d'un certain âge, s'étonnent, dit-on, que la jeunesse n'ait pas manifesté plus d'intérêt pour la remarquable évocation de l'affaire Dreyfus que vient de nous offrir Antenne 2. J'avoue que je n'en suis pas surpris. On accuse ces jeunes d'ignorer l'histoire. Je le crois volontiers. Mais ils n'ignorent pas ; ils ne peuvent pas ignorer certains traits de l'histoire immédiate que le petit écran leur montre chaque jour.

Ne croyez-vous pas que ça suffit et que tout le talent de Lorenzi et de Topart n'y pouvait rien changer ?

Il n'y a pas quatre-vingts ans que ces événements se sont produits. A peine le temps d'une vie d'homme, pourvu qu'elle soit un peu longue. Mais le fleuve d'injustice et de douleur qui a coulé entre le début de ce siècle et sa fin, ne croyez-vous pas qu'il suffit à séparer totalement deux mondes ? Quarante ans à peine après la condamnation inique de Dreyfus, c'étaient les procès de Moscou. Beaucoup de ceux qui avaient lutté dans leur jeunesse pour faire éclater l'innocence de Dreyfus étaient encore de ce monde. Nombre d'entre eux ont la culpabilité des compagnons de Lénine parce qu'ils avaient avoué.

Certes, les procédés s'étaient perfectionnés en moins d'un demi-siècle. On n'en était plus à faire fabriquer des faux par un officier d'état-major maladroit. Dreyfus n'avait pas avoué, lui ! A présent on savait mieux préparer les accusés à comparaître devant leurs juges.

L'incroyable n'émeut pas

Je pourrais continuer. C'est inutile, je crois. Si nos jeunes ont oublié les procès de Moscou ou ne les ont jamais connus, peu importe, car la gangrène a fait des progrès depuis lors et ne cesse de gagner du terrain.

Alors ils s'étonnent que tout un pays ait été au bord de la guerre civile parce que l'état-major avait condamné un innocent. La chose leur paraît incroyable et ce qui est incroyable n'émeut pas. Ça fait plutôt rire !

Sans doute proteste-t-on aujourd'hui contre la torture qui se généralise, contre les abus de toute sorte qui se commettent massivement un peu partout dans le monde. Mais ces voix paraissent sans portée. Ce sont des cris isolés qui ne dominent pas le tumulte confus de notre époque. La main des personnes de quelque notoriété se fatigue à signer des protestations qui tombent à plat. Et puis ces discours ! Ceux de Zola (la fameuse lettre *J'accuse !*), ceux de Jaurès, de Clemenceau et des autres, quelle foi les animait, mon Dieu !

Aujourd'hui on entend les mêmes choses. Nos jeunes, les moins attentifs, ne peuvent pas ne pas entendre, même sans le vouloir, les discours de tous les paladins de la liberté qui se sont levés ces derniers temps dans notre pays. Il doit y avoir autant de défenseurs de la liberté que d'abonnés au téléphone. Tout le monde est pour, personne n'est contre, n'est-ce pas ? Cependant elle agonise à force d'être éloquemment défendue.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Raisons et raison

Les parachutistes ne sauveraient-ils qu'un otage à Kolwezi que le gouvernement français disposerait d'un argument imparable pour justifier son intervention.

Mais il y a une certaine distance entre avoir de bonnes raisons et avoir raison. Ce qui se passe à Kolwezi se passe tous les jours, un peu partout dans le monde.

On ne peut faire de reproche à ceux qui vont au secours de personnes en danger de mort, sinon de ne pas le faire toutes les fois que cela se produit et de n'avoir d'autre remède que l'avion transporteur, qui remplace l'antique canonnière.

ROBERT ESCARPIT.

NOUVELLE APPROCHE DU ROCK

Les univers baroques de David Bowie

David Bowie est l'un des seuls héros des années 70, l'un des rares musiciens de rock qui aient su provoquer, quoique d'une autre façon, les frissons qu'avait fait naître la précédente décennie, lorsque les rêves dépassent la réalité pour répondre aux déceptions d'un quotidien sans imprévu. Ces rêves, David Bowie ne s'est pas contenté de les susciter, il les a mis en images sur scène et au travers de ses chansons.

Il a imposé une nouvelle approche du rock en y introduisant la notion de spectacle total : le théâtre gigantesque de la vie qui n'est pas si lointain de celui de tous les jours. Il a réussi à établir des rapports durables, presque magiques, avec son public, sans distinction d'âges, de classes, de pays, à faire l'unanimité à une époque où les goûts sont fractionnés entre les styles, entre le marché du 45 tours et celui du 33 tours.

Innovateur de génie, David Bowie remet continuellement son œuvre en question, explore des univers différents, baroques, refuse les formules, change systématiquement d'orientation en période de gloire.

Ses disques sont prétextes à des personnages qu'il invente, Ziggy Stardust, le Thin White Duke, Alladin Sane, un jour vêtu d'une robe, l'autre d'un costume futuriste, les cheveux teints en orange, le visage maquillé, un autre jour encore habillé d'un strict complet trois-pièces, les cheveux blonds plaqués en arrière. Il n'est pas une pochette de disque qui montre le même visage, chacune d'elles illustrant une période et une attitude différentes.

ALAIN WAIS.

(Lire la suite page 18.)

idées

CULTURE

Le bastringue

par GILBERT CESBRON

PLACE de l'Hôtel-de-Ville, à Paris, vous prenez la rue du Renard et, après l'avoir remontée quelque temps, vous débouchez sur l'ancien plateau Beaubourg, devant ce grand monument en couleurs que la France a *édifié au malentendu*.

Il existe des statues de la gloire, de la défaite, de la justice ; pourquoi n'élèverait-on pas un monument tout entier au malentendu ? — Malentendu entre les Français et leur président *qui décide* souverainement de leur bien sans guère les consulter. Malentendu entre ce pays et ses architectes qui ne savent plus construire que des clapiers et des tours. Il a donc fallu s'adresser à des étrangers qui, bien sûr, n'auraient pas osé *en faire* autant chez eux ! Les enfants se tiennent mieux chez les autres, pas les architectes. *Mais* surtout un *gigantesque* malentendu sur l'intention elle-même : un « Centre culturel »... — Vraiment ?

Déjà, les maisons de la culture auront été le grand naufrage du règne. On le tait par déférence *pour* André Malraux ; mais enfin il doit bien y avoir prescription, même pour le respect ! D'ailleurs, les rapports de la droite avec la culture sont déroutants. Il semble que, pour ses dirigeants, la culture soit un otage sans intérêt qu'on abandonne volontiers à la gauche qui, elle, s'en fait une certaine idée austère, démagogique et résolument terroriste. Par exemple, tant que Gérard Philipe en assura *le succès, feu* le T.N.P. fut un véritable, un inoubliable théâtre. Mais, une fois éteint ce projecteur irremplaçable, il devint en quelque sorte « exterritorial » : une salle de démocratie populaire, une gare sinistre où, dans des couloirs nus, d'impérieux appels sonores engendraient la panique parmi les troupeaux qu'y déversaient des autocars frétés par les comités d'entreprise. Cela tourna court : il paraît que l'argent manquait et manque encore pour y monter des chefs-d'œuvre. Mais personne n'a jamais imaginé que cet argent pût être celui *des spectateurs. Dans « T.N.P. »*, le mot *populaire* signifie principalement qu'on ne doit pas dépenser plus pour voir le spectacle que pour acheter des esquimaux. C'est la règle, le « droit acquis » des Français : la culture doit être « gratuite ». Détestable jeu de mots qui, par ailleurs, permet à tant d'étudiants de rater légitimement leurs examens et de récuser toute sélection à l'entrée comme à la sortie des facultés. Je ris tout seul en imaginant la tête de Lénine visitant la faculté de Vincennes...

Le truc à voir

La plupart des maisons de la culture sont donc, par définition, en déficit — et c'est leur honneur. Beaubourg aussi, dès le premier jour, dès le projet. L'inverse aurait sans doute paru suspect. Il paraît qu'avec l'Opéra c'est le poste le plus lourd des affaires culturelles. Or, l'un est un club de privilégiés, l'autre un complexe dit « populaire », et les deux sont pleins chaque jour : financièrement parlant, on ne voit guère d'issue... Mais que la France se ruine pour Beaubourg, l'Opéra et quelques autres hauts lieux, j'en serais plutôt *fier* s'ils servaient vraiment la culture. Pour Beaubourg, la question se pose ; ou plutôt, après plus d'un an de probation, elle ne se pose plus : c'est un bastringue. Je veux dire qu'il a accédé au statut *de « truc à voir »*, qu'il s'agisse des étrangers, des provinciaux ou des écoliers. Il prend la relève de la tour Eiffel qui, elle du moins, n'a jamais eu de prétention « culturelle » et, de surcroît, se présentait modestement *comme* une *construction* provisoire. Seule sa beauté la maintient en un lieu où elle jure avec l'environnement. Beaubourg en fait autant, mais délibérément, et pour des siècles. Navire sinistre avec sa tuyauterie apparente, ses manches à air, ses couleurs de drapeau (je veux dire : sans nuances) : on dirait un cauchemar de Fernand Léger. Je n'ai jamais rencontré quelqu'un qui l'admirât pour de vrai, c'est-à-dire sans en tirer provocation. « Et bien, moi, je trouve ça beau ! — Sous-entendu : Je suis *moderne, moi...* » C'est bien ce que *devait* penser le président Pompidou, petit professeur de lettres devenu un souverain bonhomme, mais désireux de faire le grand écart afin de manifester son envergure.

Mais, encore une fois, l'écorce, *même amère, serait sans importance* si le fruit était nourrissant : si Beaubourg constituait une création révolutionnaire, une réalisation unique au monde, ainsi qu'on tente de nous le faire croire. Or, qu'y trouve-t-on ? *Une bibliothèque comme il en* existe, en moins pauvre, dans toutes les capitales. On s'extasie sur le fait que l'audio-visuel y soit présent — mais où n'existe-*t-il pas désormais* ? On *sur* l'astuce magnétique qui devrait empêcher les vols de livres — mais on trouve la même à l'étranger dans les grandes librairies. Lorsque j'ai visité cette fameuse bibliothèque, les travailleurs y étaient clairsemés : comment travailler quand on est traversé par un fleuve de curieux ? Encore plus clairsemés, les visiteurs, dans ce musée *d'art* moderne qu'abrite Beaubourg et qui *est tout ensemble* un *non-sens* et une espèce d'uniprix. Non-sens que d'installer un musée dans une *serre* vitrée *!*

Les plus beaux musées du monde (les plus récents, en tout cas) ressemblent plutôt à des blockhaus. Uniprix, parce que tout y semble exposé en vrac, *sans* ordre, *sans* explications, sans intention pédagogique — Servez-vous vous-même ! Le musée du Jeu de paume, vieux de quarante ans, est une merveille d'avant-garde en comparaison de ce bazar où des jeunes filles ont remplacé les gardiens de cire des musées nationaux. Quant aux expositions temporaires, elles m'ont paru moins bien présentées qu'au Grand Palais ou ailleurs — à ceci près qu'on y circule plus librement car, de toute évidence, elles intéressent fort peu les milliers de visiteurs de Beaubourg.

Mais alors, qu'est-ce qui les attire ici ? — C'est, je pense, *d'y avoir été.* Et aussi de voir Paris de haut, comme de l'esplanade de Montmartre ou des plates-formes de la tour Eiffel. Et *puis de visiter, au ras du sol,* ces expositions résolument « actuelles » et dont certaines (pour employer précisément un langage actuel) semblent plutôt « *débiles* » On y voit aussi, dans une sorte de fosse aux ours, des distractions pour les jeunes, mais apparemment fréquentées en raison inverse de leur intérêt culturel. Quand j'y suis allé, des petits écrans y luisaient pour personne, des conteurs parlaient dans le désert, et des gosses jouaient *au foot avec les sièges bas* qu'ils auraient dû occuper. Le bastringue...

Pas une seule idée

Même pas ! Car, de nos jours, aucun organisateur n'oserait ouvrir un établissement sans y réaliser quelques trouvailles. Ici, *pas une seule idée* pour apprivoiser à la culture ces enfants qui s'agglutinent sur les escalators de Beaubourg ou galopent *le long de ses coursives : pour* qu'ils découvrent leur pays et le monde entier, leur époque et le miel des siècles passés ni pour qu'ils y pressentent l'avenir. Je m'attendais à trouver des graphiques animés, des projections *géantes, des mini-ordinateurs,* des machines presse-bouton ayant réponse à tout — cent procédés pédagogiques s'apparentant à ce qui fascine les enfants d'aujourd'hui. Pas un seul, pas une seule ! La matière première était cependant prodigieuse : les arts et les sciences de tous les temps ; le dessein était primordial : en donner le goût, en révéler la merveille à des esprits jeunes ou simples que les mass media excitent et déforment. On pouvait renouveler ici le miracle du « livre de poche » — et c'est seulement, à coups de milliards et servi par une armée *de fonctionnaires*, du *déjà vu.*

Il existe pourtant chez nous des équipes dont le métier est *précisément d'avoir des idées.* Il se trouve que, trente ans durant, *j'ai fait partie de l'une d'elles ;* nos objectifs étaient malheureusement le plus souvent frivoles ou mercantiles — mais avec quelle exaltation, j'en réponds, n'aurions-nous pas collaboré à l'équipement d'un véritable « Centre *culturel » !* Ces équipes existent toujours ; certaines sont réputées dans le monde entier ; mais la France officielle, celle des comités interministériels, ne veut connaître que ses tristes commis. Elle se réjouit du « succès » de *Beaubourg parce que l'affluence* ne s'y est jamais démentie. Mais encore une fois, que viennent-ils voir ici, ces jeunes, ces familles, ces voyageurs si crédules ? En sortent-ils différents ? quelle richesse nouvelle, durable, communicable y ont-ils trouvée ? — Cela, qui s'en soucie ? Qui s'en informe vraiment ? Qui oserait mener cette enquête à l'écart des mensonges officiels ?

La « punition » du fondateur sera que son nom, déjà lié à une voie express pour ces automobiles qu'il préférait à la Ville, demeurera attaché à ce monstre inutile. A ce *malentendu,* à *ce* monument qui a mis toute son originalité dans son apparence — mais, comme dit l'Ecriture, *« vu de près, ce n'est rien... ».*

Jamais je ne t'oublierai

par GABRIEL MATZNEFF

TACITE écrit, dans *la Germanie,* que le vrai tombeau des morts est le cœur des vivants. Cela vaut pour les hommes et aussi pour leurs œuvres. Tant qu'un tableau, une musique ou un livre, si antiques qu'ils soient, ont le pouvoir de *nous captiver, ils sont* toujours parmi nous, ainsi que leurs créateurs. Une œuvre belle est une décisive victoire contre la mort ; elle est un fragment d'éternité.

La culture, c'est la mémoire de cette beauté incorruptible ; c'est le refus de l'oubli. « *Du passé faisons table rase* » : cette phrase de *l'Internationale* est *sans doute la plus bête* qu'un être humain ait jamais écrite. Certes, il faut vivre avec *intensité l'instant présent, et* ne pas se diluer dans le regret d'hier et l'attente de demain ; mais ce principe, qui fonde l'enseignement des maîtres du bouddhisme zen, n'a jamais signifié le mépris de ce qui a été accompli sur cette terre avant que nous y fussions.

« *Les Grecs et les Romains, on n'en a rien à foutre* », m'a lancé courtoisement, lors d'un récent débat, l'inévitable barbu-crasseux-nostalgique-de-mai-*68, pour qui la vie de l'esprit* commence avec Karl Marx. Chacun ses goûts. Moi, c'est des barbus crasseux dont je n'ai rien à foutre, et je *préfère* passer une semaine en tête à tête avec Plutarque qu'une *heure en compagnie d'un* type de ce genre.

Notre époque ayant inventé ce mot ridicule d'*actualité,* je dirai que pour moi Lucrèce est aussi *actuel* que Baudelaire ; qu'*Epicure et Sénèque me passionnent* autant que Nietzsche et Chestov ; que tel poème d'amour de Tibulle ne me touche pas moins que tel autre de Catherine Pozzi. Dans ma bibliothèque, qui est d'ailleurs fort réduite, car je lis *peu, préférant toujours mon propre* univers à celui des autres, les siècles se mêlent allègrement. Les contemporains que j'admire, je ne les admire pas à cause qu'ils sont mes contemporains ; je les admire parce qu'ils sont dignes d'être admirés.

Lorsque je reçois une lettre d'une fille de seize ans m'expliquant que mes livres l'aident à s'accomplir, à devenir soi-même, cela me fait un vif plaisir. Mais *je n'écris pas spécialement pour* les personnes qui ont seize ans en 1978 ; j'écris aussi pour celles qui auront seize ans en 2078. J'écris pour ne pas mourir. Le passé n'est pas un synonyme de la mort : il est parfois aussi vivant que le présent. Quand deux êtres ont été unis par un amour passionné, cet amour survit à leur rupture ; il *survit même à leur mort.* Ci-devant, j'ai nommé Catherine Pozzi. Elle est morte, l'homme qu'elle a aimé est mort, lui aussi, mais l'amour qu'ils ont vécu ensemble, *immortalisé* par le sublime *Vale,* continue de briller *dans nos cœurs* comme une étoile dans la nuit.

Prétendre abolir le passé est dérisoire ; s'employer à l'anéantir est monstrueux. Durant mes deux voyages en Union soviétique, c'est avec tristesse que j'ai considéré les efforts de l'Etat pour déposséder le peuple russe de son patrimoine spiri*tuel, et le couper* de ses racines. Eglises détruites ou transformées en garages ; librairies où, quand je demandais innocemment un livre de Khomiakov, de Soloviev ou de Rozanov, on me regardait avec des yeux effarés, *comme si j'étais un fou : jeunesse russe* condamnée à ruminer ce plat unique qu'est le fade brouet marxiste-léniniste ; tout un peuple *privé* de sa *mémoire,* lobotomisé.

Mais la culture, ce *ne sont* pas seulement les œuvres d'art ; ce sont tous les lieux d'amour où la vie prend sa source. Visiter l'exposition Malevitch à Beaubourg, c'est bien ; dédaigner Beaubourg et flâner dans le *Marais, attentif aux visages* et aux lumières de la rue, c'est bien aussi. Il est important de savoir demeurer dans son cabinet de travail ; il est plus important de savoir quitter son cabinet de travail. Une promenade au *jardin du Luxembourg, un trajet* en autobus, une badauderie sur les Boulevards, nous instruisent sur le monde, sur les êtres et sur nous autant que la lecture des œuvres de notre philosophe préféré.

Pour l'artiste, la *mémoire* est une nourriture. Mais la mémoire a, elle aussi, ses nourritures, qui sont notre vie, nos passions, nos amours. Il ne faut jamais rien oublier.

L'imposture de la créativité

par FRANÇOIS DE CAMBRÉSIS (*)

L'APPARITION de certains mots nous donne l'illusion rassurante que notre univers spirituel s'agrandit. On a découvert dernièrement la créativité. Ce n'est point tant un don créateur, de relent médiéval, ou une vertu de l'esprit, ce qui ne veut plus rien dire, qu'un effet de machines désirantes, à moins qu'elles ne soient délirantes s'il est vrai que les fantasmes matérialisés de l'artiste *sont difficiles* à situer. Malgré l'opposition fondamentale du délire et du désir, depuis que les normes anti-œdipiennes *ont été définies* une *fois* pour toutes, la créativité est une notion mille fois plus à la mode que l'affaire des machines, d'autant qu'elle a le mérite d'être vulgarisable. Et cet essai sur les machines fut le livre de chevet des matelas pneumatiques des meilleures plages, la créativité envahit les écoles maternelles.

Nous ne savons pas si les dessins d'enfants témoignent de délire ou de désir, ils témoignent à coup sûr de créativité. Ils ne se ressemblent aucunement et ne ressemblent à aucun original.

C'est peut-être sur ce point de l'astuce de la non-ressemblance que se dissimule l'imposture de la créativité.

Ce qui *ne ressemble à rien* d'autre présente un nombre incalculable de chances de n'être rien. C'est comme une poignée de sable lancée en l'air, et dont la retombée offre toujours une image nouvelle. Il est possible qu'on en vienne là. Les charlatans malins font leur beurre de couleurs et de mots lancés dans le désordre.

Bien entendu, le psychologue trouve matière à interpréter, comme les devins savent lire les taches d'encre.

L'interprétation et l'analyse, *qui sont la marque du temps,* font croire à la création.

Il est arrivé que des plaisants glissent çà et là, au milieu d'expositions de dessins d'enfants, des dessins d'adultes imitant les maladresses du premier âge. Les connaisseurs n'y ont vu que du bleu

La passion du nouveau est une source inépuisable d'extravagances. Car se conformer à ce qui se fait ou s'en détourner par système relève d'une même tendance qui est de prendre comme point de départ les œuvres d'autrui, soit qu'on les imite, soit qu'on les rejette.

La base de toute création est la sincérité. En cela, les civilisations passées avaient le privilège de ne pas connaître cette tyrannie de la profusion des œuvres.

Parfois, des *génies modestes* se proposaient de prendre pour modèle des œuvres passées. Outre que leurs modèles étaient souvent excellents, ces artistes possédaient assez de vigueur et de ressources pour créer, et c'est dans cette mesure qu'ils valent quelque chose.

La création a nécessairement sa part d'inconscient. C'est pour cette raison que celui qui veut créer, la plupart du temps, manque le coche : Lacan disait un jour que le mot d'esprit est un lapsus volontaire. On ne saurait mieux définir l'acte créateur, en donner une idée plus juste, une libération contrôlée d'énergie incontrôlable, un événement survenu à temps, à point nommé, heureux. L'œuvre d'art est l'objet attendu, un enfantement de paternité pour une certaine part collective.

L'excès de conscience et de lucidité, l'orgie de connaissances, l'adoration de son moi, la passion de s'expliquer, de préférer la *racine* à la fleur, comme, au lieu de vénérer la vie, de remonter bêtement à ses sources, sont sans doute les raisons de la stérilité.

Il semblerait que la recherche des causes appauvrit l'effet, ou le rendit plus incertain. On en arrive au point de n'aimer que l'histoire, la curiosité qui nous pousse à connaître les origines des guerres nous fait négliger les origines de la prochaine.

Ainsi de l'art. Un excès de lucidité amenuise le souffle. Villon sentait profondément la misère *humaine* Puis il ne s'appliqua, avec une candeur de bon artisan, qu'à se soumettre aux bonnes règles pour exprimer de son mieux cette misère.

L'orgueilleuse horreur du mystère nous porte à fouiller les régions les plus obscures de notre *âme pour n'en sortir que ce que* nous appelons authentique, les déchets d'une poubelle.

Un fait de civilisation n'est *jamais isolé. La surproduction* littéraire ressemble à toutes les autres. Elle aboutit à des monceaux d'immondices, les plus irrécupérables qui soient.

Tous les pseudo-créateurs qui se torturent les méninges pour trouver du nouveau gagneraient *sûrement à ouvrir plus simplement* leurs cinq sens sur la nature et sur les hommes, et si les modes et les recherches stériles, les écoles et leurs recettes, les éditeurs et leur menu conseillé n'ont point encore altéré en eux toute sincérité, leurs poèmes seront beaux, car tout homme est unique.

(*) Professeur.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

L'impérialisme industriel

par JACQUES HUYGHUES DES ÉTAGES (*)

A l'heure actuelle, la loi du profit qui domine la production et les échanges domine *aussi la culture.*

Il existe, d'une part, une culture de masses, une sous-culture (bandes dessinées, magazines pseudo-sentimentaux, films pseudo-comiques, littérature pornographique, romans policiers, pop music, etc.) qui est la *source de bénéfices industriels* et commerciaux considérables et, d'autre part, une culture d'élites. Mais cette culture d'élites est double : une culture bourgeoise qui se veut d'avant-garde, qui est l'apanage des salons, et une culture universelle, *qui traduit l'héritage de l'humanité* et qui prend sa source dans le peuple.

Jusqu'à présent, la bourgeoisie voulait que *tous* ses fils fussent *frottés* à la culture universelle. Mais les humanités, comme le catéchisme, *étaient vite oubliées. En fait,* il est possible de distinguer schématiquement une bourgeoisie intellectuelle, porteuse de traditions et créatrice d'avenir, et une bourgeoisie capitaliste utilitariste, qui méprise la culture, parce que la culture n'est pas rentable, mais qui s'intéresse, comme on vient de le dire, à l'« industrie culturelle ».

Autrefois, cette bourgeoisie capi*taliste tolérait* la culture universelle. Dorénavant, elle remet en cause la conservation du patrimoine culturel de la nation. Depuis mai 1968, elle tend à faire disparaître les derniers vestiges de l'Ancien Régime. Le capitalisme américain s'est développé *à partir d'une table rase. Au contraire,* en Europe et au Japon, le capitalisme a dû tenir compte d'un héritage culturel. Cet héritage culturel, qui est un obstacle au libre développement du capitalisme, les puissances d'argent veulent le battre *en brèche. Le patronat veut freiner* les dépenses culturelles, et c'est lui qui est parti en guerre contre le latin. Il veut éliminer de notre enseignement secondaire la formation lit*téraire, philosophique, historique et géographique,* qui lui paraît inutile, au profit d'une formation purement scientifique et technique. Son rêve, c'est une société où le seul horizon de la vie soit le gain. C'est ce rêve-là que la droite propose au pays. *Elle nous parle beaucoup de l'avenir.* Son modèle, ce sont les Etats-Unis (qui connaissent le plus haut niveau de vie moyen, mais aussi des *poches de misère, le désert culturel,* le plus grand désordre moral, la criminalité et la délinquance les plus élevées). *Ne nous trompons pas :* l'impératif industriel, c'est le sacrifice de la culture au profit du capital.

L'impérialisme américain a cessé d'être politique et militaire en Europe occidentale. Il est économique, et il est, peut-être encore davantage, culturel.

La science française est subordonnée à la science américaine. Les cadres supérieurs de l'industrie privée sont de plus en plus souvent formés aux Etats-Unis.

Le temps est proche où nul ne *pourra prétendre à un poste* de direction en France s'il n'a séjourné dans la métropole du capitalisme mondial. Et ce sont aussi les modes culturelles qui nous viennent d'outre-Atlantique. Les Américains nous envoient à la fois les « managers » *et les « hippies » (les seconds* contestant mais complétant les premiers). Le combat pour l'indépendance nationale et pour l'indépendance européenne est d'abord un combat pour la culture.

Aujourd'hui, les Français qui sont *attachés à notre héritage* culturel, pour qui la France sans Villon et sans Lamartine, sans Molière et sans Balzac, sans Montaigne et sans Romain Rolland, ne serait pas la France, doivent aussi rejoindre le combat *de la gauche, le combat* pour la culture.

Le combat pour la culture, c'est également un combat pour sa démocratisation. Il ne suffit pas de sauvegarder notre patrimoine contre la barbarie, il faut encore permettre à *toutes les Françaises* et à tous les Français d'accéder aux richesses du passé de la nation comme du passé de l'humanité, et il faut leur permettre de comprendre le monde dans lequel ils vivent. En effet, la culture est à la fois, d'un même *mouvement, participation aux valeurs universelles* de l'humanité et participation à la vie de notre société. *La démocratisation de la culture est inséparable* de la démocratisation de l'école. La culture universelle, qui est réservée à une élite, doit devenir la culture *de tous.*

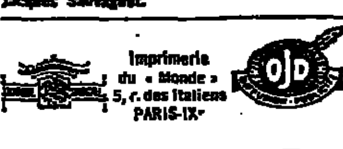
Il faut aussi élargir la base sociale de recrutement des écrivains, artistes et savants. Et la liberté de création sans moyens est illusoire. *Si dans les pays soviétiques les* écrivains et artistes sont opprimés *par le pouvoir, ils le sont par* l'argent dans les pays capitalistes.

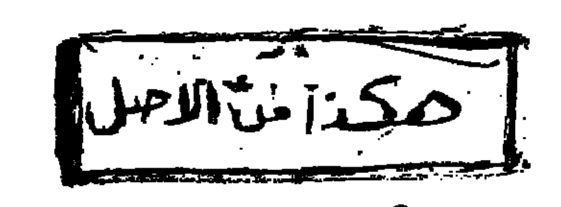
Les collectivités ne créent pas la culture ; la création est toujours un acte personnel. Mais il faut créer les conditions les plus favorables à l'essor des talents individuels.

L'édition et l'information doivent échapper aux féodalités financières et aux puissances installées. La liberté d'expression doit cesser d'être exclusivement un droit juridique, pour devenir *une possibilité* matérielle.

Il faut choisir : ou une société orientée vers la culture, ou une société dominée par l'argent ; ou l'épanouissement de la personne ou la recherche du profit.

(*) Député de la Nièvre (P.S.).





Le Monde

étranger

LA NOUVELLE GUERRE DANS LE SUD DU ZAÏRE

Les anciens « gendarmes katangais » ne jouent plus qu'un rôle mineur parmi les rebelles du Shaba

Ces « rebelles » du Shaba lancés, pour la deuxième fois en quatorze mois dans une aventureuse entreprise de déstabilisation du régime zaïrois, et qui font face aujourd'hui, dans les rues de Kolwezi, aux parachutistes belges et français, qui sont-ils vraiment ? L'appellation d' « *ex-gendarmes katangais* » n'est qu'une commodité de vocabulaire. Quinze ans après l'écrasement de la sécession katangaise, les anciens compagnons de Moïse Tshombe, vieillis pour la plupart, ne jouent évidemment plus qu'un rôle mineur dans l'actuel conflit du Shaba. Certains « gendarmes » prirent trois fois le chemin de l'exil, en 1963 puis en novembre 1965 après que le général Mobutu eut renversé Tshombe, alors premier ministre; enfin en 1967, après le coup de force des mercenaires européens auquel une partie d'entre eux étaient mêlés. La plupart des « gendarmes » qui acceptèrent, à l'époque, l'offre de ralliement au président Mobutu furent ensuite massacrés. La réintégration des Katangais au sein de l'armée nationale fut un fiasco.

Autour du dernier noyau de « gendarmes » réfugiés en Angola avec leurs familles, Nathanaël Mbumba fonda, le 18 juin 1968, le Front de libération nationale du Congo (F.L.N.C.). Ce général rebelle, au visage jeune et joufflu, qui porte béret et lunettes noires et semble — d'après les rares photos qu'on possède de lui — brandir un éternel fusil mitrailleur, est, dit-on, un ancien élève des missionnaires méthodistes américains. Il fut employé comme chauffeur à l'Union minière du Haut-Katanga — aujourd'hui Gécamines — avant de devenir commissaire de police à Kolwezi, où il animait une « *Amicale des Luandas* » (son ethnie d'origine). On le dit autoritaire et d'un caractère ombrageux.

UNE SORTE de S2langage.gi —

Au fil des ans, Mbumba a attiré en Angola des centaines de jeunes opposants au régime de Kinshasa, originaires des régions du Shaba et du Bandundu. Ces opérations de recrutement se sont effectuées aisément. La frontière angolo-zaïroise est très perméable. De part et d'autre, vivent des populations appartenant aux mêmes ensembles ethniques : Lunda, Lulua ou Tshokwe, qui ont toujours plus ou moins ignoré les frontières étatiques. Elles constituent une sorte de « diaspora », héritière du puissant royaume balunda qui, au dix-huitième siècle, avait pour capitale l'actuelle ville de Sandoa. Leur aire d'implantation chevauche l'est de l'Angola, le sud-est du Zaïre et le nord-ouest de la Zambie.

Cette dispersion ethnique explique, en partie, que les rebelles aient pu sans difficulté, au cours de ces dernière semaines, transiter par la Zambie — où ils ont sans doute bénéficié de complicités tribales — sans éveiller les soupçons des autorités locales (ceci d'autant plus facilement que l'armée de Lusaka, tout entière mobilisée sur la frontière rhodésienne, était pratiquement absente de cette région).

La « pureté » idéologique du F.L.N.C. n'est pas évidente. Pendant la guerre d'indépendance de l'Angola, Mbumba, devenu général, et ses unités militaires, baptisées « *les flèches noires* », combattirent aux côtés de l'armée coloniale portugaise, contre le Front national de libération de l'Angola (F.N.L.A.) de Roberto Holden.

Lors du déclenchement de la guerre civile angolaise, sous le règne de l'amiral portugais Rosa Coutinho, on leur offrit trois possibilités : le retour au Zaïre, le transfert en Afrique du Sud ou l'alliance avec le Mouvement populaire de libération de l'Angola (M.P.L.A.) d'Agostinho Neto. Elles choisirent la troisième solution, jouant un rôle capital, souvent passé inaperçu à l'étranger, lors des combats ultérieurs. Ce sont elles qui, avant le débarquement du premier contingent cubain, empêchèrent les colonnes du F.L.N.A. de prendre Luanda et chassèrent ce mouvement de. Caxito.

Après la victoire du M.P.L.A., Mbumba et ses quelque cinq mille hommes armés se replièrent sur leurs bases d'appui près de la frontière zaïroise, dans la région de Tshikapa et de Texeira-de-Souza (province d'Enrique-de-Carvalho). Là, le F.L.N.C. s'était taillé un véritable fief, mettant en place une administration autonome, s'occupant d'agriculture, élevant du bétail et exploitant quelques mines de diamants qui lui permirent de constituer un « trésor de guerre ». Entre-temps, les anciens gendarmes katangais avaient cédé la place à leurs fils ou à leurs « petits cousins » venus du Zaïre.

L'impuissance de Luanda

Les relations entre le F.L.N.C. et le régime de Luanda ont, semble-t-il, été souvent tumultueuses. En premier lieu, le président Neto n'a jamais été en mesure de désarmer les partisans du Front, qui représentaient une menace permanente pour le gouvernement de Kinshasa. Cette impuissance de Luanda a constitué le principal obstacle à une véritable réconciliation entre le Zaïre et l'Angola, et cela malgré les accords de Brazzaville signés en février 1976 grâce aux bons offices du président congolais, Marien Ngouabi, qui avait organisé une rencontre sans lendemain entre MM. Mobuto et Neto.

En second lieu, le chef de l'Etat angolais a toujours souhaité réunifier l'opposition au régime mobutiste, émiettée depuis une dizaine d'années, en la plaçant sous la houlette d'un directoire politique d'orientation « progressiste ». Il cherche notamment à rapprocher le F.L.N.C. du Parti de la révolution populaire (P.R.P.), mouvement d'obédience marxiste dirigé par Laurent Kabila, ancien compagnon de Pierre Mulele, qui a entretenu pendant des années dans la région de Fizi-Baraka (province orientale du Kivu, à l'est du Zaïre) un petit maquis pratiquement disparu aujourd'hui. Antoine Gizenga, ancien vice-président de Patrice Lumumba, s'était rallié au P.R.P. Ainsi, dans l'esprit de Neto, Gizenga aurait apporté au F.L.N.C. son expérience politique et sa renommée.

Peine perdue : Mbumba n'a jamais admis la moindre tutelle de la part des représentants de l'ancienne classe politique congolaise, auxquels il reprochait, en outre, d'avoir combattu avec acharnement Moïse Tshombe. Aujourd'hui Gizenga se trouverait à Luanda et Kabila à Maputo.

Quant au F.L.N.C., il semble avoir élargi quelque peu son assise ethnique. Mbumba serait entouré notamment de jeunes dirigeants originaires du Kasaï et de la région de Kisangani. Les représentants du Front à l'étranger affirment, dans leurs communiqués, donner à leur combat une dimension nationale face « *au système néo-colonialiste dont le régime de Mobutu n'est qu'un rouage* ». Pourtant, l'audience du F.L.N.C. ne paraît pas déborder les frontières du Shaba.

En revanche, le Front représente le seul véritable mouvement d'opposition armée au régime zaïrois. Au cours de la première guerre du Shaba, ses combattants semblaient seulement disposer d'un armement léger. Lors de sa contre-offensive, l'armée gouvernementale n'avait récupéré qu'une ou deux douzaines de fusils Fal et quelques trépieds de mitrailleuse. Cette fois, les hommes du F.L.N.C. paraissent mieux équipés.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

DES REPRÉSENTANTS DES REBELLES DONNENT LEUR « VERSION » DES ÉVÉNEMENTS

« *Huit cents parachutistes français ont été anéantis ou faits prisonniers* », le jeudi 18 mai, à Kolwezi... C'est ce qu'a affirmé M. Mpondo, membre du comité central du Front de libération national congolais (F.L.N.C.), au cours d'une conférence de presse donnée à Bruxelles vendredi 19 mai. « *Ces parachutistes français*, a-t-il ajouté, *combattent sous l'uniforme zaïrois. Un premier parachutage de trois cents soldats français, venus notamment de Mayotte, avait déjà eu lieu dans la nuit du lundi 15 au mardi 16 mai* », a-t-il, en outre, « révélé ». Tous ces parachutistes avaient, selon lui, été mis hors de combat...

Un autre représentant du F.L.N.C. a affirmé, le même jour à Amsterdam, que le président Mobutu ne s'était jamais rendu à l'aéroport de Kolwezi (alors qu'il était accompagné par une trentaine de journalistes). Enfin, si des étrangers ont trouvé la mort à Kolwezi c'est du fait des « *bombardements zaïrois et français* », a-t-il conclu.

[La légèreté avec laquelle les représentants de l'opposition zaïroise (ou ceux qui se font passer pour tels) diffusent ce genre d' « informations » évidemment fausses, prive d'ores et déjà ces interlocuteurs de toute crédibilité.]

Les interventions occidentales

(Suite de la première page.)

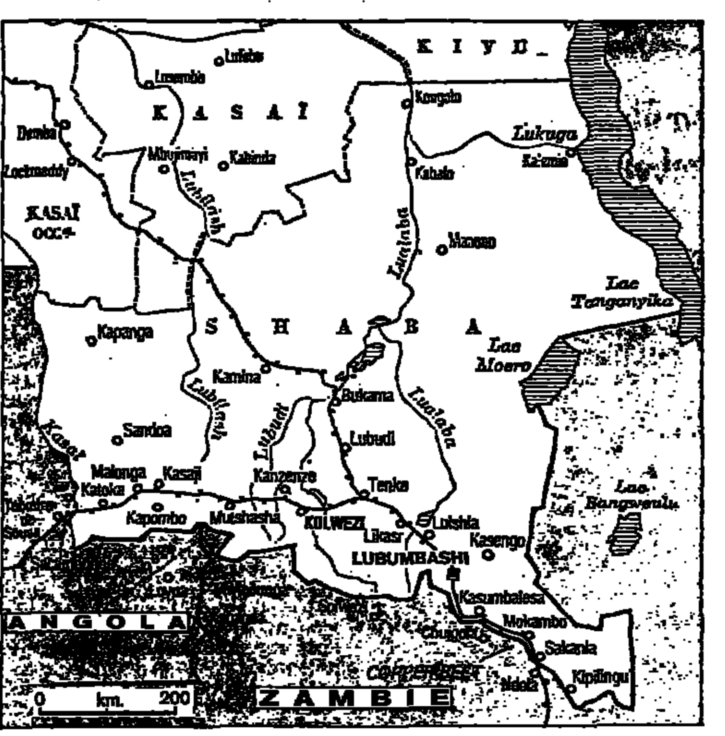
A Bruxelles, on précisait, samedi matin, de source autorisée, les conditions mises par le gouvernement de M. Tindemans à l'engagement des unités belges à Kolwezi. « *Il n'y a pas eu, il n'y a pas, il n'y aura pas d'opération combinée franco-belge à Kolwezi* », a déclaré une source citée par l'A.F.P. « *L'intervention des forces belges est strictement limitée dans le temps et dans l'espace* », ajoute la même source. Il découle de ces précisions, comme M. Tindemans l'avait fait remarquer vendredi soir, que les militaires belges n'interviendront pas dans les combats de Kolwezi, mais se borneront à « *recueillir* » les Européens souhaitant quitter la ville.

Les gouvernements américain et britannique apportent une aide indirecte aux opérations en cours. Washington a envoyé dix-huit avions cargos transportant du matériel destiné au Shaba. D'autre part, quatre appareils de la Royal Air Force britannique ont quitté Londres vendredi pour Lusaka avec à leur bord une « *infrastructure médicale appropriée* ». Le gouvernement zambien a donné son accord à cette initiative.

● M. CHARLES DE CUTTOLI, sénateur représentant les Français de l'étranger (Gauche démocratique), est parti pour le Zaïre pour se rendre compte sur place de la situation des ressortissants français. Reçu, avant son départ, par M. Jean François-Poncet, secrétaire général de la présidence de la République, M. de Cuttoli a déclaré, vendredi 19 mai, au Sénat, que le pays ne comprendrait pas que les coopérants militaires au Zaïre n'y assurent pas la protection des Français.

Une opération en trois temps

L'opération française au Zaïre n'est pas le traditionnel coup de main d'un commando, dit « *va-et-vient* » par les techniciens, destiné à regrouper des ressortissants menacés à l'étranger pour les évacuer avec rapidité vers les bases de départ de ce commando. Elle vise aussi à la reconquête progressive d'une ville et de ses faubourgs, dont le contrôle a échappé à l'armée régulière locale, et au rétablissement de la sécurité dans l'espoir que les autorités légales reprendront la situation en main.



Sur place, les militaires français ont rencontré une certaine opposition de la part d'adversaires dotés d'armes automatiques et collectives modernes et même de trois automitrailleuses légères Panhard prises l'année dernière aux forces régulières zaïroises.

A la différence des unités belges, qui paraissent avoir été constituées sur le modèle d'un corps expéditionnaire plus lourd, les parachutistes français sont intervenus avec célérité et avec des armements plus légers. A l'origine d'une opération rapidement montée sur la foi de renseignements tactiques fragmentaires, il y a eu, du côté français, la crainte qui s'est révélée justifiée par la suite que les résidents étrangers de Kolwezi n'aient subi des sévices ou ne soient l'objet de tentatives de prises d'otages de la part d'agresseurs désireux de se replier hors des frontières du Shaba.

Combinant, au départ de la base de Solenzara, en Corse, plusieurs itinéraires de sécurité qui l'ont amené à survoler les Etats maghrébins et africains avant son arrivée au Zaïre, le 2e régiment étranger parachutiste a été amené à pied d'œuvre par une flotte de dix avions. Sur le plan tactique, l'opération s'est déroulée en trois temps :

1) Une opération de transfert opérationnel de plus de six cents hommes de Solenzara, d'où les déplacements aériens ont eu lieu dès le jeudi 18 mai avec un maximum de discrétion jusqu'à Kinshasa à l'aide de quatre quadriréacteurs intercontinentaux DC-8 et d'un quadriréacteur intercontinental Boeing-707 empruntés à deux compagnies civiles ;

2) Une opération, parallèle et simultanée, de soutien logistique depuis la France jusqu'au Zaïre, à l'aide de cinq Transall emportant 10 tonnes de munitions et 30 tonnes de fret divers (transmission, véhicules et support) qui ont dû faire des escales ;

3) Une opération aéroportée de plus de quatre cents parachutistes français à l'aide de trois Transall français et de quatre Hercules de l'armée zaïroise protégés par des Mirage-III zaïrois. Partis de Kinshasa, les parachutistes ont été largués sur Kolwezi en deux vagues, le vendredi 19 mai à 15 h. 10 et 17 h. 15 (18 h. 15 locale), selon des informations données à la présidence de la République. Le parachutage était rendu nécessaire par l'état du terrain de Kolwezi. Les forces ont ensuite été chargées, en dépit des tirs assez denses d'armes automatiques, de prendre contact avec les ressortissants étrangers prisonniers dans la ville, de proposer une évacuation à ceux qui le souhaitaient et d'entreprendre un « nettoyage » de certains quartiers de Kolwezi et des environs.

On remarquera le volume des munitions emportées au regard du nombre de parachutistes largués avec leur armement individuel ou collectif. De toute évidence, les 10 tonnes de munitions expédiées ne constituent qu'un dépôt initial, qui sera renforcé ultérieurement s'il est vrai que l'intervention française au Zaïre doit prendre fin quand les autorités locales auront réussi à reprendre le contrôle de la situation.

L'opération française a ceci de particulier qu'elle constitue une expédition aéroportée à longue distance, lancée alors que tous les renseignements sur la situation tactique au Shaba ont été difficiles à recueillir en raison des transmissions défectueuses. C'est la raison pour laquelle l'état-major du 2e R.E.P. a été, pour la circonstance, renforcé en moyens de transmission radio de haute fiabilité.

Dans les états-majors on affirme néanmoins avoir été en possession de suffisamment d'informations préoccupantes sur la sécurité des ressortissants étrangers de Kolwezi pour mettre sur pied l'opération en cours.

On reste discret sur l'origine de ces informations. Dans un passé récent, des travaux de stagiaires de l'Institut des hautes études de défense nationale à Paris sur le terrorisme politique international, avaient conduit cependant les états-majors à se préparer à faire face à l'éventualité de prises d'otages au sein de « colonies » européennes à l'étranger par des mouvements rebelles ou sécessionnistes.

JACQUES ISNARD.

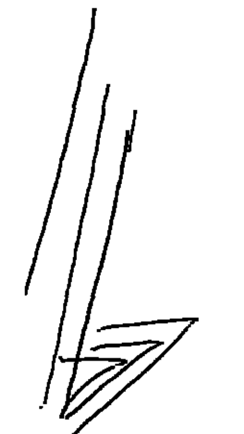
LE 2e REP DU COLONEL ERULIN

Le 2e REP, que commande le colonel Erulin, a été parachuté le 10 avril 1954 à Dien-Bien-Phu. Dès décembre 1955, il prend part aux combats en Algérie, et il sera regroupé, en 1962, dans l'enclave française de la base stratégique de Mers-El-Kébir. En 1967, le 2e REP s'installe en Corse, et il a été appelé à intervenir, en 1969, au Tchad sous les ordres du colonel Lacaze (aujourd'hui général commandant la 11e division parachutiste, à laquelle est rattaché le 2e REP), et en 1970 à Djibouti.

Au Zaïre, le 2e REP comprend un état-major renforcé, une compagnie de commandement et de soutien (avec une section de mortiers de 81 millimètres) et quatre compagnies de combat à cent trente hommes chacune.

Ce n'est donc pas l'intégralité du 2e REP — ses effectifs dépassent le millier d'hommes en temps normal — qui vient d'être engagée au Zaïre, où les opérations sur le terrain ont été confiées au colonel Yves Gras, chef de la mission militaire française à Kinshasa, forte de soixante-trois officiers et sous-officiers avant l'intervention au Shaba.

Le colonel Philippe Erulin est âgé de quarante-cinq ans. Il est entré à Saint-Cyr en 1952 et sert, depuis 1954, dans l'infanterie. Il est colonel de la légion étrangère depuis juillet 1977.





La déclaration télévisée de M. Giscard d'Estaing

« Aussitôt que le sort des ressortissants étrangers aura pu être rétabli, nos unités reviendront à leur point de départ »

Voici le texte des déclarations faites vendredi soir 19 mai à TF 1 et A 2 par M. Giscard d'Estaing :

« *Comment avez-vous été amené à faire cette opération ? Dans quel contexte politique et militaire l'avez-vous faite ?*

— Cette opération a été décidée alors qu'il est apparu que les ressortissants étrangers de la ville de Kolwezi étaient en grave danger. Croyez bien que la situation dans cette ville est une situation extrêmement sérieuse. Il y a 3 000 étrangers environ à Kolwezi : 1 700 Belges, 400 Français et environ 150 Italiens, 150 Britanniques, à peu près le même nombre de Grecs et des Européens de nationalités diverses. Et, naturellement, dans notre action, nous nous préoccupons bien entendu de la sécurité de tous, et en particulier des Britanniques, des Grecs comme des Français et comme des Belges. Avant-hier soir et hier soir, nous avons eu dans la nuit des informations très préoccupantes sur le sort de cette population et sur sa sécurité au sens le plus précis du terme, c'est-à-dire les pillages, les violences, les risques d'exécution et les risques de prises d'otages. C'est donc une opération ponctuelle dans la ville de Kolwezi pour y rétablir le plus rapidement possible la sécurité et permettre la protection des ressortissants étrangers qui s'y trouvent.

— *Quelle est la situation après le largage des parachutistes français ?*

— Il faut que je vous explique pourquoi l'opération a été faite comme elle a été faite. Elle a été faite sous forme d'un lâcher de parachutistes en deux vagues. La première vague a sauté à 15 h. 10, la seconde à 17 h. 15. L'ensemble de l'unité est actuellement sur le terrain. Pourquoi cette opération de lâcher de parachutistes ? Pourquoi l'a-t-on réalisée le plus vite qu'il a été possible de le faire ? C'est parce qu'il faut bien voir quel était le danger que faisaient courir à la population civile d'une part un délai et d'autre part l'annonce publique par les grands moyens d'information, la radio que tout le monde écoutait, de l'imminence de l'opération. Nous risquions dans les quelques heures qui séparent l'annonce de l'opération de sa réalisation d'avoir soit des exécutions sommaires dans la ville de Kolwezi soit des prises d'otages civils qui pourraient être entraînés hors de la ville. Donc il était nécessaire que cette opération soit la plus secrète possible et en même temps la plus rapide possible. C'est pourquoi, quand nous avons examiné ces modalités hier matin, avec l'ensemble des ministres concernés et des hautes autorités militaires, nous souhaitions ne l'annoncer qu'au moment où les premiers éléments arriveraient sur le terrain, de façon qu'il n'y ait pas de délai dangereux dans lequel toutes sortes d'actions ou d'opérations peuvent se produire. Il y a donc eu ces deux lâchers de parachutistes cet après-midi. Ils se sont déployés sur le terrain et on m'indiquait à l'instant qu'ils ont pu occuper une école technique qui est au centre de la ville et dans laquelle ils ont trouvé vingt otages qui étaient donc détenus à l'intérieur de cette école. A l'heure actuelle, ils progressent dans l'ensemble de la ville.

Un prochain débat à l'Assemblée

— *La France ne s'est-elle pas engagée dans un engrenage ? Dans quels délais les troupes françaises quitteront-elles le Shaba ?*

— Sur ces sujets, j'aurai d'ailleurs l'occasion d'en parler prochainement, d'une part il y aura prochainement un débat à l'Assemblée nationale de politique étrangère, où l'analyse de notre politique étrangère sera faite, complètement, par le gouvernement comme il doit le faire. D'autre part, moi-même, en diverses circonstances, je répondrai à toutes les questions qui me seront posées sur ce sujet, car tous les éléments doivent naturellement être rendus publics. D'abord, il faut se souvenir, l'année dernière, et contrairement à ce qui a pu être dit, la France n'était pas intervenue. La France avait mis des avions de transport militaires à la disposition d'unités militaires d'autres pays, en l'occurrence les Marocains. Mais l'armée française ne s'était pas rendue sur le terrain. Pourquoi y était-elle cette fois-ci, c'est parce qu'il y a un problème de sécurité. J'en parle avec gravité car, lorsqu'on connaîtra la situation réelle de la population civile, on comprendra la nécessité où nous étions les uns et les autres, nos amis belges comme nous, d'aller le plus rapidement possible à son secours. C'est une opération ponctuelle, comme je l'ai dit, c'est-à-dire que, aussitôt que le sort des ressortissants étrangers aura pu être rétabli, réglé, bien entendu nos unités reviendront aussitôt à leur point de départ. »

Selon le porte-parole de l'Élysée

LA MISSION DES FRANÇAIS PRENDRA FIN LORSQUE LES « AUTORITÉS LÉGALES » CONTROLERONT LA SITUATION A KOLWEZI.

« *La décision d'envoyer une unité militaire française au Zaïre a été prise à la demande du gouvernement zaïrois et après concertation avec les gouvernements intéressés* », a déclaré vendredi après-midi 19 mai le porte-parole de la présidence de la République, M. Pierre Hunt, après avoir annoncé : « *En début d'après-midi une unité française a été parachutée au centre de la ville de Kolwezi* ».

« *La mission de cette unité*, a ajouté le porte-parole, *limitée à la ville de Kolwezi, est de protéger les Français et les étrangers résidant dans ce centre et d'y rétablir la sécurité. Cette mission de caractère temporaire prendra fin aussitôt que les autorités légales seront en mesure d'assurer elles-mêmes le contrôle de la situation.* »

« *Toutes les informations nécessaires*, a-t-il conclu, *ont été données aux gouvernements concernés et notamment au gouvernement belge avec lequel une liaison constante est maintenue.* »

[Cette très officielle déclaration faite vendredi, peu après 17 heures, est contredite partiellement par celle faite moins de trois heures plus tard par M. Giscard d'Estaing.

Selon le chef de l'Etat, l'opération militaire a pour but de « rétablir » le sort des « ressortissants étrangers ». « Aussitôt », ce « sort rétabli », les troupes doivent être rapatriées. Selon son porte-parole, les parachutistes resteront à Kolwezi jusqu'à ce que l'administration du président Mobutu soit restaurée. Il y a plus qu'une nuance entre les deux propos. S'agit-il de sauver les Européens ? Ou de combattre les troupes rebelles ?]

LA NOUVELLE GUERRE

LES RÉACTIONS A L'ÉTRANGER

L'intervention de la France et de la Belgique dans la « deuxième guerre du Shaba » continue de susciter de nombreuses réactions dans le monde entier.

● A RABAT, le roi Hassan II, en réponse à M. Omar Bongo, président en exercice de l'Organisation pour l'unité africaine (O.U.A.), a déclaré : « Le Maroc met à la disposition des forces de l'O.U.A. tous les moyens qui lui seront demandés, bien entendu dans le cadre et les limites de nos possibilités. D'autre part (...), notre pays est prêt à assumer la responsabilité de l'organisation, du transport et de l'acheminement de toutes les forces africaines qui auront été mises au service de l'O.U.A. »

Notre correspondant Louis Gravier nous précise que le Maroc, à l'inverse de ce qui s'était passé en 1977 lorsqu'il avait envoyé un corps expéditionnaire avec le concours des Transall de l'armée française, n'entend pas, cette fois, supporter seul le poids de l'intervention.

La participation marocaine ne peut être très importante, précise notre correspondant. Le conflit du Sahara occidental pèse lourdement sur le budget du royaume, tandis que, depuis l'année dernière, le soutien militaire en hommes et en matériel à la Mauritanie a été accru. Le roi juge néanmoins primordial de ne pas tolérer qu'une atteinte puisse être portée à la souveraineté et à l'intégrité territoriale des pays africains quels qu'ils soient, en raison des conséquences que cette mise en cause aurait pour la stabilité du continent. Deux officiers marocains sont partis pour Kinshasa en mission d'information.

● A LOME, le président Eyadema a déclaré vendredi que « la France était en droit d'intervenir si un pays auquel elle est liée par des accords le lui demande ». Le chef de l'Etat togolais a affirmé qu'en cas d'agression contre son pays il n'hésiterait pas, conformément aux accords franco-togolais, à demander l'intervention des troupes françaises. « L'Afrique est menacée », estime le général Eyadema. « Ce qui se se passe actuellement au Zaïre ne doit pas seulement intéresser les seuls Zaïrois mais toute l'Afrique. Nous devons faire quelque chose pour parer à cette situation, car hier c'était le Tchad, aujourd'hui le Zaïre, et nous ne savons pas quel Etat africain pourrait être *menacé demain.* »

● A BONN, le porte-parole du gouvernement, M. Klaus Boelling, a estimé que l'action militaire de la France et de la Belgique était une « mesure appropriée ». Un porte-parole du *ministère des affaires étrangères* a par ailleurs déclaré qu'à la demande du gouvernement zaïrois une aide humanitaire serait accordée par la R.F.A. à ce pays dans un proche avenir. Cette aide comprendrait notamment des *fournitures de médicaments* d'un montant global de 3,5 millions de marks (près de 8 millions de francs français).

● A PEKIN, la presse officielle a présenté favorablement l'intervention de la France et de la Belgique. La Chine avait *exprimé officiellement*, mercredi, son soutien « total » au Zaïre par une déclaration du ministre des affaires étrangères, M. Huang Hua, dénonçant l'offensive des « mercenaires soviéto-cubains » au Shaba. *En visite à Pékin*, M. Ceausescu, chef de l'État et du parti communiste roumains, a de son côté déclaré qu'il souhaitait « le maintien de l'indépendance et de la souveraineté du Zaïre », *mais* a refusé de commenter les opérations militaires en cours.

WASHINGTON : la Maison Blanche accuse Cuba d'avoir entraîné les rebelles du Shaba

De notre correspondant

Washington. — Les Etats-Unis ont accusé, vendredi 19 mai, Cuba d'avoir entraîné les rebelles qui ont envahi la province de Shaba au Zaïre. « *Les rebelles ont été entraînés récemment en Angola par les Cubains, et utilisent des armes soviétiques* », a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, M. Tom Reston, peu après l'annonce du parachutage des soldats français sur Kolwezi. Il a toutefois confirmé que Washington ne disposait d'aucune preuve concernant la présence effective de militaires cubains au Shaba, et s'est gardé d'établir un lien direct entre la formation reçue par les rebelles et leur dernière offensive au Zaïre.

Sa déclaration a néanmoins été interprétée dans les milieux diplomatiques comme un démenti *catégorique à l'affirmation* de M. Fidel Castro, selon lequel Cuba n'est pour rien directement ou indirectement dans les événements du Shaba. Selon le *New York Times*, cette affirmation a été faite par M. Castro au chef de *la section* des *intérêts américains* à Cuba, M. Lyle Lane. M. Reston a confirmé vendredi l'entretien entre les deux hommes, mais a refusé de préciser sa nature.

L'irritation grandissante de Washington devant l'engagement soviéto-cubain accru en Afrique s'est manifestée à plusieurs reprises au cours des dernières semaines. Le président Carter l'a encore soulignée la semaine dernière, en notant que plus de quarante mille Cubains se trouvent en Afrique.

L'attitude de l'administration américaine, en vue de contrecarrer cet engagement, reste cependant indécise. D'une part, le conseiller de la *Maison blanche* pour les affaires de sécurité, M. Zpigniew Brzezinski, considère que l'Afrique est désormais un véritable test pour la politique de détente entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. Il souhaite que les contraintes imposées par le Congrès aux activités des Etats-Unis à l'étranger soient relâchées, de manière à permettre à la C.I.A. de contrer clandestinement l'activité cubaine.

D'autre part, nombre de hauts fonctionnaires du Pentagone et du département d'Etat pensent que l'Union soviétique et Cuba sont en train de forger leur propre Vietnam en Afrique. Ils estiment qu'il vaut mieux les laisser s'y embourber tout seuls. Certains diplomates, à Washington, considèrent que la déclaration de M. Castro à M. Lane, qui convoquait pour la première fois, pourrait être le signal d'une pause ou même d'un arrêt de l'extension de l'intervention cubaine en Afrique. Il se pourrait, disent-ils, que La Havane commence à tenir compte de l'irritation des Américains et veuille éviter une réaction énergique de leur part.

Les inquiétudes américaines n'ont certainement pas été étrangères au soutien logistique apporté par Washington à l'opération franco-belge au Shaba. *Mais* M. Carter a souligné vendredi que l'engagement des Etats-Unis demeurera « limité ». Il n'est pas question d'envoyer des combattants au Zaïre : l'état d'alerte a d'ailleurs été levé le 19 mai à la base de Fort-Bragg, où des éléments de la 82e division aéroportée se tenaient prêts, depuis *trois jours*, à intervenir en cas de besoin.

(Intérim.)

LES ÉTATS-UNIS FOURNISSENT UN SOUTIEN LOGISTIQUE

A la demande des gouvernements français et belge, les Etats-Unis assurent, à bord de dix-huit avions cargos le transport du personnel français et de l'équipement militaire français et belge au Zaïre, a annoncé vendredi 19 mai le porte-parole de la Maison-Blanche.

Dix avions américains transportent, entre la Corse et un aéroport zaïrois situé en dehors de la zone des combats, des véhicules et du matériel de communication ainsi que le personnel français nécessaire à leur fonctionnement. Huit autres appareils acheminent entre Bruxelles et Kamina, à environ 200 kilomètres au nord de Kolwezi, des munitions de fabrication belge. Les Etats-Unis, à la requête du gouvernement belge, vont également transporter entre Kinshasa et Kamina du carburant pour avions, a précisé le porte-parole.

BRUXELLES : colère du monde politique contre la France et de l'opinion publique contre le gouvernement de M. Tindemans

De notre correspondant

Bruxelles. — Colère contre la France dans les milieux politiques, après l'intervention des parachutistes à Kolwezi. Colère contre le gouvernement Tindemans dans le public : ainsi peut-on résumer la situation en Belgique ce *samedi 20 mai*.

Les milieux officiels avaient appris avec stupéfaction que les Français avaient déclenché l'opération seuls, sans aucune concertation avec les Belges. En fin d'après-midi, visiblement embarrassé, le premier ministre a évité de répondre aux questions directes des journalistes. Il a déclaré *que* M. Giscard d'Estaing l'avait mis au courant de l'action par téléphone.

On devait aussi apprendre qu'au comité de crise, la décision unilatérale de la France avait provoqué un conflit, certains ministres réclamant l'annulation de l'intervention belge et le rapatriement des parachutistes transportés à Kamina. La France, fut-il dit lors de la réunion, a d'autres buts que la Belgique ; elle ne se limite pas à des objectifs humanitaires ; elle veut jouer les gendarmes et rétablir l'ordre dans toute la région ; les Français *n'avaient-ils pas aussi voulu* impressionner le président Mobutu et mieux « se placer » que les Belges à Kinshasa ? Selon certaines sources, les autorités zaïroises ont déjà mis en parallèle « *l'esprit de décision, l'amitié sans limite de la France* » et la valse-hésitation de la Belgique.

Tous ces éléments ont secoué le *monde* politique, les socialistes de la coalition plus que les autres. Le parti socialiste a réagi avec vivacité. N'étant pas tenu à la même diplomatie que le cabinet Tindemans, sa direction a pu, dans un communiqué, dire clairement à la fois ce que les milieux politiques pensent de l'intervention française et manifester sa solidarité avec le parti de M. Mitterrand : « *Le parti socialiste dénonce la façon dont le gouvernement français a estimé devoir intervenir au Zaïre, sans coordination valable avec le gouvernement belge, poursuivant apparemment des objectifs correspondant à des intérêts d'ordre national, plutôt que relevant d'un souci purement humanitaire. Autant le parti socialiste appuie l'action du gouvernement belge et celle des ministres socialistes, en particulier dans leur tentative de sauvegarder la vie de nos concitoyens du Shaba, autant le parti réprouve une action qui constitue, en fait, une opération de caractère purement militaire, compromettant ainsi la sécurité des citoyens européens résidant dans cette région.* »

L'opinion publique pose des questions au gouvernement belge : Pourquoi tant d'hésitations ? Pourquoi ne pas s'être entendu avec la France ? Et déjà, on compare « *l'indécision de 1978* » au « *dynamisme de 1964* » quand les Belges et les Américains étaient intervenus pour sauver les otages de Stanleyville. Ceux qui font ce reproche au gouvernement oublient cependant que quatorze ans se sont écoulés et que les milieux de gauche, plus actifs, ont exprimé les plus expresses réserves sur les limites de *l'intervention*.

D'autre part, le délégué du Front de libération *nationale congolais*, M. *Jean-Baptiste* Mpondo, a confirmé qu'il y avait eu des contacts avec le gouvernement belge pour régler le sort des Européens de Kolwezi. Le cabinet du premier ministre a démenti toute rencontre de ce type, mais on rappelle qu'en 1964, aussi, M. Spaak, alors ministre des affaires étrangères, avait reçu, à deux reprises, *secrètement*, M. Gbenyé, chef des rebelles de Stanleyville. On comprend cependant que le gouvernement de Bruxelles veuille éviter les reproches de Kinshasa, qui pourrait l'accuser de « jouer sur les deux *tableaux* ».

PIERRE DE VOS.

Moscou : l'agence Tass condamne l'intervention sans prendre position sur le fond

De notre correspondant

Moscou. — La lecture des commentaires et des informations consacrées par la presse soviétique au conflit du Zaïre ne laisse aucun doute : Moscou condamne l'intervention française mais cette *condamnation* prend, pour le moment, des formes modérées. La mise en cause de la France n'intervient jusqu'à présent que par le biais de citations de la presse étrangère ou par de brèves dépêches de l'agence Tass.

Le seul commentaire de l'agence officielle soviétique *publié* le vendredi 19 mai parle des « *troupes franco-belges* » sans jamais mentionner la France ou le gouvernement français en tant que tel, alors que les Etats-Unis sont directement pris à partie. Cette relative discrétion pourrait bien ne pas durer. Placés devant un problème nouveau, les Soviétiques ont l'habitude de prendre leur temps. Sans doute attendent-ils de connaître les résultats de l'intervention des troupes françaises au Shaba avant de définir une position officielle.

De même qu'ils avaient condamné, il y a un an, l'appui logistique apporté par la France aux troupes marocaines combattant dans la première guerre du Shaba, ils ne sauraient approuver cette fois la présence de troupes françaises sur le terrain. Le ton des articles de la presse est clair : *l'agence Tass critique les « déclarations hypocrites »* sur la nécessité de protéger les civils européens se trouvant au Shaba. « *On affirme que les troupes ont été débarquées pour « évacuer les civils », pour « sauver les Européens » et que le débarquement a été opéré à la demande pressante de Mobutu*, écrit-elle. *En réalité, cette opération armée constitue une ingérence flagrante dans un conflit intérieur au Zaïre.* »

Tass rappelle que deux jours plus tôt, une déclaration autorisée soviétique avait démenti la participation de l'U.R.S.S. dans les actions armées des forces antigouvernementales au Zaïre. « *Maintenant, il est évident que les milieux qui préparaient l'intervention armée au Zaïre avaient besoin de ces affirmations sur la prétendue « menace soviétique » pour camoufler leurs propres préparatifs.* » Pour Moscou, cette politique des Etats-Unis et d'autres pays de l'OTAN vise à « *maintenir la présence de l'Occident dans les bastions racistes de l'Afrique et à garantir ses intérêts économiques, militaires et stratégiques.* »

Dans une dépêche datée de Paris, Tass fait état « *de la profonde préoccupation* » de l'opinion publique française devant « *l'ingérence militaire de plusieurs pays occidentaux, notamment de la France, dans le conflit du Zaïre* ». D'autre part, elle cite les déclarations faites à Bruxelles par le porte-parole du Front de libération du Congo affirmant que huit cents parachutistes *français avaient été tués ou faits* prisonniers au Shaba.

En dehors du démenti sur la participation soviétique et la condamnation de l'ingérence occidentale, Moscou n'a pas pris position *sur le fond du conflit*. Les dirigeants soviétiques veulent certainement en savoir plus sur les possibilités et les intentions des insurgés. L'année dernière, sans craindre de faire une entorse au principe pour eux sacro-saint de l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation, ils avaient pris position en leur faveur. Plus généralement, certains observateurs se demandent si l'U.R.S.S. n'est pas en train d'opérer un changement fondamental de sa politique africaine et si, après avoir soutenu les mouvements de libération natio*nale en lutte contre les puissances* coloniales, elle n'est pas maintenant disposée à appuyer les forces opposées aux gouvernements nationaux africains et luttant pour une « *libération économique et sociale* ». — D. V.

Tchad

TROIS SOLDATS FRANÇAIS ONT ÉTÉ BLESSÉS DONT UN MORTELLEMENT PAR LE FROLINAT

Un soldat français a été tué et deux autres ont été grièvement blessés vendredi 19 mai, au cours d'une opération de dégagement de la garnison d'Ati, dans le centre du Tchad, menée par les forces gouvernementales *tchadiennes* contre des éléments du Frolinat, a-t-on appris à Paris samedi 20 mai. Plusieurs avions de combat français Jaguar seraient intervenus pour couvrir les forces gouvernementales tchadiennes envoyées en renfort pour dégager la garnison. Cette intervention aurait permis d'infliger de lourdes pertes aux *forces* du Frolinat.

Des informations en provenance de N'Djamena avaient *fait état* vendredi d'une attaque contre la garnison d'Ati, menée par des éléments du Frolinat dans la nuit du jeudi au vendredi 19 mai.

Pour sa part, le Frolinat a *annoncé* vendredi *que* les villes d'Atti et de Djadaa, préfecture et sous-préfecture du Batha, dans le centre du pays, avaient été « *libérées* » par des « *forces armées populaires de la libération* ». Selon le communiqué du Frolinat, des combats se poursuivaient le même jour autour de la ville avec les « *troupes d'agression françaises, vainement appuyées par des hélicoptères et des bombardiers* ».

HOSTILE A UNE ENTREPRISE DE « DÉSTABILISATION »

M. Senghor est favorable aux interventions françaises lorsqu'elles répondent à une « agression extérieure »

« *Je pense que l'affaire du Zaïre n'ira pas très loin... les gendarmes katangais, si gendarmes et Katangais il y a, ne procèdent pas avec beaucoup de méthode* », a déclaré, vendredi 19 mai, M. Léopold Sedar Senghor, chef de l'Etat sénégalais, lors d'une conférence de presse tenue à l'Elysée.

Pendant une heure, en compagnie de M. Giscard d'Estaing, le président sénégalais s'est prêté à un interrogatoire serré. Il est vrai qu'au préalable M. Pierre Hunt, porte-parole de l'Elysée, puis le président de la République sénégalaise lui-même, avaient indiqué que la première demi-heure d'entretien avec la presse devrait être exclusivement consacrée aux rapports franco-sénégalais.

M. Senghor a cherché à gagner du temps pour limiter le nombre des questions embarrassantes d'abord, puis pour éviter que son hôte ne soit amené à anticiper sur les déclarations qu'il devait faire à la télévision moins d'une heure plus tard.

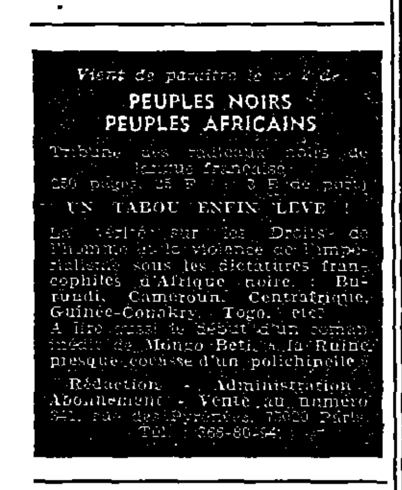
M. Senghor a rappelé, une nouvelle fois, les liens historiques qui unissent la France et « *la plus ancienne de ses colonies d'Afrique* », puis il a insisté sur les divers aspects de l'assistance technique accordée à *son pays*.

Aux très nombreuses questions concernant les événements du Shaba, il a répondu avec adresse et prudence, se contentant le plus souvent de reprendre les thèmes qu'il avait développés à maintes reprises. Condamnant de nouveau le principe d'une aide aux régimes africains menacés par leurs opposants, il a précisé : « *J'ai personnellement échappé à deux coups d'Etat et je n'ai pourtant jamais fait appel aux troupes françaises.* »

Pour Kolwezi, les choses sont claires, selon M. Senghor : « *Nous assistons au Shaba au même processus que l'année dernière...* » Quant aux largages de parachutistes sur la cité minière zaïroise, il a déclaré : « *J'ai toujours approuvé les interventions françaises lorsqu'elles venaient au secours d'amis africains agressés de l'extérieur...* »

Suivirent quelques considérations de philosophie politique : « *A la fin de la guerre du Vietnam, la confrontation des impérialismes s'est transportée en Afrique sous couvert d'idéologie... La puissance sécrète l'impérialisme... Les idéologies n'ont pas le droit de se transformer en impérialisme... Le monde européen ne se suffit plus à lui-même et il estime que son complément naturel est l'Afrique...* »

En conclusion, il a insisté sur le fait que la démocratie a été préservée dans certains pays africains. Quant à ceux où sévit un régime autocratique, il dit à leur sujet : « *Il y a des dictatures ailleurs... partout à travers le monde et personne ne s'arroge le droit de les déstabiliser... Nous n'en demandons pas davantage... Il faut que notre indépendance soit respectée.* » — Ph. D.





DANS LE SUD DU ZAÏRE ET EN FRANCE

M. MITTERRAND : un véritable débat doit être organisé.

Dans un rappel au règlement effectué vendredi 19 mai, en séance publique à l'Assemblée nationale, M. Mitterrand a constaté que M. Bourges avait pris la parole jeudi soir au Palais-Bourbon *« dans des conditions nécessairement improvisées qui n'ont pas permis à l'Assemblée d'engager un véritable débat. Le gouvernement*, a-t-il ajouté, *a apporté à cette occasion des précisions, mais il n'a pas été en mesure de demander l'accord de l'Assemblée »*. Aussi, M. Mitterrand a-t-il souhaité que la conférence des présidents permette aux députés d'en débattre *« dans les plus brefs délais ». « S'il est prouvé que la France se trouve mêlée à une opération militaire internationale, donc à un acte de guerre*, a conclu M. Mitterrand, *alors il conviendra que l'Assemblée en décide et non le gouvernement ainsi que le prévoit l'article 35 de la Constitution selon lequel la déclaration de guerre est autorisée par le Parlement »*.

M. DE GUIRINGAUD : Que M. Mitterrand dépose une motion de censure !

Interrogé jeudi 18 mai, à 13 heures, par TF 1, sur les propos tenus la veille par M. Mitterrand à l'Assemblée nationale, M. de Guiringaud a déclaré : *« Il oublie complètement (François Mitterrand) qu'il s'agit de la protection de ressortissants français dont la vie est en danger. Le gouvernement zaïrois nous informe qu'il est lui-même hors d'état d'assurer la protection de nos ressortissants (...). Nous savons déjà de façon certaine que déjà une douzaine d'Européens, sinon beaucoup plus, ont été massacrés au cours des dernières quarante-huit heures (...). Qu'est-ce que M. Mitterrand aurait dit si le gouvernement français était resté sourd à l'appel du gouvernement zaïrois, et avait dit : mais laissez-les donc massacrer, et quand arriveront peut-être des contingents de l'ONU dans quinze jours, on verra s'il y a des cadavres ? Est-ce que c'est ça, ce que M. Mitterrand veut ? (...) Et si Mitterrand n'est pas d'accord, qu'il dépose une motion de censure ! On se comptera à l'Assemblée. »*

● M. COUVE DE MURVILLE, R.P.R., président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale : *« Il est difficile de condamner une opération, même militaire, dès lors qu'elle a pour unique objet de sauvegarder la vie d'un certain nombre de Français et de personnes étrangères à Kolwezi. »* Après avoir noté qu'une consultation du Parlement n'aurait pas été possible dans la situation actuelle, *« compte tenu de l'urgence »*, M. Couve de Murville a estimé qu'un débat public aurait mis en péril la vie des ressortissants français. Il a ajouté : *« Ceci étant, le Parlement, qui contrôle le gouvernement, a le droit de se saisir de cette affaire en demandant un débat. Si le Parlement n'est pas d'accord, il peut toujours voter une motion de censure. »*

● M. MICHEL DEBRÉ, R.P.R., a déclaré vendredi soir à Montpellier : *« Supposez que l'on apprenne dans quelques jours que faute d'intervention française des dizaines et des dizaines de ressortissants français ont été assassinés. Le public dirait : "A quoi bon avoir une armée française ?" Le choix était clair et net. »* Interrogé sur l'absence d'un accord de coopération, ratifié par le Parlement, entre la France et le Zaïre, M. Debré a répondu : *« Aucun gouvernement n'a besoin d'un accord pour essayer de sauver ses nationaux. »*

● LE BUREAU POLITIQUE DU PARTI REPUBLICAIN siégeant samedi matin 20 mai à Carpentras, a apporté son soutien *« aux initiatives prises par le président de la République et le gouvernement pour venir au secours des Français du Zaïre »*. Les dirigeants giscardiens ont précisé : *« qu'il appartenait à l'exécutif de prendre des initiatives rapides et fermes pour assurer cette sécurité. Les institutions de la Ve République permettent cette rapidité et cette fermeté. Et la réorganisation des forces conventionnelles réalisée depuis trois ans par le président de la République donne à notre armée les moyens nécessaires. Qu'eût été cette sécurité si l'opposition avait accédé au pouvoir lors des dernières élections législatives ? »*.

● M. ROBERT BALLANGER, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale : *« Rien n'autorise le président de la République à engager la France dans de telles opérations, qui risquent d'avoir des conséquences très graves pour notre pays, sans consultation du Parlement. »*

M. Ballanger demande un débat sur la politique africaine dès la semaine prochaine.

Dans une lettre adressée à M. Barre, M. Ballanger indique, d'autre part, qu'il ne participera pas, lundi 22 mai, au déjeuner offert au Quai d'Orsay à l'occasion de la cinquième conférence franco-africaine. *« Il m'est impossible de cautionner par ma présence la politique interventionniste que votre gouvernement mène en Afrique »*, écrit-il notamment.

● LE P.S.U. estime que *« tout en parlant beaucoup de désarmement, le gouvernement français franchit un nouvel échelon dans sa politique de guerre contre les peuples africains pour maintenir les régimes dont il a besoin pour continuer à piller leurs matières premières »*, et que l'intervention militaire *« met notre pays aux avant-gardes contre les luttes de libération nationale »*. Le P.S.U. propose qu'ait lieu lundi 22 mai *« une rencontre de l'ensemble des forces de gauche pour mettre au point la riposte unitaire qui s'impose »*.

● LE BUREAU POLITIQUE DE LA LIGUE COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE (trotskiste) : *« Qui peut croire que l'arrivée à Kolwezi d'unités de choc des trois puissances occidentales qui soutiennent Mobutu ne met pas en cause immédiatement la sécurité des Européens présents ?*

» Car qui croira que les Belges, les Français et les Américains ne viendraient à Kolwezi que pour évacuer leurs ressortissants sans essayer en même temps de rétablir dans la ville et la région l'autorité du régime Mobutu.

» Après le Tchad, le Sahara, le Liban, l'impérialisme français intervient militairement au Zaïre pour écraser la rébellion du Shaba.

» Nous ne laisserons pas cette intervention sans riposte. Tous les militants anti-impérialistes doivent se mobiliser et se préparer dans l'unité à descendre dans la rue.

» Pas un avion, pas un para pour le cuivre de Mobutu !

» Troupes françaises hors d'Afrique ! »

● LA C.F.D.T. *« est soucieuse autant que le gouvernement du sort des ressortissants français, tout en pensant d'ailleurs qu'il y avait peut-être pour cela des moyens moins dangereux pour leur sécurité que l'envoi de parachutistes. Mais, surtout, la C.F.D.T. n'a pas oublié qu'en plusieurs occasions, par exemple au Zaïre occidental, le sort des ressortissants français a été surtout un prétexte pour tenter de justifier une intervention directe de l'armée française dans un conflit entre pays africains. La C.F.D.T. réaffirme donc son opposition absolue à toute intervention militaire étrangère dans le conflit du Shaba, car ce serait une nouvelle illustration des aspects les plus détestables de la politique africaine de la France, qui vise trop souvent à soutenir économiquement et militairement les régimes les plus réactionnaires, y compris ceux d'Afrique australe »*.

● La C.G.T. *« exige l'arrêt immédiat de cette intervention coloniale, notamment le retrait de l'armée française. Cette intervention armée aux côtés d'unités militaires belges et américaines, décidée par le gouvernement au mépris des prérogatives du Parlement, ne peut être que préjudiciable aux intérêts des travailleurs de France et des peuples du continent africain »*.

PLEINS FEUX SUR L'AFRIQUE

(Suite de la première page.)

Les groupements de nations diverses peuvent vivre pour peu que soient posées par tous les citoyens les bases d'un consensus. Pour peu aussi que se renouent les solidarités régionales indispensables. Mais cela reste délicat dans des sociétés où ni la classe ouvrière ni la bourgeoisie industrielle n'ont encore vraiment troublé le tête-à-tête inégal d'une paysannerie sans conscience de classe et de groupes dominants d'origine politique, administrative ou militaire, souvent figés dans l'imitation de modèles importés. Or, ces équilibres instables sont constamment menacés par l'interventionnisme étranger.

Le paysage politique et social a trop peu changé pour qu'aient disparu vraiment les relations inéquitables des temps coloniaux et, plus que tout autre, la France s'est attachée à conserver ces domaines privilégiés. En outre, même formellement, la décolonisation n'est pas achevée · quoique ébranlée par la chute de l'empire portugais, et fissurée dans ses bastions secondaires du Zimbabwé et de Namibie, le noyau dur de la domination blanche subsiste. Face aux dernières évolutions du continent (chute de l'empire portugais, accélération de la lutte contre l'apartheid, renaissances des conflits de frontières, fragilité de certains régimes) le gouvernement français n'a pas fait de choix et a voulu jouer sur trois tableaux au moins sans percevoir les contradictions fondamentales de sa politique.

Un réseau de relations privilégiées

Il a d'abord cherché à préserver l'héritage, en tissant sous le vocable de coopération un nouveau réseau de relations privilégiées avec l'ancien empire colonial, parfois élargi aux dimensions de la francophonie, en préservant autant que possible les équilibres anciens, admettant finalement les changements intervenus à Madagascar, mais soutenant plus volontiers les régimes des présidents Bokassa et Bongo. Il n'a pas hésité, pour défendre sa présence, à attiser les conflits entre pays voisins, jouant ainsi de l'hostilité somalo-éthiopienne pour maintenir trop longtemps sa domination à Djibouti. Le parti socialiste n'entend nullement rejeter les responsabilités que l'histoire vaut à la France : il connaît et il respecte les liens ambigus et puissants qu'a fait naître, dans la sueur et dans le sang, la période coloniale, et il ne se soustrairait pas à ses devoirs. Mais la France n'a pas à en tirer prétexte pour imposer une protection que sa politique justement rend nécessaire.

Car les gouvernements de la Ve République ont aussi cherché un marché plus profitable en Afrique du Sud, où le régime d'apartheid, forme extrême de l'exploitation de l'homme par l'homme, assure les meilleurs profits. Tard venue, la France n'y a trouvé d'autres accès que dans les domaines les plus propres à conforter un régime répressif : armements, énergie atomique, télécommunications.

Le cours de l'histoire a contraint à l'ouverture d'un troisième chapitre : ne pouvant plus ignorer les mouvements de libération du sud du continent, notre diplomatie affecte de leur faire bonne figure, leur promet son appui, d'ailleurs dérisoire, puisque à Vorster vont les Mirage et aux guérilleros quelques sacs de blé... en port dû.

A trop longtemps soutenir les avantages acquis et la domination blanche, le gouvernement français a provoqué ce qu'il voulait éviter. En laissant l'Afrique du Sud et le Zaïre préparer la chute du régime angolais, il a permis l'intervention — alors assez justifiable vu la carence occidentale — de l'U.R.S.S. et de Cuba. Depuis lors, à travers tous les continents, ces deux pays ont trouvé d'autres terrains d'action. Au vrai, un seul aspect actif de la politique française subsiste aujourd'hui : la défense, au hasard des événements, de tous les régimes « amis » menacés dans la sphère traditionnelle d'influence. Il est logique que cette politique recueille quelque approbation en Afrique ; nous ne voyons pas nous-mêmes sans inquiétude se multiplier les interventions étrangères et nous ne pouvons juger le bombardement des maquis érythréens comme la lutte contre les colonnes blindées sud-africaines. S'agit-il encore ici d'appuyer des frères menacés — mais où devraient-ils être : en Ethiopie ou en Erythrée ? — ou de s'assurer des positions stratégiques pour contrôle du continent ? La question mérite d'être posée. Mais les protestations du gouvernement français prendraient un autre sens si elles n'étaient pas celles d'un incendiaire qui crie au feu.

Des clients apeurés

« *L'Afrique aux Africains* » est une belle formule ; encore faudrait-il l'appliquer. M. de Guiringaud fut, il y a quelques jours, très clair : « *L'Afrique aux Africains*, disait-il, *cela veut dire que les Africains doivent pouvoir régler entre eux leurs problèmes à l'abri d'ingérences de puissances qui n'ont aucun lien avec l'Afrique, et qui essaient d'introduire dans ce continent des idéologies qui lui sont tout à fait étrangères.* » La France serait-elle africaine ? Son « *libéralisme avancé* » nécessairement fécond pour le continent noir ? L'apartheid est-il africain ?

L'Afrique aux Africains, c'est un premier impératif : mettre fin au régime d'apartheid, à un « pouvoir blanc » qui entretient sur le continent une constante tension. Qu'attend le gouvernement pour réagir efficacement contre les bombardements sud-africains en territoire angolais, pour en arrêter, car il le peut, les investissements en Afrique du Sud ?

La France doit être un interlocuteur amical

L'Afrique aux Africains, c'est rechercher, en cas de conflit, les solutions pacifiques au lieu du soutien systématique — et inefficace face au peuple — des politiques les plus conservatrices et de certains impérialismes locaux. Au nord-ouest de l'Afrique, ses relations avec la Mauritanie, le Maroc, l'Algérie, l'Espagne aussi, permettraient au gouvernement français d'aider à régler le problème sahraoui ; sous prétexte de défendre la Mauritanie, il prépare, à terme, sa mort ou au moins sa reconquête économique et politique par le voisin du nord. La présence française au Tchad ne pouvait-elle servir à faciliter la tâche de la commission de contrôle nigéro-libyenne et le compromis esquissé entre les ennemis intérieurs ?

L'Afrique aux Africains, c'est le respect d'une époque pluraliste, la diversité des régimes étant fondée sur le libre choix. Le parti socialiste en a fait sa règle, étant ouvert à l'évolution de la vie politique sénégalaise vers le pluralisme sous la direction du président Senghor, mais aussi, dans une tout autre structure politique, à la lutte des peuples angolais et mozambicain pour leur liberté et leur développement.

L'Afrique aux Africains, c'est la résolution des conflits et des problèmes de développement par les Etats africains solidaires. Il convient de mettre fin à la prédominance des rapports belligérants d'Etats riches à Etats pauvres (sans mesurer notre coopération), de laisser naître une approche africaine du développement. Le gouvernement français a le droit de craindre l'irruption en Afrique d'idéologies étrangères. Qu'il se situe lui-même à une juste place, celle d'un interlocuteur amical, mais étranger, soucieux de traiter avec des pays sereins, assurés de leur base populaire, et non avec des clients apeurés, des partenaires méfiants ou des adversaires déclarés ! Il est bien tard, mais il n'est pas d'autre issue.

LIONEL JOSPIN.

A TRAVERS LE MONDE

Cambodge

● LE CAMBODGE A REJETE UNE PROPOSITION DE NEGOCIATIONS VIETNAMIENNE, a annoncé vendredi 19 mai Radio-Hanoï. M. Ieng Sary, vice-premier ministre khmer, aurait refusé d'accepter une note officielle de son homologue vietnamien, M. Nguyen Duy Trinh, proposant des négociations immédiates et transmise le 10 avril par l'intermédiaire de l'ambassadeur du Cambodge au Laos. *(A.F.P.)*

Chili

● LE GOUVERNEMENT EST PARVENU A UN ACCORD avec un consortium de banques soviétique, roumaine, est-allemande, tchécoslovaque, hongroise, polonaise et bulgare sur la dette de 50 millions de dollars contractée en décembre 1972 par le président Salvador Allende, a annoncé vendredi 19 mai le ministère chilien des affaires étrangères. — *(A.F.P.)*

Comores

● L'ANCIEN PRESIDENT ALI SOILIH EST EN RESIDENCE SURVEILLEE et est en bonne santé, écrit l'envoyé spécial de l'A.F.P. à Moroni, qui a pu le rencontrer, mais non lui parler. D'autre part, le nouveau chef du gouvernement, M. Abdellah Mohamed, a annoncé, vendredi 19 mai, que les institutions démocratiques seraient restaurées aux Comores dès que la confiance serait réablie dans le pays. — *(A.F.P.)*.

Espagne

● LE GENERAL TOMAS DE LINIERS a été nommé chef d'état-major de l'armée de terre espagnole par le conseil des ministres réuni vendredi 19 mai à Madrid. Le général de Liniers remplace le général José Vega Rodriguez, qui a remis sa démission à la suite de divergences avec le ministre de la défense et vice-président du conseil, le général Manuel Gutierrez-Mellado. — *(A.F.P.)*

Etats-Unis

● ENVIRON ONZE KILOS D'URANIUM ENRICHI ont disparu de l'usine Babcock et Wilcox à Apollo (Pennsylvanie) entre septembre 1976 et septembre 1977, a annoncé jeudi 18 mai la commission de réglementation nucléaire. Une partie pourrait être parvenue en Israël, selon des informations non confirmées provenant du congrès et de la C.I.A. — *(A.F.P.)*

Hongrie

● LE CONSEIL MILITAIRE DU PACTE DE VARSOVIE s'est réuni du 16 au 19 mai à Budapest sous la présidence du maréchal Viktor Koulikov, commandant en chef des forces armées du pacte. Les aspects militaires des différentes négociations sur le désarmement pourraient avoir été évoquées avant la prochaine session spéciale de l'ONU. — *(A.F.P.)*

Taiwan

● M. CHIANG CHING-KUO est devenu président de la République samedi 20 mai. Fils du maréchal Chiang Kai-chek, âgé de soixante-huit ans, il succède à M. Yen Chia-kan. Son mandat est de six ans. *(A.F.P.)*

Uruguay

● UN SERVICE RELIGIEUX sera célébré le samedi 20 mai à 20 h. 15 à l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris, à la mémoire d'Hector Gutierrez Ruiz, ancien président de la Chambre des députés, et de Zelmar Michelini, ancien sénateur — deux personnalités politiques uruguayennes assassinées le 22 mai 1976 en Argentine.

LES 22 ET 23 MAI A PARIS

L'aggravation des conflits sur le continent noir dominera les travaux de la cinquième conférence franco-africaine

Un empereur, quatorze chefs d'État et de gouvernement devraient participer à la cinquième conférence franco-africaine, qui ouvrira ses travaux lundi 22 mai à dix heures à l'Elysée. Ces assises, qui se termineront mardi après-midi à Versailles, regrouperont les représentants de vingt et un Etats.

Le « sommet » a été préparé par une conférence des ministres des affaires étrangères qui s'est tenue à Paris les 12 et 13 mai derniers. D'autre part, jeudi matin 18 mai a eu lieu, à l'Elysée, une réunion au cours de laquelle M. Giscard d'Estaing a mis au point avec MM. Bourges, de Guiringaud, Monory, Deniau et Stirn les questions qui seront débattues au cours de la conférence.

Les questions de défense et de sécurité occuperont une place prépondérante dans les travaux de la cinquième conférence franco-africaine. Ces questions avaient déjà été largement abordées lors de la conférence précédente, l'année dernière à Dakar, pendant la première intervention française au Shaba.

Une fois de plus, la mise sur pied d'une éventuelle force africaine d'intervention pourrait être évoquée de même que la préparation d'un pacte de défense commune permettant de faire face aux agressions extérieures. Certes, comme l'année dernière, ces deux points ne figurent pas à l'ordre du jour des travaux, mais plusieurs chefs d'Etat ne manqueront pas comme la dernière fois de soulever avec insistance ces deux questions. La multiplication des « foyers de tension » en Afrique et l'aggravation des conflits replacent ce débat au premier plan de l'actualité.

Des accords de coopération militaire, parfois complétés par des accords de défense, lient un certain nombre d'Etats africains à la France. Mais, depuis plusieurs années déjà, l'idée d'organiser un véritable système collectif de défense fait progressivement son chemin. Dans ces conditions, la plupart des points de l'ordre du jour officiel risquent de passer au second plan. Il est vrai que la plupart d'entre eux ont déjà fait l'objet de longs débats lors des rencontres précédentes, qu'il s'agisse de celles de Paris en novembre 1973 et mai 1976, de Bangui en mars 1975, de Dakar en avril 1977.

Il n'en demeure pas moins que les représentants des vingt et un Etats participants devront discuter des incidences de la situation économique mondiale sur l'endettement des Etats africains, sur l'évolution du volume de l'aide qui leur est accordée par les Etats développés, sur le développement du dialogue nord-sud.

La question du financement de certains projets africains de développement sera abordée sous l'angle de la participation de la France, des organisations économiques régionales africaines, des fonds spécialisés en matière d'aide, qu'il s'agisse d'organismes existants ou à créer.

La coopération bilatérale sera notamment examinée à propos du Sahel, région où la famine, de nouveau, menace. Dès ce samedi 20 mai d'ailleurs devaient se réunir autour de M. Giscard d'Estaing pour traiter de cette question, les présidents Senghor du Sénégal, Ould Daddah de Mauritanie et Moussa Traore du Mali. L'homme d'Etat sénégalais achève sa visite officielle en France, tandis que ses deux collègues ont avancé leur arrivée à Paris pour débattre du drame du Sahel, à la gravité duquel l'opinion internationale reste trop peu sensible. Les difficultés rencontrées par les Etats privés de tout accès direct à la mer — parmi lesquels la majorité des Etats sahéliens — seront évoquées également. M. Giscard d'Estaing qui, vendredi soir, assistait à la conférence de presse donnée par son hôte sénégalais, a indiqué à ce sujet : *« On discutera, à Versailles, de la question du Sahel, et la France fera des propositions concrètes dans ce domaine »*...

Le poids des absents

Dans la perspective du renouvellement de la convention d'association de Lomé entre les Etats africains, caraïbes et du Pacifique (A.C.P.) avec la Communauté économique européenne, la France et ses partenaires africains procéderont à l'harmonisation de leurs positions respectives ainsi qu'à l'étude de l'ensemble de leurs échanges commerciaux.

Enfin, il est prévu que Français et Africains étudient la création éventuelle d'une structure permanente destinée à faciliter la concertation entre chefs d'Etat africains francophones. Sous une forme nouvelle revient ainsi à l'ordre du jour un projet lancé par le président Senghor, qui demande — depuis vingt ans — la constitution de ce qu'il appelle *« un Commonwealth à la française »*.

Tandis que huit chefs d'Etat et premiers ministres civils discuteront avec sept de leurs collègues militaires, on remarquera certaines absences, dont quelques-unes pourraient peser lourd.

Le Cameroun, dont les dirigeants ont pour principe constant de se tenir à l'écart de telles assises, ne sera pas représenté. Etat associé à l'ancienne Union Française, n'ayant jamais appartenu à la Communauté française mise en place par le général de Gaulle, le Cameroun entend ainsi marquer ses distances avec l'ancienne métropole.

La République malgache, en dépit du rapprochement qu'elle a amorcé, dès l'année dernière, avec la France, ne participe pas à la conférence. C'est également le cas de la Guinée, à laquelle aucune invitation formelle n'a d'ailleurs été adressée.

Le Zaïre, qui doit faire face à un début de nouvelle guerre civile, sera représenté. Cependant, le président Mobutu Sese Seko qui avait pourtant manifesté, avant que n'éclate la deuxième guerre du Shaba (*le Monde* du 16 mai) son désir de participer personnellement à ces assises, ne pourra pas venir, semble-t-il, à Paris.

L'archipel des Comores sera représenté par le Sénégal qui, déjà, assure la représentation diplomatique du gouvernement de Moroni partout où ce dernier n'a pas accrédité d'ambassadeur. Au cours de sa conférence de presse, le président Senghor a indiqué : *« Les Comoriens ne viendront pas à la conférence franco-africaine, mais je serai leur porte-parole... Les raisons du dernier coup d'Etat sont l'absence de démocratie et l'intolérance religieuse, mais le nouveau gouvernement se propose d'établir un régime basé sur le dialogue... »*

Parmi les anciennes possessions portugaises d'Afrique ne figureront que la Guinée-Bissau ainsi que Sao-Tomé et Principe, représentés l'une et l'autre par des ministres.

Quel que soit le nombre des absents, les organisateurs de la conférence ne cachent pourtant pas leur satisfaction. C'est la première fois en effet qu'une telle rencontre réunira un aussi grand nombre de chefs d'Etat africains.

PHILIPPE DECRAENE.

LES VINGT ET UN PAYS PARTICIPANTS

Doivent en principe participer à la cinquième conférence franco-africaine : le Bénin, le Burundi, le Congo, la Côte-d'Ivoire, Djibouti, l'Empire centrafricain, la France, le Gabon, la Guinée-Bissau, la Haute-Volta, le Mali, l'île Maurice, la Mauritanie, le Niger, le Rwanda, Sao Tomé et Principe, le Sénégal, les Seychelles, le Tchad, le Togo, et le Zaïre.

EUROPE

Italie

Un troisième repaire des Brigades rouges est découvert à Rome

Une résolution sur « l'ordre public et l'affaire Aldo Moro » *a été adoptée le 19 mai dans la soirée, par la Chambre, par 317 voix contre 36. Elle approuve* « la fermeté dont a fait preuve le gouvernement dans son refus de traiter avec les Brigades rouges en échange d'une éventuelle libération de M. Aldo Moro ».

Tout en approuvant la résolution, les représentants socialistes et communistes ont sévèrement critiqué l'action du gouvernement dans sa lutte contre le terrorisme.

A Rome cependant, un troisième repaire des Brigades rouges a été découvert dans l'après-midi du 19 mai, dans le quartier Aurelia. Il appartenait à une employée de la municipalité, arrêtée la veille en même temps que neuf autres personnes. Des mandats les inculpant de participation à bande armée ont été émis contre cinq d'entre elles, dont un contre Enrico Triaca, propriétaire d'une petite imprimerie où auraient été polycopiés les communiqués des Brigades rouges. Selon les documents qui y ont été trouvés, celles-ci auraient été organisées à Rome en trois groupes, dont l'un à la Société des téléphones. Les interrogatoires, commencés jeudi, se poursuivent. — (A.F.P.)

L'interminable « procès sous escorte » de Turin

De notre envoyé spécial

Turin. — « *Au nom du peuple italien...* » : d'une voix lasse et monocorde, M. Pettenati, président de la quatrième section correctionnelle de Turin, lit son jugement. Au fond de leur cage, Renato Curcio et Alberto Franceschini cessent un instant de bavarder. « ... *Le tribunal vous reconnaît coupables d'apologie du crime et vous condamne à un an et six mois d'emprisonnement.* » Le magistrat referme son dossier. Les deux pères fondateurs des Brigades rouges esquissent un sourire, se lèvent et tendent leurs poignets aux carabiniers.

Pour eux, ce n'était qu'un entracte inutile, simple formalité, ce mini-procès venu comme une parenthèse interrompre le cours normal de leur comparution en assises. Peu leur importait finalement que le ministère public se fût ému de leurs diatribes au lendemain de l'assassinat d'Aldo Moro, « *un acte de justice prolétarienne, le plus grand geste d'humanité possible, dans cette société divisée en classes* », s'étaient-ils tour à tour exclamé devant juges et jurés stupéfaits. « *Apologie du crime* », avait dit l'avocat général qui engageait, séance tenante, les poursuites.

Huit jours plus tard, changeant de magistrats mais non de décor, Curcio et Franceschini sont simplement venus lancer au tribunal ces mots qu'ils avaient jetés à la face de la cour, impassibles, indifférents, histoire de refermer la parenthèse. Et le grand procès a repris. La cage s'est de nouveau remplie, scénario immuable au rituel bien établi. L'habitude a vite chassé la curiosité des premières audiences.

Qui s'étonne encore de ce décor ahurissant où la solennité de la justice a tout cédé au besoin de la sécurité ? Un prétoire de fortune installé sous le toit d'une caserne désaffectée ; un rideau pourpre en toile de fond, où l'on a accroché crucifix et devise : « *La loi est égale pour tous !* » ; les bureaux de maître d'école du président et du greffier ; et, surtout, cette cage aux fauves en guise de box des accusés (1).

Routine encore que cette queue pour la fouille : nul n'y échappe, pas même les policiers en civil qui se mêlent à un public clairsemé. Journalistes, avocats, magistrats et jurés passent au « détecteur » sans rechigner. Décor aussi que ces cinquante carabiniers répartis dans la salle et les centaines d'autres qui, dehors, interrompent toute vie alentour — arme au poing ou mitraillette à la hanche, bon nombre harnachés de gilet porte-balles — à chaque transfert de prisonniers du palais-caserne à la prison : 100 mètres à peine.

« *C'est un procès sous escorte* », plaisante un avocat. Mais c'est qu'il a fallu, pour qu'il se tînt, multiplier les garanties. Aux jurés, enfin trouvés et ceints de l'écharpe tricolore, qui resteront protégés une année après leur verdict. Aux magistrats, aux avocats, qui ont aussi, nuit et jour, leur ange gardien. En tout, cinquante personnes escortées, quinze hommes par escorte, compte tenu des rotations et des jours de congé : soit sept cent cinquante policiers mobilisés pour la seule sauvegarde des principaux acteurs du procès, détenus non compris !

Les dérobades des défenseurs

Ironie grinçante de ce procès riche en paradoxes, ce sont les défenseurs qui paraissent les plus menacés. Sur le millier d'avocats turinois, on ne compte qu'une petite centaine de « pénalistes » et plus de la moitié ont refusé de plaider pour les brigadistes. Les dix-sept désignés d'office, qui ont finalement accepté de « comparaître », n'auraient guère de remplaçants : d'où l'extrême obligeance dont on les entoure : « *Pourquoi ai-je accepté ? Sans doute n'ai-je pas osé dire que j'avais peur. Peut-être aussi pour ne pas baisser la tête devant la violence* », explique Mᵉ Gianaria, l'un des « élus ».

Mais sitôt investie, la majorité de ces avocats a interrogé la Cour sur le droit des inculpés à se défendre eux-mêmes. Cette question, objet de longs débats déontologiques au sein du barreau turinois, a en fait monopolisé près de dix audiences. Et à peine résolue — par l'obligation faite aux avocats de défendre leurs clients, s'il faut contre leur gré — elle est revenue par la petite porte mais avec la même acuité, lors du « mini-procès », jeudi 18 mai.

Ce jour-là, en effet, les défenseurs imposés à Curcio et Franceschini aux assises ne se sont pas présentés. « *Je ne suis pas marié avec Curcio* », expliquera l'un d'eux. Il s'agissait, après tout, d'un autre procès. Le président suspend donc l'audience, à peine ouverte, et fait appel au bâtonnier de l'Ordre. Sur place, une heure plus tard, ce dernier, Mᵉ Gabri, explique au tribunal qu'il peut difficilement défendre un homme contre lequel il est lui-même en procès : Mᵉ Gabri avait été menacé, un an plus tôt, par Curcio et avait porté plainte. L'affaire est en cours.

« Frère Mitraillette » à la barre

Le tribunal délibère et se plie aux arguments de Mᵉ Gabri. A lui cependant, en tant que bâtonnier, de déléguer sa charge. Impossible, répond l'intéressé, « *je ne peux obliger personne à prendre et assumer de tels risques* ».

Heureux hasard, un jeune avocat venu en curieux fera l'affaire : désigné d'office. Mais il n'a pas encore dit mot que, de sa cage, Curcio se lève. « *Assieds-toi, tais-toi* », dit-il. Le président intervient. Curcio se fâche : « *Cet homme est votre représentant ; il est notre ennemi, un ennemi de classe ; s'il parle, il devra assumer la responsabilité de ceux qui s'opposent à la révolution.* » Menace voilée, pour une fois. Le tribunal prend acte — « *M. Curcio récuse son avocat* » — et donne lecture de l'accusation : trois lignes. Le procureur — trois minutes — requiert deux ans et demi d'emprisonnement.

La parole est à la défense : Mᵉ Giordano dit quelques mots. Franceschini l'interrompt : « *C'est intolérable* », crie-t-il. Le président intervient, le brigadiste couvre sa voix. Expulsé. L'avocat reprend timidement. Curcio crie à son tour. Expulsé. Devant la cage vide de ses clients Mᵉ Giordano parle enfin. Deux minutes. En une journée, le débat n'aura guère duré plus d'un quart d'heure.

On ne voit pas comment, d'ici quelques semaines, les avocats pourront plaider au terme du grand procès. Ceux qui ont préconisé l'autodéfense restent déjà volontairement silencieux. Les autres voient tomber les menaces. L'un d'entre eux, qui avait confié son passé trotskiste à son client, dans le vain espoir peut-être de l'amadouer, s'est vu vertement répliquer : « *Staline a mis vingt ans pour planter un piolet dans le crâne de Trotski... Nous sommes plus rapides.* »

Car pour les brigadistes, il n'y a pas lieu de se défendre, et encore *moins d'être défendus, puisqu'il n'y a pas procès* : « *On ne traîne pas*, disent-ils, *la révolution en cour d'assises.* »

Passé l'affaire des avocats, ils ont tout naturellement refusé de répondre à leurs interrogatoires et ont résolu de ne plus aller à la caserne, envoyant seulement deux ou trois observateurs, chargés parfois de lire un communiqué dûment numéroté. Puis, un beau matin, ils sont revenus tous les quinze, certains goguenards, la plupart indifférents au spectacle, seulement soucieux de corriger à leur manière la mise en scène, muets quand on les interpelle et pris de logorrhée quand ils le jugent utile.

Le lent défilé des témoins ne semble guère les concerner. Il n'a, il est vrai, rien apporté de très nouveau. Seul fait notable, présenté comme un coup de théâtre : la venue à la barre de Silvano Girotto, l'homme qui fit « tomber » Curcio et Franceschini. Ancien légionnaire, moine défroqué, « *Fratte Mitra* » (« *frère Mitraillette* ») a fait 9 000 kilomètres pour venir déposer. Tournant sans cesse le dos aux photographes, il a parlé près de trois heures, puis il est reparti aussi loin sans doute : les Brigades rouges l'ont, depuis longtemps, condamné à mort. Curieusement présent aux points chauds du globe ces dernières années — en Bolivie, lors du coup d'Etat du général Banzer ; au Chili, pour la chute d'Allende. — « *Frate Mitra* » passe, dans bien des milieux, pour un agent de la C.I.A. C'est lui, en tout cas, que les carabiniers chargèrent de s'infiltrer dans les Brigades rouges. Il y a parvint en quelques mois, et, le 8 septembre 1974, « donna » leurs deux chefs historiques.

Impassibles tout au long de son audition, les brigadistes n'ont pas pipé mot. Mais, vendredi dès le début de l'audience, ils ont fait parvenir à la cour une déclaration. Diligent, le président l'a remise au greffier pour lecture. « *Girotto*, conclut-elle, *est un homme du P.C.I. chargé des fonctions de conseiller politique auprès des sections spéciales* » (la police). « *Du reste, seul un homme de « gauche » pouvait espérer réussir à s'infiltrer avec quelque succès au sein des Brigades rouges* ». C'était le communiqué n° 16.

DOMINIQUE POUCHIN.

(1) N.D.L.R. — En dépit des apparences, l'utilisation d'une cage pour entourer le box des accusés n'est pas une innovation. On l'utilisait déjà voilà un siècle, et elle est de règle dans tous les procès à la Mafia.

CORRESPONDANCE

A propos du P.C. grec « de l'intérieur »

Dans le Monde *du 28 avril, il était indiqué, à propos du récent congrès du parti communiste grec « de l'intérieur », que 1 500 membres environ sur les 10 000 que compte l'organisation Rigas Fereos, groupant essentiellement de jeunes militants, se trouvaient en conflit avec la direction du parti. Mme Avdela Efi, membre du conseil central de Rigas Fereos, nous adresse les précisions suivantes :*

« La vérité est que le pourcentage des membres de Rigas Fereos contestant la ligne politique suivie par la direction du parti, aussi bien que les mesures récentes d'exclusion de militants et d'organisations dans leur ensemble, prises par cette même direction, est d'environ 70 % des membres inscrits. Ces militants ont tenu, du 12 au 17 avril à Athènes, une convention nationale convoquée conformément aux statuts du parti communiste « de l'intérieur ». Après le net refus de la direction du parti de dialoguer avec eux et d'admettre leurs représentants dans le congrès du parti, et estimant que le choix de la direction était plutôt de dissoudre l'organisation de la jeunesse que d'admettre l'existence d'une contestation, ces militants ont assumé la responsabilité totale de l'organisation Rigas Fereos, et ont élu leurs propres instances dirigeantes. »

Mme Efi nous indique d'autre part que son organisation n'est pas « proche des petits groupes gauchistes », mais « les critique également ».

Union soviétique

Les amis des dissidents géorgiens condamnés contestent la version officielle sur leurs « aveux »

De notre correspondant

Moscou. — Deux membres du groupe géorgien de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, MM. Zviad Gamsakhourdia et Merab Kostava, ont été condamnés, le vendredi 19 mai, à Tbilissi, à trois ans de camp de travail et à deux ans d'exil intérieur. Selon les milieux dissidents de Moscou, le procureur aurait requis quatre ans de camp et trois ans d'exil. Tout comme M. Orlov, qui avait été condamné jeudi à sept ans de camp et cinq ans d'exil, ils étaient accusés « *d'agitation et de propagande antisoviétiques* ». Mais, selon l'agence Tass, la cour a tenu compte de l'aveu des accusés et de leur « *repentir* ». MM. Gamsakhourdia et Kostava auraient plaidé coupables, le premier mettant en cause des journalistes et un diplomate américains, ainsi que l'influence néfaste de M. Sakharov.

Cette version officielle est mise en doute à Moscou par les amis des deux accusés. Après avoir eu connaissance du verdict, l'académicien Sakharov devait déclarer : « *De telles peines ne sont pas normales pour des gens qui se « repentent » (...). Gamsakhourdia a dit à la Cour qu'il reconnaissait que ses actes étaient illégaux eu égard à la loi soviétique, mais qu'il ne se considérait pas comme "moralement coupable".* »

D'autre part, M. Isaïe Goldstein (*frère de Grigory Goldstein*, récemment condamné à dix ans de camp de travail pour « parasitisme »), qui se trouvait à Tbilissi, a déclaré que M. Gamsakhourdia avait admis le bien-fondé de deux points de l'accusation seulement : la publication de documents provenant du N.T.S. (Narodno Troudovoï Soyouz) et celle d'une nécrologie d'un général nationaliste géorgien ayant trahi pendant la seconde guerre mondiale.

Cependant, dans le souci évident d'accréditer la thèse officielle et pour prouver aussi que tout le « tapage » fait en Occident autour de ces affaires ne reposait sur aucun fondement sérieux, la télévision soviétique — qui n'a jamais parlé de l'affaire Orlov — a diffusé vendredi soir, pendant l'émission d'informations la plus suivie, une déclaration de M. Gamsakhourdia. Cette déclaration semble toutefois avoir été coupée à plusieurs reprises. « *J'ai décrit précisément, au cours de l'instruction, le crime que j'avais commis*, a-t-il dit. *Je tiens à souligner qu'après avoir longuement réfléchi j'ai compris que je m'étais profondément trompé et que mon activité avait été néfaste à bien des égards. Je regrette sincèrement ce que j'ai fait et je condamne le crime que j'ai commis (...) C'est pourquoi j'ai décidé de rompre définitivement avec le passé.* »

Partant du principe que la meilleure défense reste encore l'attaque, la *Pravda* de ce samedi 20 mai consacre son éditorial à « *la défense des droits de l'homme* ». Sans faire allusion aux procès qui viennent de se terminer en U.R.S.S., le journal met en valeur les réalisations soviétiques dans le domaine des droits de l'homme et invite instamment les Occidentaux à s'occuper des « *violations flagrantes* » dans leur propre pays : « *L'homme soviétique offre l'exemple d'un citoyen bénéficiant des droits et des libertés les plus complètes (...). Les actions des travailleurs des pays capitalistes en faveur des droits de l'homme réprimés et foulés aux pieds par la réaction impérialiste s'inspirent largement du modèle soviétique.* »

DANIEL VERNET.

● *M. Valentin Poplavski*, animateur du « syndicat libre » soviétique, a été condamné à un an de camp pour « parasitisme », ont annoncé ses amis. Sa condamnation, qui avait été prononcée le 12 mai par un tribunal municipal de Moscou, a été confirmée en appel le 18 mai, a déclaré M. Kouvakine, porte-parole du « syndicat » depuis l'arrestation de ses fondateurs. — (*A.F.P.*)

De Dreyfus à Orlov

(*Suite de la première page.*)

C'est que personne n'y croit plus tandis que, du temps de Zola, on y croyait vraiment. Il suffit de les voir, de les entendre avec leurs chapeaux ridicules et leur rhétorique démodée, pour s'en convaincre. Mais quand on sait, si peu que ce soit, ce qui a suivi leur difficile victoire, comment ne serait-on pas désespéré ? Alors les jeunes les mieux avertis aiment mieux tourner le bouton, et les autres pensent qu'ils ne sont plus à l'âge des contes de fées.

Fallait-il donc, en ce printemps de 1978, évoquer Emile Zola comme un moment de la conscience humaine ? Tandis qu'on enlève et qu'on assassine dans tout le cône sud de l'Amérique latine ; tandis que je ne sais quelle « justice du peuple » condamne et assassine Aldo Moro dans une obscure cache souterraine, au fond d'un jardin de banlieue ; alors qu'ailleurs, dans des conditions inouïes, vient de s'achever le procès Orlov.

Quel était donc ce temps où une seule injustice pouvait soulever tout un peuple, où le pouvoir arbitraire était confondu et se prenait dans les filets mêmes qu'il avait ourdis ? Lorenzi a voulu nous le montrer avec des traits si vrais que tous furent forcés d'y croire et de se dire que cela avait été possible puisque cela avait été un jour.

Un sursaut de la conscience humaine

Mais il ne s'agit pas aujourd'hui de revenir sur l'autre rive, que nous avons quittée pour toujours. L'histoire ne retourne jamais sur ses pas. Il n'y aura plus d'affaire Dreyfus. Mais il pourrait encore y avoir un sursaut de la « conscience humaine » puisque c'est elle qui, voici quatre-vingts ans, a fait reculer l'hydre et lui a ravi sa proie.

Ce qu'il faudrait pour cela, c'est d'abord se rendre compte que ce ne sont pas seulement les chapeaux et la rhétorique qui ont changé de forme, mais la dimension même des événements. La France de l'affaire Dreyfus était la France de la Commune, des révolutions du dix-neuvième siècle et de la Révolution française. Elle était en spectacle au monde et en avait conscience.

Aujourd'hui, le monde ne forme plus qu'un seul organisme, encore que mortellement divisé contre lui-même. C'est un langage universel qu'il faut parler si l'on veut être compris. Il ne suffit plus de parler français. Je crois que les jeunes sentent cette affreuse difficulté et que la jeunesse du monde ne triomphera que tout entière ou pas du tout.

Dans cette perspective, il n'était certes pas inutile d'évoquer Zola comme un exemple de ce qui est possible.

Qu'est-ce qui est possible aujourd'hui pour Orlov et pour ses compagnons, pour les persécutés de toutes les latitudes ? Voilà la question qui est posée, et c'est pourquoi il me semble que l'évocation de mai 1968 coïncidait fort heureusement avec l'image jaunie aux pages de l'album de famille de Zola et de ceux qui ont lutté avec lui.

JACQUES MADAULE.

AMÉRIQUES

Pérou

Proclamation de l'état d'urgence et arrestations massives

Lima (*A.F.P., Reuter, A.P.*). — L'état d'urgence a été instauré dans tout le pays, le samedi 20 mai, par le gouvernement péruvien, qui a en outre annoncé la suspension de tous les droits constitutionnels. Dans son communiqué le ministère de l'intérieur a justifié sa décision *« par l'utilisation que des groupes extrémistes font des mesures économiques prises par le gouvernement incitant à la subversion et troublant l'ordre public »*.

Les grèves et les affrontements, qui se sont étendus après l'annonce lundi dernier par le gouvernement de hausses de plus de 60 % sur les prix de l'essence, des transports, et des produits alimentaires de première nécessité, ont déjà provoqué treize morts. Plus de deux mille personnes ont été arrêtées.

Les principales centrales syndicales ont lancé pour le lundi 22 mai un ordre de grève générale déclarée « illégale » par le ministère du travail. La police a déclenché une vague d'arrestations parmi les responsables syndicaux et les militants de gauche. Huit cents d'entre eux, apprend-on de source syndicale, seraient détenus. A Lima, les locaux de la Confédération générale des travailleurs et de la Fédération des travailleurs de la banque ont été occupés par la police. MM. Hugo Blanco, dirigeant trotskyste et César Levano, membre du parti communiste, ont été interpellés.

Enfin le gouvernement a suspendu la publication de toutes les revues politiques et supprimé, à la radio, à la télévision, dans les journaux la propagande réservée aux partis politiques pendant la campagne pour les élections législatives du 4 juin (les premières depuis le coup d'État de 1968) dont la date avait déjà été repoussée au 18 juin et qui risquent d'être ajournées.

République Dominicaine

M. Carter affirme que le soutien des États-Unis dépendra de l'« honnêteté des élections »

Le président Carter a déclaré le vendredi 19 mai à Washington que le soutien des États-Unis à la République dominicaine dépendra de l' « honnêteté des élections en cours ». M. Carter espère que les « résultats seront respectés ». Il est en contact permanent avec la mission d'observateurs de l'Organisation des États américains. Ces derniers ont affirmé vendredi que le « rideau de silence qui entoure maintenant le dépouillement du scrutin est inquiétant ». A Saint-Domingue, la situation demeure confuse et préoccupante. Le président Balaguer a fait des déclarations plus apaisantes mais rien n'indique que les forces armées sont prêtes à accepter la victoire de M. Guzman, candidat du parti révolutionnaire.

Correspondance

Saint-Domingue. — L'atmosphère s'est un peu détendue vendredi 19 mai à Saint-Domingue en dépit des accusations portées par le chef de l'État contre certains fonctionnaires du comité de coordination électoral, coupables, selon lui, d'avoir commis des « irrégularités ».

De nombreux passages de l'allocution prononcée jeudi par le chef de l'État semblent, en effet, destinés à préparer les militants du parti réformiste à l'annonce d'une victoire du candidat du P.R.D. à la présidence de la République, M. Antonio Guzman. *« Celui qui vous parle,* a notamment déclaré M. Joaquin Balaguer, *est et demeurera président tant qu'il se sentira appuyé par la volonté du peuple, mais n'exercera et n'a jamais exercé ce droit contre la volonté de ses concitoyens. »*

Au cours d'une conférence de presse, vendredi, le candidat du parti révolutionnaire dominicain, M. Antonio Guzman, s'est d'ailleurs proclamé vainqueur des élections du 16 mai. D'après des résultats maintenant officiels pour l'ensemble des circonscriptions de la capitale, le P.R.D. a obtenu 254 000 voix contre 124 000 au parti réformiste. Saint-Domingue aura donc 4 députés réformistes contre 12 au P.R.D.

D'autres indices indiquent que, devant les réactions suscitées autant en République dominicaine même qu'à l'étranger par l'intervention des militaires dans le processus électoral, les autorités sont amenées à se rétracter.

Dans un communiqué diffusé par la radio, la présidence de la République a annoncé qu'elle avait demandé au secrétariat d'État à la défense d'ordonner l'évacuation par les forces armées de tous les comités de coordination électoraux, pour que cette présence ne soit pas considérée comme une tentative de « pression » en faveur du parti réformiste, et, dans la capitale, le groupe de militaires qui depuis mercredi matin avait pris position à quelque 300 mètres du siège du P.R.D., avenue Bolivar, a disparu.

L'inquiétude subsiste

De nouvelles organisations dominicaines, dont la très influente Association des industriels de Santiago, connue pour sa sympathie pour le gouvernement Balaguer, ont demandé que soit respectée *« la volonté du peuple dominicain »* telle qu'elle s'est exprimée lors du scrutin du 16 mai.

Mais de sérieux motifs d'inquiétude subsistent : *« J'attends que la déclaration du président Balaguer, selon laquelle il accepterait le verdict du comité de coordination électoral, soit vérifiée dans les faits »*, nous a dit un haut fonctionnaire. Il faudra également attendre encore pour savoir si l'allocution du chef de l'État aura vraiment convaincu les partisans du parti réformiste et l'armée d'accepter les résultats. La passation des pouvoirs ne se fera que le 16 août, date où le président déclaré élu prendra ses fonctions et d'ici là de nouveaux rebondissements sont possibles. En outre, après l'occupation des locaux du comité de coordination électoral par les militaires, mercredi, on peut se demander si les résultats ne réserveront pas de « surprises ».

C'est sans doute cette préoccupation qui a amené le parti révolutionnaire dominicain à publier, vendredi soir, un communiqué selon lequel les copies de relevés des décomptes en sa possession traduisaient un écart d'environ cinq cent mille voix entre les deux principales formations politiques dominicaines en faveur du P.R.D. A en juger par toutes les hypothèses qui pèsent encore sur l'issue du scrutin du 16 mai, la crise dominicaine est loin d'être résolue.

MARIE-CLAUDE CÉLESTE.

ASIE

Pakistan

Le procès en appel de M. Bhutto après sa condamnation à mort

Les adversaires de l'ancien premier ministre veulent éliminer la plus forte personnalité du pays

Alors que s'ouvre ce samedi 20 mai le procès de M. Bhutto, les autorités pakistanaises ont prolongé d'un mois la détention de la fille de l'ancien premier ministre. D'autre part, un partisan du régime, M. Kausar Niazi, qui avait été exclu du Parti du peuple de M. Bhutto, s'est proclamé président du mouvement.

De notre envoyé spécial

Lahore. — La Cour suprême du Pakistan devait commencer à examiner à Islamabad où il vient d'être transféré *ce samedi 20 mai* et pendant plusieurs semaines, l'appel présenté par M. Bhutto après le jugement prononcé le 18 mars par la Haute cour de justice de Lahore, le condamnant à mort. L'ancien premier ministre a été jugé coupable d'avoir ordonné, alors qu'il était au pouvoir, l'élimination physique de l'un de ses plus virulents adversaires politiques, M. Ahmed Raza Kasuri. Celui-ci échappa à une fusillade des forces fédérales de sécurité dans laquelle fut, en revanche, tué son père, M. Mohammed Ahmed Khan.

M. Bhutto avait été interné dans la minuscule cellule des condamnés à mort de la prison de Lahore — capitale intellectuelle et religieuse du pays, où il avait reçu, en 1974, les représentants des pays musulmans venus participer à la conférence islamique — à Islamabad, la capitale administrative. Mais son avocat, Mᵉ Yahya Bakhtiar, n'a pas reçu l'assurance que l'ancien chef de gouvernement pourra se présenter personnellement devant la plus haute juridiction du pays. Les militaires, qui l'ont dessaisi du pouvoir le 5 juillet 1977, craignent de lui offrir une tribune après avoir déjà considérablement renforcé sa popularité en le faisant condamner à mort. Car, en lui intentant un procès politique bâclé et grossier, ils ont surtout montré leur hâte d'éliminer la plus forte personnalité politique du pays — et la seule qui constitue à l'heure actuelle une menace pour eux.

Au cours des semaines qui suivirent sa prise du pouvoir, le général Zia Ul Haq continuait de considérer celui qui l'avait sorti de la hiérarchie militaire et nommé chef d'état-major des forces armées comme le *« plus grand fils du Pakistan »*, mais après avoir mesuré la redoutable capacité du *« leader du peuple »* à mobiliser les masses, même sous le régime de la loi martiale, et craint qu'ainsi il ne remporte — ce que laissaient entendre les rapports de police — les élections générales alors prévues pour octobre et depuis reportées, il ordonna son arrestation en septembre et prononça ensuite contre lui le plus lourd et le plus partial réquisitoire.

M. Bhutto, dit-il, est un *« génie démoniaque »* qui a dirigé un *« État style Gestapo dans lequel les enlèvements et les meurtres politiques étaient devenus monnaie courante »*. L'administrateur en chef de la loi martiale a affirmé aussi disposer de *« preuves irréfutables »* de la culpabilité de M. Bhutto, qui aurait notamment, a-t-il précisé, donné des instructions écrites pour que certaines personnes soient *« éliminées physiquement »*. M. Bhutto et ses collègues (la quasi-intégralité des dirigeants du parti populaire pakistanais, l'ancienne formation gouvernementale, sont pour des motifs divers incarcérés) ne pourront *« échapper à une punition sévère »*. *« Nous ne pouvons demeurer impartiaux en ce qui concerne ceux qui ont commis des crimes contre la nation »*, a-t-il ajouté. Comment la justice serait-elle sereine après de telles accusations ?

Les militaires se soucient peu des apparences

Bien qu'il ait été formé à Oxford, le nouveau président de la Cour suprême, M. Anwar Ul Haq, désigné comme les autres juges par la junte, ne fait pas mystère de son antipathie pour l'administration Bhutto, qui ne l'avait pas nommé à ce poste comme il y avait alors droit. La défense assure que toute l'affaire de l'attentat contre M. Kasuri a été fabriquée et que la manière dont elle a été examinée par la Haute Cour de justice de Lahore a été entachée de nombreuses irrégularités. Elle tente de démontrer que les preuves de l'accusation sont *« fausses et contradictoires »* et que la déposition à charge de M. Masood Mahmood, directeur des forces fédérales de sécurité (force spéciale créée par l'ancien régime et démantelée depuis), a été arrachée sous la contrainte.

Sans doute l'enquête sur la fusillade dont fut victime le père de M. Kasuri a-t-elle été classée rapidement en 1975. Il n'est pas d'usage au Pakistan de donner suite aux investigations sur les attentats politiques, à plus forte raison lorsque celles-ci peuvent mettre en cause les responsables en place. Pourquoi M. Mahmood a-t-il attendu la mi-août 1977 et son arrestation pour faire une longue déposition, après que les autorités militaires eurent rouvert le dossier ? Le rapport de l'expert en balistique commis par celles-ci ne contredit-il pas entièrement les charges portées par l'accusation ?

Sans doute une justice plus indépendante se serait-elle montrée plus sourcilleuse. M. Bhutto est aujourd'hui victime d'un arbitraire dont il a souvent abusé lorsqu'il était au pouvoir. D'où, d'ailleurs, l'animosité passionnée que lui voue une grande partie de la hiérarchie de l'armée, de l'administration et de la communauté judiciaire, bref de la classe dirigeante. Mais ce qui frappe, selon les observateurs pakistanais qui tentent de garder leur neutralité dans cette affaire, c'est moins les accusations portées contre le *« leader du peuple »*, et la détermination des militaires d'empêcher son retour au pouvoir, que le fait que ceux-ci ne s'entourent d'aucune précaution pour sauver les apparences. *« Ce sont des militaires,* nous fait-on remarquer ; *ils sont un objectif à atteindre, en finir avec le « phénomène Bhutto » : ils remplissent leur mission. »*

Jamais la popularité de M. Bhutto et de sa famille, qui a repris le flambeau du P.P.P. (montrant le penchant de son chef pour le népotisme), n'a été aussi grande. Une confirmation de la peine de mort pourrait servir de catalyseur au mécontentement très sensible à l'égard d'un régime qui n'a guère, pour le moment, de résultats à porter à son crédit. L'affaire Bhutto semble, en outre, le placer singulièrement sur ses gardes.

Si la condamnation à mort est confirmée, l'ancien premier ministre aura encore la possibilité de demander sa grâce — ce qu'il affirme ne pas se proposer de faire le cas échéant — au président du Pakistan, une personnalité civile en fonctions pour peu de temps encore et qui a été nommée du temps où il était au pouvoir. De très fortes pressions internationales sont en outre exercées de toutes parts sur le général Zia Ul Haq. A peu près tous les pays musulmans avec lesquels l'ancien premier ministre avait noué des relations étroites ont fait des démarches pressantes pour réclamer la clémence.

On dit à Islamabad que le sort de M. Bhutto se joue en particulier à Ryad, qui a exprimé notamment son inquiétude de voir le Pakistan connaître une période de troubles pouvant à nouveau mettre à l'épreuve son unité nationale. Le chah d'Iran, dont M. Bhutto était proche, craindrait aussi les remous politiques qui viendraient s'ajouter à ceux que connaît son empire. La Libye a fait savoir qu'on ne pouvait conduire à la potence le président en exercice de la conférence islamique. *« Si vous n'en voulez pas, donnez-le-nous, le tiers-monde en a besoin »*, aurait dit Tripoli.

Or Islamabad ne peut se passer de l'aide financière des pays musulmans, notamment pour l'entretien et l'équipement des forces armées. Les États Unis, que M. Bhutto avait accusés d'avoir manigancé son renversement, se sont, de leur côté, montrés très préoccupés des conséquences que pourrait avoir sa disparition. L'U.R.S.S. a demandé que rien ne soit fait qui puisse porter préjudice à ses relations avec le Pakistan. Pékin a marqué à deux reprises que le gouvernement et le peuple chinois tenaient en haute estime l'artisan du rapprochement sino-pakistanais. Enfin, Amnesty International, qui a souvent dénoncé les atteintes aux libertés et les abus de pouvoir sous le régime Bhutto, vient d'exprimer son inquiétude devant les flagellations publiques de prisonniers et demande que la peine de mort soit commuée. Mais, pour le moment, les dirigeants d'Islamabad restent apparemment sourds à ce déluge de suppliques internationales.

GÉRARD VIRATELLE.

PROCHE-ORIENT

Israël

Les implantations dans les territoires occupés

(*Suite de la première page.*)

En fin de compte, il s'agit d'un contre-projet. Il a été conçu sous l'égide du ministre de la défense, le général Ezer Weizman, qui, partisan d'établissements de dimensions importantes mais en nombre limité, s'oppose aux idées de son collègue, le ministre de l'agriculture, M. Ariel Sharon, champion de la colonisation des territoires occupés par des implantations de dimensions réduites, mais « sur chaque colline », selon l'interprétation biblique.

Depuis des mois, les deux hommes s'affrontent au sein du gouvernement. Le général Weizman — bien qu'il n'ait pas renié l'idée du grand Israël — se montre favorable à une politique de « souplesse » dans la perspective des négociations de paix. Au début du mois de mars, alors qu'il se trouvait en voyage à Washington, le général Weizman avait vivement critiqué le processus de colonisation, déclarant que celui-ci devait être arrêté avec les pourparlers avec l'Égypte. Cela se passait au moment où le président Carter venait de déclarer que la poursuite des implantations constituait des « obstacles à la paix ».

Un durcissement de la politique israélienne ?

De ce point de vue, le projet du général Weizman ne serait rien de plus que l'application modérée du plan de paix de M. Bégin (autonomie de la Cisjordanie avec maintien de la présence israélienne pour assurer la sécurité des frontières). Certains observateurs soulignent néanmoins la coïncidence de la présentation du projet du ministère de la défense avec l'annonce de la décision américaine de vendre des avions à l'Arabie Saoudite et à l'Égypte. S'agit-il d'une réplique ? Des personnes proches du ministère israélien des affaires étrangères ont fait remarquer à l'encontre de cette interprétation que le nouveau plan d'implantations a été conçu il y a déjà plusieurs mois. Mais le doute persiste. Dans les milieux politiques modérés de Jérusalem, on s'inquiète de la possibilité d'un durcissement de la politique israélienne et l'on souligne, par exemple, la radicalisation qui vient de se manifester au sein du parti national religieux.

Au cours de son congrès, qui a eu lieu durant la semaine à Jérusalem, ce parti, contrairement à ses habitudes, a pris position sur les questions de politique étrangère et s'est prononcé dans sa majorité en faveur d'une extension des implantations en Cisjordanie.

La presse, dans son ensemble, relève que pour la première fois la tendance des « faucons » paraît l'avoir nettement emporté au sein de la troisième formation de la majorité au pouvoir.

FRANCIS CORNU.

● *Les forces des Nations unies sur le Golan.* — Le secrétaire général de l'ONU M. Waldheim, a annoncé, vendredi 19 mai à New-York, que la Syrie et Israël sont d'accord pour une prolongation, jusqu'au 30 novembre, du mandat des forces des Nations Unies au Golan. — (*Reuter.*)

● *Le Prix Bedir Khan 1978* a été décerné à M. Braquet pour son livre et son film *Dans le brasier kurde*, et M. Chris Kutschera pour son libre *le Mouvement national kurde*. Ce prix créé en 1977 est attribué pour récompenser la meilleure œuvre de langue française intéressant les Kurdes et le Kurdistan.

Iran

La grande colère des « bazaris »

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Il était ouvert hier, le sera-t-il aujourd'hui ? Combien de militaires sont postés près de son portail principal ? Que disent les derniers tracts qui y circulent ? A Téhéran, chacun s'interroge, chaque jour, sur ce qu'indique le thermomètre de la ville : le Bazar.

La semaine dernière, dès que l'ampleur de la répression des émeutes de Qom a été connue à Téhéran, le Bazar a réagi le premier : le rideau des boutiques a été tiré et chaque commerçant s'est dirigé vers la mosquée, formant un cortège dont la turbulence a nécessité l'intervention de l'armée. Forte de plusieurs dizaines de milliers de personnes, la communauté des « bazaris » donne sans doute plus de souci au gouvernement que l'Université.

Peut-être les « bazaris » représentent-ils des intérêts anachroniques. Peut-être leur opposition au régime s'explique-t-elle par leur amertume devant la montée vers les quartiers modernes de Téhéran d'un commerce qu'ils contrôlaient autrefois totalement. Il reste que ces classes moyennes représentent une force politique considérable. Ayant quelque argent, ses membres peuvent s'offrir le luxe de la fronde.

Le fonctionnaire, l'employé de grande société, ne prendra pas le risque de suivre un mot d'ordre de grève politique dans une ville où sévit le chômage et où beaucoup, en raison même de leur accès à la société de consommation, sont endettés et vivent au jour le jour. Les « bazaris », eux, ont les moyens de mener la guerre d'usure. Chaque fois qu'ils ferment boutique, chacun sait, en Iran — car le phénomène du Bazar se retrouve à échelle réduite dans toutes les agglomérations, — que le contentieux s'envenime entre le pouvoir et les oppositions.

Pour atteindre les magasins de deux acteurs de la révolte du Bazar, MM. Nasser Comayllan et Molavi Doost, nous avons parcouru, sous la conduite d'un guide, plusieurs kilomètres dans un dédale de ruelles couvertes, de venelles odorantes, de cours, où sont stockées des marchandises de commerçants en gros, caravansérail des temps modernes. Des milliers de chalands regardent, soupèsent, palabrent, bousculés par des porte-faix ployant sous les charges les plus diverses. C'est moins coloré que les souks de Fès, mais plus abondant que les marchés de la vieille Delhi. Peignes, climatiseurs, tapis précieux, cotonnades de grande série, thé en vrac, coca-cola, il y en a pour tous les goûts et à tous les prix. Entre une échoppe d'apothicaire et une autre de sacs à main en matière plastique « façon lézard », la vitrine d'un joaillier s'orne de la vignette indiquant que les cartes de l'American Express sont honorées. L'apparence généralement peu reluisante de ces boutiquiers est trompeuse. Plusieurs sont de petits capitaines d'industrie, mais respectueux de la tradition, qui veut qu'on écoule une production d'abord dans le Bazar, soi-même à certaines heures, avec l'aide d'un gérant le reste du temps. L'un des « bazaris » les plus actifs dans la lutte contre le régime, M. Manlyas, est propriétaire d'une usine de chaussures.

Le magasin de M. Comayllan contient des réfrigérateurs. On ne les voit qu'à travers les grilles d'un rideau tiré depuis plusieurs mois. Le propriétaire s'était absenté pour participer à une manifestation. Quand il est revenu, il a trouvé des scellés à côté du cadenas. La même mésaventure est arrivée à M. Doost, marchand de chemises. Chez lui, en plus des scellés, il y avait un écriteau qu'il nous montre : « Ce magasin a été fermé parce que son propriétaire ne respecte pas la réglementation des prix. » Il y a actuellement une douzaine de « bazaris » dans cette situation à Téhéran. Ils ignorent quand cesseront ces représailles. Qui décide officiellement de la fermeture des magasins ? Une « chambre corporative » formée, nous assure-t-on, par des agents de la SAVAK, des « brebis galeuses ».

Les voisins des victimes des « mesures administratives » approuvent leurs tirades, se déclarent solidaires. Tout cela a lieu en public. Chaque passant peut se joindre au groupe formé maintenant autour de l'étranger et des « bazaris » en colère. Si le Bazar est encore entouré par de petits détachements militaires, on ne voit à l'intérieur que quelques policiers en uniforme d'apparence débonnaire. Mais, faisons-nous remarquer, il y a quelque paradoxe à dénoncer l'omniprésence de la SAVAK devant un tel attroupement. « La SAVAK, répond un « bazari » en jetant un regard entendu sur l'assistance, je lui chie dessus. Croyez-moi, monsieur, en ce moment, « ils » n'oseront rien me faire. Ils savent très bien que s'ils me touchent, ce sera la révolte. Ce n'est pas l'envie qui leur en manque, mais ils ne peuvent plus. » Sans doute... Mais, après cette expérience, on est tenté de croire ceux qui parlent d'un certain changement dans les méthodes du régime depuis quelques mois.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

ASIE

Japon

L'aéroport de Narita a été inauguré sous la protection d'énormes forces de police

Plusieurs dizaines d'extrémistes ont attaqué, samedi 20 mai après-midi, un barrage de police situé sur la route reliant Tokyo au nouvel aéroport de Narita, lançant soixante-dix cocktails Molotov et incendiant un véhicule. Au même moment, à l'intérieur des bâtiments de Narita, se déroulait, à l'occasion de l'inauguration de l'aéroport, une cérémonie shintoïste traditionnelle destinée à chasser les mauvais esprits.

De notre correspondant

Tokyo. — *Tout le trafic aérien* dans la région de Tokyo a été paralysé pendant plusieurs heures, samedi matin 20 mai, à la suite d'un sabotage commis par un groupe d'opposants à l'ouverture du nouvel aéroport *international* de Narita, qui a été inauguré ce jour même. Depuis 6 heures du *matin*, le circuit de *micro-ondes* du centre de contrôle de Tokorozawa, dans la préfecture de Saitama, au nord de Tokyo, centre nerveux du trafic aérien du Japon, ne fonctionnait plus : le *cable coaxial souterrain* qui relie le centre aux aéroports de la région a été sectionné. Ne pouvant plus recevoir des instructions de vol, tous les avions ont dû rester au sol jusqu'à la mi-journée avant que ne soit mis en service un système manuel : les décollages se font toutes les trente minutes seulement. Normalement, les premiers appareils devaient atterrir à Narita dimanche.

Ce nouveau sabotage, revendiqué par le groupe étudiant Chukaku (Noyau central) fait suite à une série d'attentats qui jusqu'à présent n'ont pas fait de victimes (un autobus de l'aéroport de Kyoto a été incendié, la voie ferrée reliant Narita à la capitale a été bloquée) et l'alerte à la bombe (dans un appareil des lignes intérieures et au siège de la JAL à Tokyo). Il *confirme* d'une part que l'ouverture de Narita ne se fera pas sans difficultés et surtout que les opposants sont parfaitement renseignés sur les techniques du trafic aérien. Ils ne cachent d'ailleurs pas qu'ils sont conseillés par des ingénieurs et des *techniciens*, *eux aussi opposés* à l'ouverture de Narita pour des raisons écologiques.

La rumeur circule à Tokyo que l'un des membres du groupe qui a attaqué la tour de contrôle, le 26 mars, faisait partie du personnel de Japan Air Lines.

Le sabotage du circuit micro-ondes confirme aussi que, tout en poursuivant la lutte violente par *des manifestations*, les *opposants* sont déterminés, comme ils l'ont annoncé, à saboter systématiquement les équipements d'aide à la navigation. Il est très difficile à la police de garder l'aéroport, les *60 kilomètres* de voie ferrée du train amenant le kérosène, la ligne transportant les voyageurs, l'autoroute et, en plus, les centres radars et radios de la région de Tokyo.

Apparemment, les *quatorze* mille « kidotai » (C.R.S.) postés autour de Narita parviennent *tout juste* à garder l'aéroport. C'est pour cela qu'aucune personnalité du *gouvernement — à l'exception du* ministre des transports — n'a participé à la cérémonie d'ouverture : *il n'y aurait, en effet,* pas assez d'hommes pour assurer leur sécurité et celle des installations, estiment les *responsables !* Cette mobilisation des forces de police revient à 50 millions de yens par jour (soit environ 1 million de francs).

Les autorités sont déterminées à les maintenir en place aussi longtemps que cela sera nécessaire. Mais il sera *difficile* de prévenir des actes de sabotage, et surtout des actions terroristes. Depuis le début des travaux, la « bataille de Narita » a fait cinq morts et huit mille blessés.

PHILIPPE PONS.

Chine

Conseiller du président Carter

M. BRZEZINSKI EST ARRIVÉ A PÉKIN

M. Zbigniew Brzezinski, conseiller du président Carter pour les questions de sécurité nationale, est arrivé à Pékin samedi 20 mai. M. Brzezinski, qui aura trois jours d'entretien avec les dirigeants chinois, a été accueilli à l'aéroport par M. Huang Hua, ministre des affaires étrangères. M. Woodcock, chef du bureau de liaison américain dans la capitale chinoise, était allé, pour sa part, chercher M. Brzezinski à Tokyo.

D'autre part, nous précise notre correspondant à Pékin, le chef de l'Etat roumain, M. Ceausescu, a *quitté la capitale chinoise* samedi pour se rendre en visite officielle en Corée du Nord. Il avait auparavant sign[é] avec le président Hua Kuo-feng un accord de coopération à long terme. Très satisfait de sa visite, qui aura permis de *« raffermir l'unité entre le P.C. roumain et le P.C. chinois »*, M. Ceausescu a annoncé que M. Hua avait accepté de se rendre en Roumanie ; ce voyage pourrait avoir lieu, estime-t-on à Pékin, l'automne prochain dans le cadre d'une tournée européenne au cours de laquelle le président chinois se rendrait aussi en Yougoslavie et, peut-être, en France.

M. Ceausescu a confirmé avoir eu avec ses interlocuteurs un échange de vues *« sur les problèmes du mouvement communiste international »* ; en ce qui concerne l'*« eurocommunisme »*, il a précisé que *« les activités des partis d'Europe occidentale concernent ces partis eux-mêmes. On sait que le P.C. roumain entretient de bonnes relations avec ces partis. Nous estimons que leur activité correspond aux conditions concrètes dans leurs pays respectifs (...) »*.

DIPLOMATIE

La fin de la 7e session de la conférence sur le droit de la mer

Les interventions des pays côtiers en cas de risque de pollution pourraient être étendues

De notre envoyée spéciale

Genève. — La *septième* session de la troisième conférence des Nations unies sur le droit de la mer, qui avait commencé le 28 mars, à Genève, a été suspendue vendredi 19 mai. Les représentants des cent dix pays participants ont décidé, par cinquante et une voix *contre quarante-six, douze* abstentions et un bulletin nul, de se retrouver du 21 août au 15 septembre prochains. Contrairement aux sessions précédentes, la réunion de Genève n'a pas abouti à *une révision du « texte de négociations composite officieux »* (T.N.C.O.), dont le dernier a été publié le 19 juillet 1977, quatre jours après la fin de la *sixième session à New-York. L'opinion* de la majorité des Etats représentés à Genève est en effet que la convention — *si elle voit le jour* — doit être un tout, *et* que le T.N.C.O. *constitue un tout lui aussi qu'on ne* peut modifier ni amender morceau par morceau, chaque modification pouvant être un élément d'échange dans le marchandage global qu'est *en fait la conférence.*

Les travaux de Genève ont finalement conduit à la rédaction de rapports qui pourront servir de base aux discussions ultérieures. Les sept

Dans plusieurs domaines, quelques progrès sensibles ont été réalisés.

Pour l'exploitation des nodules polymétalliques des grands fonds marins, il semble que *le principe de l'exploitation parallèle* (1) *soit* désormais accepté en échange de promesses importantes sur le transfert des *technologies. De même,* le principe de la subordination du rythme d'exploitation *des nodules à la* progression de la consommation mondiale des nickels, semble acquis grâce à un accord passé entre les Etats-Unis et le Canada, respectivement *premier* consommateur *et* principal producteur de ce métal.

La limite du plateau continental

L'Irlande a proposé que la limite *extérieure du plateau continental* soit fonction de l'épaisseur des sédiments ou soit fixée à 60 milles à partir du *« pied de la pente continentale »*. Cela permettrait à plusieurs Etats, *Grande - Bretagne,* Argentine, Australie, Canada, Nouvelle-Zélande, Irlande notamment, de devenir propriétaires des ressources minérales des fonds marins s'étendant *bien au-delà des 200 milles* communément acceptés comme limite des zones économiques exclusives. La proposition irlandaise a soulevé une vive opposition du groupe des *cinquante-trois pays sans littoral ou* géographiquement défavorisés (2) et du bloc socialiste, Chine non comprise.

De même, la possibilité pour les pays *sans littoral ou géographiquement* défavorisés d'avoir accès aux ressources vivantes de leurs voisins mieux pourvus n'a pas suscité un enthousiasme général. En premier lieu, le *groupe des « 77 » (3) veut absolument refuser cette possibilité aux* Etats industriels qui font partie des « 53 » étant donné que, selon lui, ces pays ont les moyens d'acheter des licences de pêche ou d'importer du poisson. *Ensuite, certains des « 77 »* n'entendent pas donner à leurs voisins une part de leurs richesses en ressources vivantes, même s'il ne s'agissait que de l'exploitation des *surplus. Toutefois. il semble que* l'idée d'une conciliation obligatoire en cas de différends sur la pêche entre l'Etat côtier et un pays tiers *fasse doucement* son chemin. L'*application de la* solution proposée par les conciliateurs ne serait pas obligatoire certes, mais *la possibilité donnée* à une telle solution *conférerait* à celle-ci un point moral indéniable.

Parmi les problèmes qui n'ont pas été abordés figure notamment la désignation des Etats ou groupes qui seront admis à signer l'éventuelle *convention. L'Europe des Neuf* voudrait se faire admettre comme partie à la convention pour la pêche, par exemple. Quant à l'O.L.P. (Organisation de libération de la Palestine), les *Etats arabes ont demandé* qu'elle puisse signer et souscrire la convention, ce qui a évidemment soulevé l'opposition d'Israël.

Après la catastrophe de l'*Amoco-Cadiz*, la France était en position psychologique favorable pour faire *modifier* les articles du T.N.C.O. relatifs à la pollution. Le rapport présenté par M. Alexander Yankov, représentant *de* la Bulgarie *et* président de la troisième commission, *n'a certes* pas été substitué au T.N.C.O., mais, selon la délégation française, il *est* satisfaisant, car il permet, en dépit de quelques désaccords, d'espérer un consensus sur *des points importants.*

Le droit d'intervention de l'Etat côtier serait élargi : un Etat côtier pourrait intervenir en cas d'incident ou d'avarie menant vraisemblablement à un accident *qui entraînerait* un risque de pollution du littoral, des eaux territoriales ou de la zone économique exclusive, cette intervention pouvant avoir lieu même en haute mer et l'Etat côtier *ayant* le droit de « faire appliquer » les mesures propres à prévenir le risque de pollution. Cette proposition *donnerait donc le droit* à l'Etat côtier de prendre le navire dangereux en remorque ou d'en assurer la manœuvre, même en cas de refus du commandant.

Des délégations de pouvoirs

En outre, le rapport officieux de M. Yankov donnerait à un Etat côtier, ayant souscrit avec d'autres pays *des accords bilatéraux ou régionaux*, le droit d'inspecter des navires passant *dans ses eaux territoriales ou* dans sa zone économique et se dirigeant vers des ports ou des eaux intérieures lui *appartenant ou appartenant* à ces pays. Le T.N.C.O. connait déjà, à tout Etat côtier, le droit de vérifier que la conception, la construction, l'équipage et l'équipe*ment du navire se dirigeant vers l'un* de ses ports ou vers ses eaux intérieures étaient conformes à sa réglementation propre.

La position française défendue par *M. Guy de Lacharrière a reçu deux* appuis de poids. Les Etats-Unis et le Canada sont partisans en effet de ces délégations de pouvoir partant du principe qu'un accord conclu *entre plusieurs pays de la même* région du globe est international par *définition... On pourrait donc raisonnablement espérer* que ces nouvelles dispositions fassent bientôt partie *du droit coutumier, qui, pour les* zones économiques exclusives entre autres, a déjà bouleversé le droit maritime traditionnel sans attendre qu'il y ait une convention formelle.

Les huit semaines de la réunion de Genève n'ont donc pas été stériles. Des petits pas ont fait avancer vers la solution de divers problèmes. Cela ne veut pas dire *bien sûr que la prochaine réunion* de New-York, ni même une prochaine session qui pourrait se tenir l'année prochaine au plus tard, aboutira à la rédaction d'une convention *globale. Comme nous l'avons déjà* dit (*le Monde* du 29 mars), certains participants à la conférence se demandent si une convention est réellement indispensable, étant donnés *les changements profonds du droit* simplement coutumier qui ont déjà bouleversé le droit *de* la mer. Après tout, disent-ils, une déclaration solennelle et des réunions périodi*ques d'ajustement éviteraient que* certains pays refusent de signer une « mauvaise » convention et faciliteraient l'évolution et l'adaptation nécessaires sans provoquer de blocages gênants.

Mais d'autres participants sont plus « optimistes ». Pour eux, il y aura une convention — à une date indéterminée : de nombreux pays *comprendraient mal, en effet,* que leurs délégués aient *passé* tant de temps et dépensé autant d'argent pour des modifications du seul droit coutumier.

YVONNE REBEYROL.

(1) Toute demande de concession par un groupe industriel national ou privé supposerait un partage : la moitié de la concession demandée serait attribuée au demandeur, l'autre moitié étant réservée pour l'« entreprise », émanation opérationnelle de l'autorité internationale propriétaire du patrimoine commun de l'humanité. L'entreprise exploiterait elle-même ou ferait exploiter sa part après avoir choisi cette dernière.

(2) Cinquante-trois pays sans littoral et Etats géographiquement défavorisés ont formé un groupe suffisamment nombreux pour constituer une minorité de blocage, les décisions prises — rarement — par vote demandant la majorité des deux tiers.

(3) Les pays en voie de développement que l'on continue à appeler les « 77 » bien qu'ils soient actuellement plus de *110*.

Le Monde aujourd'hui

ARBRES

Les marronniers de Marigny

CETTE semaine, c'est la fête des marronniers. Ces arbres ont l'air de gros bouquets ronds, et ce sont leurs fleurs qui ressemblent à des arbres, à de petits sapins neigeux toujours *tout droits*, même lorsque le vent remue cette forêt comme une grande fourrure molle. *L'avenue de Marigny* — le long de l'Elysée — n'est plus une avenue, mais une voûte verte, somptueuse, à ceci près que, souvent il y a presque autant d'agents que de troncs de marronniers.

En rentrant chez moi, l'autre soir, je vois traîner par terre une branche fraîchement tombée de l'arbre. Les gens passaient sans la regarder, ou plutôt ils faisaient semblant de ne pas la voir : personne ne marchait dessus. J'avais une envie folle de la ramasser : un bout de marronnier chez soi, quel rêve ! Mais de quoi aurais-je eu l'air ? Comme tout le monde, je l'ai évitée.

Sur mon paillasson, il y avait le supplément littéraire du *Journal de Genève*. Je l'ouvre et je tombe sur un très court passage traduit de Ludwig Hohl, qui vient d'obtenir, en Suisse, le prix du centenaire Robert-Walser. C'est l'histoire d'un homme très seul qui se promène et qui rencontre une feuille. « *Une feuille se posa sur lui. Pour rien au monde il ne se serait risqué à la jeter : c'était un signe d'en haut, il la garda.*

» ... *Un problème tout à fait singulier se posa. Un homme qui déambule dans la rue une feuille à la main, étonne. Toutefois, il n'avait pas le droit de se séparer de la feuille, c'était un signe d'en haut. Alors il la fit tourner entre ses mains croisées dans le dos, comme par distraction : une façon d'échapper au ridicule. Et comme il la faisait ainsi tourner et tourner, la feuille, tout à coup, tomba... L'homme poursuivit son chemin, la lâcheté au fond du cœur, et la feuille était par terre, derrière lui...* »

L'homme ne fait pas comme moi. Il revient sur ses pas, retrouve la feuille et rentre chez lui la tête haute.

Un signe d'en haut ? En tout cas, hier soir, je marchais dans la lumière verte de l'avenue Marigny lorsque, de loin, je l'ai vue : une branche de marronnier cassée, plus petite que celle de l'autre jour, moins fraîche, qui avait l'air triste d'un pigeon mort. Je l'ai ramassée sans hésiter sous le nez d'un agent impassible, et, aujourd'hui, je ne sais plus quelle morale tirer de cette histoire : que le plus dur n'est pas de marcher avec une branche de marronnier dans les bras, mais de se baisser pour la ramasser ? Que je ne suis pas très courageuse puisqu'il faut que je lise un article intitulé *la Feuille* pour oser ramasser une branche de marronnier ? Que les suppléments littéraires peuvent aider à être moins lâche ? Je crois que, tout simplement, c'est en plein le printemps.

JACQUELINE DEMORNEX.

FLEURS

Gentil coq'licot

NON sans raison, les chapelles écologiques sonnent le tocsin pour les espèces menacées, le glas pour celles dont il faut faire son deuil. En France nous nous attendrissons surtout sur les animaux, mais nos voisins britanniques recensent aussi les vides qui se creusent dans le monde végétal. Voyez les haies anéanties, avec la petite flore et la faune qu'elles protégeaient, sous les coups conjugués des tracteurs et du remembrement. Voyez les sous-bois s'appauvrir lorsque, trop souvent, l'épais couvert des feuillus le cède à l'ombre stérile des conifères.

Parfois le bon sens hésite : faut-il déplorer la disparition des bleuets, nielles, camomilles... qui, sur les toiles célèbres comme dans les poèmes, changent l'or des moissons en émaux versicolores, ou faut-il se féliciter d'obtenir une farine plus pure ? Quoi qu'il en soit, toutes nos offensives ne sont pas mortelles ; certaines variétés trouvent d'excellentes positions de repli : l'obstination des plantes n'a d'égale que celle des hommes.

Tels sont les coquelicots. Chassés des blés par le progrès technique, ils envahissent les terrains vagues, ils répandent leur incendie allègre sur les talus des chemins de fer ou le bord des routes. Habitués dès l'enfance à leurs tons intenses, nous n'y prêtons qu'un regard distrait. Mais si nous les découvrions pour la première fois ?

C'est ce qui est arrivé, sous mes yeux, à un trio de Noirs, deux garçons, une fille, qui suivaient une rue méditerranéenne ombragée de palmiers, et longée par un mur tapissé de bougainvillées dans toute la pourpre de leur gloire. Insensible à cet exotisme pour nous banalisé, pour lui peut-être dérisoire, le groupe, tout en discutant, débouche dans une voie moins urbanisée. Les piétons n'y disposent que d'un trottoir ; l'autre côté de la chaussée, livré aux herbes folles, n'a pas été fauché.

A un tournant éclate la tache violente de coquelicots tardifs. La jeune femme traverse en éclair, sourde aux insultes d'un automobiliste qui doit freiner à bloc. Elle cueille délicatement une fleur et, toujours aveugle au danger, revient vers ses compagnons qui, fascinés à leur tour, admirent les pétales fragiles, leur fine matière, la houppe des étamines noires. L'un me demande le nom ; tous le connaissaient, mais c'est la première fois qu'ils observent, dans sa réalité, une de ces corolles bien plus rouges que la crête du coq dont on les a rapprochées (1).

Les trois promeneurs se souviendront, comme moi, de ce bref épisode où le coquelicot, sans être le moins du monde un monopole du sol gaulois, a su chanter cocorico comme personne.

ALICE PLANCHE.

(1) Coquelicot, comme cocorico, est une onomatopée d'après le chant du coq.

VU DE BRETAGNE

La mort du prince

« LES bois sont pleins de geôliers », écrivait Kérouac. Ne cacheraient-ils pas aussi des assassins ?

Je le sais, mon chien Maël ne reviendra plus. Ils lui ont fait la peau, les chasseurs du coin. Pas à coups de fusil. Ils lui ont fait la peau, plus discrètement, par empoisonnement. Avec de la strychnine mêlée à de la tripaille de poule. Officiellement, ces appâts meurtriers sont utilisés pour éliminer les renards. Tous les vétérinaires affirment que les renards, malins et méfiants, ne s'y laissent pas prendre. Non... En fait, cette méthode hypocrite mais légale sert à l'élimination des chiens qui vaquent. Maël en avait été victime, une première fois, à l'automne. Nous l'avions trouvé sur le flanc, dans le jardin, le corps parcouru de convulsions. « *Il va mourir* », avait crié ma femme. Nous l'avions sauvé *in extremis* en recourant aussitôt aux services du vétérinaire. « *J'en ai marre de ces empoisonneurs* », avait-il dit. Lavage d'estomac, vomissements, analyse : il y avait bien de la strychnine dans l'infâme matière.

Cette fois Maël ne reviendra pas. Jamais...

Nous l'avions adopté il y a trois ans. Il était venu, efflanqué, misérable, frapper à notre porte. Littéralement. Il portait au cou des marques de strangulation. Un chien martyr. Un de plus. Il y a des salauds chez les hommes. Des ordures. Je vous le dis. Et c'est bien pour cette douleur lisible dans ses grands yeux jaunes, et c'est bien pour cette détresse qu'il portait dans ses flancs maigres, et ses plaies noires, et c'est bien pour cette angoisse qui courait dans ses tremblements que nous l'avons recueilli et que nous lui avons donné ce nom de Maël. En langue bretonne, ce mot signifie prince. Nous sommes ainsi : nous honorons les pauvres, et les gueux vagabonds fussent-ils de race canine. C'est entendu, nous sommes du Moyen Age. N'importe...

Cette fois Maël ne reviendra pas, ne reviendra plus. Drôle de clebs ! Une grosse tête, plutôt laide. Mais un corps mince, long, fait pour les courses. Et c'était un rude coursier, le Maël. Qu'il plût ou qu'il ventât, que vînt le jour ou que tombât la nuit, il partait... Souple, rapide, bondissant, c'était un chien aux semelles de vent. On aurait dit qu'il se méfiait tant de la race humaine qu'il lui fallait le royaume des landes et des garennes, la brousse profonde pour recouvrer la joie de vivre. Ou bien, tout simplement, tenant vaguement du braque, peut-être était-il ce braco d'instinct, ce fin limier que démangeait l'odeur lapine. Il nous revenait noir, dans une gangue de boue qui sentait l'eau et la rivière : c'est qu'il franchissait l'Aven. Plus loin étaient les grands bois. Son royaume...

Cette fois, Maël ne reviendra pas, ne reviendra plus.

Adieu Maël ! Les bois sont pleins de geôliers et d'assassins... Mais nous, à Botzulan, tu le sais, on t'aimait bien. Princièrement...

XAVIER GRALL.

HUMEUR

Nous sommes sous tranquillisants

L'APOCALYPSE et le chaos qu'on nous promettait nous ont été épargnés. Les campagnes respirent. Malgré les averses, les bourgs et les villages ronronnent sous leurs tilles. Les commérages vont bon train dès qu'une éclaircie laisse espérer le retour du beau temps. L'établissement de nos inquiétudes s'enlise dans une médiocrité tranquille.

En vain, les prophètes de malheur se battent-ils les flancs. La France attend le mois de juin, qui va lui fournir de quoi se passionner enfin avec les matches de football de la Coupe du monde. Qu'en Argentine le régime politique soit une dictature de droite, qu'on y enlève des ressortissants français, que le gouvernement militaire de là-bas ne réponde pas aux notes diplomatiques du nôtre, qu'importe ! « Est-ce qu'on se pose la question quand nous jouons dans les stades de l'Est ? », *réplique le bel Hidalgo florissant, qui a désigné notre équipe nationale. Et toute la France approuve. Le rêve s'évanouit, que certains de nous avaient caressé, qu'un jour notre Platini aurait pu... par exemple, feindre de ne pas voir la main tendue vers lui, sur le podium, d'un général encore éclaboussé de sang. Qu'aurions-nous, en effet, à mêler la politique au sport ? Si encore nous comptions en politique ou en football...*

Une soupape aux tragédies

« Il s'agit, *dirait un ministre*, de proposer un idéal à notre jeunesse sur des terrains de jeu, avec des piscines, des haltères, des chevaux d'arçon et des ballons. » *Les grands problèmes, nous savons les résoudre comme des gens sensés, et quand il convient, avec un demi-siècle ou un siècle de retard. Et si l'on est pressé, puisque tout s'accélère, à dix ou vingt ans de distance. Ainsi de l'Algérie. Ainsi de mai 68.*

Il y a façon aussi de baigner dans la bonne conscience à la télévision avec la bénédiction des autorités civiles et religieuses. On rassemble quelques survivants, quelques acteurs fatigués, quelques gens de goût, de préférence humoristes, et quelques professeurs d'outre-Atlantique et d'outre-Rhin. Personne ne se souvient plus très bien. Pensez, à distance. Alors, on considère les événements à la lumière de la philosophie mondiale. Si quelque trublion brandit encore une torche et menace de flanquer le feu aux institutions de la bourgeoisie triomphante, on le désarme sous des sourires indulgents.

« C'est du passé, tout cela, mon cher, *disait, avant sa mort, notre Zola, un peu désabusé.* J'ai un roman à écrire... » *La guerre d'Algérie n'aurait pas été cette abomination. Et pourtant... Quant à l'affaire Dreyfus, s'il est vrai que l'état-major s'y est fourvoyé, est-il possible que tant de ganaches s'y soient jetées avec cette ardeur folle ? Peut-on nous faire croire qu'un officier juif n'ait pas été coupable de trahison ou qu'un autre petit juif allemand, à la chevelure flamboyante, prétende infliger des leçons de civisme aux Français, qui ont voté la Constitution des droits de l'homme ? On est fier de soi. On se rengorge. Dreyfus lui-même — cet « Innocent » — se confond en témoignages de gratitude à l'égard du général de Boisdreffe, et, dans un même mouvement d'injustice, on apprécie mal le courage du colonel Picquart et des officiers dreyfusards, comme on oublie, en Algérie, le geste d'un général de Bollardière.*

Ainsi peut-on à bon marché soulager le sens moral de la nation grâce à une télévision qui est une soupape aux tragédies : pourquoi s'indigner quand on sait qu'on assiste à une reconstitution historique ? Comment courir aux barricades quand on a déjà chaussé ses pantoufles et qu'on se demande à quel prix on se chauffera l'hiver prochain, dans l'escalade du fuel domestique ? Allons, tout cela n'est qu'imagination et caricature, et ne sert peut-être qu'à plumer de nouveaux gogos. Soyons sérieux. Ne tombons pas dans les pièges de l'histoire.

Tirer l'édredon

La Coupe du monde de football, ses surprises, les feintes et les shoots fulgurants des attaquants, nos héros défaits ou victorieux, voilà qui va enfiévrer les chaumières. « Si Louis-Philippe avait disposé de la télévision, il n'aurait pas été renversé par la Révolution de 1848 », *me dit un ami. Pour ma part, je pense que si l'Etat avait disposé de la télévision au moment de l'affaire Dreyfus, il n'aurait pas dépêché des caméras pour enregistrer les accusations de Zola. A propos d'un juif ou d'un bougnoule ? Voyons : il y aura toujours un stade où chloroformer la nation.*

Aujourd'hui, les Français pleurent quand Bastia se fait battre à Eindhoven, et moi-même, je l'avoue, je suis tenté de tirer sur moi l'édredon. A quoi se passionner quand on est sous tranquillisants ?

JULES ROY.

Au fil de la semaine

Le silence et la fureur

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

AU cours des deux années qui ont précédé mai 68, il était aisé de prévoir qu'un jour ou l'autre, un peu plus tôt ou un peu plus tard, sous une forme ou une autre, il allait se produire « quelque chose » dans la jeunesse. Nul ne pouvait évidemment imaginer l'explosion étudiante et la grève ouvrière, l'enchaînement qui allait conduire de Nanterre via Grenelle aux Champs-Elysées. Mais les indices d'un malaise étaient clairement perceptibles.

A l'étranger d'abord, et notamment en Allemagne, en Italie, aux Etats-Unis, où des manifestations, des mouvements, préfiguraient, ou du moins précédaient en l'annonçant, le mal français. Dans l'Université ensuite, où l'agitation était endémique et avait déjà, à Paris, en banlieue et en province, donné lieu à maints incidents. Parmi les jeunes ouvriers aussi, qui s'étaient souvent trouvés, dans des villes ou des entreprises où ils étaient particulièrement nombreux et où se posaient de graves problèmes d'emploi, à l'origine de débrayages spontanés et de grèves sauvages. Enfin dans les partis, les syndicats, une foule d'organisations, où les jeunes militants rejetaient volontiers les tabous, les principes et les usages dont s'accommodaient leurs aînés.

Aujourd'hui, ne peut-on tenter de scruter les signes, de sonder les esprits, de collecter quelques indices, non pour prédire l'avenir, mais pour tâcher de situer les zones d'incertitude, de refus, de mise en question ? Quête difficile, presque impossible même, puisqu'elle apporte à la fois tout, et puis le contraire de tout. Et aussi parce que l'éclat ou l'événement ne viennent jamais de la majorité, mais de minorités agissantes qui ont su exprimer un moment de l'inconscient collectif.

SI l'on voulait résumer d'un mot l'état d'esprit du plus grand nombre aujourd'hui, il faudrait parler d'indifférence. Ce n'est plus une jeunesse qui s'ennuie, mais plutôt, en apparence du moins, une jeunesse qui s'en fout.

Les documents, les témoignages, les confidences, penchent en effet nettement de ce côté. « Mes étudiants, cette année, sont appliqués, calmes, silencieux ou bien tout simplement absents », écrit cet universitaire de Grenoble, qui poursuit : « Ceux qui suivent les cours, participent aux travaux pratiques, et ils sont assez nombreux, se montrent soucieux de réussir leurs examens, anxieux d'avoir vite une bonne situation, pour se marier, s'installer dans la vie. Les autres, un tiers environ pour moi, je ne les connais même pas : ils se sont inscrits au début de l'année, puis on ne les a jamais revus. Ils ne font pas d'études : ils ont trouvé un statut social et ne cherchent pas plus loin. »

« Jamais, depuis trente ans que j'enseigne, je n'ai connu une génération aussi complètement dépolitisée », assure un de ses collègues de Rennes. « Le sentiment de blocage, de barrage, est quasi absolu, explique un sociologue parisien. On a mesuré, à droite comme à gauche, l'impossibilité de faire remonter les désirs, de faire prendre en considération les exigences, même si elles doivent être caricaturées et récupérées. Le système apparaît bétonné. Alors, on en prend son parti, sauf de rarissimes exceptions, et on organise tant bien que mal sa petite vie, ses petits plaisirs, sa petite sécurité individuelle. La devise, c'est : Pas d'histoires ! ».

Sur les jeunes ouvriers, les témoignages disent à peu près la même chose, à ceci près que le chômage engendre plus de résignation et d'amertume, de gêne aussi, que de colère.

Alors, une génération de moutons, sans sentiments forts tels que l'indignation ou l'enthousiasme, uniquement soucieuse de confort et de tranquillité, qui se borne à aménager à son usage les plaisirs des aînés, préférant la moto à la voiture, la mozik à la télé, le flipper au loto et au tiercé ? Une génération installée dans le provisoire, l'attente — mais de quoi ? — pour qui vacances signifie bougeotte et qui considère le travail comme une corvée, au demeurant évitable, ou qui revêt au pis la forme de quelques « petit boulot » ? Telle est en effet l'apparence. Mais le silence de cette eau dormante, que cache-t-il ? Rien, répondent les uns. Une secrète connivence avec les quelques enragés d'aujourd'hui, assurent les autres.

∴

CAR il existe des enragés. Oh ! ils ne sont pas très nombreux et on les voit peu, on ne les entend guère. Ils errent comme des loups solitaires, désespérés et vindicatifs. Ils ont entre dix-huit et vingt-cinq ans tout au plus. Pour eux, mai 68 appartient à une histoire qui n'est pas la leur, avec la guerre d'Algérie de papa et la guerre de 40 du grand-père. Ce n'est pas de cela qu'il s'agit.

Tout les écorche, les agresse, les rend furieux. L'état d'un monde où la guerre, la faim, l'oppression, sont le pain quotidien de millions d'hommes. L'hypocrisie d'un pays gavé qui prêche le désarmement tout en se vantant d'être le troisième fournisseur d'armes de l'univers. L'omnipotence de l'argent qui règne dans une société bâtie à leurs yeux sur l'avidité, l'injustice et la servitude.

A tant de violences, de brutalités, de tortures morales ou sociales, ils ne voient qu'une réponse : la violence, fût-elle aveugle et dérisoire. Puisqu'il est impossible de se faire entendre, puisque ceux-là mêmes qui devraient être les premiers à se révolter en sont incapables et se bouchent les oreilles, le seul moyen de les réveiller, de les contraindre à se lever enfin et à rejeter l'intolérable, c'est de faire du bruit, de heurter, de choquer par tous les moyens, y compris les plus brutaux. Quoi qu'il puisse en coûter : ils méprisent à ce point la vie des autres qu'ils se soucient peu d'y laisser eux-mêmes leur peau. Au diable les scrupules et les demi-mesures !

Ils ne sont qu'une poignée peut-être, cinq ici, trois là, sept ou huit ailleurs, qui vivent ainsi dans un brouillard de haine. Pas d'idéologie, aucune stratégie, seulement une colère nue et aveugle. C'est à eux que s'adressent un Maurice Clavel, un Claude Mauriac, quand ils les adjurent de répudier la violence. Ce sont leurs semblables qui, de l'autre côté du Rhin ou des Alpes, poussant jusqu'à l'absolu l'absurde et la déraison, ont enfanté la bande à Baader ou les Brigades rouges.

Il est caractéristique ici et là que, à l'origine de ces groupes, on trouve tantôt d'anciens militants chrétiens à la générosité dévoyée, tantôt d'anciens communistes déçus par le légalisme du parti. Mais aujourd'hui on n'en est plus là. Ce qui les pousse, ce n'est pas le désir de révolution, la quête éperdue du bonheur ou de la justice tels qu'ils entendent les imposer aux masses dont ils se croient l'avant-garde. C'est tout simplement la fureur, une fureur qui les fait vivre dans un univers mythique, un monde halluciné et fou.

Le vide et le silence d'un côté. Ces loups solitaires et fiévreux de l'autre. On ne peut prophétiser, mais on peut craindre.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

LA LIBRE BELGIQUE

Suzy et Oscar sur la Weser

L'armée belge, raconte l'envoyé spécial de *LA LIBRE BELGIQUE*, a trouvé un moyen efficace et économique de défendre ses fusées anti-aériennes sur la Weser :

« L'armée a trouvé une solution. Elle garnit l'enceinte réservée d'oies combatives et surtout vigilantes. Exactement comme les Romains du temps de Manlius ainsi prévenus de l'approche des Gaulois. Au moindre bruit, les bêtes réagissent avec un tel vacarme que la cité où ici, en 1978, sera installé un site de fusées Hawks peut être efficacement défendue.

» Une sentinelle aux allures nonchalantes nous ouvre le portail. Deux oies nous assaillent aussitôt. Qu'elles s'appellent Suzy et Oscar n'atténue pas leur combativité. Seuls réussissent à les écarter les militaires du 43 A, locataires des lieux, par des ordres énergiques du genre « Weg » et « Genoeg ». Car elles ne comprennent ni le français, ni l'anglais.

» Les oies de l'armée belge (d'autant plus sacrées qu'elles n'émargent même pas, semble-t-il, au budget de la défense nationale) ont cruellement mordu un soldat américain, ce qui démontre leur unilinguisme peu « otanesque »

» Enthousiaste, un commandant nous explique : « Elles sont opérationnelles vingt-quatre heures sur vingt-quatre, ne réclament ni salaire, ni récupération. De surcroît, en cas de nécessité, elles pourraient améliorer l'ordinaire de la troupe. Qui dit mieux ? »



La grande évasion

Selon le quotidien anglais *DAILY TELEGRAPH*, deux cent mille juifs soviétiques attendent un visa d'émigration qui leur permettra de rejoindre dans l'exil cent cinquante mille de leurs coreligionnaires.

« Les cent cinquante mille juifs qui ont quitté l'U.R.S.S. depuis neuf ans représentent à peu près le sixième de la population juive recensée en 1970. Mais, dans certaines villes, cette proportion est beaucoup plus élevée : les sept mille trois cent soixante et onze juifs de Vilnius qui ont quitté la capitale de la Lituanie représentent 44 % de la population juive de la ville ; 35 % des juifs de Chernovitz, 33 % de ceux de Tbilissi, 24 % de ceux de Riga et 10 % de ceux d'Odessa ont choisi de partir, alors que 3,3 % de ceux de Moscou et 3 % de ceux de Leningrad seulement les ont imités.

» Plus de mille trois cents visas sont accordés chaque mois à Moscou à des juifs qui souhaitent émigrer. Les attestations de personnes qui se portent garantes, à l'étranger, pour le candidat à l'émigration sont arrivées l'année dernière à Moscou au rythme de mille trois cents par mois. »

Frankfurter Rundschau

Des témoins fragiles

Les policiers ne font pas de bons témoins. C'est du moins ce qu'explique le quotidien d'Allemagne fédérale *FRANKFURTER RUNDSCHAU* :

« Un agent de police n'est pas un témoin idéal dans un procès. Telle est la conclusion à laquelle sont parvenus des juges et procureurs au congrès de l'académie des juges de Trèves qui avait pour thème « les individus devant le tribunal ».

» Les fonctions d'un agent de police et ses méthodes de travail influent de manière défavorable sur ses qualités de témoin. (...)

» Ce sont surtout les grands procès, notamment dans le domaine de la criminalité d'affaires, qui posent des problèmes aux membres de la police lorsqu'ils sont invités à témoigner. Les fonctionnaires chargés de poursuivre des enquêtes spéciales ne possèdent pas une vue d'ensemble de l'affaire et sont, par suite, amenés à faire des conclusions erronées en leur qualité de témoins. (...)

» Les membres de la police qui font leur déposition sont soumis à un interrogatoire serré, doivent répondre à des « questions pièges » — on leur demande, par exemple, des détails sur les règlements de la police ou les nombreuses prescriptions juridiques — et sont confrontés à la stratégie agressive des défenseurs qui tentent de les embarrasser pour pouvoir mettre en doute leur crédibilité. »

Daily Mail

Jeans or not jeans

« Les étudiants hétérosexuels de Cambridge, soucieux de leur réputation, ont été furieux de découvrir sur les murs de la ville des affiches annonçant : « Si vous êtes « homo » portez demain des blue jeans », raconte le *DAILY MAIL*.

» Réaction d'un membre de l'Union des étudiants de la célèbre université anglaise : « J'ai passé ma journée à fouiller dans mes vieilles affaires pour mettre la main sur un vieux pantalon de velours... »

Newsweek

Los Angeles sur Tibre

Le développement du terrorisme en Europe donne à penser aux Américains. Témoin cette histoire que rapporte *NEWSWEEK* :

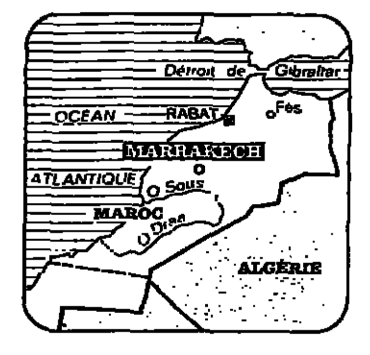
« Chaque matin de la semaine, ce riche homme d'affaires laisse sa femme et ses enfants dans sa maison entourée de murs sous la garde de chiens féroces et de plusieurs caméras de télévision. Sa limousine blindée démarre en trombe en direction de son bureau — en empruntant chaque jour une route différente — escortée de deux voitures conduites par des gardes du corps.

» La porte de son bureau est une plaque d'acier camouflée en bois. A quelques pas de sa table de travail se trouve une chambre forte avec une réserve d'eau et de nourriture suffisante pour soutenir un siège par des terroristes ou des ravisseurs potentiels. »

» Dans une ville comme Rome, poursuit l'hebdomadaire américain, *ces précautions n'auraient rien de surprenant. Mais notre homme habite Los Angeles. »*

Lettre de Marrakech

Une autre façon de penser le temps



« NOUS l'avons désigné un lieu désert où seules courent les gazelles et les autruches et où ne pousse que le jujubier. Ils lui désignèrent ce lieu de sorte que l'oued N'fis soit son jardin, les Doukala son grenier et que les rênes de l'Atlas se trouvent tenues entre les mains de son prince. Accompagné de ses armées et des chefs de tribus, le prince se rendit vers le site encore inhabité de Marrakech. Là, ils lui dirent : « C'est ici que tu dois construire la ville. »

Telle est en quelque sorte la charte qui consacre la fondation de la ville en 416 de l'hégire, 1068-69 de l'ère chrétienne.

Elle rapporte les paroles des chioukh, les chefs des tribus qui, venus d'Aghmat, petite capitale régionale des villes préislamiques de la région, désignèrent au prince le lieu où devait se fonder la ville. Le prince c'est Aboubaker, premier souverain de la dynastie des Almoravides, ces conquérants venus de la Mauritanie du Sahara occidental. C'est lui le fondateur de la ville et non son neveu Ibn Tachfint qui régna après et poursuivit le développement de la cité. Cette version de la fondation de la capitale du Sud est rapportée par la chronique d'Ibn Idari Al Mourrakouchi. Elle est aujourd'hui la plus accréditée, selon M. *Hamid Triki*, historien qui voue à l'histoire de la ville de Marrakech une fervente attention, soutenue par une connaissance fine, vivante, solidement informée de tout ce qui a nourri l'être de la cité dans son art, sa *présence humaine*, l'aventure de son extraordinaire destin.

Comment ne pas rêver, quand on l'écoute exposer avec clarté et passion à la fois l'histoire de Marrakech. Rêver, méditer aussi.

CHARTE, destin de la ville. Destin qui inscrit dans l'aube de ces commencements la lumière de la poésie, de l'espace vierge et du don de l'eau. Destin qui porte en lui l'audace d'un pari, la trajectoire d'un désir lucide, *Cherchant à assurer l'équilibre* entre les impératifs d'une stratégie de domination, fondatrice d'empire, et la nécessité de disposer de ressources en céréales et cultures maraîchères, indispensables à la vie et au développement de toute agglomération urbaine. Ce désir impérieux, impérial, devrait-on dire, des nomades almoravides de se fixer — symboliquement l'un des *premiers édifices qu'ils construisirent* l'a été en pierres et non en pisé (il s'agit de Ksar-El-Hajr, le palais de pierres dont les ruines subsistent encore près de *la Koutoubia*) — se serait consumé en vain si l'eau avait fait défaut, si l'intelligence politique et technique de l'eau n'avait pas fécondé leur rêve.

Aujourd'hui encore les *ghétaras* qui ont irrigué leur désir alimentent *toujours jardins et vergers*. Aujourd'hui les recherches entreprises par des sociologues, des historiens et d'autres chercheurs, relevant de *différentes disciplines*, permettent de voir avec quelle intelligence s'est développée toute une technique d'irrigation *dans une région* aux conditions climatiques peu favorables, technique associée à une administration très élaborée et très complexe du régime de répartition des eaux au sein des différentes communautés rurales. Ces institutions remarquables n'ont pas complètement disparu et posent maintenant *le problème de conserver leur précieuse expérience* et de l'adapter à la politique d'aménagement hydro-agricole de la région.

MAIS peut-on dire que Marrakech ne vit que par son passé ? Est-on fata*lement condamné à invoquer l'his*toire chaque fois qu'on en parle ? Sans doute tout vous invite. Que vos pas vous conduisent à la Koutoubia, aux tombeaux saâdiens, au palais de la Bahia, aux jardins de l'Agdal, partout vous recueillerez les signes de la grandeur, et de l'éclat d'un passé qui porte la marque successive des grandes dynasties : les Almoravides, fon*dateurs de la ville, les Almohades* qui ont porté la capitale à l'apogée de son développement, de son rayonnement dans tous les domai*nes, notamment les arts et les let*tres, Ibn Roch (le philosophe Averroes) y a séjourné, les Saâdiens qui lui ont redonné son éclat après une période de déclin et enfin les différents souverains alaouites qui lui ont manifesté leur sollicitude.

ET pourtant Marrakech n'est pas une ville du passé, et c'est là son paradoxe. Elle *n'est pas un décor son et lumière*, une carte postale monnayable à l'usage du tourisme. Si l'histoire lui prête beaucoup, en revanche *c'est par elle que le passé n'est* pas le passé. C'est elle qui vous invite à une autre façon de penser le temps.

Comment rendre cette impression si profonde qu'elle se mue en conviction, lorsque lentement vous *vous laissez prendre à tous les* signes qu'elle nourrit. Une ville est un être vivant par l'authenticité de sa présence, de sa sensibilité, de son intelligence et des rythmes profonds de son existence. A ce titre Marrakech se défend, tend des pièges à ses amants indignes, joue avec les dimensions du temps et de l'espace pour vous égarer, et quand enfin vous dites : « Je suis *à Marrakech », vous pouvez avoir* au moins une certitude, c'est que vous n'y êtes pas. Ni ici ni maintenant.

DES mots, des mots que tout cela, dirait le touriste qui garde une foi aveugle en son *tour-operator*. Le soleil n'est-il pas là en ce mois d'avril, fidèle au rendez-vous après quelques hésitations ! Et la célèbre place Jamaa El Fna ne tient-elle pas ses promesses avec ses charmeurs de *serpents, ses gnaoua* (danseurs noirs), ses conteurs, ses guérisseurs, ses innombrables petits marchands-colporteurs et ses gargotes, ses boutiques ! Comment *douter encore* d'être à Marrakech au milieu de cet extraordinaire tohu-bohu de piétons et de véhicules qui anime la place ! Et pourtant...

Attenante à la place Jamaa El Fna, se dresse, protégée par ses hautes enceintes, la ville sainte du tourisme : le Club Méditerranée. N'entre pas qui veut, surtout s'il est Marrakchi. Médina fermée sur elle-même, le Club en reproduit astucieusement les ruelles aux noms évocateurs, les maisonnettes, voire les souks et, pour se nourrir, *des enfilades de tajines*. L'ambiance est parfaitement locale, dépaysante, rassurante tout autant qu'ignorante du pays. Voilà qui est parfaitement symbolique. *On y est donc sans* y être. Bien sûr, si la joie vous inonde parce que, à l'exemple d'un touriste rencontré à Marrakech, vous avez *réussi à fixer sur une* « diapo » l'image d'un Aissaoui tenant un scorpion sur son œil, *rien à en dire*. Quelque grammes d'exotisme pour calmer l'angoisse et chasser les odeurs de cadavre quand on vient du monde industriel, que veut-on *d'autre ! Mais* avertissons le voyageur, c'est la plus bête des drogues, la plus triste, celle qui n'ouvre sur aucun paradis.

L*ES yeux fertiles ! Voilà qui a* son sens ici à Marrakech, si on sait se garder de la cécité que provoque cette chose abominable qui s'appelle le folklore. Abominable parce qu'elle ne correspond à rien et parce qu'elle prostitue tout. *Les grandes réalisations architectu*rales, religieuses et civiles, qui témoignaient d'une admirable maîtrise de l'espace et de la lumière et donnent à Marrakech son pouvoir de séduction sont ravalées au rang d'une banale curiosité, souvent agrémentée, au cours des visites guidées, d'histoires ineptes sur la vie des harems, la jalousie des concubines. S'il vous arrive de visiter la Bahia ou *la Médersa de la Youssou*fia, prenez le temps de la réflexion, ne passez pas à côté de ces admirables compositions que sont les plafonds sculptés, remarquable expression d'un art abstrait pleinement maîtrisé. Et vous y découvrirez autre *chose qu'un simple ornement joli à* voir.

Mais la créativité de tout un peu*ple ne s'est pas figée dans la* pierre, dans le bois, dans ces grandes réalisations du passé. Marrakech a bien un musée, intéressant à voir *d'ailleurs, mais il n'y a pas de fron*tière entre l'art et la vie. Du Haut Atlas jusqu'à Marrakech, c'est la sensibilité de tout un peuple d'artisans qui s'exprime dans le génie créateur de *formes* et de couleurs, dans le jaillissement imprévisible du jeu de l'imagination et de la matière comme en témoignent les tapis, les *tissages, les poteries rurales, les* bijoux. Sans doute tout ce qui s'étale à la devanture des bazars n'est pas de valeur égale et la paco*tille envahit de plus en plus le mar*ché. Sans doute, aussi, faut-il se débarrasser de cette vieille idée que l'art est absent quand il s'agit d'artisanat. Marcel Duchamp a fait une révolution dans la peinture en exposant de simples objets, une pelle *par exemple*.

Sur la place de Jamaa El Fna ou dans les souks, on ne l'a pas attendu pour cela. *A même le sol ou à la devanture des petites bou*tiques, vous verrez d'étonnantes dispositions de toutes sortes d'objets, de tissus, de colliers de perles, de *lézards* séchés, de bocaux de citrons confits, d'immenses cuvettes d'olives, les noires, les célèbres *Tizbibint*, d'imposants couffins de dattes d'amandes, de la menthe fraîche, des têtes de moutons cuites à la vapeur, c'est tout un vertige de *parfums, d'odeurs, de couleurs. Le* charme opère et peu à peu on est gagné, envahi, apaisé par cette vie toute simple, nue dans son humilité quotidienne, sans la pesanteur et la lourdeur d'aucune démonstration.

V*IE simple mais difficile*, rude, que les gens du peuple affron*tent avec une grande dignité.* La misère n'a pas cassé le courage des gens et étendu sa lèpre sur leur visage. Avec près de 400 000 habitants, la poussée *démographique* a *rompu l'équilibre de la ville et fait* surgir de graves problèmes, notamment en matière de logement, où la spéculation bat tous les records. Autour de la ville, à la suite de l'exode rural, se sont constitués ce qu'on a appelé les villages clandestins, c'est-à-dire que les gens venus de la campagne ont occupé des terrains souvent sans aucun titre. Ainsi s'est développé une espèce *d'urbanisme sauvage, où il a fallu* faire face à toutes les difficultés à la fois en matière d'hygiène, de scolarisation et d'installation de services indispensables à la population. C'est toute la physionomie de la ville qui risque ainsi d'être bouleversée.

Mais un autre danger se profile à l'horizon. C'est le virus de la modernisation, de la rentabilité fonctionnelle, de la modernité aveugle qui est déjà à l'œuvre çà et là. Marrakech a survécu à la famine et *à la peste par le passé, a-t-elle cette* fois des chances de survivre ?

E. A. EL MALEH.



PORTRAIT

Suisse, féministe, pionnier octogénaire : Inebnit le jeune

IL a quatre-vingt-sept ans, des yeux bleu-jaune, un pull*over bleu* à torsades, un chalet à Château-d'Oex, dans les Alpes vaudoises, qui lui vient de son beau-père, vétérinaire, et qui est resté tel quel, gros poêles et mobilier romantique. Elevé dans une famille d'horlogers qui se préoccupait d'améliorer les conditions sociales des ouvriers et de lutter contre l'absinthe, il est féministe parce que sa marraine avait publié vers 1900 un petit journal, *le Rameau d'olivier*, pour l'amélioration de relation des sexes.

Il a été pionnier toute sa vie de quelque chose. Assez vite essoufflé mais n'y prenant pas garde, un peu frêle mais solide, aimable et déterminé, il va son petit bonhomme de chemin. Il a décidé d'être le porte-parole des femmes suisses de l'étranger qui, mariées à un non-Suisse, ne peuvent donner leur nationalité à leurs enfants. *« Il est absolument injuste que des enfants, revenant en Suisse par exemple à la suite du décès de leur père, soient considérés comme des étrangers, uniquement parce que c'est une étrangère qui les a mis au monde... »* Il secoue, active, rappelle, insiste. On lui dit : *« Patience, patience, revision de la Constitution, etc. »* Il répond : *« Comment, patience ? Moi, à quatre-vingt-sept ans, je suis justement parmi les impatients, et les femmes ont besoin d'un impatient. »* Il lance un appel à ces femmes et reçoit mille cinq cents lettres enthousiastes. Il leur conseille de se réunir en *« Landsgemeindre »*, ce parlement des petits cantons où les gens peuvent exprimer leurs vœux. *« Un très bon moyen pour que les ordres ne viennent pas du sommet de la pyramide, puisque l'on construit les pyramides par le bas. »*

En 1950, Jean Inebnit s'était déjà indigné contre une loi qui enlevait leur nationalité aux Suissesses qui épousaient un étranger, *et qui devait devenir* définitive. En 1953, elles pouvaient garder leur nationalité.

Pendant la guerre de 14 - 18, il était, jeune officier plein de promesses, à un poste d'observation à la frontière, pour *« voir si les Allemands ou les Français s'apprêtaient à envahir la Suisse »*. Il y avait, à droite, les Allemands ; à gauche, les Français, à qui il pouvait parler, et ils se massacraient les uns les autres. Il avait dit à son supérieur qu'on ne devait pas finir la guerre par la guerre, mais par une nouvelle attitude à l'égard de ses voisins, et qu'il ne fallait plus compter sur lui. On lui avait répondu que la loi est la loi, et que la Constitution était là. Ses premières vacances, alors qu'il enseignait *l'histoire de France* à Leeds, en Angleterre, il les avait donc passées au Locle, en Suisse, *« face à l'église où j'avais promis d'obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes, face à l'église, parce que j'avais obéi à Dieu plutôt qu'aux hommes... »* Mais, puisqu'il disait non à quelque chose, il avait décidé de dire oui à autre chose, et avait participé à la création d'un « service civil international », en Angleterre.

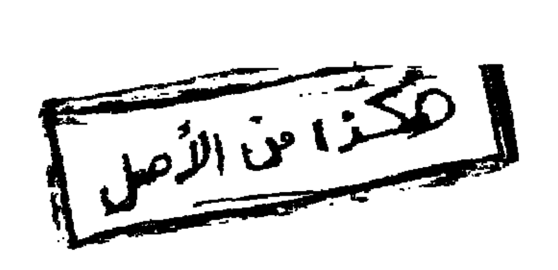
Des raisons de vivre très longtemps encore

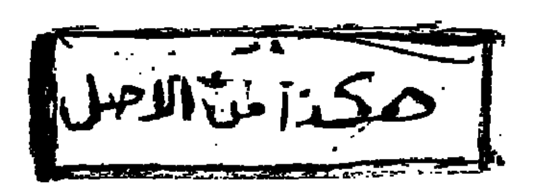
Un jour, il s'était dit que ce service civil devrait être organisé par les Nations unies, puisque cette organisation manquait un peu de jeunesse. Il était parti pour les Etats-Unis afin d'en parler au sénateur Humphrey, puis avait vu Nehru à Londres, qui lui avait dit qu'il ferait part à Kennedy de cette idée. Peu de temps après, Kennedy introduisait l'idée d'un service civil dans les Nations unies. *« Voilà comment les choses se développent, prennent corps. Ce que vous n'avez pu faire vous-même, un jour une autre personne le fait. »*

Il parle aussi des arbres, de la lutte contre la désertification dont il s'occupe en Angleterre. *« Bien sûr, on pourrait me dire que je me disperse, mais non : en Suisse ce sont les femmes, et, en Angleterre, les arbres. »* Il donne aussi son temps, ses soins à Lucile, sa femme handicapée aux très beaux yeux bleu pervenche — il avait su immédiatement qu'il l'épouserait, — qu'il transporte du fauteuil au lit. Il a d'autres projets.

« Je resterai, dit-il, *un des éléments que l'on pourra utiliser. De temps à autre, lorsqu'ils auront des doutes pour une affaire ou une autre, les gens diront : « Allons donc demander » à Inebnit, il paraît qu'il ne va » pas trop mal encore, que son » esprit est clair. » Bien sûr, si j'étais vieux je laisserais les nouvelles générations continuer, mais je ne le suis pas, et j'ai des raisons de vivre très longtemps encore. »*

TOOTSIE GUÉRA.





LE DÉBAT SUR LE MONOPOLE

DEUX POINTS DE VUE

Pour un permis de conduire

par ALAIN MADELIN (*)

LE gouvernement va déposer devant le Parlement un additif à la loi du 7 août 1974 pour sanctionner les atteintes au monopole de la radio. Fort bien ! Il est vrai que l'arrêt rendu le 5 mai par la cour d'appel de Montpellier, et qui constate l'absence de sanctions légales contre les radios sauvages, faisait apparaître un vide juridique, susceptible de créer en France une situation à l'italienne où n'importe qui émet n'importe quoi, n'importe comment.

Cela étant, la répression ne règle pas le problème. Depuis 1974, une importante révolution technique s'est opérée. Il est aujourd'hui possible de créer à bon marché, en modulation de fréquence, de petites radios locales, radios de villages, de villes ou de pays, à faible puissance.

Ces radios correspondent sans aucun doute à une formidable aspiration. D'abord, à une volonté de liberté, d'air pur, face à la centralisation parisienne qui étouffe la vie locale. Ensuite, surtout, à un besoin d'enracinement et de communication.

C'est pourquoi l'avenir appartient certainement à de petites radios locales se faisant par exemple l'écho de l'actualité communale, de la météo, des fêtes, de la musique, du théâtre, de la vie universitaire, de la culture populaire et de toutes les manifestations de la vie locale. Il y a là un champ extraordinaire pour l'initiative, la responsabilité, la décentralisation. Ne nous y trompons pas ! Le mouvement est irréversible. On peut le craindre, on peut le retarder, mais, dans une démocratie pluraliste, on n'empêchera pas cette toute jeune liberté de naître.

L'occasion nous est donnée aujourd'hui de définir un cadre légal à cette liberté et de ne pas voter seulement au Parlement une simple mesure de police des ondes.

En admettant même que l'exigence du « service public » justifie le monopole des radios nationales ou même des radios régionales, il n'en va pas de même pour les radios locales. Car à l'évidence même, l'Etat n'est pas en mesure d'assurer un tel service public décentralisé, pluraliste et de satisfaire ces nouvelles aspirations... sauf à installer des stations radios dans toutes les brigades de gendarmerie. En revanche, il est possible d'organiser la liberté pour défendre le pluralisme. Il est facile d'imaginer un système contractuel conciliant les exigences de l'Etat avec l'ardente exigence de la liberté.

De même que les routes sont la propriété de la collectivité, on peut dire que les ondes sont la propriété de l'Etat, mais qu'il est possible de les utiliser à condition qu'une commission vous ait délivré un permis de conduire et à condition aussi bien sûr de respecter un code de la route.

Les tribunaux pourront alors sanctionner avec d'autant plus de fermeté les chauffards, les conducteurs en état d'ivresse idéologique ou le responsable d'accidents que l'on aura permis à la liberté de la radio d'exister et qu'on lui aura défini un cadre légal.

Il est facile d'imaginer un projet qui donnerait satisfaction à tous : des licences temporaires pourraient être attribuées, sur présentation d'un projet avec un plan de programme, par une instance locale réunissant des magistrats, des représentants de l'Etat, des représentants de collectivités locales avec possibilité de recours devant une commission nationale.

Une véritable politique contractuelle lierait l'attributaire à l'Etat sous forme d'un cahier de charges : charges techniques, exigences d'un directeur responsable, définition d'une limite publicitaire à ne pas dépasser, et de la forme de cette publicité, obligation d'enregistrement et de conservation des programmes pour répondre à des contestations éventuelles, engagement de respecter des lois et notamment la loi sur la presse complétée le cas échéant par un droit de réponse spécifique...

Ainsi, pourrions-nous obéir aux considérations de l'Etat sans abandonner l'une des plus importantes libertés de notre pays : la liberté de s'exprimer.

(*) Député U.D.F. d'Ille-et-Vilaine.

Des mots et des bombes

par MAURICE SÉVENO (*)

COMME ceux du tabac et de l'essence, le prix de la parole augmente : de un mois à un an d'emprisonnement, de 10 000 à 100 000 F d'amende pour les amoureux du verbe qui osent s'exprimer en dehors des circuits officiels, sur les antennes des radios libres. Ainsi en a décidé le dernier conseil des ministres, qui va déposer un projet de loi dans ce sens sur le bureau de l'Assemblée nationale.

En France, donc, les mots coûtent plus cher que les bombes. Tandis que les assassins d'Henri Curiel courent toujours, les descentes de police se multiplient contre les petits émetteurs de quartier : Radio-93, Radio-Roquette, les Radiotteuses, Génération-2000, viennent d'en faire la triste expérience. Le gros marteau-pilon étatique s'est mis lourdement en marche pour écraser des mouches.

Il est vrai qu'une mouche, c'est agaçant : dans une pesante atmosphère de silence, ça peut même rendre fou ; en tout cas, ridicule : la gesticulation engendrée par la recherche du bourdon et son extermination prête toujours à rire.

Et s'il fallait plutôt s'inquiéter ? Aujourd'hui le pouvoir peut tout se permettre, y compris les abus de pouvoir. On le voit bien dans le domaine social, où le professeur Barre entend mettre au pas une petite classe hier encore turbulente. Et lui faire payer son impertinence. Il en est de même pour la libre expression. Pourquoi se gêner ? L'époque semble propice pour mettre une dernière main au bouclage de l'information et de la communication radio-télévisée.

C'est donc M. Giscard d'Estaing qui, après avoir démantelé et privatisé l'O.R.T.F., mettra un terme à cette fronde de la parole directement issue de mai 68. Du moins le croit-il. Car ce ne sera pas aussi simple. Le risque est grand, au contraire, que le pouvoir ait à faire face à un véritable Vietnam des ondes. Faute d'un modeste courage politique, une fois de plus, les pouvoirs publics s'engagent dans la voie sans issue de la répression.

Au nom d'un monopole dévoyé, sous le prétexte de défendre un service public qui n'a plus de public que le nom, mais qui n'est en fait que le porte-voix du pouvoir, l'intention est claire : interdire l'expression en dehors du cadre aseptisé choisi par la classe dirigeante.

Pourquoi ? Il est important d'y revenir car c'est le fond du problème : la libre parole est par définition subversive par le fait que, justement, elle est libre. Si le terrorisme consolide le pouvoir en agissant comme un révulsif auprès des citoyens, la discussion pacifique entre les groupes sociaux, tout au contraire, est susceptible d'ébranler l'organisation de la société telle qu'elle existe, et cela le pouvoir ne peut le tolérer.

D'un auditoire aujourd'hui massifié et rendu passif par les grands médias, les radios de quartier, de village, de villes nouvelles, en recréant un véritable tissu social aideront à former des groupes devenus actifs et qui prendront en main leurs problèmes de vie quotidienne.

Il est certain qu'il faut beaucoup de courage politique de la part des élus, des responsables, pour accepter d'être interpellés, d'être au contact permanent sur les lieux mêmes de leur action avec des citoyens parfois en colère. Mais c'est aussi le meilleur exutoire possible, la plus efficace soupape de sécurité que l'on puisse imaginer. Tant que l'on parle, on n'en vient pas aux mains. La parole est désormais aux députés. Choisiront-ils les bombes contre les mots ?

Ce serait certainement plus confortable pour le pouvoir, mais cela prendrait aussi la forme d'un véritable complot contre la démocratie.

(*) Délégué du parti socialiste à l'audiovisuel.

EN GRANDE-BRETAGNE

Une liberté très réglementée

LE monopole d'Etat sur l'audiovisuel est mort en deux temps en Grande-Bretagne : une première fois en 1954, avec la loi autorisant le développement de la télévision commerciale sous le contrôle d'une autorité (ITA) dont les structures administratives étaient calquées sur celles de la B.B.C. ; une deuxième fois en 1972 lorsque la B.B.C. perdit son monopole de la radio avec le Sound Broadcasting Act permettant la création d'un réseau de stations radiophoniques commerciales, sous les auspices de Independent Broadcasting Authority (IBA) exerçant son contrôle à la fois sur la télévision et la radio.

Aujourd'hui, face à la B.B.C., qui contrôle deux chaînes nationales de télévision, quatre chaînes radiophoniques nationales et vingt stations locales de radio, s'est développé un réseau commercial radiophonique actuellement limité à dix-neuf stations (à l'origine l'IBA en avait prévu soixante), en attendant la décision que le gouvernement doit prendre sur l'extension prévue de ce réseau, qui devra être assurée soit par l'IBA ou par une nouvelle autorité chargée exclusivement de la radio. Ces dix-neuf stations fonctionnent dans toutes les régions du Royaume-Uni, s'adressant à des « populations » radiophoniques d'inégale importance, allant de 8 millions à Londres à 200 000 à Ipswich.

Pour l'IBA « *les forces du marché, qui jouent un rôle fondamental et valable dans les activités sociales, doivent s'exercer également dans l'audiovisuel, mais dans le cadre d'un contrôle public* ». Ainsi, l'attribution de licences d'exploitation est faite par l'IBA, qui, après accord, choisit parmi les compagnies qui ont présenté une demande et qui sont obligées de fournir des détails sur les programmes projetés ainsi que sur l'ampleur et l'origine de leurs fonds. En échange des émetteurs que l'IBA met à leur disposition, les stations s'engagent, par des contrats de trois ans renouvelables, à payer un « loyer » qui varie selon le volume de l'écoute potentielle

D'autre part, une clause prévoit toujours le paiement d'un second loyer, payable seulement si les bénéfices réalisés par les stations atteignent un certain niveau. Ce revenu supplémentaire est destiné à augmenter les programmes musicaux et à aider les musiciens, dont le syndicat, apparemment, est très actif. Pour limiter une dangereuse concentration des intérêts privés, l'IBA restreint les investissements que des journaux ou des compagnies privées de télévision pourraient faire dans les stations locales ; en revanche, l'autorité permet aux journaux dont les ressources publicitaires ont souffert de la concurrence de la radio locale d'obtenir une part raisonnable des actions de cette station.

Les diseuses de bonne aventure

L'IBA exerce un contrôle sur la production. D'abord sur le volume et le contenu de la publicité. Les annonces publicitaires doivent être séparées des programmes et ne peuvent dépasser la limite de 9 minutes par heure (douze dans certains cas exceptionnels) et se conformer au code d'éthique, excluant la publicité pour les cigarettes, les bookmakers, les diseuses de bonne aventure ainsi que les propos grossiers ou obcènes de nature à offenser le bon goût et les opinions politiques ou religieuses des auditeurs. D'autre part, tout en encourageant la liberté de création des stations, l'IBA exerce un certain contrôle sur les programmes dont l'autorité exige qu'ils assurent « un équilibre entre l'information, et la distraction des auditeurs ».

Ainsi, en Grande-Bretagne, à la fin du monopole, la « commercialisation » n'a pas eu les effets néfastes redoutés (renforcement des puissances d'argent, abaissement de la qualité des programmes), dans la mesure où le développement de la radio commerciale s'est accompli dans le cadre d'une liberté très réglementée. Et même dans les milieux politiques, notamment chez les travaillistes pendant longtemps farouches défenseurs du monopole, on admet que, finalement, la mission de service public de l'audiovisuel est mieux assurée par l'entreprise privée soumise à des obligations précises que par le monopole de l'Etat. Le réseau commercial répond aussi à un besoin de grande décentralisation.

HENRI PIERRE.

(*Lire la suite page 12.*)

XVIIIe ROSE D'OR DE MONTREUX

Est-ce là le fruit de la sélection d'une année ?

PAR où commencer ? Par la pluie, continuelle, qui s'abattait sur le lac, sur la ville, et qui incitait à suivre jusqu'au bout — quoi qu'il arrive — les projections ? Par les chiffres, toujours impressionnants, de ce Festival de variétés télévisées qui a eu lieu du 6 au 13 mai ? Grâce à l'énorme documentation fournie à l'arrivée, on savait les noms et les prénoms — plus rarement l'âge, — les titres des quatre cents experts (producteurs, réalisateurs, décorateurs, musiciens, directeurs de chaînes et directeurs de programmes), venus de vingt et un pays (Russie, Bulgarie, Hongrie, Tchécoslovaquie, Etats-Unis, Canada, plus tous les pays d'Europe...), les noms et les prénoms des cent et quelques journalistes de dix-neuf pays, regardant au rythme de six heures par jour, pendant sept jours, quarante-quatre émissions (dont onze « hors-concours » et trois « privées »). Ouf !

Le pape et ses saints

Par où commencer ? Par les meilleures — si rares — ou par les médiocres, incalculables, mais qui représentent la réalité de Montreux et celle des variétés dans le monde ?

« *Il n'y a pas quatre émissions ici que nous oserions diffuser en Angleterre* », déclarait en privé M. Stephen D. Murphy, un des membres de l'Independant Broadcasting Authority, organisme « au sommet » qui contrôle la chaîne indépendante anglaise L.T.V. (« *nous sommes des censeurs, mais des censeurs libéraux* », dit-il.) Les Anglais, c'est bien connu, font mieux que les autres et ils le savent. « *Nous sommes très arrogants* », dit encore M. Murphy, avec un petit rire — manière de s'excuser qu'il ne faudrait surtout pas prendre pour une excuse.

L'I.T.V. avait remporté, l'an dernier, la Rose d'or de Montreux avec les « Muppet's « (ces adorables marionnettes que l'on voit ici l'après-midi, alors qu'il faudrait les programmer le soir). Cette année, c'est la B.B.C., la chaîne concurrente d'Etat, qui l'a emporté : elle a obtenu la Rose d'argent pour son émission, *Dave Allen at Large*.

Pourquoi les émissions anglaises sont-elles les plus drôles, en dehors du fait que ce sont des Anglo-Saxons qui les font ? (ce sont les seuls qui peuvent encore réaliser d'hilarantes batailles de tarte à la crème). Parce qu'ils sont « libéraux » ? Peut-être... Dave Allen, qui est un comique irlandais, se moque du pape et de ses saints, des morts et des culs-de-jatte. Peut-être... mais la télévision italienne, qui se moque de ses hommes politiques comme on n'oserait jamais le faire en France (l'émission présentée, *Quoique moi*, qui fait partie d'une série, montre une interview assez délirante de Berlinguer et un tableau dantesque des hôpitaux en Italie), frôle la vulgarité (c'est un peu du sous-Risi dans *les Nouveaux Monstres*) et, parfois même, y sombre.

A l'inverse, la télévision hongroise, qui n'a pas la réputation d'être « libérale », a montré une émission excellente, libre de ton, d'un humour d'ailleurs très anglo-saxon. *Notre télévision, maison de la musique*, en juchant des violonistes de passage sur des fontaines et autres lieux inattendus, raconte où peuvent mener les excès de la réflexion sur la manière de « montrer » la musique à la télévision. Petite pochade contre l'esclavage de l'idée à tout prix, et d'une certaine manière contre ce qui devient un conformisme à Montreux : les « idées » sont des gadgets, elles ne viennent pas d'une nécessité première, elles sont l'envers d'une pensée. Aussi on les accumule. On fait des frisettes, on pique à gauche et à droite des recettes (celles qu'on a vues l'année précédente à Montreux), on mélange un peu de comique, un peu de nostalgie, un peu de rétro et de claquettes andalouses, quelques petites prouesses techniques, ah, oui, pardon, un scénario, voilà le scénario. On a pensé les détails, la forme, avant le fond. Produits acculturés, interchangeables. Qu'importe, c'est comme ça qu'on gagne ! C'est comme ça qu'on gagne à Montreux ? La question-allusion était claire. La télévision hongroise n'a pas gagné d'autre prix que celui qu'elle s'est adjugé elle-même à la fin de l'émission, mais elle a fait rire.

C'est beaucoup dans un festival où tant d'émissions incitent au désespoir chronique. Qu'elles soient comiques ou bâties sur et autour des chansons (les deux grands « genres » des variétés), les émissions qui ont été montrées au Festival de Montreux ne sont pas honteuses, ce serait malhonnête de le laisser croire, elles ne sont pas « ridicules », à part deux ou trois (dont l'émission présentée par la France, *Numéro un, Tino Rossi* avec Mireille Mathieu, qui déclencha bien involontairement l'hilarité de la salle), elles sont simplement honnêtes, passables, moyennes, *normales* : celle-ci, oui d'accord... est bonne (en particulier le délicat portrait d'Erika Pluhar par la Z.D.F. allemande celle-là... oui aussi. Mais combien mérite de concourir dans une compétition internationale !

DAVE ALLEN AT LARGE

On ne devrait voir que l'anormal

Est-ce là la crème de la crème, le fruit de la sélection d'une année ? L'émission qui dépasse les centaines d'autres que produit chaque chaîne? Voilà qui est précisément désespérant. On ne devrait voir à Montreux que l'exceptionnel, l'anormal, des émissions en avance, des émissions qui étonnent, qui agacent, qui passionnent.

Comme *It'll be alrigh on the night* (I.T.V.), un travail enlevé, fait à partir des chutes de films, documents ratés que l'on ne voit jamais au cinéma, parce que le jeune premier a éternué au moment de faire sa déclaration d'amour, que le cow-boy est passé à côté de son cheval, que le briquet ne s'allume pas, que le monstre a fait rire, toutes ces scènes « loupées » que les producteurs ont recherché pendant près d'une année dans le monde, qu'ils ont eu du mal à obtenir (les réalisateurs et les grandes sociétés étaient réticentes) et qui montées créeraient presque un nouveau genre comique.

Comme *B.V. Haasé Shoe* (télévision hollandaise), fabuleuse illustration (la première faite à notre connaissance) d'un concert de jazz. Jaap Drupsteen, qui en est l'auteur, a en réalité joué du jazz en images. C'est Jerome Bosch et Dali, la photo et le trait, le jeu des perspectives, des vraies et fausses illusions, l'onirique, les sensations et la stupéfaction. Ces deux émissions, qui sont à la hauteur d'un festival international, n'ont pu avoir de prix : elles étaient « hors concours ».

Le jury international a donné ses prix à la télévision américaine CBS (pour *Shirley McLaine Special*, un bon show), à la télévision anglaise BBC (pour *Dave Allen at Large*) et à la télévision suisse SRG (pour *That's T.V.*, d'un comique sans démesure). Le jury de la presse a refusé de donner un prix. Aucun programme ne correspondait à l'article premier de son règlement selon lequel ne peuvent être primées que des œuvres ouvrant de nouvelles perspectives dans les variétés. On ne saurait mieux dire.

CATHERINE HUMBLOT.

RADIO-TELEVISION

Un consternant « hommage à Rosselini »

PRESIDENT du jury du Festival de Cannes 1977, Roberto Rossellini est mort quelques jours après sa clôture. A propos de Cannes 1978, ce film, produit par l'UNESCO et la société Gaumont, acheté par FR 3, entend lui rendre un hommage.

On n'en saurait trouver de plus conventionnel, de plus banal. A croire que Claude-Jean Philippe, son maître d'œuvre, l'homme du Ciné-club d'Antenne 2, le cinéphile qu'on croyait averti et passionné, s'est complètement désintéressé du sujet. Démarrant assez bien sur l'évocation de Rome ville ouverte *et des grandes œuvres « néo-réalistes »* (sauf Allemagne, année zéro, *première lacune inexplicable), le film s'enlise vite dans des anecdotes comme si des entretiens recueillis auprès de diverses personnalités (Sergio Amidei, Paolo Grassi, Federico Fellini, Enrico Fulchignoni) le réalisateur, qui fait aussi office de journaliste, n'avait voulu retenir que l'attendu, le superficiel.*

Avoir la chance de se trouver en face d'Ingrid Bergman et se contenter, en somme, de faire salon avec elle, c'est un comble ! Les propos les plus sensibles et les plus justes sont ceux de François Truffaut mais Daniel Toscan du Plantier hasarde sur la démarche philosophique du cinéaste, des considérations sans grande portée.

Le pire est que ce film semble monté à coups de hachoir à la manière des plus mauvaises émissions d'Armand Panigel. Un extrait d'entretien, un extrait de film. Ce n'est même pas bien rythmé. Sur la fin, tout se bouscule. Claude-Jean Philippe saute allègrement d'India 58 à la Prise de pouvoir par Louis XIV, *négligeant — rien que cela !* — le Général de la Rovere, les Evadés de la nuit, Viva l'Italia *(d'où sont pourtant sorties toutes les chroniques historiques « didactiques » réalisées plus tard pour les télévisions italienne et française),* Vanina Vanini et l'Age du fer. *Ne cherchez donc pas l'itinéraire spirituel, moral, artistique et sociologique de Rossellini. Il n'y a là qu'un portrait à plat.*

Et pourtant, la télévision a longtemps compté une très grande série historique et critique, Cinéastes de notre temps *(de Janine Bazin et André Labarthe) où, si elle existait encore, Rossellini aurait trouvé aujourd'hui, sa vraie place, son vrai visage. Claude-Jean Philippe y fut assistant et réalisateur. Il faut croire qu'il en a tout oublié pour donner un aussi triste exemple des rapports cinéma-télévision.*

JACQUES SICLIER.

★ Jeudi 25 mai, FR 3, 20 h. 30.

Une liberté très réglementée

(Suite de la page 11.)

A la différence des stations locales de la B.B.C., qui apparaissent souvent comme de si··les succursales de la maison mère, à Londres, les stations commerciales gardent une identité locale. Aussi bien pour les deux tiers les actions du réseau commercial sont détenues par des détaillants, des industriels, des journaux, des syndicats et organisations diverses de la région ; environ 40 % des annonces publicitaires viennent des industries et des entreprises locales ; la plus grande partie des programmes concernent la vie de la communauté.

Selon les sondages, le réseau commercial de radiophonie a une écoute hebdomadaire de treize millions cinq cent mille adultes, qui appartiennent principalement aux jeunes générations. Sur le plan financier, le réseau commercial a accru de 65 % par rapport à l'an dernier, ses revenus publicitaires, qui représentent 16 millions de livres. Bref, toutes les stations privées font des bénéfices...

HENRI PIERRE.

QUELQUES JOURNÉES DANS LA VIE DE DEUX RÉDACTIONS

III. — Naissance et mort d'un sujet

Après avoir étudié la manière dont se fabriquent les journaux télévisés (le Monde daté 7-8 mai) et les conceptions de l'information qui commandent le travail des journalistes (le Monde daté 14-15 mai), Ana Baron et Isabelle Veyrat-Masson, étudiantes en doctorat de science politique, examinent, dans leur avant-dernier article, les divers mécanismes de censure et d'autocensure.

AU moment du choix de l'information, le problème des relations de pouvoir entre la rédaction et la direction du journal télévisé se pose. Ce qu'on appelle trop rapidement censure et autocensure plane au-dessus de ces relations. Le journaliste défend avec une particulière susceptibilité son travail. Mais il lui faut bien admettre que le directeur de l'information a la responsabilité du « produit fini », et qu'en conséquence il doit détenir entièrement le pouvoir de décision.

Les sources, clairement limitées, impliquent au départ une certaine sélection. Les dépêches de l'A.F.P., seule agence de presse représentée à la télévision française, fournissent la plupart des nouvelles. La coutume n'est pas de découvrir l'information ni de créer l'événement. C'est un reproche qu'on se fait à la télévision. Nous avons entendu souvent des phrases du type : *« Nous ne sortons jamais nous-mêmes les informations, il faut attendre qu'elles soient dans* France-Soir. *»* Car les confrères — presse écrite, radios — indiquent aussi ce dont il faut parler. C'est ainsi que le chef du service économique défendait un reportage sur les chiffres du chômage non parce qu'il y avait là de nouvelles données importantes dans la campagne électorale, mais parce que, disait-il, *« c'est la « une » des journaux de demain ».*

Quelles informations doivent être traitées ? La réponse est immédiate : ce qui est d'actualité. Pourtant, ce critère ne contient pas pour tout le monde la même évidence. Pour André Glucksman — aux « Dossiers de l'écran » sur mai 68, — c'est d'aider « les Lip ». Pour *l'Humanité, c'est la menace de* licenciement chez Boussac. Or pour les deux sociétés de télévision, Lip c'est fini et Boussac ce n'est pas encore fait.

Jean-Pierre Elkabbach est conscient *de l'aspect trop ponctuel* du traitement de l'information à la télévision, il promet que *« lorsque les journaux ne parleront plus de la marée noire, Antenne 2 continuera de donner des informations sur ce problème ».* Bien entendu, l'importance accordée aux différents faits corrige la stricte idée d'actualité et hiérarchise le poids de chaque nouvelle. Mais cette considération est souvent subjective. Par exemple, sur TF 1, la constitution de l'U.D.F. a été considérée comme *« l'événement politique le plus important depuis dix ans »* Conclusion qui n'a pas été partagée par tous les observateurs !

Pendant la campagne électorale, une autre notion est intervenue : l'équilibre. Pour la plupart des journalistes, l'équilibre *« ça ne veut rien dire lorsque ça signifie un temps égal imparti aux divers groupes politiques en présence : cinq bonnes minutes de Rocard valent bien un « mauvais Soisson » d'un quart d'heure ».* Mais s'ils sont tous d'accord sur cette formule, ils acceptent l'égalité formelle du temps de parole pour se protéger contre d'éventuelles critiques extérieures. Un journaliste opposait à son rédacteur en chef le fait, vérifié sur les « conducteurs » minutés (les sommaires), que la disproportion était d'un tiers-deux tiers en faveur de la *majorité. A cette occasion précise,* il s'est entendu répondre que *« l'équilibre n'était pas une question de minutes »,* sans obtenir une autre définition de l'équilibre.

C'est encore en arguant de l'équilibre que les journalistes d'Antenne 2 ont tenté d'imposer un reportage sur les divergences au sein de la majorité pour contrebalancer un sujet sur la crise de la gauche. Le directeur de l'information a invoqué les exigences de l'actualité pour refuser ce sujet. Dans cette discussion entre l'équilibre et le « métier », c'est ce dernier qui l'emporte. Pourquoi ce jour-là l'équilibre ne suffisait-il plus alors que, *antérieurement, de nombreux reportages avaient été acceptés ou rejetés en son nom ?* Réponse de Jean-Pierre Elkabbach : *« On ne peut pas tirer les informations par les cheveux par peur. »*

Une fois le sujet choisi, dans quelle mesure le journaliste est-il libre, en fonction des consignes qu'il a reçues, de réaliser ce qu'il ressent ? *L'autocensure ?* Pour Christian Bernadac comme pour Jean-Pierre Elkabbach, on peut tout *dire, le* problème est de savoir comment. *« L'autocensure est de tous les jours,* disent-ils. *On ne peut pas choquer telle ou telle tendance. La puissance de la télévision est si forte que c'est un outil à manier avec précaution pour ne pas créer des traumatismes. »*

« Ou je dis des choses intéressantes, et je ne passe pas ; ou je ne dis rien », nous confiait un rédacteur. Alibi ou constatation née de la pratique, l'observateur a du mal à déterminer ce que le journaliste entend par « intéressant » et par « je ne dis rien ». Dans la presse audiovisuelle l'autocensure peut se manifester à divers moments : pendant le tournage, au moment du montage ou de la rédaction du commentaire. *Le montage est une* étape très importante : purement technique lorsque le journaliste le réalise lui-même avec l'aide du *monteur. Il prend un autre sens* lorsque d'autres journalistes ou des responsables décident de la composition du film sans la présence de l'auteur, ce qui est fréquent pour les reportages envoyés de province ou de l'étranger. Il est étonnant que personne ne proteste contre l'interprétation qui est faite des images alors que les journalistes ne l'autoriseraient sans doute pas sur un texte écrit.

Chaque après-midi, on visionne les sujets déjà prêts. Tout le monde est invité. Beaucoup donnent leur opinion. Un responsable est présent : *« J'entends avoir le droit final de dire ce qui passe ou pas, ce qui est bon ou pas »,* affirme Jean-Pierre Elkabbach. Mais sur quelle base décider de la qualité d'un reportage ? Les critères sont mal définis. Nous pouvons citer *l'exemple d'un reportage sur une* circonscription électorale. Le directeur de l'information le refuse : *« Trop mauvais ».* Le journaliste n'admet pas cette raison, et certains de ses camarades le soutiennent. On parle de censure. Pourtant d'autres journalistes « insoupçonnables » reconnaissent eux-*mêmes* que ce « sujet » *est sans* intérêt. Comment savoir ? D'autres reportages considérés comme mal faits passent quand même. *« Mal monté, pas clair, ennuyeux, pas naturel, vulgaire »,* ces motifs d'éviction peuvent en cacher d'autres mais il est difficile de repérer la part des fausses raisons et des vrais prétextes.

Le reproche d'impartialité n'est pas plus facile à cerner. On peut se demander si un journaliste jugeant dans un reportage que *« le premier ministre n'a ni l'allant de M. Chirac ni la fougue de M. Marchais »* est partial ? Les journaux ont pu l'écrire. A la télévision, le journaliste a dû refaire son texte. Il a appelé cette décision de la *« censure ordinaire ».*

L'image d'une rédaction tremblante et asservie serait fausse. Beaucoup de journalistes considèrent que leur part d'autonomie est importante. Sans se heurter de front à la direction, la rédaction peut, d'après eux, imposer des reportages et en éviter d'autres. Tout un jeu de discussions, d'arguments puis, à la dernière minute, d'épreuves de force donnent à *la rédaction* un pouvoir d'intervention difficile à évaluer.

La direction, de son côté, possède un certain nombre de cartes dont elle dispose à son gré. Le choix des invités par exemple est entiè*rement de son ressort. « Porteurs* de micros », « simples ouvriers », les journalistes supportent mal les décisions venues d'en haut sans justifications. De la même manière la direction peut *faire* jouer une sorte de concurrence à l'intérieur de sa rédaction. Le rôle des « conseillers de la rédaction », *pigistes liés par contrat, est dans* ce cas-là exemplaire.

Ces moyens *de contrôle* assurent à la direction, outre ses droits reconnus, la possibilité d'un contrepoids. Protégés par leur statut, les journalistes peuvent tout au plus être mis à l'écart, au « placard ». Etre connu du public est en définitive la meilleure protection contre la défaveur. Peut-on parler, dans ces conditions, d'un pouvoir du téléspectateur ? Pouvoir bien faible que celui d'élire le roi ou la reine d'un seul jour.

ANA BARON et ISABELLE VEYRAT-MASSON.

Prochain article :

QUEL TYPE DE JOURNAL ?



Écouter-voir

● PORTRAIT : ERNST JUNGER, UN VEILLEUR SOLITAIRE. — Lundi 22 mai, TF 1, 22 h. 5.

A quatre-vingt-trois ans, l'écrivain allemand Ernst Jünger a publié *Eumeswil*, un livre qu'Henri Plard vient de traduire en français. Jacques Delord (producteur) et Franco Contini (réalisateur) ont essayé de cerner la personnalité et l'histoire de l'auteur. Celle d'un homme qui reçut en 1918 la Croix pour le mérite, la plus haute distinction militaire allemande, et qui fut affecté en *1941 à l'état-major du commandant* militaire de Paris. Il est chassé de l'armée en 1944 après la tentative d'assassinat de Hitler par le comte Stauffenberg. Situation complexe, délicate, que Jünger évoque, filmé dans son petit village de *Haute-Souabe.*

La partie la plus intéressante du film, hélas trop brève, est celle où Jünger s'exprime lui-même sur la guerre, sur *le pouvoir et* sur le monde. Mais les images flamboyantes, la construction confuse de l'émission, les témoignages mal utilisés (ceux des écrivains Julien Gracq, Jean-Michel Palmier et Banine, d'Henri Plard et de Suzanne Martinet, bibliothécaire à Laon) nuisent à la compréhension et à la découverte de son œuvre. Seuls ont chance de s'y reconnaître ceux qui la connaissent déjà.

● DOSSIERS DE L'ECRAN : ZOLA ou LES DROITS DE L'HOMME. — Mardi 23 mai, A 2, 20 h. 35.

A partir des quatre épisodes de son film *Emile Zola ou la Conscience humaine*, qui vient d'être diffusé à la télévision, Stellio Lorenzi a effectué un montage d'une heure et demie qui reprend les principales phases de l'affaire Dreyfus.

Bien entendu, réduite ainsi des trois quarts, ce n'est plus tout à fait la même « dramatique », mais les extraits servent surtout à introduire un débat sur les droits de l'homme, qui souligne l'actualité de ce moment de l'histoire, *actualité dont témoigne aussi le vaste* retentissement qu'a rencontré, ces dernières semaines, l'émission de Stellio Lorenzi.

● THEATRE : LE ROI SE MEURT. — Vendredi 26 mai, TF 1, 21 h. 45.

Ce roi qui ne veut pas mourir et qui appelle à l'aide, dans la solitude de son palais croûlant, entre une femme qui ne sait que pleurer, une mère qui ne sait que gronder, un médecin indifférent, c'est l'Homme, pris de panique à l'approche de la mort, et dont la révolte est vaine.

Ionesco a écrit une tragédie où se croisent le grandiose, le burlesque, la dérision. Jorge Lavelli, dans une mise en scène violente, tire des comédiens-français le meilleur.

● LES CINQ DERNIÈRES MINUTES : LES LOGES DU CRIME. — Samedi 27 mai, A 2, 20 h. 30.

Assassinat d'un jeune premier. Tué par jalousie, par amour, par dépit, ou simplement par intérêt. Tué au milieu du ballet dérisoire des oubliés de la gloire, de ceux dont le nom ne sera jamais qu'écrit à la craie sur la porte de leur loge. Le commissaire Cabrol déambule, escorté d'un Colombo français, dans la misère des tournées théâtrales de province.

Le but de la série est de décrire des milieux, des atmosphères, en utilisant une trame policière. Mais Cabrol n'est pas Maigret, la description appuyée des petits travers des vieux cabots tourne à l'outrance, on oublie une intrigue trop classique.

Les films de la semaine

● LES ARNAUD, de Leo Joannon. — Dimanche 21 mai, TF 1, 20 h. 30.

Mélodrame aux énormes ficelles sur les rapports d'un juge d'Aix-en-Provence et d'un étudiant, assassin par malchance ? Bourvil-Henri *Arnaud est l'homonyme* et la providence de Salvatore Adamo-André Arnaud. Le gentil chanteur enroué fait de touchants efforts pour avoir l'air d'un comédien. Ce film tire-larmes peut aussi bien déclencher le fou rire.

● THE BITTER TEA OF GENERAL YEN, de Frank Capra. — Dimanche 21 mai, FR 3, 22 h. 30.

La Chine en révolution des années 30. Une Américaine blanche (missionnaire de surcroît) fascinée par un Jaune « seigneur de la guerre ». Histoire d'amour *romantique qui choqua à l'époque* et valut à ce film splendide un échec dont Capra ne s'est pas consolé. Un monde exotique aussi beau, aussi troublant que celui de certains films réalisés par Sternberg pour Marlène Dietrich. Une découverte, en somme, Capra n'ayant pas été seulement le cinéaste des *« comédies rooseveltiennes ».* On admirera ici tout un art de la mise en scène sur le désir et l'amour, et l'interprétation de Barbara Stanwyck et de Nils Ashter.

● CLERAMBARD, d'Yves Robert. — Lundi 22 mai, TF 1, 20 h. 30.

La verve anarchiste et l'humour ravageur de Marcel Aymé considérablement atténués dans une adaptation façon comédie de boulevard. La satire se perd *dans des situations vaudevilles*ques, la critique sociale dans la pittoresque Belle Epoque. Le comique ne va guère au-delà de la bouffonnerie. Ours mal léché, despote touché par une sainte illumination, Philippe Noiret fait ce qu'on appelle un beau numéro.

● LE GLAIVE ET LA BALANCE, d'André Cayatte. — Lundi 22 mai, FR 3, 20 h. 30.

Trois suspects, trois accusés, pour un crime qui semble avoir été commis par deux hommes. Y a-t-il un innocent (et lequel ?) ou bien trois complices ? Passionnant mélodrame où s'accumulent coïncidences, mystères et rebondissements. Ce serait un excellent film romanesque si *Cayatte, préoccupé de revenir à Justice est faite* et à ses démonstrations sur les failles du système judiciaire français, ne dérobait la vérité au sujet du « troisième homme » pour placer les jurés du procès devant un cas de conscience. D'où une fin tout à fait contestable.

● LE FOYER PERDU, de Jean Loubignac. — *Mardi 23 mai*, TF 1, 14 h. 30.

Sauf si l'on est un fanatique de Gaby Morlay, de ses numéros d'émotion et de mouchoir, il n'y a aucune raison de voir ce film qui frise la nullité.

● L'ETOILE DU SUD, de Sidney Hayes. — *Mardi 23 mai, FR 3,* 20 h. 30.

Un roman de Jules Verne adapté par Jean Giono, c'est déjà *une curiosité.* On peut *toujours* relire le livre après, pour voir la différence : de plus, la course au diamant (la fameuse « Etoile du Sud ») est menée à toute allure, avec déraillement de train, incendie de brousse, charge d'éléphants. Et Ursula Andress — qu'on voit au bain — est la solide héroïne de ce récit d'aventures parfaitement divertissant.

● ASSASSINAT A SARAJEVO, de Veljko Bulatic. — *Mercredi* 24 mai, FR 3, 20 h. 30.

Christopher Plummer est l'archiduc François-Ferdinand de Habsbourg et Florinda Bolkan l'archiduchesse Sophie, son épouse, dans ce film yougoslave à grand spectacle — et inédit en France — retraçant *l'attentat* politique qui provoqua la guerre de 1914. Pour les amateurs d'imageries *historiques.*

● LE SOLEIL NOIR, de Denys de La Patellière. — Jeudi 25 mai FR 3, 20 h. 30.

Le nœud de vipères d'une grande famille parisienne et une Afrique de hors-la-loi, d'hommes déchus dans laquelle Michèle *Mercier, complètement dépassée* par les événements, vient rechercher son grand frère, ancien collabo imbibé d'alcool (c'est Daniel Gélin, à n'y pas croire). Scénario et réalisation accumulent les poncifs.

● TAKING OFF, de Milos Forman. — Vendredi 26 mai, A 2, 22 h. 50.

Forman exilé aux Etats-Unis porte sur la classe moyenne américaine un regard sarcastique et féroce, fait éclater, dans la dérision, les rêves secrets d'adultes qui jouent les parents indignés avant de sombrer dans ce qu'ils *croient être la liberté des jeunes.* Satire destructrice où Linnea Heacock, pourtant, rappelle les adolescents tchèques de *l'As de pique* et des *Amours d'une blonde.*

● PLUS FORT QUE LA LOI, de William D. Russell. — Dimanche 28 mai, TF 1, 20 h. 30.

Les retombées de la guerre de Sécession dans un western sans qualités particulières. Hollywood respectait encore les mythologies. Mais Claire Trevor prouve qu'elle ne fut pas seulement l'actrice d'un seul rôle (la prostituée de *la Chevauchée fantastique,* de Ford) et on aimera, sans doute, revoir Robert Ryan.

● L'ENJEU, de Frank Capra. — Dimanche 28 mai, FR 3, 22 h. 30.

Un Capra 1948 envers lequel la critique française s'est montrée trop sévère jadis. C'est une sorte de suite à *Monsieur Smith au Sénat,* une comédie dénonçant, avec virulence, les mœurs politiques américaines de l'immédiat après-guerre. Les convictions personnelles de Spencer Tracy et Katharine Hepburn, couple d'acteurs splendides, correspondent à leurs personnages attachés à la démocratie. Adolphe Menjou, le politicien sans scrupules, se situait, lui, effectivement de l'autre côté de la barrière.

● LA MAISON DES DAMNES, de John Hough. — Lundi 29 mai, TF 1, 20 h. 30.

Histoire d'une *maison* hantée ou plutôt possédée par l'être mauvais qui l'occupa autrefois et *y mena de démoniaques* bacchanales. *Le roman* de Richard Matheson fait plonger dans une horreur que John Hough, à trop abuser d'effets fantastiques, communique rarement. C'est loin de valoir *la Maison du diable,* de Robert Wise, qui traitait un thème semblable.

● LES CENT FUSILS, de Tom Gries. — Lundi 20 mai, FR 3, 20 h. 30.

Film d'aventures au Mexique en temps de révolution et de coups de main militaires. Les personnages ont une certaine originalité. C'est un policier noir américain qui découvre la bonne cause des Indiens Yaquis, soulevés contre le gouvernement mexicain. A part cela, une sorte de western traditionnel, rondement mené, dans lequel Raquel Welch, symbole érotique, prend une douche en plein air, afin de détourner l'attention des *soldats* gouvernementaux au moment de l'attaque d'un train.



RADIO-TELEVISION

Samedi 20 mai

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Johnny Mathis) ; 21 h. 40, Série : Serpico (Le sanctuaire) ; 22 h. 30, Sports : Téléfoot 1.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Série : La brigade des mineurs : Une absence prolongée.

Un viol sert de prétexte à cette dramatique qui se transforme en une banale aventure policière où jouent un commissaire bien intentionné et une mère bien inquiète.

22 h. 5, Variétés : Le dessus du panier ; 23 h., Jazz : Spécial Benny Carter.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Concours dramatique francophone... Prix Louis-Philippe Kammans 1978 (la Suisse) : Rumeur, de P. Koralnik et W. Weideli, avec F. Berset, A. Chateau.

Une enquête policière derrière laquelle se profilent les angoisses modernes devant la faillite économique et idéologique.

FRANCE-CULTURE

20 h., « Fugue en mi mineur », de Pierre Léaud, avec V. Jannet, J.-P. Leroux, R. Party ; 21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Concert au Nouveau Carré-Silvia Monfort... ensemble de l'Itinéraire, direction C. Brück : « Sequenza pour trombones » (L. Berio), « The Cave of winds » (L. Foss), « X étoile Y » (J.-C. Adam), « Da un divertimento » (P. Drogoz) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Les sept salons de Boston ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Concert de minuit ; 1 h. 20, Les salons de Boston.

Dimanche 21 mai

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A bible ouverte ; 9 h. 30, La source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en la collégiale Notre-Dame-la-Grande à Poitiers.

12 h. 2, La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux.

14 h. 12, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Les animaux du monde ; 16 h., Hippisme ; 16 h. 5, Série : Section contre-enquête ; 17 h., Sports première ; 18 h. 35, Télé-film américain : Les dernières heures avant l'aube.

20 h. 30, FILM : LES ARNAUD, de L. Joannon (1967), avec Bourvil, S. Adamo, C. Delaroche, M. de Ré, M. Ranson.

Un juge d'Aix-en-Provence s'efforce de sauver un étudiant — son homonyme — qui a tué un maître chanteur.

22 h., Magazine : Arcana (Georges Auric).

CHAINE II : A 2

11 h. 5, Concert : Troisième concerto pour piano, de Beethoven, avec A. Rubinstein, au piano, et le Concertgebouw d'Amsterdam, dirigé par B. Haitink.

12 h., Bon dimanche ; 12 h. 5, Blues Jeans 78 ; 13 h. 25, Grand album ; 14 h., Pom pom pom pom (reprises à 15 h., 16 h., 17 h. 20, 18 h.) ; 14 h. 25, Dessins animés ; 14 h. 35, Série : Super Jaimie ; 15 h. 25, La lorgnette et Variétés de province ; 16 h. 15, Muppet show ; 16 h. 45, L'école des fans ; 17 h. 25, Monsieur cinéma ; 18 h. 5, Petit théâtre du dimanche ; 19 h., Stade - 2.

22 h. 30, Musique and Music ; 21 h. 40, Documentaire : Carte postale d'un voyage : Kung-Fu, de J.-L. Magneron.

Une initiation au « silat » en Malaisie ; Bruce Dee (qui n'est pas Bruce Lee mais sa réincarnation) tourne à Hong-kong ; des moines taoïstes exorcisent des démons à Taïwan. Carnets de voyage en Orient.

22 h. 45, Chronique du Festival de Cannes.

CHAINE III : FR 3

10 h., Images du Maroc ; 10 h. 30, Magazine : Mosaïque (reportage sur la géographie, les institutions politiques, le travail et l'anniversaire du 25 avril au Portugal).

16 h. 35, Festival de Cannes (reprise de l'émission du 19 mai) ; 17 h. 30, Espace musical : Concerto en fa mineur, en ré mineur, de Bach, par M. Boegner et l'Orch. de ch. de J. Barth ; 18 h. 25, Cheval, mon ami ; 18 h. 50, Plein air ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton : Deux enfants en Afrique.

20 h. 5, Hexagonal : Cinéma du soleil, avec Yves Montand ; 21 h. 30, Histoire de mai (troisième partie), par A. Frossard et P.-A. Boutang.

Du 23 au 30 mai 1978. Du grand « vide » politique gouvernemental aux tractations de Grenelle.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit) : THE BITTER TEA OF GENERAL YEN, de F. Capra (1932), avec B. Stanwyck, N. Asher, G. Gordon, L. Littlefield, T. Mori, R. Loo (v.o. sous-titr. N.).

Histoire d'amour entre une missionnaire américaine et un seigneur de la guerre chinois qui l'a recueillie dans son palais.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : William Cliff (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, La Grande Loge de France ; 10 h., Messe à Vauhallan (Essonne), avec le Père G. Beaudière ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Musique de chambre : Trio à cordes de Paris (Denisov, Nunes, Schœnberg, Ton That Tiet) ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Ex-Napoléon », de N. Frank et P. Gilson, avec J. Toja, B. Dhéran, M. Etcheverry ; 16 h. 5, le Livre d'or du quatuor à cordes, par le Quatuor de Prague : Ravel Martinu, Feld, Dutilleux ; 17 h. 30, Rencontres avec... L. Guilloux ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Poésie : William Cliff et Franck Venaille ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « L », par M.-D. Arrighi ; 23 h., Black and blue ; 23 h. 50, Poésie : F. Arrabal.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique : Auric, Milhaud, Katchaturian ; 8 h., Cantate pour le dimanche de la Trinité ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Cent cinquantième anniversaire de la mort de Franz Schubert, en direct de Vienne : « Messe en la bémol majeur » (Schubert), par l'Orchestre symphonique de la Radio autrichienne, direction J. Rudel ; 12 h. 40, Opéra-bouffon : « Inganno Felice » (Rossini) ;

13 h. 45, Jour J de la musique ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Poème de l'amour et de la mer » (Chausson ; poème de M. Bouchor) ; 17 h., Le concert égoïste de Georges Wilson : Debussy, Albinoni, Berg, Webern, Schœnberg ; 19 h., Musiques chorales ; 19 h. 35, Jazz vivant.

20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France... Orchestre symphonique de Hambourg, dir. K. Tennstedt, avec C. Arrau, pianiste : « Symphonie en mi bémol majeur n° 103, Roulements de timbale » (Haydn), « Concerto pour piano n° 2 en la majeur » (Liszt), « Burlesque en ré mineur, pour piano et orchestre » (R. Strauss), « l'Oiseau de feu » (Stravinski) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Escale à Londres ; 23 h., Musique de chambre : Naderman, Ravel, Ibert, Roussel ; 0 h. 5, Les sept salons de Boston : Sibelius, Stamitz, Telemann, Vivaldi, Berlioz, Debussy.

Lundi 22 mai

CHAINE I : TF 1

10 h. 30, Emission pédagogique ; 12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 25, Faire : Le laboratoire pharmaceutique ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emission régionale.

13 h. 50, Restez donc avec nous le lundi ; 14 h. 30, Série : Aux frontières du possible ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 50, Comment faire ? ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes : Vos papiers pour aller à l'étranger ; 19 h. 40, Eh bien, raconte.

20 h. 30, FILM : CLERAMBARD, d'Y. Robert (1969), avec P. Noiret, D. Carrel, G. Lartigau, L. Delamare, C. Piéplu, R. Carel, J. Lévêque (rediffusion).

A la suite d'une apparition de saint François d'Assise, un nobliau ruiné, véritable tyran domestique, veut entraîner sa famille dans les voies de la charité.

22 h. 5, Portrait : Ernst Junger, un veilleur solitaire, de J. Delord, réal. F. Contini.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Série : Malaventure... Le plat qui se mange froid (premier épisode) ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h., Série : La planète des singes ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... des marionnettes norvégiennes.

18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top Club.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 35, Document (Brésil) : Minas-Gerais, de P. Miquel (2e partie : l'Or, de Cl. Gallot).

Les derniers chercheurs de métal jaune remontent le fleuve devant la drague monstrueuse.

22 h. 25, Chefs-d'œuvre en péril : les quartiers anciens.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le physicien Jean Charon ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : LE GLAIVE ET LA BALANCE, d'A. Cayatte (1962), avec A. Perkins, J.-C. Brialy, R. Salvatori, P. Audret, M. Déa, E. Labourdette, J. Monod, G. Gil. (N.)

Traquant deux hommes qui ont enlevé et assassiné un enfant, la police les arrête, avec un troisième. Chacun proteste de son innocence.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Fernando Arrabal (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les claviers de la psychothérapie ; à 8 h. 32, L'espace, le temps et l'âme ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama, avec C. Clément ;

13 h. 30, Atelier de recherches vocales ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Moi, Zénobie, reine de Palmyre », de B. Simiot ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : l'invité du lundi... Henri Ronse ; 17 h. 30, Le Livre d'or du quatuor à cordes, par le Quatuor de Prague (Mozart, Janacek) ; 18 h. 30, Feuilleton : « Cosmos », W. Gombrowicz (rediffusion) ;

20 h., « Padirac », de José Pivin, avec P. Leperson, F. Marthouret ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : « le Visage et l'icône », par O. Clément, textes lus par L. Terzieff et E. Tamaris ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... à Cannes.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : « Le diable dans la lyre » ; à 10 h., Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : George Gershwin ; 14 h. 30, Triptyque... prélude : Delalande, Campra, J.-M. Hotteterre ; 15 h. 32, Portrait d'un musicien français : Serge Lancen ; 17 h., Postlude : E. Chabrier, J. Ibert, F. Poulenc, M. Seiber, G. Barboteu, J. Karr, Xenakis, E. Petrovics ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 40, Concours international de guitare ;

20 h., Les grandes voix : Jacomo Lauri-Volpi ; 20 h. 30, Saison de concerts de l'U.E.R... en direct du Théâtre des Champs-Elysées, l'Orchestre national de France, dir G. Fero avec P. Bryn-Julson, Y. Minton, J. Bastin, D. Mac Intyre : « Huit scènes de Faust », première vision de la « Damnation de Faust » (Berlioz), « Visage nuptial » (Boulez), « Troisième concerto pour Hautbois » (Maderna) ; 22 h 30, France-Musique la nuit... Les sept salons de Boston.

Mardi 23 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, Restez donc avec nous ; 13 h. 50, Série : Ces chers disparus (Maurice Chevalier).

14 h. 30, FILM : Le Foyer perdu, de J.-Loubignac (1951), avec G. Morlay, A. Clariond, M. Marquet, G. Rapp, C. Nicot, J. Dor (N.).

Un négociant en vins, imbu de son importance et de son autorité, chasse son fils et provoque le départ de sa femme.

18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes : le Comité national de l'enfance pour aider les enfants en détresse ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Show machine ; 21 h. 30, Les riches heures de la Coupe du monde de football (deuxième partie : 1958-1966).

22 h. 25, Emission littéraire : Le livre du mois.

Avec MM. E. Le Roy-Ladurie (pour les Mots, la Mort, les Sorts, de J.-P. Saada) ; M. Gallo (pour Autobiographie de Federico Sanchez, de J. Semprun) ; J.-F. Chiappe (pour le Bon Etat, de J.-F. Chabrun) ; J. Prasteau (pour Quercy, de P. Grimal) ; J. Lacouture (pour les Palestiniens, un peuple, de X. Baron) ; J.-N. Jeanneney (pour les Anciens Combattants et la Société française, d'A. Prost) ; P. Nora (pour Histoire des passions françaises, de Th. Zeldin) ; Mme M. Dupuy (pour Anne de Bourbon, roi de France, de J.-Ch. Varennes).

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Série : Malaventure (Le plat qui se mange froid) ; 14 h., Aujourd'hui madame : Le mélo ; 15 h., Document : Brésil, Minas-Gerais ; L'or (reprise de l'émission du 22 mai) ; 16 h., Aujourd'hui magazine : la Dordogne ; 17 h. 55, Fenêtre sur... Festival du livre ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran : Zola ou la conscience humaine.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h., Débat : Zola ou les droits de l'homme.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le Mouvement des cadres-ingénieurs et dirigeants chrétiens ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : L'ETOILE DU SUD, de S. Hayers (1968), avec U. Andress, G. Segal, O. Welles, J. Sekka, M. Constantin, G. Géret.

En 1910, en Afrique, un jeune Noir, soupçonné du vol d'un diamant fabuleux, prend la fuite. Il est poursuivi par de méchants policiers et un couple d'amoureux, qui veut le sauver.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Fernando Arrabal (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales : musique sur le vif ; 8 h., Les chemins de la connaissance... les claviers de la psychothérapie ; à 8 h. 32, L'espace, le temps et l'âme ; à 8 h. 50, Le grenier à paroles ; 9 h. 7, Matinée des autres : le tango ; 10 h. 45, Etranger, mon ami ; 11 h. 2, Quatuor de Prague : Livre d'or du quatuor à cordes ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Journaux de voyage », d'A. Camus ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Géométrie variable ; à 16 h., Match : la bombe à neutrons ; à 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; à 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Quatuor de Prague : Livre d'or du quatuor à cordes ; 18 h. 30, Feuilleton : « Cosmos », de W. Gombrowicz, avec M. Bouquet et J. Martin (redif.) ; 19 h. 25, Sciences : le darwinisme ;

20 h., Dialogues : Grèce d'hier et d'aujourd'hui, avec le compositeur Mikis Théodorakis ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : Rolf Liebermann ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... à Cannes : Festival international du film ;

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : « Le diable dans la lyre » ; à 10 h. 30, Le matin des musiciens ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique : Count Basie ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertissement : J. Lanner, Wieniawsky, J. Strauss ; 14 h. 30, Triptyque... prélude : J. B. Wanhal, Hoffmeister, P. Wranitzky, Kueffner, Schubert, P. Wranitzky ; 15 h. 32, Musiques d'autrefois... à la Hofburg de Vienne : J. J. Fux, G. Muffat, Léopold I, Wagenseil, Dittersdorf ; 17 h., Postlude : A. Berg, A. Schœnberg ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Eveil à la musique ;

20 h., A l'aube... par Elizabeth Pistorio ; 20 h. 30, Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, dir. A. Myrat, avec C. Caillat, clavecin : « Antigone » (T. Traetta), tragédie en trois actes sur des textes de Marco Coltellini, avec A.-M. Bondi, J. Chamonin, B. Plantey, A. Ringart ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Escale à Londres ; 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons : Brahms, Franck, Tchaïkovski ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : les sept salons de Boston.

Mercredi 24 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 10, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 35, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 10 : Une minute pour les femmes : Des associations pour aider les familles des malades mentaux ; 19 h. 40, Eh bien, raconte ; 19 h. 55, Loto.

20 h. 30, Dramatique : Kakemono hôtel, d'après le roman de Jean Cayrol, scénario et adaptation B. Revon et F. Appederis, réalisation F. Appederis, avec Ch. Denner, R. Dubois.

Une vieille dame renaît alors que chacun attend sa disparition.

22 h., Emission littéraire : Titre courant (avec Jean Cayrol) ; 22 h. 10, La part de vérité : Alain Peyrefitte.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Série : Malaventure (Le plat qui se mange froid) ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h. 5, Série : L'homme qui valait trois milliards ; 15 h. 55 : Un sur cinq ; 17 h. 55, Accords parfaits ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club.

20 h. 30, Série : Septième Avenue (cinquième épisode).

Tandis que sa femme s'enfuit, Jay Blackman se débat dans les négociations entre patrons, syndicats et mafia.

21 h. 25, Magazine : Question de temps : Non à l'Apocalypse.

Un dossier sur « l'armement nucléaire » dans le monde. Reportage aux Etats-Unis, document sur l'Union soviétique, enquête en France, satellites d'observation et ventes d'armes dans le monde.

22 h. 25, Chronique du Festival de Cannes.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la F.E.N. (Fédération de l'éducation nationale) : 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : ASSASSINAT A SARAJEVO, de V. Bulatic (1975), avec F. Bolkan, C. Plummer, M. Schelle, I. Mensur.

Comment, le 28 juin 1914, l'archiduc François-Ferdinand de Habsbourg, prince héritier d'Autriche, fut assassiné, avec sa femme, au cours d'une visite officielle en Bosnie.

22 h. 5, Ciné-regards : Objectif cinéma (le jeune cinéma français).

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Fernando Arrabal (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales : musique sur le vif ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les claviers de la psychothérapie ; 8 h. 32, L'espace, le temps et l'âme ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Quatuor de Prague : Livre d'or du quatuor à cordes ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Solistes : Boccherini, Rachmaninov, Vladigeroff ;

14 h. 5, Un livre, des voix : « La Marie-Marraine », de H. Dufour ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... Mercredi jeunesse ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 32, Quatuor de Prague : Livre d'or du quatuor à cordes ; 18 h. 30, Feuilleton : « Cosmos », de W. Gombrowicz (redif.) ; 19 h. 25, La science en marche ;

20 h., La musique et les hommes... Herman Hesse et la musique, par S. Serout... Illustration musicale de quatre romans de H. Hesse : Stockhausen, Buxtehude ; 22 h. 30, Nuits magnétiques à Cannes : Festival international du film.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : « Le diable dans la lyre » ; 10 h. 30, Le matin des musiciens ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique : Count Basie ; 13 h. 15, Stéréo service ;

14 h., Variétés de la musique légère : Pourcel, Popp, Nicolas, Loussier, Gérard ; 15 h. 32, Le concert du mercredi... Orchestre régional de Nice - Côte d'Azur, dir. Ph. Bender : Vivaldi, Mozart, Rossini ; 17 h., Postlude : J.-S. Bach, H. Wolf ; 18 h. 2, Musique magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, A l'aube...

20 h. 30, Echanges internationaux... Orchestre philharmonique de Berlin, chœurs de la radio de Hambourg et chœurs d'enfants de la cathédrale Sainte-Edwige, dir. K. Penderecki, avec P. Lagger : « Symphonie de psaumes » (Stravinski), « Magnificat » (Penderecki) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : Escale à Londres ; 23 h., La dernière image ; 0 h. 5, Les sept salons de Boston.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE-INTER : (informations toutes les heures) : 8 h., J. Paugam, 9 h., Le magazine de P. Bouteiller ; 10 h., Chansons à histoires ; 11 h., Anne Gaillard ; 12 h., O. Nanteau, L. Bozon et J.-C. Weiss, 12 h. 30, Inter-midi (reprises magazine à 13 h.) ; 13 h. 50, Le grand parler ; 14 h., Le temps de vivre (samedi et dimanche : L'oreille en coin) ; 15 h. 15, Un prénom, une vie ; 15 h. 45, Les oubliés de l'histoire ; 17 h., Radioscopie ; 18 h., Saltimbanques ; 19 h., Journal ; 20 h., Marche ou rêve ; 22 h., Le Pop-Club.

Samedi : 9 h., F. de Closets ; 10 h., J.-F. Kahn ; 18 h., Spectacle inter ; 20 h., Tribune de l'histoire ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h., Les rêveaux de la nuit ; 23 h., Au rythme du monde ;

Dimanche : 9 h. 30, L'oreille en coin ; 20 h., Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h., Disque d'or ; 23 h., Jazz parade.

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE, informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 14 h. 45 (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 19 h. (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

Radioscopies

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit Jacques Fabbri (lundi), Jean-Philippe Lecat (mardi), Philippe Boegner (mercredi), Anicée Alvina (vendredi).

Tribunes et débats

FRANCE-CULTURE : 12 h. 5, Jacques Paugam reçoit Maurice Schumann (lundi), Olivier Germain-Thomas (mardi), Michel de Saint Pierre (mercredi), Jean Kanapa (jeudi), Suzanne Prou (vendredi).

FRANCE-INTER : 11 h., Les invités d'Anne Gaillard répondent aux questions des auditeurs sur les agences matrimoniales (lundi et mardi), la connaissance de soi (mercredi), l'emploi (jeudi), l'édition de son premier manuscrit (vendredi).



RADIO-TELEVISION

Jeudi 25 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Objectif santé : La bicyclette et la lutte contre la sédentarité ; 14 h., Les 24 jeudis ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les enfants ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le Village englouti ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Série : Le Diable d'Homme, de C. Brûlé, musique de J. Loussier, réal. M. Camus (quatrième épisode : Les Orages de Prusse).

Les relations tourmentées de Voltaire et Frederic II entre 1749 et 1755.

21 h. 25, Magazine : L'événement.
22 h. 35, Ciné première : Avec Alfred Grosser.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : Malaventure (Le plat qui se mange froid) ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h., Feuilleton : La Planète des singes ; 16 h., Aujourd'hui magazine ; 16 h. 30, Discours du président de la République à l'ONU (en direct de New-York) ; 17 h. 15, Aujourd'hui magazine (suite) ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Emission réservée aux formations politiques : Le Centre national des indépendants paysans et les radicaux.

20 h. 50, Le grand échiquier : Printemps 78, les jeunes de trente ans.

Sur une « génération en lisière », quelques-uns de ceux qui ont déjà beaucoup écrit, joué, chanté, composé, réussi. Avec MM. B.-H. Lévy, philosophe ; F. Lodéon, violoncelliste ; F. Huster, comédien ; J. Weber, comédien ; Y. Dangerfied, romancier ; Mmes M.-P. Belle, chanteuse ; M. Berg, guitariste... et d'autres.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le C.D.S. (Centre des démocrates sociaux) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Hommage à Roberto Rossellini, à l'occasion du premier anniversaire de sa mort, par Cl.-J. Philippe.

Lire notre article page 12.

21 h. 25, FILM (un film, un auteur) : LE SOLEIL NOIR, de D. de La Patellière (1966), avec M. Mercier, V. Cortese, D. Vernac, D. Page, D. Gélin, D. O'Brien.

La fille d'un banquier parisien décédé va rechercher, en Afrique, son frère aîné, épave de la collaboration. Un aventurier américain la protège.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Fernando Arrabal (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales : musique sur le vif ; 8 h., Les chemins de la connaissance... les claviers de la psychothérapie ; à 8 h. 32, L'espace, le temps et l'âme ; à 8 h. 50, Le grenier à paroles ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag à Roger Garaudy ; 11 h. 2, Quatuor de Prague : Livre d'or du quatuor à cordes ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Renaissance des orgues de France : les facteurs du Sud-Ouest.

14 h. 5, Un livre, des voix : « le Lac », d'Y. Kawabata ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... hommage à J. Monod ; 16 h. 25, En direct avec J.-P. Le Tandec ; 17 h. 32, Quatuor de Prague : Livre d'or du quatuor à cordes ; 18 h. 30, Feuilleton : « Cosmos », de W. Gombrowicz (redif.) ; 19 h. 25, Biologie et médecine : le cerveau.

20 h., Nouveau répertoire dramatique de France-Culture : « le Procès du cerfeuil », d'A. Muschg, avec S. Artel, R. Coggio ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... à Cannes : Festival international du film.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : le diable dans la lyre ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ; 13 h. 15, Stéréo service

14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : Danican-Philidor, P.-M. Dubois ; 14 h. 30, Triptyque : Bayreuth, Sachsen-Weimar, Arnim, Szymanowski, C. Schumann ; 15 h. 32, Musique française aujourd'hui... femmes compositeurs : I. Gotkowsky, E. Lejet, T. Brenet, S. Ancona, G. Keller ; 17 h., Postlude : Praetorius, J.-S. Bach, Rameau, Sarasate, Jolivet, G. Auric, M. Constant ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Eveil à la musique ;

20 h., A l'aube... ; 20 h. 30, Cycle symphonique en direct du grand auditorium ; le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Amy, avec S. Lindenstrand, S. Koulakszezian : « Roméo et Juliette », extraits, « Nuits d'été » (Berlioz) ; « Concerto pour alto » et « Suite de danses » (Bartok) ; 23 h., France-Musique la nuit... actualité de la musique traditionnelle ; 0 h. 5, France-Musique la nuit... Les sept salons de Boston.

Vendredi 26 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 17 h. 55, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Histoire sans paroles ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Variétés : Bienvenue... au cinéma, de G. Béart.

Une émission réalisée à Cannes lors du Festival 1977.

21 h. 45, Théâtre : Le roi se meurt, d'E. Ionesco, mise en scène : J. Lavelli, avec M. Duchaussoy, M. Aumont, F. Chaumette.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Série : Malaventure (Le plat qui se mange froid) ; 14 h., Aujourd'hui Madame ; 15 h., Les mystères de New-York ; 16 h. 10, Aujourd'hui magazine : les loisirs ; 17 h. 55, Fenêtre sur... César et Peverelli ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club.

20 h. 30, Série : Les Brigades du Tigre (L'ange blanc, dernier épisode) ; 21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes (Ça ne sort pas de la famille).

Confrontation d'écrivains de la même « famille », mais de générations différentes. Avec Mmes Auclair et F. Prévost (Mémoires à deux voix) ; MM. A.-A. Hallier (Corneilles de Cornouailles) ; J.-E. Hallier (Chaque matin qui se lève est une leçon de courage) ; M. de Saint-Pierre (la Passion de l'abbé Delance) ; Mme I. de Saint-Pierre (l'Ombre claire).

22 h. 50, FILM (Ciné-club) : TAKING OFF, de M. Forman (1970), avec L. Carlin, B. Henry, L. Heacock, G. Engel, T. Harvey, A. Lindley (v.o. sous-titrée).

Deux bourgeois recherchent, dans New-York, leur fille tentée par la vie hippie et, pour essayer de la comprendre, se mettent à s'amuser, à se défouler.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la Fondation pour l'innovation sociale ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Le nouveau vendredi : Les mercenaires de la mer, par R. Delourme

Qu'est-ce qu'un pavillon de complaisance ? Renaud Delourme a remonté la filière de Dunkerque à Rotterdam, du Liberia à New-York.

21 h. 30, Festival cinématographique international de Cannes, par A. Andreu et M. Leroux.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Fernando Arrabal (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales : les pierres du futur ; 8 h., Les chemins de la connaissance... les claviers de la psychothérapie ; à 8 h. 32, L'espace, le temps et l'âme ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Quatuor de Prague : Livre d'or du Quatuor à cordes ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, L'acousmatique pour tous : glissements, métamorphoses, modèles ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Antagoniste », de C. Cassola ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... évolution de la société française ; 16 h., Pouvoir de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : « Cosmos », de W. Gombrowicz (redif.) ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la société moderne ;

20 h., Les maîtres du roman populaire français 1918-1950 : Publication en fascicules et littérature juvénile ; 21 h. 30, Musique de chambre (redif.) ; Milhaud, Casterède, d'Indy ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... à Cannes : Festival international du film.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : le diable dans la lyre ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 40, Jazz classique : Count Basie.

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : J. Strauss, J. Schmitt, E. Waldteufel ; 14 h. 30, Triptyque... prélude ; 15 h., Musiques d'ailleurs... Grande-Bretagne : Ravenscroft, Lawes, H. Purcell, Berkeley, T. Morley, Lutyens, Dowland, Britten, Cornyshe, Bedford ; 17 h., Postlude : Elgar, Schoenberg, Crumb ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, A l'aube... ;

20 h. 30, Grands crus ; 21 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands... Orchestre national de France, dir. L. Maazel : « Symphonie n° 5 en ut mineur opus 67 », « Symphonie n° 7 en la majeur opus 92 » (Beethoven) ; 23 h. 15, France-Musique la nuit... grand crus ; 0 h. 5, Les sept salons de Boston.

Samedi 27 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 10, Emission régionale ; 12 h. 30, Cuisine ; 12 h. 45, Jeunes pratique ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50, La France défigurée.

14 h. 8, Restez donc avec nous le samedi ; 17 h., Des autos et des hommes ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 13, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 43, Série : Le Message mystérieux ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Variétés : Numéro Un (Thierry Le Luron) ; 21 h. 32, Série : Serpico (Meurtre en sous-sol) ; 22 h. 20, Télé Foot 1.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, La télévision des téléspectateurs en Super 8 ; 12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 35, Top club ; 14 h. 35, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h., Chronique du temps de l'ombre : 1940-1944, ce jour-là, j'en témoigne ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club.

20 h. 25, Les Cinq Dernières Minutes : Les Loges du crime.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 5, Magazine de l'image : Voir ; 23 h., Drôle de baraque.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Prix Louis-Philippe Kammans 1978 : la Maison de marbre, de J. Trébouta, d'après A. et J.-C. Sordelli. Avec D. Carrel, G. Casadesus, J.-Cl. Dauphin.

La solitude d'une caissière dans une grande surface. Quand une vieille dame cherche à voler une petite fille.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Fernando Arrabal (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales : musique sur le vif ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Regards sur la science ; à 8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : revalorisation du SMIC ; 9 h. 7, Les matinées de France-Culture : le monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La musique prend la parole : Vladimir Horowitz ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

14 h. 5, « Irak, le dieu caché », par H. Tournaire (le Tigre) ; 16 h. 20, Le livre d'or, avec le Quatuor Schubert de Vienne ; Mozart, Schoenberg ; 17 h. 30, Pour mémoire... Les grandes avenues de la science moderne ; 19 h. 25, Communauté radiophonique ;

20 h., « la Chouette aveugle », de S. Hedayat, avec S. Merlin, C. Viret, D. Emilfork ; 21 h. 55, Ad lib ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Equivalences : Jean Langlais ; 8 h., Le royaume de la musique ; 9 h. 2, En direct de Londres, ensembles d'amateurs ; 9 h. 30 jusqu'à 12 h. 30, Le jour J de la musique amateur : les trompes de chasse de Gien ; 9 h. 40, Les élèves du conservatoire de Strasbourg ; 10 h. 20, Le groupe Zartong ; 10 h. 45, Barcelonnette ; 11 h., Le trio classique de Beauvais ; 11 h. 20, Le groupe de musique ancienne Estampie ; 11 h. 40, Le tentette de jazz Claude Abbadie ; 12 h. 40, Jazz s'il vous plaît ; 13 h. 30, Chasseurs de son stéréo... Tribune internationale de l'enregistrement d'amateur ;

14 h., Discothèque 78 ; 16 h. 30, G.R.M. de l'INA... L'art des bruits : J. Maticic, J. Schwarz, G. Reibel, F. Bayle ; 17 h. 15 jusqu'à 20 h., Le jour J de la musique à l'étranger : Londres (l'école de musique de Yehudi Menuhin) ; 18 h. 20, San-Sebastian (groupes folkloriques espagnols) ; 19 h. 15, Rome (groupe italien) ;

20 h. 5, Musiques oubliées ; 20 h. 30, Cycle baroque et classique... Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. J. Poole, avec J. Vandeville, hautbois : suite extraite de « The Fairy Queen » (H. Purcell), « Concerto pour hautbois et orchestre opus 7, n° 3 » (J.-M. Leclair), « Concerto grosso opus 6, n° 5, en ré majeur » (Haendel), suite extraite de « Dardanus » (Rameau) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Concert de minuit au Théâtre de la Ville... Ensemble Ars Nova, dir. M. Constant : Stravinski, Penderecki, Xenakis, M. Solal.

Dimanche 28 mai

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Orthodoxie ; 10 h., (en Eurovision, le pèlerinage militaire à Lourdes) ; 11 h. 30, La présence protestante.

12 h. 2, La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux.

14 h. 12, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 25, Sports première ; 17 h. 55, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM : PLUS FORT QUE LA LOI, de W.D. Russell (1951), avec R. Ryan, C. Trevor, J. Buetel, R. Preston, W. Brennan, B. Cabot.

Après la guerre de Sécession, un officier nordiste prend le parti d'anciens guérilleros de Quantrell contre un homme d'affaires véreux, tenant une ville sous sa coupe.

21 h. 50, Concert : Symphonie n° 1, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. Von Karajan.

Premier d'une série de quatre concerts en hommage à H. Von Karajan.

CHAINE II : A 2

11 h. 5, Concert : Les quatre derniers lieder de R. Strauss, par l'Orchestre de Strasbourg, dir. A. Lombard, cantatrice M. Caballe.

12 h., Bon dimanche ; 12 h. 5, Blue jeans ; 13 h. 25, Grand album ; 14 h., Pom, pom, pom... pom (reprises à 15 h., 16 h., 17 h. 20, 18 h.) ; 16 h. 15, Muppet show ; 16 h. 45, L'Ecole des fans ; 17 h. 25, Monsieur Cinéma ; 18 h. 15, Petit théâtre du dimanche ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Musique and music ; 21 h. 40, Un homme, un jour : la mort de Mussolini, le 28 avril 1945.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'I.C.E.I. destinée aux immigrés : Images de Tunisie ; 10 h. 30, Mosaïque (avec un reportage sur les saisonniers et la communauté italienne dans la région de Toulouse).

16 h. 35, Festival cinématographique international de Cannes (reprise de l'émission du 26 mai) ; 17 h. 30, Espace musical, de J.-M. Damian ; 18 h. 25, Cheval, mon ami ; 18 h. 50, Plein air : Que reste-t-il de l' « Amoco-Cadiz » ? ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton : Deux enfants en Afrique.

20 h., Histoires de France, d'A. Conte et J.-L. Dejean : Dunkerque 40, réal. B. Claes.

4 juin 1940, les Allemands entrent à Dunkerque. Le déroulement des événements grâce à des bandes d'archives et le témoignage de témoins de l'époque.

20 h. 30, Cinéma du soleil : Jean Giono, de J. Ordines.

21 h. 30, Histoire de mai, d'A. Frossard et P.-A. Boutang (quatrième partie).

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle Frank Capra) : L'ENJEU, de F. Capra (1948), S. Tracy, K. Hepburn, V. Johnson, A. Lansbury, A. Menjou, L. Stone (v.o. sous-titrée, N.).

Un industriel idéaliste, candidat à la présidence des Etats-Unis, s'aperçoit qu'il est manœuvré par un politicien et dénonce les dessous de la campagne électorale.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Fernando Arrabal (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme ; 8 h. 30, Service protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, L'Union rationaliste ; 10 h., Messe à Villeneuve-sur-Yonne, avec Mgr Ernoult ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Disques rares de Serge Rachmaninov ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « On ne badine pas avec l'amour » et « la Nuit d'octobre », d'A. de Musset, réal. G. Gravier ; 16 h. 5, L'orchestre de jeunes, un phénomène social ; 17 h. 30, Rencontre avec Salah Stetié ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Dialogue mère-enfant », par V. Berthommier et O. Questerbert ; 23 h., Black and Blue.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique : Respighi, J. Bayer, Chabrier ; 8 h., Cantate pour le deuxième dimanche après la Pentecôte ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Concert du dimanche au Théâtre d'Orsay... le Trio Fontanarosa : Mozart, Brahms ; 12 h., Des notes sur la guitare... les femmes guitaristes au vingtième siècle : J.-B. Besard, Santorsola, Dowland, Pulci ; 12 h. 40, Opéra bouffon ;

13 h. 40, Jour J de la musique ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « le Carnaval des animaux » (Camille Saint-Saëns) ; 17 h., Le concert égoïste de Michel Portal : N. Rota, Schumann, Schubert, Beethoven, Mozart, Berio, Portal, Stockhausen ; 19 h., Musiques chorales : chorale Heinrich Schütz, direction R. Norrington ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Echanges internationaux... soirée Jean Sibelius par l'Orchestre symphonique de la radio finlandaise, dir. O. Kamy : « la Dryade, opus 45 n° 1 », « Symphonie n° 4 en la mineur opus 63 », « Pan et Echo, n° 33 », « Symphonie n° 5 en mi bémol majeur opus 82 » ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., Musique de chambre.

Lundi 29 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 33, Midi première ; 14 h. 5, Emission pédagogique ; 14 h. 25, Sport : Internationaux de tennis ; 18 h. 45, Une rue Sésame ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 43, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Série : Au-delà du naturel. — FILM : LA MAISON DES DAMNES, de J. Hough (1972), avec P. Franklin, R. Mc Dowall, G. Hunnicutt, C. Revill, M. Gough.

Quatre personnes s'installent dans une maison hantée pour l'exorciser, et affrontent d'inquiétants phénomènes surnaturels.

23 h., Sport : Tennis.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Série : Malaventure (Le plat qui se mange froid) ; 14 h. 3, Aujourd'hui Madame ; 15 h., Feuilleton : La planète des singes ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... mourir au Japon ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club.

20 h. 30, Jeu La tête et les jambes ; 21 h. 35, Document de création : Un samedi à la Goutte d'or, d'Y. Lamet.

Reportage impressionniste sur les rues d'un quartier-ghetto. Les cafés, les petits commerces, le marché... derrière la musique et les couleurs, la conversation d'un travailleur immigré.

22 h. 25, Chronique du Festival de Cannes.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emission régionale ; 19 h. 40, Tribune libre : Pierre Moustiers ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LES CENT FUSILS, de T. Gries (1968), avec J. Brown, R. Welch, B. Reynolds, F. Lamas, D. O'Herlihy. (Rediffusion.)

Mexique 1912. Un policier noir américain, chargé d'arrêter un métis pour cambriolage d'une banque, s'engage peu à peu dans la cause des Indiens Yaquis rebelles.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jacques Henric (et à 14 h., 9 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... l'île et les hommes ; à 8 h. 30, Ecrire, c'est tracer des signes ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Atelier de recherches instrumentales ; 14 h. 5, Un livre, des voix « Capricio », de J.-A. Léger ; 14 h. 47, Les après-midi de France-Culture... L'invité du lundi : François Chatelet ; 17 h. 30, L'orchestre de jeunes, un phénomène social ; 18 h. 30, Feuilleton : « Cosmos », de W. Gombrowicz (rediffusion) ; 19 h. 25, Présence des arts : à la recherche de François Béraud ;

20 h., La porte, d'E. Schaer, avec B. Cremen et A. Cellier ; 20 h. 47, Disque ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Les amours de Krishna ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : les carnets intimes de Ludwig Van Beethoven ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : E. Coates, S. Romberg, P. Bonneau, R. Rodgers ; 14 h. 30, Triptyque... prélude : G. Auric, A. Kremski ; 15 h. 32, Portrait d'un musicien français : Raymond Depraz ; 17 h., Postlude : Honegger, Debussy ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h., Les grandes voix ; 20 h. 30, Cycle d'orgue, en direct du grand auditorium... récital Jean-Louis Gil : Max Reger, Busoni, Schoenberg ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Mirages.

Les écrans francophones

Lundi 22 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Homme de fer ; 21 h., *Une raison pour vivre, une raison pour mourir*, film de T. Valerii.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Switch ; 21 h., *l'Atlantide*, film de J. Kerchbron.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, *la Maison de marbre*, film de J. Trébouta ; 21 h. 25, 1940.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 10, Passe et gagne ; 20 h. 35, Archives ; 21 h. 35, Face au sport.

Mardi 23 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Marcus Welby ; 21 h., *l'Enfer dans la ville*, film de R. Castellani.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Nick Verlaine ; 21 h., *Chère Brigitte*, film d'H. Koster.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Itinéraire ; 20 h. 50, Musique mosaïque ; 22 h., Vidéographie. — *R.T. bis* : 19 h. 55, La corde au cou ; 21 h. 45, Françoise, Martine, Claire et les autres.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 21 h. 35, Spécial cinéma.

Mercredi 24 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Brigade spéciale ; 21 h., *Katia*, film de R. Siodmark.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'homme invisible ; 21 h., *Une espèce de garce*, film de S. Lumet.

TELEVISION BELGE : 20 h., Le temps d'une république ; 21 h. 30, La recherche scientifique ; 22 h. 30, Arts hebdo. — *R.T. bis* : 19 h. 55, *Un tramway nommé Désir*, film d'E. Kazan ; 21 h. 55, Actualités de la France.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, *la Marchande d'amour*, film de M. Soldati ; 22 h. 15, Football.

Jeudi 25 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Police des plaines ; 21 h., *Peau d'espion*, film d'E. Molinaro.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Kojak ; 21 h., *la Métamorphose des cloportes*, film de P. Granier-Deferre.

TELEVISION BELGE : 20 h., Autant savoir ; 20 h. 20, *le Secret*, film de R. Enrico. — *R.T. bis* : 20 h., Festival de musiques militaires.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, Temps présent ; 21 h. 25, Rubens (quatrième partie) ; 22 h. 15, L'antenne est à vous.

Vendredi 26 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Sauve qui peut ; 21 h., *les Hommes contre*, film de F. Rosi.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Baretta ; 21 h., *Voyage fantastique*, film de R. Fleischer.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, A suivre ; 22 h. 5, *Cabin in the Sky*, film de V. Minelli.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Le mois francophone ; 21 h. 5, Festival international de jazz de Montreux.

Samedi 27 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., L'homme qui valait trois milliards ; 21 h., *Lady Paname*, film d'H. Jeanson.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Sam Cade ; 21 h., *Voyage à deux*, film de S. Donen.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 25, *la Chute de l'empire romain*, film d'A. Mann.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, Les secrets de la mer ; 21 h. 15, Charles Aznavour à l'Olympia ; 22 h. 25, Sport.

Dimanche 28 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Jennie ; 21 h., *le Tambour du bief*, film de J. Prat.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 10, Voyage au fond des mers ; 21 h., *l'Arnaqueuse*, film de P. Hall.

TELEVISION BELGE : 20 h. 5, Chansons à la carte ; 20 h. 55, Absurde, n'est-il pas ?

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Docteur Erika Werner ; 21 h. 10, A vos lettres ; 21 h. 30, La voix au chapitre ; 22 h. 25, Vespérales.

Lundi 29 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Homme de fer ; 21 h., Histoire de mai, d'A. Boutang.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Switch ; 21 h., *Il Viccolo di Mme Lucrezia*, film de P. Badel.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, *le Scoop*, film de J. Danois ; 21 h. 20, Style : Evelyne Axell ; 22 h. 25, Concours musical international Reine-Elisabeth.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, A bon entendeur ; 20 h. 45, Le nez dans les étoiles des autres ; 21 h. 10, Citizen's Band ; 22 h. 10, Gilles Lartain, photographe.

TEMOIGNAGES

Une nuit blanche au commissariat de police de Châlons-sur-Marne

Un de nos lecteurs, médecin, nous adresse le témoignage rédigé par sa fille, âgée de vingt-deux ans, injustement arrêtée et gardée à vue du 26 au 27 avril à Châlons-sur-Marne. Nous publions ce document sans rien y changer ni retrancher. Et sans commentaire : comme on dit, les lecteurs jugeront.

JE me dois de raconter cette histoire : j'aimerais l'oublier, j'aimerais surtout ne pas l'avoir vécue. Elle est laide et difficilement croyable.

J'ai choisi la profession de commerçante sur marché. Le mercredi 26 avril, je « déballe » sur le parking du magasin Carrefour*, à Châlons-sur-Marne, comme d'autres collègues, avec le plein accord du magasin, auquel nous avons versé la somme de 235 francs de droit de place. Tout se passe bien durant la journée. Vers 20 h. 30, j'entre dans le magasin* Carrefour *pour m'acheter un gâteau. Lorsque j'en sors, il est environ 20 h. 55. Je vois à ce moment des agents de police qui emmènent Jean-Jacques, un collègue qui vend des bijoux à côté de moi. Je vais au commissariat de police pour m'informer. Aucun renseignement sur mon collègue ne m'est fourni. Je ne peux pas le voir, mais j'apprends tout de même qu'il s'agirait du vol d'une tente qui, en fait, n'aurait pas été volée.*

Je rentre à mon stand et attends un peu. Etant donnés l'heure et les événements, mon ami et moi, décidons de « remballer », quand la police arrive à nouveau sur le parking :

« A qui appartient la « 4 L » Renault ? » *(C'est mon véhicule.)*

« Suivez-nous avec au commissariat, vous et votre « concubin ». *(Le concubin en question était un ami venu m'aider. Qui leur a dit qu'il était mon concubin ? D'où tenaient-ils une telle information ?).*

Nous n'offrons aucune résistance ; je suis même contente à l'idée de revoir notre ami.

Dans le commissariat, un policier nous invite à nous asseoir : il est 21 h. 15. Nous restons là jusqu'à 21 h. 45 environ. Un homme, vraisemblablement l'inspecteur de garde, vient vers nous et nous informe qu'il ne peut nous entendre ce soir, qu'il nous écoutera demain. « De toute façon, votre collègue a déjà tout avoué. » *Je me lève alors de ma chaise pour me diriger vers la sortie, mais un policier nous demande, à mon ami et à moi, de mettre toutes les affaires que nous avons sur nous dans une boîte.*

« Espèce de manouche ! »

A ce moment, je ne comprends plus rien !

« *Carrefour* porte plainte pour vol. Vous passez la nuit ici. »

Ce même policier demande :

« Où doit-on mettre ces deux-là ? ».

— Dans les geôles ; elles sont chauffées ! ».

C'est à ce moment que je réalise qu'on va nous enfermer et nous séparer. Une horrible angoisse me prend à la gorge ; « Mais enfin, vous n'allez pas nous séparer ? », « Laissez-moi aller avec eux ! »

« Les histoires d'hommes et femmes, on n'en veut pas ici ! »

On m'indique alors un petit endroit, qui, d'où je me trouve, m'apparaît clos, avec une planche suspendue à 80 centimètres du sol (peut-être un lit ?). L'inspecteur s'en va.

Alors mon instinct de défense réagit : « Mais, vous ne me mettrez pas là dedans ! Je refuse ! »

Le policier rétorque : « Mais cette espèce de manouche ne va pas faire la loi ici ! » *Puis :* « Ecoutez, vous choisissez : ou vous entrez là-dedans, ou on vous attache sur votre chaise à ce tuyau.

— Je préfère ma chaise ! »

J'ai été attachée, menottes aux mains, à ce tuyau, juste à l'entrée du commissariat, au milieu du couloir. Il était environ 22 h. 30.

Plusieurs fois, le chef de poste, me voyant pleurer, me dit : « Mais, enfin, vous seriez mieux dans cet endroit. »

Je refusais toujours d'y aller.

Je me trouvais donc au centre de tous les événements, les rondes de nuit entraient et sortaient, mitraillette au poing, d'autres tenaient des propos dont voici un exemple qui m'a particulièrement choqué :

« On aurait bien voulu se faire un Nord'Af, mais rien, alors on a cherché dans le coin des Portos : rien. Et on s'est même pas fait un Rital. » *(Vous pouvez ne pas me croire.)*

Tous me regardaient, peut-être avec beaucoup d'intérêt. Je pleurais. Aucun ne m'offrit un mouchoir, je me mouchais et m'épongeais avec mon pull.

Plus tard, un individu qui ne savait où dormir est venu au commissariat : on l'a logé dans l'endroit qui m'était destiné. (Pour lui la porte fut laissée ouverte, pour moi la porte aurait été fermée.)

Le chef de poste a eu pitié de moi. Je faisais peut-être peine à voir avec mes menottes. Il me mit un petit banc dans son bureau, m'ôta les menottes et me dit de m'allonger là.

J'acceptais. La fatigue aidant, je crois avoir réussi à dormir sur cette planche environ une heure. Il était 3 heures du matin quand une patrouille de nuit (six policiers) vint dans le bureau :

« Qu'est-ce qu'elle fait là celle-ci ?

— Ils ont volé à Carrefour, une tente, elle est leur complice. »

J'appris, dans tous ces propos, le prix de vente de la tente (165 F ou 175 F).

Imaginez-vous un instant allongée, en jupe, sur un petit banc, huit policiers en train de vous regarder. Je n'en pouvais plus. Je décidais même de ne plus essayer de dormir. Je m'asseyais sur mon banc. C'est très long d'attendre le jour dans un état pareil.

Il devait être 6 heures quand on remplaça tout le personnel de nuit par le personnel de jour, alors tout recommença :

« Qui c'est, celle-là ? Qu'est-ce qu'elle a fait ? »

J'étais la curiosité, l'événement.

Je crois qu'il était 7 h. 30 quand j'eus la force de demander au chef de poste une cigarette.

« Vous en aviez dans vos affaires personnelles ?

— Oui, je crois. »

Il alla les chercher. Je pense qu'il ne m'aurait pas offert une des siennes.

A 8 heures, on réveilla l'homme qui dormait dans l'endroit dans lequel j'aurais dû passer la nuit. Cette fois-là, on ne me demanda pas mon avis ; on m'y enferma d'office.

Je me retrouvai dans cet endroit éclairé au néon avec une façade vitrée, détail qui, la veille, m'avait échappé.

Cette façade vitrée permettait aux policiers de voir tous mes faits et gestes. Cet endroit étant situé au milieu du commissariat, j'étais comme un animal en cage au milieu d'un zoo.

Certains me regardaient d'un air gêné, d'autres en riant, d'autres encore avec beaucoup de mépris.

Jusqu'à 15 heures

Neuf heures, arrivée de l'inspecteur. Il désirait m'écouter immédiatement, je sentais ma liberté proche. Pour moi, il existait encore une chose évidente : c'est qu'après m'avoir entendue il me libérerait.

Je signai une déclaration (procès-verbal) qui, en gros, disait que « je n'avais rien vu, que je n'avais pas été là ni au courant de rien ».

Après m'avoir fait signer, l'inspecteur m'offrit une cigarette et m'invita à demander aux policiers une tasse de café (gestes et manières d'une grande civilité)... Il alla jusqu'à me demander si j'avais bien dormi.

Je ne répondis pas, mais les larmes étaient au bord de mes yeux, je crois qu'un éclair de génie aurait pu lui faire comprendre.

Je demandai la tasse de café que l'inspecteur m'avait proposée.

« Avez-vous de l'argent ? »

— Pas ici, il est dans ma voiture. »

« Un de vos complices a-t-il de l'argent ? »

L'un de mes amis avait sa sacoche. Le policier y prit 1 F et je pus avoir une tasse de café.

Je crois qu'autrement, je n'en aurais pas eu. J'ai cru encore un instant qu'on me libérerait. Mais qu'il avait dû enlever son pull ma cage et, de 9 h. 30 à 15 h., j'y demeurai.

J'eu droit à un sandwich, vers 1 h., car Jean-Jacques possédait encore 17 F. Il y eut un événement que je me dois de citer. Je frappais au carreau, car l'envie de faire pipi me tenaillait. On m'ouvrit et on m'emmena là où mes deux amis avaient passé la nuit. Mes larmes revinrent et j'eus envie de vomir. Deux énormes portes : les deux geôles. J'entrai dans l'une des deux, un petit endroit clos avec, au fond et à gauche, une masse de béton qui devait être le lit. Aucun matelas, rien, sinon un petit balai, des w.c. à la turque, une odeur insoutenable et un froid glacial. (« Les geôles sont chauffées... ») Mon ami me raconta plus tard non ! On me mit à nouveau dans pour s'entourer le visage, le nez et les yeux, tellement l'odeur et la vue étaient insoutenables.

Je suis innocente. Je n'ai jamais volé de tente. Je dénonce l'inhumanité du traitement que j'ai subi au commissariat de police de Châlons-sur-Marne.

LANGUE : est-ce que le grec moderne ressemble au grec ancien ?

LE paradoxe de la langue grecque tient au fait qu'elle constitue en même temps un lien entre les Grecs de toutes les époques, d'Homère à Séféris, et un facteur de division.

Pendant longtemps, en effet, les partisans de la katharévoussa, langue archaïsante, et de la dimotiki, langue populaire utilisée par tous les écrivains, ont livré de rudes combats pour faire triompher leurs points de vue.

A travers cette querelle, c'est la question des rapports de la Grève moderne avec la Grèce antique qui était posée. Les uns pensaient que les Grecs devaient s'efforcer d'imiter leurs ancêtres, que leur avenir était au fond derrière eux. Les autres soutenaient au contraire que, sans rompre avec son passé, la Grèce moderne devait affirmer sa personnalité propre.

C'est dire l'importance de la décision du gouvernement grec, prise il y a deux ans, d'ériger la dimotiki en langue officielle, place qu'occupait auparavant la katharévoussa.

Mais, avant d'examiner le problème de la langue, il me semble qu'il faut répondre à la première question que les Français posent habituellement aux Grecs : est-ce que le grec moderne ressemble au grec ancien ?

Il n'existe qu'une seule langue grecque, parlée sans interruption depuis près de quatre mille ans. C'est un phénomène tout à fait exceptionnel, une sorte de miracle. Un Grec d'aujourd'hui, même s'il ne connaît que la langue parlée, peut lire sans trop de difficulté un texte de Xénophon. Un étranger, ayant fait des études de grec, trouvera dans les journaux actuels bien des mots familiers. Au fil des siècles, la langue et sa prononciation ont, bien sûr, évolué. Il n'en reste pas moins vrai que le grec moderne n'est pas une langue nouvelle, issue du grec ancien comme l'italien est issu du latin. C'est la même langue. C'est dans la langue de Platon que les Grecs achètent leur voiture, prennent leur billet d'avion et négocient leur adhésion à la C.E.E.

Le mot ouranos

« C'est très émouvant, *dit le poète Odyssé Elytis*, d'écrire les mots ouranos, thalassa, sélini (la lune) comme les écrivaient Sapho et Pindare et comme le peuple continue à les prononcer aujourd'hui. Ungaretti m'enviait beaucoup de disposer d'un organe d'expression aussi riche. Cette richesse pose cependant des problèmes de traduction parfois insurmontables, car, aucune autre langue, du moins dans notre civilisation, ne dispose d'un clavier aussi étendu que le grec. »

C'est précisément pour cette raison que l'œuvre d'Elytis, considéré comme l'un des plus grands poètes grecs, est peu connue du public français (1).

Comment se fait-il donc que la langue grecque ait franchi allégrement tant de siècles ? Cela paraît d'autant plus surprenant que les Grecs ont subi bien des envahisseurs, des Romains aux Ottomans, en passant par les Francs.

« Ces envahisseurs se sont contentés pour l'essentiel d'exploiter très durement le peuple, mais sans essayer de façon systématique d'étouffer sa personnalité », *explique Constantin Dimaras, directeur de l'Institut néo-hellénique de la Sorbonne (2).* « A aucun moment de l'histoire la femme grecque n'a été empêchée d'apprendre à ses enfants les chansons qu'elle tenait de sa propre mère. La culture grecque forme ainsi une chaîne ininterrompue à travers les siècles. L'Occident, en revanche, a subi des invasions qui ont bouleversé de fond en comble sa civilisation. Un autre facteur qui a contribué à la survie de la langue c'est le fait que l'Eglise orthodoxe, à la différence de l'Eglise catholique, s'est toujours exprimée dans la langue nationale. Durant l'occupation ottomane et jusqu'au dix-huitième siècle, c'est l'Eglise qui a assuré l'enseignement de la langue. »

Georges Babiniotis, professeur de linguistique à l'université d'Athènes, considère pour sa part que la longévité du grec est due aussi à sa structure même, à sa cohérence, qui fait que les dialectes grecs, dans l'Antiquité comme aujourd'hui, sont proches les uns des autres et ne peuvent pas donner naissance à de nouvelles langues comme le latin a pu donner naissance aux langues néo-latines.

L'histoire du grec commence entre le troisième et le deuxième millénaire avant J.-C. Il se détache alors des autres langues indo-européennes et développe ses caractéristiques propres. Depuis, il n'a jamais cessé d'être parlé.

Les hellénistes et les Hellènes

« Le grec ancien se partageait en plusieurs dialectes, l'ionien-attique, le dorien, l'achéen, pour ne citer que les principaux, *rappelle Georges Babiniotis*. On peut noter que chaque dialecte était utilisé pour un genre littéraire précis. Ainsi, l'épopée était traditionnellement écrite en ionien, de même que le drame, avec des éléments empruntés au dorien pour le chœur. Ce n'est qu'à la suite des conquêtes d'Alexandre que la langue s'est unifiée, vers 300 avant J.-C. C'est de cette langue, l'alexandrin commun, adopté comme langue officielle par l'Empire byzantin, que descend le grec moderne. Sa structure, sa syntaxe, sa prononciation, s'élaborent à cette époque.

» Le vocabulaire du grec ancien a été conservé en partie intact. La plupart des mots nouveaux ont été formés à partir d'éléments fournis par le grec ancien. Ainsi, à partir de *leoforos* (route du peuple), on a formé le mot *leoforio* (autobus). Les ressources de la langue sont véritablement inépuisables et lui permettent de se renouveler continuellement. Le grec ancien compte 171 mots qui se terminent en *logia* : *filologia* (philosophie), *fysiologia* (physiologie), etc. En grec moderne, ils sont 342, dont 93 directement hérités du grec ancien, les autres de formation récente.

» Il n'y a plus que deux cas de déclinaison en grec moderne au lieu de cinq en grec ancien. La préposition entraîne toujours l'emploi de l'accusatif, ce qui n'était pas le cas dans le grec ancien. Un certain nombre de simplifications sont intervenues, mais elles n'ont pas altéré la structure de la langue (3). De même, la prononciation a évolué, ce qui est un phénomène tout à fait naturel.

Katharévoussa et dimotiki

Une partie de l'intelligentsia grecque s'est toujours opposée à cette évolution de la langue, considérée comme une sorte de trahison de la culture grecque classique. Fascinés par l'Antiquité au point de confondre les notions d'avenir et de passé, ces intellectuels se sont donc efforcés d'écrire une langue proche de celle des auteurs classiques. L'écart qui sépare cette langue archaïsante, purement factice, appelée katharévoussa (de katharos, *pur) de la langue populaire appelée* dimotiki *(dimos, le peuple) est plus grand encore que celui qui existe en France entre la langue parlée et celle des actes notariés. La structure de la katharévoussa est sensiblement différente de celle de la dimotiki.*

Commencée au temps de Byzance, la querelle sur la forme de la langue devait durer jusqu'à nos jours et s'installer au cœur du débat politique, la langue archaïsante étant défendue par les conservateurs, la langue parlée par les libéraux et les éléments progressistes. A l'issue de la guerre de l'indépendance de 1821, la Grèce a adopté officiellement la langue archaïsante.

« Mais ce n'est que dans le dernier quart du dix-neuvième siècle, *dit Constantin Dimaras*, que la langue parlée est sortie du ghetto, notamment grâce aux travaux du linguiste Yannis Psicharis, professeur à l'Ecole des langues orientales de Paris, qui a mis en évidence à la fois la richesse de cette langue et ses liens authentiques avec le grec ancien. D'autre part, l'étude systématique du folklore a permis de découvrir que le peuple avait conservé des coutumes qui remontaient à l'Antiquité. Bref, c'est le peuple tout entier que l'élite intellectuelle a commencé à considérer d'un œil nouveau. C'est à la même époque, enfin, que le roman a fait ses débuts en Grèce. Or il est impossible d'écrire un dialogue qui ne soit pas ridicule dans cette langue artificielle qu'est la katharévoussa. Il convient d'ailleurs de souligner que la majeure partie de la littérature grecque moderne est écrite dans la langue parlée. »

Depuis, la dimotiki n'a cessé de gagner du terrain. En 1917, la décision du leader libéral Eleftherios Vénizélos d'introduire la langue parlée dans l'école primaire a suscité de très violentes réactions dans les milieux royalistes. Il en fut de même en 1964, lorsqu'un autre leader libéral, Georges Papandréou, a fait voter une loi conçue par le professeur et philosophe Evangélos Papanoutsos, qui autorise l'enseignement de la dimotiki dans le secondaire et à l'université. L'extrême droite et les associations religieuses ont organisé, à cette occasion, des manifestations de rues, où l'on criait : « A bas le communiste et athée Papanoutsos. »

Evangélos Papanoutsos sourit en évoquant ces événements : « En Grèce tout devient une affaire politique, *dit-il.* Sous la dictature du général Métaxas, en 1937, j'ai eu bien des ennuis avec le ministère de l'éducation nationale, dont je dépendais en tant que directeur de l'académie pédagogique d'Alexandroupolis, parce que j'écrivais la dimotiki. « Pourquoi utilisez-vous la » même langue que les commu- » nistes ? », m'avait demandé le ministre. « Pour la même raison » qu'eux », avais-je répondu : parce » que j'ai envie de me faire com- » prendre ! »

Ce n'est donc qu'en 1976 que la dimotiki a été érigée en langue officielle, par une loi votée à l'unanimité par l'ensemble des députés. On peut dire que la katharévousse, qui n'existait justement que par la volonté de l'Etat, a déjà cessé d'être

C'est la fin d'une querelle anachronique. C'est le triomphe d'une évidence : on ne peut pas avancer en regardant continuellement derrière soi. C'est la première fois depuis plusieurs siècles que les Grecs disposent d'une longue unie. C'est, peut-être, le début d'une ère nouvelle.

VASSILIS ALEXAKIS.

(1) Une seule de ses œuvres a été publiée en France, *Six plus un remords pour le ciel* (éd. Fata Morgana 1977), dans une très bonne traduction de F.-B. Mâche.

(2) Il est l'auteur d'une *Histoire de la littérature néo-hellénique* qui fait autorité : elle a été publiée en français par l'Institut français d'Athènes, en 1965.

(3) Voici, à titre d'exemple, la conjugaison comparée du verbe *grafo* (J'écris) au présent, en grec ancien et en grec moderne (entre parenthèses) : *grafo (grafo), grafeis (grafeis), grafei (grafei), grafomen (grafoume), grafete (grafete), grafousi (grafoun).*

GÉNÉALOGIE : pourquoi les dépôts d'archives n'ouvrent-ils pas le dimanche ?

JUSQU'A une époque récente, les généalogistes amateurs étaient peu nombreux, généralement retraités, rentiers ou membres de professions libérales, disposant donc d'horaires souples. Très peu de représentants de la « population active » hantaient les dépôts d'archives départementales en vue de recherches personnelles.

Les visiteurs venaient habituellement dans un but strictement administratif et professionnel et ne s'intéressaient alors qu'aux documents contemporains, de loin les plus nombreux dans les dépôts. Il n'était donc pas nécessaire que les services soient accessibles au public en dehors des jours et heures d'ouverture des autres administrations.

L'engouement d'un public, de plus en plus diversifié, pour les recherches généalogiques familiales a complètement transformé la situation. Les généalogistes amateurs sont devenus nombreux. Ceux-ci sont le plus souvent bridés par leur profession, astreints à des horaires de travail qui coïncident malheureusement trop souvent avec ceux d'ouverture des dépôts d'archives départementales.

De nombreux directeurs des services d'archives, ainsi que leur personnel, ont montré leur compréhension : vingt et un dépôts ouvrent maintenant leurs portes au public (au moins en simple permanence) le samedi.

Quatorze se limitent à la matinée, ce qui est déjà très apprécié : ceux de l'Ain (sauf l'été), des Hautes-Alpes, du Doubs, de l'Eure-et-Loir, de la Gironde, de l'Indre-et-Loire, de la Lozère, du Nord, du Pas-de-Calais, du Rhône, de la Haute-Saône, des Yvelines, du Tarn et de l'Yonne. Les sept autres sont ouverts le matin et l'après-midi. Ce sont ceux des Côtes-du-Nord, de l'Eure, du Bas-Rhin, de la Sarthe (seulement en période scolaire), de la Seine-Maritime, de la Seine-et-Marne (en journée continue) et du Tarn-et-Garonne.

Inutile de dire combien les chercheurs de ces départements sont ravis et combien tous les autres souhaitent que la mesure soit généralisée !

Une autre disposition, celle-là instituée depuis plus longtemps, est également fort appréciée. C'est la journée continue : les chercheurs n'hésitent pas alors à se nourrir... intellectuellement, avec les archives ! Elle concerne vingt-neuf dépôts : ceux de l'Aube, du Calvados, du Cantal, de la Charente, du Doubs, de la Drôme, de la Haute-Garonne, de l'Hérault, de l'Indre, du Jura, du Loir-et-Cher, de la Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire, de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse, de l'Oise, du Pas-de-Calais, du Puy-de-Dôme, de Paris, de la Seine-Maritime, de la Seine-et-Marne, des Yvelines, des Deux-Sèvres, de la Vienne, de la Haute-Vienne, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise (lequel, du 1er octobre au 30 juin, est même ouvert jusqu'à 22 heures le mercredi).

Cinq de ces dépôts ont déjà été cités parmi ceux ouverts le samedi. Il en est donc quarante-cinq où le chercheur, tenu par ses horaires professionnels, peut néanmoins effectuer des recherches. Que faire pour les autres départements ?

La solution pour le généalogiste amateur, s'il est assez enthousiaste pour consacrer ses vacances à sa passion, consiste alors à utiliser sa période de congé annuel. Qu'il se méfie toutefois : la moitié des dépôts sont fermés au public, au cours de l'été, pendant deux semaines, généralement pendant les quinze premiers jours de juillet. Si l'on veut éviter des déconvenues, il est donc prudent de se renseigner auparavant.

Telles sont les possibilités d'accès aux archives départementales en dehors des jours et heures administratives.

Il est facile d'imaginer la réaction du chercheur à la lecture de ces lignes. « *Tous les dépôts devraient être ouverts le samedi, et en journée continue ; les Archives nationales le sont bien ! Ils devraient même l'être le dimanche, et surtout pendant les vacances, puisque c'est pour nous un moyen de culture, une saine distraction ; les musées le sont, eux !* »

C'est vrai, l'ouverture des dépôts d'archives le dimanche pose des problèmes difficiles. Déjà, le personnel n'est pas assez nombreux, les crédits sont insuffisants. Que plus de vingt dépôts d'archives départementales soient maintenant ouverts le samedi est un premier succès. Il ne faut pas s'arrêter en si bon chemin. Précisément, une loi intéressant les archives est actuellement en discussion au Parlement.

PIERRE CALLERY.

LA SUCCESSION DE M. ROBERT FABRE

Le congrès du M.R.G. est appelé à choisir entre deux stratégies

Le Mouvement des radicaux de gauche s'était créé en 1972 pour regrouper ceux des radicaux qui étaient décidés à jouer le jeu de l'union de la gauche et qui refusaient la stratégie centriste de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber. Depuis, cette option n'a jamais été sérieusement remise en cause par M. Robert Fabre et ses amis même si, individuellement, certains radicaux de gauche comme MM. Caillavet, sénateur, ancien vice-président du mouvement, ou Brousse ont renoncé à cette démarche. L'échec de l'opposition lors des élections législatives conduit pour la première fois le M.R.G. à s'interroger sur son option d'origine. Il y a d'ailleurs été invité par son président puisque M. Robert Fabre ne cache pas qu'il ne croit plus à la perspective d'une union de la gauche victorieuse avant plusieurs années.

Les choix stratégiques différents effectués en 1972 par les radicaux avaient eu pour conséquence la scission de la formation « valoisienne ». En sera-t-il de même si les membres du M.R.G. se divisent samedi 20 et dimanche 21 mai lors de leur congrès extraordinaire ? Les deux principaux candidats à la succession de M. Robert Fabre, président démissionnaire, MM. Michel Crépeau, député, maire de La Rochelle, et Jacques Maroselli, maire de Luxeuil, ont conscience que leur formation est trop faible pour s'offrir le luxe d'une telle rupture. Ils sont donc tombés d'accord pour tout faire afin d'éviter une telle issue. Chaque camp se déclare disposé à accepter la victoire de l'autre à condition que la motion finale trouve des formulations de compromis.

En revanche, un retour surprise de M. Robert Fabre, à l'occasion du congrès, destiné à éviter une scission du mouvement paraît totalement exclu. Déjà M. Crépeau a indiqué qu'il maintiendrait, quoi qu'il arrive, sa candidature à la présidence du mouvement, et le député de l'Aveyron ne pourrait envisager de renoncer à sa démission que si son parti était unanime à souhaiter son maintien. Depuis le scrutin législatif, le maire de La Rochelle s'est constamment appliqué à faire en sorte que les positions des uns et des autres restent tranchées, car il tient à ce que le débat de fond sur la stratégie du mouvement ne soit pas escamoté.

Cette attitude, peu conforme aux habitudes du radicalisme, peut-elle handicaper M. Crépeau ? Sa fidélité à l'alliance avec le parti socialiste lui est surtout reprochée par M. Maroselli et ses partisans. C'est sur ce point que va en réalité se jouer le congrès. Deux mesures précises pourront servir de test : d'une part la présence des députés M.R.G. au sein du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, d'autre part l'attitude des radicaux de gauche lors des élections au Parlement européen, puis à la présidence de la République.

Les échéances de 1979 et de 1981

M. Maroselli, qui a centré sa candidature sur le thème de l'autonomie du mouvement, veut obtenir que les députés M.R.G. se séparent de leurs collègues socialistes afin de ne pas être contraints à la discipline de vote avec le P.S. Cette revendication contribue à expliquer pourquoi tous les députés du mouvement — à l'exception de M. Robert Fabre — soutiennent M. Crépeau. Ils savent qu'ils ont été élus grâce à des accords privilégiés avec le P.S. et connaissent les inconvénients pratiques d'un statut de non-inscrits à l'Assemblée nationale (1). Les partisans du maire de Luxeuil peuvent, dès lors, leur reprocher de faire passer leurs intérêts d'élus avant ceux du mouvement. M. Maroselli s'efforce, en outre, de canaliser à son profit le ressentiment profond qui existe au sein du M.R.G. contre le P.S. Les radicaux de gauche, qui ont dû s'effacer au profit de socialistes ou qui ont été devancés lors de « primaires », constituent une importante masse de manœuvre.

En revanche, les élections européennes de 1979 et présidentielles de 1981 offrent un terrain moins favorable à M. Maroselli. Il est, certes, naturel que les radicaux de gauche souhaitent profiter d'un scrutin à la proportionnelle pour affirmer leur autonomie et mesurer leur influence. Mais ils prennent alors le risque, compte tenu de leur influence électorale actuelle, de ne pas atteindre la barre des 5 % nécessaire pour obtenir des élus. M. Maurice Faure, qui tient absolument à siéger au sein de l'Assemblée de Strasbourg, est d'ailleurs hostile à une telle stratégie. Les radicaux de gauche pourraient administrer, avec ce projet, la preuve que le courant radical n'a plus d'existence réelle dans le pays. Nul ne peut, en effet, apprécier de manière précise l'influence du radicalisme puisque, depuis la libération, il a toujours participé aux scrutins nationaux en alliance, dès le premier tour, avec d'autres formations politiques.

Il est donc plus que probable que, dans la perspective des élections européennes, si le M.R.G. choisit de constituer sa propre liste, il sera amené à l'élargir. Dès lors surgit, une fois de plus, le projet d'une réunification des radicaux, voire d'un accord avec le Mouvement des démocrates de M. Michel Jobert, ancien ministre des affaires étrangères. L'autonomie par rapport au P.S. conduirait sans doute, inéluctablement, les radicaux de gauche vers une position centriste. Or, indépendamment de la sincérité réelle ou non des partisans de ce changement de stratégie, les mécanismes institutionnels ont toujours conduit, depuis le début de la Vᵉ République, les forces politiques qui occupent cette situation à s'intégrer dans la majorité présidentielle.

Pour arbitrer entre MM. Crépeau et Maroselli, entre le maintien de la stratégie d'union de la gauche et l'évolution vers un centrisme d'opposition, le M.R.G. a donc convoqué un congrès extraordinaire. Le flou qui entoure la désignation des délégués rend tout pronostic impossible. Chaque candidat peut compter, au départ, sur environ un tiers des mandats. La candidature de M. Jacques Lévy, conseiller général de la Haute-Garonne, contribue à compliquer un peu le jeu et doit priver, au moins au premier tour de scrutin, M. Crépeau de quelques suffrages. La démarche de M. Lévy est, pour une large part, dictée par des considérations propres au sud-ouest et vise essentiellement M. Jean-Michel Baylet, député de Tarn-et-Garonne et fils de la directrice de *la Dépêche du Midi*. Or M. Baylet s'est rangé derrière le maire de La Rochelle. M. Crépeau peut aussi compter sur toute la tradition symbolisée par des hommes comme MM. René Billères et Maurice Faure, anciens présidents du parti radical.

A l'inverse, M. Maroselli bénéficie du soutien actif de l'appareil administratif et politique du M.R.G., puisqu'il est appuyé aussi bien par M. Fabre que par M. Manuel Diez. Ce dernier appui est quelque peu encombrant, puisque le maire de Millau souhaite relancer son projet de secrétariat général administratif qu'il n'avait pu faire aboutir lors du congrès de La Rochelle, en décembre 1977. En revanche, le maire de Luxeuil est bien placé, grâce à ses alliés, pour surveiller la composition de la salle du congrès, ce qui peut lui donner un avantage décisif.

THIERRY PFISTER.

(1) Les dix députés M.R.G. ne peuvent en effet constituer un groupe autonome. Le minimum requis est de trente membres.

● *M. Georges Benedetti*, P.S., conseiller général a annoncé, mercredi soir 17 mai, au cours d'une réunion du conseil municipal, son intention de se démettre de son mandat de maire de Bagnols-sur-Cèze (Gard), en raison de refus successifs des élus communistes de voter le budget de la municipalité. M. Benedetti a déploré ces refus, intervenus le 5 mai 1977 et le 20 avril 1978, des dix conseillers municipaux communistes (les dix-sept autres conseillers sont socialistes) de voter le budget définitif, s'opposant ainsi à l'augmentation des impôts locaux. Le 12 mai 1977, M. Benedetti avait retiré leur délégation à ses trois adjoints communistes dont M. Michel Roux, actuel suppléant de M. Bernard Deschamps, élu député le 19 mars dernier.

Recevant les nouveaux élus gaullistes

M. GISCARD D'ESTAING ASSURE QU'IL NE CHERCHE PAS A « RÉÉQUILIBRER » LA MAJORITÉ AU DÉTRIMENT DU R.P.R.

M. Valéry Giscard d'Estaing a reçu à déjeuner, vendredi 19 mai, au palais de l'Elysée, les nouveaux députés du groupe R.P.R., élus pour la première fois à l'Assemblée nationale en mars dernier. Après avoir fait le point sur la situation au Zaïre, le chef de l'Etat a notamment expliqué à ses convives qu'il n'avait jamais été dans ses intentions de « *rééquilibrer* » la majorité au détriment de la formation gaulliste, mais qu'il s'agissait d'élargir vers « *les modérés de l'opposition* » la majorité favorable à sa politique.

A l'issue de cet échange de vues, M. Alain Devaquet, député de Paris, secrétaire général du R.P.R., a indiqué que les nouveaux élus de son groupe avaient fait part au chef de l'Etat de leur inquiétude sur l'aggravation du chômage et souligné la nécessité de pratiquer dans le domaine économique une politique de relance de l'activité. Ils ont souhaité que les problèmes de l'emploi fassent l'objet d'un *débat au Parlement*.

Plusieurs autres députés ont noté une « *grande concordance de vues* » entre leurs préoccupations et celles du président de la République. M. Valéry Giscard d'Estaing a également conseillé aux jeunes élus de s'« *enraciner* » dans leur circonscription afin de conserver un étroit contact avec la population.

MM. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, et Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, participaient à ce déjeuner.

Le président de la République avait reçu le 12 mai, de la même façon, les nouveaux députés du groupe U.D.F.

La convention nationale du P.R.

Le débat majeur se déroulera entre les socialistes et nous, déclare M. Soisson

De notre envoyé spécial

Carpentras. — Le bureau politique du parti républicain a siégé samedi 20 mai à Carpentras, ville dont le maire est M. Maurice Charretier, député U.D.F.-P.R. du Vaucluse. Cette séance était élargie aux parlementaires et aux secrétaires fédéraux de la formation.

Les dirigeants giscardiens se sont ensuite rendus à Fréjus, où a commencé en début d'après-midi la convention nationale proprement dite. M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, qui, un an auparavant, avait présidé en tant que secrétaire général à la naissance du parti républicain, a ouvert la séance.

M. Soisson a d'abord rappelé les difficiles circonstances dans lesquelles cette naissance avait eu lieu. « *Qui d'entre vous*, a-t-il dit, *a oublié l'angoisse qui nous étreignait alors qu'il s'agissait de créer un nouveau parti, qui d'entre vous a oublié le bruit de la tempête qui s'était levée, emportant notre chapiteau et, pour certains, nos espoirs ?* »

M. Soisson a ensuite souligné que le P.R est désormais « *un nom (...), une administration (...), une force militante (...) et des idées* ». Il a ensuite rappelé : « *La moyenne d'âge des députés républicains est de quarante-quatre ans, alors que celle de l'Assemblée nationale est de cinquante et un ans. Sur soixante-douze députés, nous avons trente-trois nouveaux élus.* »

L'ancien secrétaire général du P.R. a encore déclaré : « *Avec l'Union pour la démocratie française, les élections législatives de 1978 se sont jouées et se sont gagnées au centre. En définitive, le mouvement qui a conduit 4 ou 5 % d'électeurs du parti socialiste vers le parti républicain et l'U.D.F. aura été la seule modification significative du paysage politique à l'issue de plusieurs mois de campagne. Modification limitée en apparence, mais prodigieuse en réalité, car elle est la confirmation de toutes nos thèses et de toutes nos analyses.*

» *(...) Le véritable problème politique des dix prochaines années est de déterminer quelle formation traduira les aspirations de ce « groupe central » qui détermine désormais l'avenir de notre société (...). Le débat majeur de ces prochaines années se jouera entre les socialistes et nous. Entre un P.S. profondément divisé par les affrontements idéologiques et les querelles de personnes, mais toujours dangereux, et la jeune U.D.F. pleine d'espérance mais encore si fragile.* »

La convention nationale a ensuite procédé à l'élection du secrétaire général, poste auquel M. Jacques Blanc, désigné en avril dernier par le bureau politique, était candidat. Son élection était acquise.

Les délégués se sont réunis en commission pour étudier notamment les rapports entre l'U.D.F. et le P.R.

M. Raymond Barre était attendu dimanche matin à Fréjus. Un immense gâteau d'anniversaire de plus d'un mètre de circonférence avait été confectionné à cette occasion. — N.-J. B.

QUESTIONS ORALES AU SÉNAT

● Trente Français détenus à l'étranger pour des motifs politiques.

Le Sénat a examiné vendredi matin 19 mai plusieurs questions orales sans débat.

Répondant à M. Jacques Mossion (Union centriste, Somme) qui l'interrogeait sur les mesures prises par la France en faveur de ses ressortissants illégalement détenus à l'étranger, M. OLIVIER STIRN, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a notamment déclaré : « *Si une arrestation a été faite au mépris du droit international, le département* (des affaires étrangères) *intervient aussi souvent et aussi énergiquement que nécessaire. C'est le cas lorsque les détentions sans jugement se poursuivent au-delà de ce qui est admissible. Ainsi en est-il pour l'un de nos ressortissants détenu sans jugement depuis plus de trois ans. De même, évidemment, pour un certain nombre de nos compatriotes en Argentine (...). Actuellement*, a ajouté le secrétaire d'Etat, *il y a dans le monde trente détenus politiques français.* »

● La réglementation des sondages.

M. EDOUARD BONNEFOUS (gauche dém.) demandait au premier ministre de lui faire connaître « *les mesures qui s'imposent pour compléter la réglementation actuelle sur les instituts de sondage* ». M. ALAIN PEYREFITTE, garde des sceaux, a répondu au président de la commission des finances en dressant un bilan. « *Beaucoup*, a-t-il déclaré, *avaient craint que l'interdiction de publication dans la semaine précédant les scrutins ne soit tournée. Il n'en a rien été. Des sondages ou simulations ont été faits mais ils n'ont pas été publiés, même dans la presse étrangère. On avait craint aussi la multiplication des recours devant la commission des sondages. Or il n'y en a eu que cinq, dont deux seulement ont été déclarés recevables et ont provoqué des observations. Quant aux écarts observés entre les pronostics et les résultats, il est bien connu qu'un décalage existe toujours entre les intentions de vote et les votes effectifs. Ce décalage a été particulièrement marqué cette fois, comme en 1970 en Grande-Bretagne, parce que le public a senti l'importance de l'enjeu.* »

Pour M. BONNEFOUS, « *la publication régulière des sondages, comme la cote de la Bourse, par exemple, serait scientifiquement intéressante. En revanche*, dit-il, *la publication épisodique amplifiée par les médias a un effet de pression politique.* »

La campagne pour les élections européennes de 1979

M. Debré tente de regrouper les personnalités non communistes qui se défient de la C.E.E.

De notre envoyé spécial

MONTPELLIER. — Plus d'un an avant les élections européennes qui auront lieu au mois de juin 1979, M. Michel Debré a entamé une campagne d'explication sous le sigle du Comité pour l'indépendance et l'unité de la France. Créé en juin 1977, ce comité, dont l'ancien premier ministre est le président, comprend en majorité des personnalités gaullistes telles que MM. Jean Foyer, Georges Gorse et Maurice Druon, députés R.P.R. ; MM. Etienne Burin des Roziers et Bernard Tricot, anciens secrétaires généraux de l'Elysée, et M. Alexandre Sanguinetti, ancien secrétaire général de l'U.D.R. Mais il compte aussi parmi ses membres M. Pierre Dabezies, conseiller de Paris et vice-président de la Fédération des républicains de progrès, et M. Georges Montaron, directeur de « Témoignage chrétien ». L'écrivain René-Victor Pilhes, membre de la minorité du P.S. et délégué à l'information de la fédération socialiste de Paris, qui avait pris la parole au *cours d'un colloque organisé par le comité à* Versailles, en novembre 1977, est également intervenu, vendredi 18 mais, au cours de la réunion publique qui a rassemblé mille deux cents personnes environ dans la salle des fêtes de la mairie de Montpellier.

Devant un auditoire qui ne lui a pas ménagé ses applaudissements, M. Debré a demandé que l'accord de 1976 sur l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel soit revu. La durée des sessions de cette Assemblée doit être réduite, son ordre du jour doit être fixé par les gouvernements et elle ne doit pas avoir le pouvoir de mettre en cause la Commission européenne : le député de La Réunion estime que ces « précautions », qu'il avait déjà réclamées en vain lors du débat de juin 1977, à l'Assemblée nationale, sont indispensables pour éviter que les élus européens n'empiètent sur la souveraineté des Etats.

La démarche de M. Debré, dont le secrétaire général du *R.P.R., M. Alain Devaquet, avait pris* soin de préciser jeudi qu'elle n'engageait pas le mouvement gaulliste, paraît destinée à peser sur les décisions de celui-ci. Les thèses de l'ancien premier ministre rencontrent plus d'audience parmi les militants qu'auprès des dirigeants et des parlementaires du R.P.R. A l'hypothèse — peu vraisemblable à vrai dire — d'une liste qui regrouperait toutes les formations de la majorité pour les élections de juin 1979, M. Debré oppose celle d'un rassemblement de personnalités représentant un courant d'opinion plus large que le R.P.R. et intransigeant sur les principes d'unité et d'indépendance nationale. La présence au meeting de Montpellier de MM. Vincent Badie, ancien ministre radical, Debazies et Pilhes, qui a adresssé une sévère mise en garde à la majorité du P.S., ne permet pas encore de pronostics sur la perspective de réunir les « jacobins » non communistes face aux « girondins » européens et régionalistes de l'U.D.F., d'une part, et du P.S., d'autre part.

PATRICK JARREAU.

Mme Jacqueline Caille, animatrice régionale du R.P.R., a ouvert, vendredi soir 19 mai, dans la salle Rencontre de la mairie de Montpellier, le meeting du Comité pour l'indépendance et l'unité de la France. M. Vincent Badie a rappelé les combats de la Résistance et ceux au sujet de la C.E.D. et déclaré que les menaces qui pesaient aujourd'hui sur la souveraineté de la France appelaient un rassemblement du même ordre que ceux qui s'étaient produits en ces deux circonstances. M. Philippe Daumas, représentant l'Union des gaullistes de progrès, a déclaré que « *le peuple français aurait dû être consulté par référendum sur l'élection du Parlement européen au suffrage universel* ».

M. Daniel Gachot, responsable départemental de l'Action ouvrière et professionnelle et candidat du R.P.R. aux élections législatives dans la deuxième circonscription de l'Hérault, a dénoncé les mouvements régionalistes et les partisans du pouvoir régional et il a accusé l'Allemagne de l'Ouest de devenir « *grâce à sa puissance, et en accord avec les Etats-Unis, le gendarme politique de l'Europe de l'Ouest* ».

Après M. Alexandre Sanguinetti, qui a rappelé comment les diverses provinces composant la France se sont réunies, M. Pierre Dabezies a expliqué que pour qu'un pouvoir européen autonome puisse exister il faudrait d'abord qu'il dispose de ses propres forces armées. « *La boucle est bouclée* », a-t-il souligné avant de dénoncer les visées des stratèges américains qui envisagent l'hypothèse d'un déplacement de la bataille sur le champ européen.

M. René-Victor Pilhes a rappelé au début de son intervention qu'il préside avec M. Dabezies l'Association pour une nouvelle politique étrangère. Précisant cependant qu'il parle en son nom propre, l'écrivain critique la soumission de la politique extérieure de la France à celle des Etats-Unis et exprime ses craintes de voir la France devenir vers l'an 2000 « *le paradis de l'hôtellerie et de la sous-traitance* ». Il ajoute : « *Je supplie mes amis et mes camarades du P.S. de bien réfléchir à l'Europe qui se prépare sous leurs yeux. Cette Europe, celle des grands intérêts économiques, se soucie comme d'une guigne de l'Europe des travailleurs. Des intérêts formidables se mobiliseront contre ceux de la classe ouvrière et des salariés de notre peuple.* »

« Un piège dangereux »

Des huées accueillant le discours de l'écrivain socialiste, M. Sanguinetti reprend le micro et lance : « *Si vous voulez être un rassemblement, apprenez à accepter ce qui vient d'ailleurs !* »

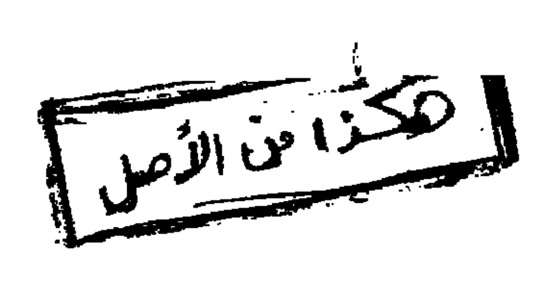
Après avoir lu un message de Mme Geneviève de Gaulle, M. Michel Debré prend la parole. Il se défend d'abord des accusations de chauvinisme et de centralisme qui sont parfois portées contre lui en rappelant les initiatives qu'il avait prises en faveur de la construction européenne et du développement économique des régions. Sur le premier point il rappelle les obstacles auxquels il s'est heurté : « *Je voulais établir*, dit-il, *un statut de société européenne inspiré du souci élémentaire de l'indépendance de nos nations. Certains de nos voisins n'ont cessé de préférer en matière industrielle, aéronautique, chimique, électronique, les rapports directs, voire subordonnés, à l'égard des Etats-Unis, à l'effort commun d'indépendance que nous leur proposions.* »

L'ancien premier ministre plaide pour la nation, condition selon lui de la démocratie politique et de la démocratie sociale. Evoquant la situation des pays de l'Est, il déclare : « *Quelle est leur espérance ? C'est que subsiste leur nation, que l'esprit national résiste à l'influence étrangère, que survive demain et que se réveille le sentiment de la nation qui permettront qu'un jour en brisant une intégration imposée se rallume dans ces pays la grande lumière de la liberté.* »

Mettant en garde son auditoire contre la perspective d'une réunification de l'Allemagne et contre l'insécurité qui pourrait se rétablir en Méditerranée, M. Debré rappelle que les vainqueurs de la seconde guerre mondiale avaient tenté d'établir un ordre politique, monétaire, social et commercial. « *De cette politique*, dit-il, *au bout de trente ans il ne reste rien.* » « *Dans cette situation*, poursuit-il, *la France doit assurer son ordre public intérieur, développer son économie, éviter d'être engagée dans des conflits qui n'intéressent ni ses intérêts, ni sa sécurité, ni son influence en tant que puissance modératrice et libérale.* »

M. Debré aborde alors le problème de l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel. Les élections de juin 1979 représentent selon lui « *un piège dangereux* » : d'abord parce que si ces élections sont présentées en France comme ne devant pas accroître les pouvoirs de l'Assemblée, il n'en va pas de même dans les autres pays de la Communauté ; ensuite parce que les pouvoirs de l'Assemblée n'étant pas strictement définis, les élus européens pourraient enfreindre les limites de la souveraineté des Etats. « *Un an nous sépare de la consultation électorale*, déclare M. Debré. *Il est encore temps de corriger l'insuffisance d'une négociation dont j'ai pu dire au Parlement, sans soulever de critiques, qu'elle avait été entreprise sans réflexion suffisante et conclue avec des arrière-pensées...*

» *La correction est simple. L'Assemblée européenne doit siéger en deux sessions annuelles et ne pas devenir une institution qui prolonge ses séances pendant des mois et des mois pour traiter de tout, particulièrement de ce qui ne la regarde pas (...). Enfin la clause qui permet à l'Assemblée européenne de mettre en cause la commission doit disparaître. La commission ne doit pas être considérée comme un gouvernement.* »



Le Monde

Société

RELIGION

Répression en Argentine et cérémonies religieuses

Une polémique oppose des mouvements chrétiens et l'archevêché de Paris

Une polémique oppose un certain nombre de mouvements chrétiens et l'archevêché de Paris à propos d'un service religieux à l'intention des victimes de la répression en Argentine.

Une cérémonie œcuménique primitivement prévue en l'église Saint-Germain-des-Prés aura lieu finalement le 20 mai à 20 h. 30 au temple réformé de Plaisance, 95, rue de l'Ouest, 75014 Paris, à l'intention de Zelmar Michelini, Hector Gutierrez Ruiz, William Whitelaw et Rosario Barredo, assassinés en Argentine.

Dans un communiqué signé de Chrétiens pour le socialisme ; Communauté catholique de la Cité universitaire ; la Lettre ; Vie nouvelle, on lit :

« *D'après certaines informations, l'archevêché de Paris aurait décidé de suspendre jusqu'en octobre toute célébration religieuse qui ait quelque rapport avec l'Argentine. Pareille décision, si elle était confirmée, risquerait de faire apparaître l'Eglise, en France, comme solidaire de la répression qui sévit en Argentine comme dans la plupart des pays d'Amérique latine.*

» *Nous demandons donc aux autorités responsables de rompre un silence qui permet toutes les interprétations.* »

La réponse de l'archevêché

L'archevêché de Paris, répondant à ce communiqué, précise :

« *Ce communiqué est plutôt étrange. Tout récemment encore, le 7 mai dernier, Mgr Pézeril, évêque auxiliaire de Paris, a célébré, à Saint-Merri, une messe pour les femmes des disparus chiliens. D'autre part, tout le monde connaît la position prise par le cardinal Marty en refusant la célébration d'une messe pour le général San Martin.*

» *Il ne saurait être question de confondre célébration liturgique et manifestation.*

» *L'archevêché est seul juge de l'opportunité de ses interventions. Il a pour règle de faire passer le sort des détenus au premier plan. C'est ce sort qui commande avant toute chose.*

» *Quant à suggérer que nous serions de mèche avec les gouvernements d'Amérique latine, c'est un gag.* »

Réunion à Paris des consistoires et rabbins européens

Les représentants des consistoires et synagogues de Grande-Bretagne, de Belgique, des Pays-Bas et de France se sont réunis à Paris les 15, 16 et 17 mai et ont décidé, sur initiative du Consistoire central de France, que préside M. Alain de Rothschild, de créer un « *comité permanent consultatif des communautés juives religieuses d'Europe* ». Parallèlement se tenait à Paris la onzième conférence des rabbins européens, qui a traité des problèmes posés par l'observance des règles du judaïsme religieux dans la vie quotidienne des différents pays d'Europe. Une centaine de rabbins représentant dix-huit pays ont été reçus le 16 mai par M. Alain de Rothschild en présence de M. Gazit, ambassadeur d'Israël. Insistant, au cours d'une brève allocution, sur le succès remporté par la manifestation « Shalom Israël » du 7 mai dernier, et sur la présence de représentants du président de la République et du premier ministre ainsi que des principaux partis politiques français, le grand rabbin de France, M. Jacob Kaplan, a souhaité que ce soit l'amorce d'une modification de l'attitude du gouvernement français à l'égard d'Israël. Sir Israël Brodie KBE, grand rabbin honoraire de Grande-Bretagne, a rendu hommage à la communauté juive de France, « la plus grande d'Europe par le nombre et par la qualité », dont le rôle est de « stimuler le judaïsme européen ».

A l'issue des travaux, diverses résolutions ont été adoptées. Citons par exemple : le regret exprimé devant l'absence de rabbins de l'est de l'Europe ; la proposition de tenir une session spéciale pour étudier les demandes toujours plus nombreuses de conversion au judaïsme ; le souhait de supprimer dans le texte de la *Passion* d'Oberammergau des passages propres à en corriger l'antisémitisme ; la décision de créer un comité pour étudier les « *nouveaux produits de consommation* » ; la décision de créer un comité de spécialistes des problèmes de la loi juive et des prescriptions rabbiniques pour étudier les techniques modernes de l'abattage rituel.

D'autre part, la conférence s'est déclarée « *reconnaissante au gouvernement israélien pour ses efforts dans le domaine spirituel et économique* ».

ÉDUCATION

Mme Saunier-Seïté rassure les présidents d'université sur les transferts de postes

Mme Alice Saunier Seïté, ministre des universités, s'est efforcée de rassurer les présidents d'université, au cours de leur conférence réunie le jeudi 18 mai. Plusieurs d'entre eux, en effet, avaient manifesté leur inquiétude à la suite du vote d'un amendement à l'Assemblée nationale, le 26 avril, qui modifie la répartition des postes entre les universités. Actuellement, aux termes de l'article 27 de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur de 1968, cette répartition est effectuée par le ministre des universités au vu des programmes des établissements, « *conformément à des critères nationaux, et après consultation du conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER)* ». Or, selon l'amendement proposé par MM. Jean Foyer, député R.P.R. du Maine-et-Loire, et Michel Aurillac, député R.P.R. de l'Indre, et que le Sénat doit encore examiner, la répartition des postes n'exigerait plus que l'accord des personnels intéressés.

Lors du débat à l'Assemblée, M. Jack Ralite, député communiste, a déclaré que le texte permettrait de « *légaliser une pratique illégale* ». M. Ralite a évoqué le précédent de 1976, lorsque trente-quatre enseignants de droit de l'université Paris X-Nanterre, en désaccord avec leur U.E.R., ont pu, par décision de Mme Saunier-Seïté, être mutés à Malakoff (Hauts-de-Seine) en « *emportant leur poste* » avec eux (*le Monde* du 17 novembre 1976). Cette procédure a d'ailleurs entraîné le dépôt d'un recours devant le Conseil d'Etat par le Syndicat national de l'enseignement supérieur et le SGEN-C.F.D.T.

Pour apaiser les craintes des présidents d'universités, Mme Saunier-Seïté leur a promis que le transfert de postes se ferait avec l'accord des universités concernées. Mais cette proposition a été jugée « insuffisante » par le S.G.E.N.-C.F.D.T. car il estime que « *pour les modifications comme pour la répartition initiale d'enseignants et de membres du personnel administratif, le maintien de critères nationaux, notamment la nature des disciplines enseignées et le nombre d'étudiants inscrits, s'impose. Et les universités n'ont pas à se partager les emplois individuellement* ».

● *Ecole occupée à Trappes.* — Plus de cinquante parents d'élèves occupent depuis le vendredi matin 19 mai les classes et les locaux de l'école Flaubert à Trappes (Yvelines). Dans cette école élémentaire, qui reçoit deux cent dix-sept élèves, une classe, dont l'effectif réglementaire est e vingt-cinq enfants, en accueille trente et un, d'autres comptent jusqu'à trente-six élèves. Les parents, avec l'appui de la fédération Cornec, du Syndicat national des instituteurs et de la municipalité demandent la création d'un poste supplémentaire d'enseignant.

Après le suicide d'une institutrice

GRÈVE DES ENSEIGNANTS LARGEMENT SUIVIE EN CHARENTE

La quasi-totalité des enseignants du collège et du lycée de Barbezieux (Charente) ont observé jeudi 18 mai une grève de vingt-quatre heures. Le mouvement avait été décidé à la mémoire de Françoise Bordelais, une institutrice de vingt-trois ans qui s'est suicidée après la réprimande d'un inspecteur (*le Monde* daté 14-15 mai). Un arrêt de travail d'une heure a également été observé dans les écoles primaires et secondaires de l'ensemble du département.

Dans un communiqué du Syndicat national des inspecteurs départementaux de l'éducation nationale, les inspecteurs, « *solidaires des enseignants dans le cadre de la Fédération de l'éducation nationale à laquelle ils adhèrent, protestent avec indignation contre les tentatives qui, précédant toute analyse sérieuse de ce tragique événement, se hâtent de l'exploiter afin de jeter le discrédit sur la profession qu'ils exercent* ». [...]

JUSTICE

A L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DE LA COUR DE CASSATION

Le licenciement d'une institutrice par un établissement catholique

L'assemblée plénière de la Cour de cassation s'est réunie, le 19 mai, sous la présidence de M. Pierre Bellet, premier président, pour trancher le problème que pose aux juristes, depuis 1970, le cas de Mme Claude Roy. Institutrice ayant enseigné à partir de 1958, à Grasse, au cours Sainte-Marthe, établissement d'enseignement catholique lié à l'Etat par un « contrat simple », celle-ci fut licenciée, le 3 septembre 1970, par la mère supérieure au motif qu'en se mariant une seconde fois, après avoir divorcé le 3 décembre 1969, elle s'était placée dans une situation ne rendant plus possible le maintien dans son emploi.

Un tel congédiement est-il abusif ou est-il justifié en raison de la vocation particulière de l'établissement employeur et des engagements pris par l'employée au moment de l'embauche ? Au terme d'un délibéré, l'assemblée plénière a opté pour la seconde solution en rejetant le pourvoi que Mme Roy, assistée de Mᵉ Philippe Waquet, avait formé contre l'arrêt de la cour de Lyon du 7 octobre 1976. Cette cour d'appel avait justifié le licenciement en déclarant que « *Mme Roy, par son second mariage, ne présentait plus, pour l'exercice de la profession de professeur principal d'une classe de jeunes enfants la mettant en rapports fréquents avec leurs parents, l'une des qualités nécessaires pour que l'établissement employeur pût atteindre le but éducatif visé par lui comme établissement ayant conservé le caractère propre d'école catholique...* ».

La liberté de conscience

Si l'assemblée plénière a été saisie de l'affaire, c'est que la cour de Lyon ne s'était pas inclinée devant la thèse de la chambre mixte de la Cour suprême, qui, dans un arrêt du 17 octobre 1975 (voir *le Monde* du 26 octobre 1975), avait cassé un premier arrêt rendu dans cette affaire par la cour d'Aix-en-Provence le 2 décembre 1971, en remarquant que le cours Sainte-Marthe « *... est accessible à tous les enfants, sans distinction d'origine, d'opinion ou de croyance, et doit prodiguer l'enseignement dans le respect total de la liberté de conscience* ».

Après le rapport du conseiller André Sauvageot, les observations de Mᵉ Waquet, dans l'intérêt de Mme Roy, et de Mᵉ Brouchot, pour le cours Sainte-Marthe, M. Schmelck, premier avocat général, a conclu, le 19 mai, à la cassation de l'arrêt de la cour de Lyon, en proposant même la motivation suivante : « *Le simple fait que le cours Sainte-Marthe soit un établissement catholique attaché à la règle canonique de l'indissolubilité de l'union conjugale est insuffisant pour lui permettre d'enfreindre le principe d'ordre public de la liberté du mariage dès lors qu'il n'est pas établi que le second mariage de l'institutrice a réellement et gravement compromis les buts éducatifs propres à l'établissement.* »

Toutefois, la Cour suprême n'a pas admis cette thèse. *Pour rejeter le pourvoi de Mme Roy (qui percevra donc uniquement la somme de 12 000 francs, allouée par la cour de Lyon en réparation du préjudice matériel et moral résultant pour elle de son brusque renvoi)*, les magistrats composant l'assemblée plénière font remarquer que, lors de l'embauche de l'institutrice, « *les convictions religieuses de cette dernière avaient été prises en considération, et cet élément de l'accord des volontés, qui reste habituellement en dehors des rapports de travail, avait été incorporé volontairement dans le contrat, dont il était devenu partie essentielle et déterminante, compte tenu de la nature de l'établissement où elle entrait* ».

LA MANIPULATION DU FLUOR DANS UN LABORATOIRE D'ANALYSES

Les docteurs Jacqueline Massias et Christiane Prévost ont été chacune condamnées pour homicide involontaire, le vendredi 9 mai, à quinze mois d'emprisonnement avec sursis et respectivement à 10 000 francs et 5 000 francs d'amende par la seizième chambre correctionnelle de Paris. Le père et la mère de la victime obtiennent chacun 50 000 francs de dommages-intérêts.

Dans le laboratoire d'analyses médicales de Saint-Mandé dirigé par la première des prévenues, le docteur Prévost avait administré, le 15 novembre 1974, à Mme Marie-Armelle Dyonis du Séjour, trente ans, une solution de fluorure de sodium à la place de glucose (*le Monde* daté 7-8 mai).

Le jugement précise que : « *La manipulation d'un produit aussi toxique que le fluor et ressemblant dangereusement au glucose n'aurait jamais dû être confiée à une femme de ménage...* » Il reproche d'autre part au docteur Prévost d'avoir laissé la patiente remuer elle-même le mélange d'eau et de poudre blanche et mentionne, au surplus, que les prévenues n'ont pas procédé en temps utile à des soins urgents tels qu'un lavage de l'estomac et du duodénum ainsi que de ne pas avoir eu recours à un médecin spécialiste des intoxications.

A MARSEILLE

Le rapport d'expertise accable les dix-huit médecins inculpés dans l'affaire des jeunes transsexuels prostitués

De notre correspondant

Marseille. — Le dossier d'expertise concernant l'affaire des injections par des médecins marseillais d'hormones féminisantes destinées à favoriser la transsexualisation de jeunes gens prostitués, dont certains étaient mineurs (*le Monde* du 29 février-1ᵉʳ mars 1976) vient d'aboutir entre les mains du juge d'instruction chargée de l'affaire, Mlle Braizat, qui a pris le relais de Mme Monique Mabelly.

Ce rapport signé par le professeur Claude Larocje, endocrinologue, par le docteur Paul Droguet, psychiatre, par le docteur Jean-Robert Debray, spécialiste de déontologie, est particulièrement sévère pour les dix-huit médecins inculpés par le magistrat instructeur, en vertu des articles 318 du code pénal, qui punit « *celui qui aura occasionné à autrui une maladie ou incapacité (...) en lui administrant volontairement, de quelque manière que ce soit, des substances qui, sans être de nature à donner la mort, sont nuisibles à sa santé* », et 334 qui vise celui « *qui par menace, presse, manœuvre, ou tout autre moyen, entrave l'action de prévention et de rééducation entreprise par des organismes qualifiés en faveur de personnes se livrant à la prostitution ou en danger de prostitution* ».

En se référant à ces deux articles, le magistrat voulait attirer l'attention sur la responsabilité prise dans le déclenchement de cette affaire par plusieurs médecins marseillais, et particulièrement par le docteur Elise Salem-Delachaume, dont le cas a servi de « détonateur ».

Le 4 octobre 1975, la mère de Jean-Louis, un mineur âgé alors de quinze ans, mais qui se prostituait depuis l'âge de douze ans, déposait plainte contre le docteur Salem-Delachaume, soupçonnée d'avoir administré au jeune garçon des hormones œstrogènes destinées à favoriser sa féminisation, et, par voie de conséquence, son activité prostitutionnelle. Le docteur Salem-Delachaume avait reconnu avoir délivré des ordonnances à plusieurs travestis depuis 1971, mais ignorait que dans le cas de Jean-Louis il s'agissait d'un mineur, et elle avait précisé qu'elle n'avait continué que des imprégnations déjà commencées par d'autres praticiens.

Il semble cependant, ainsi que le précise le témoignage de Mlle Jeanne Brouchon, directeur du foyer Le Cascarelet, qui exerce une action en milieu ouvert en faveur des prostitués mineurs, et à qui Mlle Bernard, juge pour enfants, avait confié Jean-Louis en septembre 1974, que le docteur Salem-Delachaume avait été à plusieurs reprises mise en garde et qu'on avait essayé de la persuader de cesser ses injections. La double inculpation se produisait en février-mars 1976 et, au cours d'une longue enquête sur commission rogatoire, était suivie par dix-sept autres, visant toutes des praticiens marseillais.

Dans leur rapport, les experts commis reconnaissent que « *les observations cliniques de transsexualisme vrai sont scientifiquement établies et peuvent être envisagées dans deux ou trois cas du dossier* ». Toutefois, ils précisent « *que ce diagnostic ne peut être établi qu'après de longues années d'observation et en général après l'âge de vingt-cinq ans, diagnostic fondé sur la satisfaction d'un désir irréversible de changement de sexe, mais qu'en aucun cas ces traitements ne sauraient être envisagés ni chez des prostitués notoires ni chez des sujets mineurs* ». Le rapport d'expertise ajoute que « *si des médicaments (1) peuvent être administrés, ils ne peuvent l'être qu'à des fins thérapeutiques à des sujets mâles* ».

Le rapport dit encore « *que la tendance à extrapoler des cas fort rares, à les assimiler à des observations banales de prostitués mâles déclarant utiliser le travesti pour augmenter leur clientèle, doit être fortement combattue. Cet amalgame, cette confusion volontaire ou involontaire et, dans cette dernière éventualité relevant de l'ignorance, est d'autant plus inadmissible pour des médecins que la psychologie du transsexuel, ses tendances, ses goûts, ses désirs, sont fondamentalement différents, opposés même, à ceux de l'homosexuel* ». Pour dissiper toute ambiguïté, les experts ajoutent que la tolérance concernant certains spectacles de cabarets spécialisés ne peut être de toute évidence invoquée à propos de l'exercice de la médecine.

JEAN CONTRUCCI.

(1) Progynon, par exemple.

● *La commission européenne des droits de l'homme* à Strasbourg vient de décider, à l'issue d'une audience contradictoire à huis clos, que la requête introduite par M. Daniel Van Oosterwijk, né de sexe féminin, contre les autorités judiciaire belges qui refusaient une rectification d'état civil malgré sa conversion sexuelle, était recevable. Pour que cette affaire n'aille pas devant la Cour européenne des droits de l'homme, la commission va néanmoins tenter de parvenir à un règlement amiable entre les parties « *qui s'inspire du respect des droits de l'homme* ».

SPORTS

AVANT LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

Morosité et doute chez les vingt-deux sélectionnés français

De notre envoyé spécial

Lille. — L'équipe de France de football a terminé son stage de préparation à la Coupe du monde par une laborieuse victoire contre les Tunisiens, le 19 mai, à Lille, grâce à deux buts, l'un de Michel Platini (72ᵉ minute), l'autre de Christian Dalger (75ᵉ minute).

Le vent d'optimisme qui poussait de l'avant les footballeurs français depuis plusieurs mois a fait place à un climat de morosité et de doute. Les deux derniers matches d'entraînement contre l'Iran et la Tunisie, avant le départ pour l'Argentine, destinés à l'origine à fignoler la mise au point de l'équipe-type, ont dû être disputés par des sélections de fortune, mises sur pied en fonction des blessures ou de l'état de fatigue des joueurs.

Au Touquet, base du stage, les plus occupés et les plus questionnés ont été les deux médecins et les deux masseurs de l'équipe de France. Outre les contrôles médicaux, qui devraient permettre une préparation plus minutieuse sur place, en Argentine, les médecins ont dû administrer aux joueurs tous les « défatigants » autorisés. Certains, comme Claude Papi, trop sollicités, ont anormalement maigri. Sur le plan musculaire, le docteur Vrillac a trouvé, dans l'ensemble, les joueurs en « *bon état* », mais il a remarqué une « *hyper-excitabilité générale* ».

Le problème des blessures a incontestablement influé sur le climat du stage. Henri Michel et Didier Six ont contracté de légères entorses à l'entraînement, tout comme Jean-Marc Guillou contre la Tunisie. Ces dernières n'ont aucun caractère de gravité. Dominique Bathenay, longtemps indisponible après une entorse au genou, a enfin pu disputer un match sans appréhension contre les Tunisiens. Il devrait être en mesure d'effectuer le déplacement en Argentine.

Actuellement, le cas le plus préoccupant reste celui de Marius Trésor, qui souffre d'une élongation à une cuisse et d'une tendinite à l'autre jambe. L'arrière central de l'équipe de France a tenu une mi-temps contre l'Iran et n'a pu jouer contre la Tunisie. A court terme, ses deux blessures n'inquiètent pas trop le docteur Vrillac, mais elles ont dangereusement altéré le moral du joueur, au point que celui-ci envisage de renoncer à la sélection. Il donnera une réponse définitive à Michel Hidalgo lundi 22 mai, après avoir consulté son médecin personnel à Marseille. En revanche, le gardien de but messin, André Rey, qui se plaint toujours d'une forte inflammation après une fracture au poignet, a été remplacé, dans la liste des vingt-deux joueurs, par le Strasbourgeois Dominique Dropsy.

GÉRARD ALBOUY.

● ATHLÉTISME. Saut à la perche. — *Mike Tully, un Californien de vingt et un ans en franchissant 5,71 mètres, a amélioré d'un centimètre le record du monde du saut à la perche, le vendredi 19 mai, au cours d'une réunion interuniversitaire organisée à Corvallis, dans l'Orégon.*

La journée de la bicyclette

Le ministre donnera l'exemple

Il fut un temps où la bicyclette avait mauvaise réputation. On lui reprochait tout à la fois d'être anachronique, de fatiguer le cœur et de faire les dos ronds. Ces idées fausses n'ont plus cours. Les médecins ont réhabilité le vélo et donc le cyclotourisme.

Les pouvoirs publics ont pris conscience de ce phénomène caractéristique de notre époque et apportent leur concours à la Journée nationale de la bicyclette. Organisée, le dimanche 21 mai, dans toute la France, par l'Union nationale des deux-roues, en collaboration avec le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, cette manifestation a pour but de promouvoir l'activité cycliste sous toutes ses formes.

L'esprit de cette journée est, par définition, cyclotouristique. L'essentiel est d'y participer, conformément au principe de Pierre de Coubertin. Plus de quatre cents points de ralliement sont prévus, les plus fortes densités devant être enregistrées dans les Vosges, la Normandie, les Charentes, la Bourgogne, la Lorraine et l'Ile-de-France. A Paris, on se réunira sous la tour Eiffel pour prendre part à des randonnées de gentlemen, des rallyes et des brevets, dont la distance variera de 25 à 150 kilomètres. Montlhéry — l'un des hauts lieux du cyclisme, — où aura lieu dimanche l'arrivée de la célèbre classique Bordeaux-Paris, sera le théâtre d'une concentration importante qui restituera au sport du vélo une partie de son folklore.

Créée en 1974, et organisée pour la circonstance dans la forêt de l'Isle-Adam (elle coïncidait déjà avec l'arrivée de Bordeaux-Paris), la Journée de la bicyclette a connu depuis lors un succès grandissant.

« *Cette année*, prévoit M. Olivier Dussaix, président de la Fédération française de cyclisme et secrétaire général de la Chambre syndicale du cycle, *la fête du vélo prendra une dimension nouvelle en raison des commissions régionales qui ont été mises en place et qui regroupent toutes les parties prenantes. Le chiffre de cent vingt-cinq mille doit être largement dépassé.* »

C'est le vœu et la conviction de M. Jean-Pierre Soisson. En présentant la Journée de la bicyclette, le ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, a insisté sur « *les bienfaits d'une pratique sportive régulière, tant sur le plan de la santé que de l'équilibre personnel et sur la place de choix occupée par le cyclisme* ». Il enfourchera d'ailleurs son vélo, pour donner l'exemple.

JACQUES AUGENDRE.

LE XXXIe FESTIVAL DE CANNES

« L'EMPIRE DE LA PASSION », DE NAGISA OSHIMA

La malédiction des amants

Après *l'Empire des sens*, *l'Empire de la passion*. Après la fête des corps, la transcendance des sentiments. Après les fleurs du plaisir, les racines de la fatalité amoureuse.

Le nouveau film de Nagisa Oshima ne prolonge pas le précédent. Il l'approfondit. Il est d'une autre essence. Plus grave, plus mystérieux, plus intimement lié aux croyances et à la philosophie du peuple japonais... L'intrigue en est simple. Un homme âgé, conducteur de pousse-pousse, est étranglé par l'amant de sa femme. Celle-ci est complice du meurtre. Les deux criminels croient abolir leur acte en jetant le cadavre dans un puits. Mais le fantôme du mort les hante, les persécute, apparaît aux gens du village et provoque l'ouverture d'une enquête policière.

Sur cette sombre histoire où le délire sexuel se mêle aux épouvantes d'une descente aux enfers passe un souffle tragique qui a parfois des accents shakespeariens. C'est sans doute que tout ici est confondu, la vie et la mort, le visible et l'invisible, le réel et le surnaturel. C'est aussi que la nature ne cesse de participer au drame des protagonistes. Grondements souterrains, sifflements du vent, rafales de pluie et de neige, murmure des feuillages, crissements des insectes : elle est, cette nature, comme une voix immense qui accompagne les amants sur leur route douloureuse et dénonce le trouble que leur passion apporte à l'ordre du monde.

Animisme obsédant qui imprègne la substance du film et nous éclaire sur sa signification profonde. Selon Oshima, en effet (il nous l'a dit lui-même), la malédiction des amants n'est pas la conséquence de leur crime. Elle est la conséquence de leur amour. Car l'amour, par ses excès, crée le malheur. Ce dont Seki et Toyoji sont punis, ce n'est pas d'avoir péché (au sens chrétien du mot), c'est d'avoir cédé à leur désir et de lui avoir sacrifié la sérénité, le détachement, qui sont le but suprême de l'homme et dont la nature donne l'exemple. C'est d'être restés sourds à la parole du Bouddha qui a dit : « *La clé du bonheur est dans l'abandon des passions.* »

Pour Oshima, ce film marque un retour aux sources. Moins brillant, moins séduisant à nos yeux d'occidentaux que *l'Empire des sens*, il lui est sans doute supérieur par la richesse de l'inspiration et la tranquille assurance de la mise en scène.

JEAN DE BARONCELLI.

Pour Ingrid Thulin, « Un et un » égale trois

Ingrid Thulin, Erland Josephson, Sven Nykvist, deux acteurs, un directeur de la photographie, qui ont souvent travaillé avec Ingmar Bergman, qui font partie du cinéma d'Ingmar Bergman. Ensemble, ils ont produit, écrit, réalisé un film, *Un et un*, présenté à la Semaine de la critique et à la Quinzaine des réalisateurs. Un film dont Ingrid Thulin et Erland Josephson sont, aussi, les interprètes principaux.

« *Nous nous connaissions, nous étions amis à cause de Bergman*, dit Ingrid Thulin, *et nous nous sommes réunis parce qu'aujourd'hui, en Suède, seul un projet en équipe a des chances d'aboutir au cinéma. Un film n'est plus l'affaire d'une seule personne. Peut-être un jour faudra-t-il, d'ailleurs, que tous les artistes et techniciens suédois fondent une coopérative.* Un et un *est ainsi le résultat de nos trois aspects différents, de nos trois personnalités et de nos idées communes. Naturellement, Sven Nykvist est plutôt l'homme de l'image, Erland Josephson, c'est l'intellectuel qui écrit, qui suit la logique d'un scénario. Moi, j'écris peu de dialogues. Je pense à la mise en scène visuelle. Et il y a, de plus, notre apport de comédiens.*

» Un et un *est, sur un thème cher à Josephson, l'histoire d'un homme et d'une femme de quarante, quarante-cinq ans, qui cherchent à vivre en couple et qui n'y parviennent pas. C'est une étude psychologique pour remettre en question la vie à deux, habitude sociale imposée et non phénomène naturel. Les sociétés capitalistes ont forgé le couple comme modèle, pour des raisons économiques. Aujourd'hui, cela éclate de toutes parts. J'aimerais, d'ailleurs, tourner un autre film à partir de cette idée largement développée.*

» *J'avais déjà réalisé un court métrage, une comédie. L'expérience de* Un et un *a été complètement différente. Nous nous sommes tellement amusés à faire la mise en scène tous les trois que je ne savais pas ce que serait, finalement, le film. En Suède, selon la morale puritaine, le travail, la création artistique, doivent être une grande souffrance. Je vis en Italie depuis quinze ans et je suis libérée du puritanisme.* »

Propos recueillis par JACQUES SICLIER.

La femme mythique

Peter Handke a tout dit de la Femme gauchère *dans le* Monde *du 18 mai. Le journal dans une main, le livre dans l'autre, le souvenir du film sous les yeux, on reprend le livre grâce au film, on comprend le film avec l'entretien. D'habitude, la voix des écrivains est perdue pour celui qui les lit et pose ses propres images sur leur vision du monde.*

Peter Handke a voulu se débarrasser de certaines lois superflues, être descriptif, faire de la femme un héros de western (« le Gaucher » ?), se souvenir du cinéma muet et montrer les objets dans leur évidence, célébrer les paysages de la banlieue, transmettre le sens tragique des rencontres de hasard, rendre à l'enfant la force autonome de sa présence. Y est-il parvenu ? Oui.

La Femme gauchère, *le film, est parfaitement parallèle à* la Femme gauchère, *le livre. Le récit est le même, le sentiment que nous avons de sa durée est le même. Tout est transposé dans le film à une hauteur identique, de même que les rails d'une voie ferrée sont inexorablement à la même distance l'un de l'autre, y compris dans les tournants. Parfois, il a été nécessaire de remplacer un chandail par des chaussures, mais généralement les phrases et les faits sont repris du livre — élagués, mus par des ellipses, et non pas condensés (les lieux seuls l'ont été).*

Cependant, si la Femme gauchère *est un film réussi, c'est qu'il n'a pas besoin du livre pour exister. La citation des* « affinités électives » *qui terminait celui-ci a changé : elle est devenue : « Il n'y a de place que pour qui apporte sa propre place. » Le cinéma est là, qui, même quand il suggère, montre et démontre ce qu'il fallait deviner dans l'écrit. C'est pourquoi le film est tellement beau. On a rencontré la femme gauchère, la femme mythique, la femme seule.*

CLAIRE DEVARRIEUX.

Jazz

Anthony Braxton, compositeur

Le grand orchestre d'Anthony Braxton à Paris ! Le bruit en circulait, avec la ferveur et l'insistance des grandes heures et des événements inévitables : Anthony Braxton présentait, mardi dernier, à l'Espace Cardin (trop petit), son Creative Music Orchestra de vingt-trois musiciens. Vingt-trois musiciens, vous pensez ! Et cette étiquette « *creative* » qu'Anthony Braxton traîne comme un art poétique, ou comme l'indice de son appartenance à l'A.A.C.M. de Chicago (Association for Advancement of Creative Musicians)... L'Académie du jazz avait déjà couronné de lauriers le Creative Music Orchestra 1976 pour une musique qui semblait parfois moins académique, et, avec son allant, son brillant, le grand orchestre de Braxton semblait tout désigné pour de grandes fêtes sans restriction, et surtout pas la restriction des désignations hâtives...

Et puis c'était un peu un retour triomphal à Paris : celui de l'enfant prodige qui criait sa colère d'homme noir, se heurtait à l'incompréhension des marchands (ils doivent s'en mordre les doigts, aujourd'hui, de n'avoir pas acheté la première bande de grand orchestre, enregistrée à Châtellerault en 1972 !), et vivait difficilement parce qu'il voulait vivre d'une musique jugée difficile.

Anthony Braxton n'est pas seulement un grand instrumentiste : Anthony Braxton est un compositeur, et il a, pourrait-on dire, un imaginaire de compositeur contemporain. Les tenants des nouvelles musiques s'étaient réjouis de le voir consacré, et les amateurs de musiques « sérieuses » avaient apprécié ce qu'il peut y avoir de compassé, parfois, et de raide, dans son écriture.

Mardi, tout le monde était ravi. Ravi de cet étalage heureux de savoirs, servi par des musiciens sans défauts. Ravi de cette profusion de recherches sonores. Ravi d'une exceptionnelle section de trombones (George Lewis, Ray Anderson, Joseph Bowie et James King Roosia), que Braxton présente comme la « *section de ses rêves* ». Ravi de cette revue, austère ou éclatante, c'est selon, des plaisirs du leader : musiques contemporaines, musiques noires, musiques de parade ou de kiosques ironiquement détournées, à peine, par George Lewis ou Leo Smith... Tout le monde était ravi de tout, même si l'on reste sensible aux limites qu'*elle* se donne, cette *musique*, quand elle pourrait littéralement exploser. Ou aux rhétoriques qu'elle affiche, avec d'autres, aujourd'hui : longues plages de formules ou de stéréotypes, que vient soudain secouer, pour un public qui n'irait plus écouter Count Basie, la vieille jubilation du swing ou des fanfares...

On était ravi au point d'en redemander longuement : et, après avoir jeté ses partitions aux orties le temps d'un rappel, Braxton, qui n'avait pas encore touché un instrument, improvisa avec son compère Leo Smith un bref et définitif duo. « *Quelque part encore*, comme il dit, *entre le* feeling *et l'expérience.* » Dans cet injuste et inconfortable milieu qu'il s'est choisi. Mais plus près, enfin, de ce qu'il appelle le *feeling*.

FRANCIS MARMANDE.

« Je ne suis pas un leader ... »

« J'ai recruté la plupart des nouveaux musiciens de ce grand orchestre en visitant les conservatoires de musique des universités où j'enseigne, *dit Anthony Braxton. J'ai donc choisi* ceux qui semblaient les meilleurs musiciens en même temps que bons improvisateurs. Les autres sont des musiciens de la scène new-yorkaise ouverts à toutes les musiques ou encore des gens avec qui j'ai l'habitude de travailler, comme Georges Lewis ou Leo Smith. Nous avons répété de manière très intensive, à six reprises, et je dois saluer ici le professionnalisme *des musiciens. Il y a sur cette* planète tant de musiciens créatifs que je me dois, si cela est possible, d'essayer de les faire connaître au plus large public. D'autre part, j'ai besoin, pour progresser, d'être sans cesse confronté à des personnalités nouvelles. Je ne me sens pas concerné par les classifications du type musique traditionnelle ou musique d'avant-garde. Chacun des contextes dans lequel j'évolue en solo, en quintet, en grand orchestre, m'apporte quelque chose de spécifique, mais aucun ne se suffit à lui-même.

Je joue avec Evan Parker et Derek Bailey des compositions qui sont tantôt improvisées, tantôt écrites, en partie ou en totalité. Ce que je cherche, c'est à en savoir toujours plus, je ne suis pas un leader. L'idée de leader est d'ailleurs assez dangereuse, car chacun aujourd'hui dans cette musique suit sa propre direction. De la même façon, chaque auditeur y met ce qu'il veut. En Italie, les communistes l'utilisent comme « véhicule de pensée » : c'est intéressant, mais c'est eux que ça regarde. Il ne faut pas prendre notre expression pour ce qu'elle n'est pas, nos recherches ne reflètent pas une démarche politique donnée.

Cela dit, la musique créative peut être conçue comme une voie qui échappe aux idées politiques classiques. Elle met en évidence une vérité qui existe, mais qu'aucun parti ne proclame : elle est donc, comme toute chose, liée à la politique. Pour en revenir à mon travail, ce que nous découvrons chaque jour n'annule pas ce qui a été fait auparavant. La musique de Charlie Parker est aussi importante aujourd'hui qu'elle l'était il y a trente ans. Nous voulons bâtir un edifice dont chaque pierre est indispensable. »

Propos recueillis par PAUL-ÉTIENNE RAZOU.

■ Le douzième Concours international de chant de Paris aura lieu à la salle Favart (ex-Opéra-Comique) du 13 au 20 juin, avec la participation de soixante-douze chanteurs et chanteuses venus de quatorze pays. Les deux principales délégations seront celles de la France (dix-neuf candidats) et des Etats-Unis (quatorze candidats). La Chine a délégué un chanteur alors que l'U.R.S.S. s'est abstenue, contrairement à 1976.

Les demi-finales, le 16 juin, et les *finales, le 20 juin*, seront seules publiques. Le jury, présidé par M. Bernard Lefort, directeur du Festival d'Aix-en-Provence et futur administrateur de l'Opéra national de Paris, aura cette année, 80 000 F de prix à distribuer, dont un grand prix de 20 000 F et des engagements.

Notes

Théâtre

« Le Retour de Bertolt Brecht »

Un grand piano noir sur une scène de théâtre, c'est bien, avant même que les choses commencent, avant l'arrivée des comédiens. Parfois, cependant, il arrive que le meuble de bon augure ne puisse rien à la suite des événements, et qu'il reste comme une promesse non tenue. On voit beaucoup de pianos dans les théâtres. On écoute celui de Jean-Marie Sénia : il ne vient pas en sus, il est du spectacle, il lui est indispensable.

On avait déjà entendu ce musicien jouer pour le Centre dramatique national de Bourgogne. A Dijon, il avait « mis en musique » « l'Auberge espagnole », une création collective. Alain Mergnat avait fait appel à lui, en 1973, pour accompagner Brigitte Pillot, qui interprétait, comme au cabaret, des chansons de Brecht. Pour ce « Retour de Brecht », le metteur en scène, le pianiste et la chanteuse, recommencent, mais autrement. Six personnages sont sur scène, chacun apportant son « commentaire » tout au long de ce montage de textes. Gérard Viala mime les ridicules, Jean-Vincent Lombard, déguisé en peintre, brosse sur une toile le tableau de l'humanité : il caricature le curé et le policier, les mêle à la foule des villes et, pour finir, colorie le ciel en vert, couleur de l'espérance.

Jean-Pierre Renault a le rôle du dramaturge et Alain Mergnat... celui du metteur en scène. Brigitte Pillot chante. Derrière son piano, Jean-Marie Sénia semble tenir les fils, il se lève, le temps d'une grimace ou d'une petite réflexion. A six, à cinq, à quatre, à trois, à deux, à un tout seul, tous en chantant ou en causant, font entendre « celui dont il est question », un homme multiple et peut-être contradictoire. Comme si on lisait son journal ou ses « carnets de travail », on sent bien tout Bertolt Brecht. Dans un décor presque familier, les six amis se souviennent, avec humour et plaisir, autour d'un gai piano noir.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Théâtre Jean-Vilar de Suresnes.

« Légendes à venir »

Après « le Nuage amoureux » (1973), « le Cercle de craie » (1975), « Dans les eaux glacées du calcul égoïste » (1976) et « Macbeth » (1977), autant de spectacles remarquables, Mehmet Ulusoy et son Théâtre de Liberté, privés de l'aide substantielle dont ils ont besoin pour créer, reprennent les « Légendes à venir » qu'ils avaient jouées à Saint-Denis en 1972.

Poèmes et histoires de Nazim Hikmet, Yannis Ritsos, Pablo Neruda, entrecoupés par des « pantomimes parlées » composées à la maison.

Nous retrouvons dans ce spectacle dansé, chanté, musiqué, illustré, ombrechinoisé, le don de poésie de l'équipe de Mehmet. Soleils, poupées, bancs de sardines, rivières, oiseaux géants, mille personnages s'évadent d'une lanterne magique, et nous voyons les contes courir comme des voiliers.

C'est très beau. Le public si difficile des enfants sera comblé par ces merveilles. Celui des adultes aussi. Il faut y aller par goût des vraies bonnes choses, mais aussi pour soutenir la troupe de Mehmet Ulusoy, qui est vraiment l'une des meilleures, des plus sympathiques, et dont la situation est néanmoins précaire.

MICHEL COURNOT.

★ Salle Adyar, 35, avenue Rapp, 21 heures.

LES CONCOURS DU CONSERVATOIRE

ORGUE. — Catégorie exécution, premiers prix : Sarah Soularue et Marie-Agnès Grall-Menet ; deuxième prix : Pierre Pincemaille. Catégorie improvisation, premier prix : Loïc Mallie.

Formes

L'esprit souffle où il veut

Il faut du cran pour revenir à la figuration toute bête, délestée des sophistications à la mode, quand on a peur d'avoir fait fausse route. Il en *faut davantage encore pour poursuivre* la sienne, de route, si c'est la porte ouverte par Mondrian ou Malevitch dans les glaciers de la pensée pure. La trompeuse simplicité, dépouillée jusqu'à l'os, des figures géométriques que Marcel Floris appelle *le Carré et son ombre* (1), n'abusera que les visiteurs hâtifs. L'étiquette implique une troisième dimension, introduite par les perspectives des recoupements des lignes droites, ton sur ton, un fond pratiquement incolore. L'ombre d'un quadrilatère vide, dont nul écran ne justifie la projection, obéit à des lois indépendantes de la présence d'un foyer lumineux. C'est tout le problème de l'espace qui est ainsi reposé, un espace où l'esprit s'engouffre, un espace multiplié, sculpté avec l'élévation d'armatures métalliques, autonomes ou incorporées au tableau.

Pourquoi ce carré est-il, à la lettre, un carré magique ? Pourquoi notre joie, au contraire de celle du mathématicien aux prises avec ses théorèmes, affecte-t-elle notre sensibilité, comble-t-elle notre appétence de poésie ? Sur ce constat, la question demeure en suspens.

Elle *rejoint, cette euphorie, l'état où* nous plongent les peintures et les collages abstraits, mais d'une abstraction tout émotion et enchantement, de Simone Le Bret (2), qu'on peut ranger dans la famille de Jeanne Coppel ou d'Anna Shanon. Abstraction : à la limite. Un point de départ objectif est identifiable dans pas mal de ses compositions. Un titre — dont le rôle n'a pas la gratuité de tant d'appellations non contrôlées — vous met sur la voie : *la Fenêtre, la Lessive. Arbre en fleurs, la Rue se souvient...* Et aussi, *Une fleur pour le cher disparu, Tour Eiffel pour rire*, car le poème ne récuse pas l'humour. Cela toutefois ne définit pas encore la nature de la métamorphose des objets oubliés, ni son charme. A l'aise de préférence dans les teintes sourdes, l'artiste ne craint pas les éclatantes. Quand ses œuvres dépassent le niveau du divertissement, au demeurant fort sympathique, Simone Le Bret atteint aux étages supérieurs du rêve.

Anne-Marie Pêcheur (3), à qui le Centre d'arts plastiques contemporains de Bordeaux vient (déjà ! elle est si jeune !) de rendre un hommage mérité, « voit grand ». Ses huiles sur papier — un support très travaillé — se déroulent du haut en bas des cimaises sans cadres ni châssis. Leurs coloris, somptueusement austères, tantôt mats, tantôt avivés de glacis, se dégradent ou s'intensifient sans hiatus.

Le renom de Fenosa, qui s'étend sans cesse depuis un demi-siècle et plus, devrait nous dispenser de situer la place qu'il occupe dans la sculpture contemporaine internationale. Lui, on ne le découvre plus, mais on le redécouvre avec un *intérêt* passionné lorsqu'il livre à nos regards les dernières métamorphoses d'un talent en perpétuel renouvellement (4). Quelques grandes pièces bien sûr, et surtout des figurines où il excelle, de même qu'il est de plain-pied dans le gigantesque. Le monument à Casals qu'il vient d'achever à Vendrell, en Catalogne, le prouve. Les figurines de la récente période (1973-1978), modelées avec la même flamme, avec plus de liberté encore, sont l'incarnation du mouvement par excellence. Dans la confusion concertée des règnes, femmes-fleurs, femmes-coquillages, femmes-oiseaux, décrivent des arabesques qui semblent parentes des formes de l'art nouveau du début du siècle, mais qui en diffèrent fondamentalement par leur dynamisme. Et puis, chez Fenosa, les visages sont gommés maintenant, les corps eux-mêmes s'effacent sous le souffle qui les soulève.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Christiane Colin, 33, quai Bourbon.

(2) Galerie Jaquester, 85, rue Rambuteau.

(3) Stevenson et Palluel, 80, rue Quincampoix.

(4) Galerie Bélint, 28 bis, boulevard Sébastopol.

Rock

Les univers baroques de David Bowie

(Suite de la première page.)

Bowie déroute à plaisir ses admirateurs qui, par mimétisme, campent à leur tour ces personnages qu'il abandonne après les avoir créés.

Le David Bowie de 1978 n'est certes par le David Bowie d'hier. Androgyne aux traits fins, qui joue sur l'ambiguïté sexuelle, il force l'équivoque des personnalités qu'il se construit, caméléon subtil et distant qui évolue en dehors des modes pour les créer, mutant ultime dont le rock est porteur de mythe et d'outrage. Peut-être la dernière star.

Homme de scène original, ses mouvements sont singuliers, autres — il a participé en 1967 aux expériences du mime Lindsey Kemp, — dessinent les situations au ralenti, illustrent les actions avec grâce. Personne mieux que lui n'aurait pu incarner le personnage de Thomas-Jérôme Newton dans le film de Nicolas Roeg *The Man who fell to Earth*, cet homme venu d'ailleurs auquel il prête sa fragilité, ses attitudes intemporelles, son mystère. *Les thèmes de science-fiction* apparaissent aussi sur ses disques. *The man who sold the World, Space Oddity, Alladin Sane, Ziggy Stardust and the Spiders from Mars, Diamond Dogs.* Avec *1984* ne s'est-il pas inspiré directement du roman de George Orwell ? David Bowie choisit des sujets insolites pour aborder les choses de la vie : l'amour, la rébellion, l'espoir. Il leur confère peut-être plus de force en transposant le présent dans le futur pour le caricaturer.

Bowie n'est pas à proprement parler un musicien mais un artiste complet, un touche à tout qui (selon lui) utilise le rock comme un peintre la peinture. Et s'il a choisi le rock c'est parce qu'il est aujourd'hui le moyen de communication le plus radical, le plus rapide et le plus subversif. Le disque est un objet qui reste et s'imprègne dans la mémoire, la scène est un afflux de sang qui monte à la tête, l'instant privilégié pour rompre les barrières qui existent entre l'artiste et son public. Il se trouve que Bowie est l'homme de toutes les situations.

Paysages électroniques

Mais il est avant tout un compositeur inspiré. Il a ce sens de la mélodie évidente, de ces mots qui collent *au rythme, de ces harmonies inédites* qui gagnent la rue. Bowie est un merveilleux faiseur de chansons, il sait cacher leur complexité, les doter d'un équilibre parfait. Il a ces intonations poignantes qui bercent les ballades, ces accents vifs qui enlèvent les rocks débridés, la voix qui mue et lui permet d'imiter les gens auxquels il rend hommage, dans *Song for Bob Dylan*, par exemple, écrite sur le modèle de *Song to Woody*, une des premières compositions de Dylan, dédiée à Guthrie.

Ses morceaux présentent un caractère universel que rien ne peut ternir, ni le temps ni les modes. Pour preuve *Space Oddity* regagnera le sommet des *charts* anglais sept ans après sa création. Bowie aborde tous les styles de musique avec le même bonheur, après un rock puissant et riche, il se tournera vers la soul music afin de conquérir les Etats-Unis sur leur propre terrain, avec leurs propres rythmes. Et, avec *Fame*, il atteindra la première place du hit-parade *soul* américain.

En 1976, après avoir projeté durant des heures *le Chien andalou*, le film de Bunuel, devant un public désarmé, David Bowie est monté sur scène, derrière lui son fantastique décorum avait laissé place à une nudité savante, lumière de néons blanche et tenue stricte.

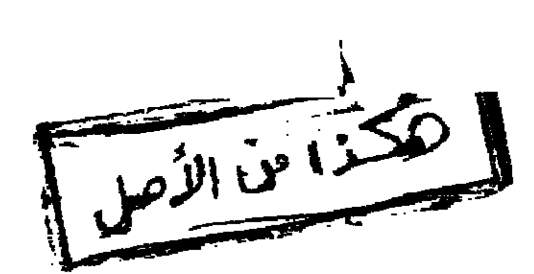
Aujourd'hui, David Bowie, avec *Low* et *Heroes*, ses deux derniers disques, explore en compagnie de Brian Eno le domaine de la technologie, à l'instar des groupes allemands comme Kraftwerk. Les compositions créent des paysages électroniques, débordent des limites conventionnelles, investissent de nouveaux horizons. Après plus de douze ans d'expériences diverses, David Bowie demeure à l'avant-garde d'une musique qui ne cesse d'évoluer, se multiplie, produit des groupes futuristes comme Devo, enregistre *Pierre et le Loup*, avec un orchestre philharmonique, poursuit parallèlement une carrière cinématographique, écrit des scénarios peint.

Son nouveau spectacle, qui dure deux heures trente, est divisé en deux parties : pendant la première, entouré de huit musiciens, vêtu d'un costume en plastique gris et vert, au milieu d'une scène en plexiglas, noyée par les néons blancs, il interprète ses anciennes compositions ; durant la seconde, en costume classique, il joue ses nouveaux morceaux. Avec Ziggy Stardust, le personnage qui lui a offert la gloire, il était « poussière d'étoile », six ans plus tard, Ziggy est mort et la poussière s'est matérialisée.

ALAIN WAIS.

★ Les 24 et 25 mai au Pavillon de Paris ; le 26, au Palais des sports de Lyon ; le 27, au Parc des expositions de Marseille. Discographie chez R.C.A.





SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Salle Favart : spectacle de l'école de danse de l'Opéra de Paris (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française : un Caprice ; le Triomphe de l'amour (sam., 20 h. 30) ; En attendant Godot (dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Chaillot, grande salle : Cyrano ou les soleils de la raison (sam., 20 h. 30, dim. 15 h.) ; Gémier : Dans la jungle des villes (sam., 20 h. 30, dernière).
Odéon : la Nuit et le Moment (sam. et dim., 18 h. 30).
Petit Odéon : récital Emile Nelligan (sam. et dim., 18 h. 30).
T.E.P. : Maître Puntila et son valet Matti (sam., 20 h. 30).

Les salles municipales

Nouveau Carré : Libre parcours récital (sam., 17 h. 30) ; Yiddish Story (sam., 20 h. 30) ; les Soliloques du pauvre (sam., 22 h. 30).
Théâtre de la Ville : Pilobolus dance Theater (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).

Les autres salles

Aire libre : Venez nombreux (sam., 20 h. 15) ; les Amours de Jacques le Fataliste (sam., 18 h. 30 ; dim., 18 h. et 20 h. 30).
Antoine : Raymond Devos (sam., 20 h. 30).
Arts-Hébertot : Si t'es beau, t'es con (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Atelier : la Plus Gentille (sam., 21 h.).
Cartoucherie : Théâtre de la Tempête : Si l'été revenait (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Théâtre de l'Epée de Bois : Shahrazade dit (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Cité internationale, la Galerie : l'Intervention (sam., 21 h.). — Grand Théâtre : Dialogue d'exilés (sam., 21 h., dernière) ; la Resserre : la Marmite (sam., 21 h., dernière).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h.10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : le Bateau pour Lipaïa (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Epicerie : Michael Kohlhaas (sam. et dim., 20 h. 30).
Fontaine : Y'a des jours comme ça (sam., 21 h.).
Gaîté-Montparnasse : Jacques Villeret (sam., 20 h. 30).
Gymnase : Coluche (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino : Louise la Pétroleuse (sam., 20 h. 30) ; le Bluff (sam., 22 h.).
La Bruyère : Louise Michel (sam., 21 h.).
Le Lucernaire, Théâtre noir : les Eaux et les Forêts (sam., 18 h. 30) ; Punk et punk et colegram (sam., 20 h. 30) ; la Gioconda (sam., 22 h.) ; Une heure avec R.M. Rilke (sam., 18 h. 30). — Théâtre rouge : Labiche à l'affiche (sam., 20 h. 30).
Madeleine : Trois lits pour huit (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Mathurins : Dom Juan se retourne (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Michodière : les Rustres (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Mission bretonne : Barzaz Breiz (sam., 20 h. 30).
Moderne : la Nuit des tribades ; La plus forte (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Montparnasse : Peines de cœur d'une chatte anglaise (sam., 17 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Nouveautés : Apprends-moi, Céline (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Oblique : Conversation chez les Stein sur Monsieur de Goethe absent (sam., 21 h.).
Orsay : le Rhinocéros (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30, 18 h. 30).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Plaisance : Turandot (sam., 20 h. 45).
Saint-Georges : Plantons sous la pluie (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Studio des Champs-Elysées : les Dames du jeudi (sam., 21 h. 10, dim., 15 h. 15).
Théâtre Adyan : Légendes à venir (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre d'Edgar : Il était la Belgique une fois (sam., 20 h. 30).
Théâtre du Marais : les Rêves de Fariatev (sam., 20 h. 30).
Théâtre Marie-Stuart : les Femmes à poils (sam., 19 h.) ; Gotcha (sam., 16 h. et 20 h. 45) ; Fragments d'un discours amoureux (sam., 22 h. 30).
Théâtre de Paris : Hôtel particulier (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre Présent : la Tour de Nesle (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre 347 : la Ménagerie de verre (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Troglodyte : Gugozone (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Variétés : Boulevard Feydeau (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les théâtres de banlieue

Antony, C.C. : Colette Magny (sam., 20 h. 30).
Bezons, salle P.-Eluard : Tri Yann (sam., 21 h.).
Boulogne, T.B.-B. : Rufus (sam., 20 h. 30).
Breteuil, château : Ensemble instrumental C. Diederich (dim., 16 h. 30).
Chelles, C.C. : le Bonnet de fou (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Choisy-le-Roi, théâtre Paul-Eluard : l'Epreuve (sam. et dim., 21 h.).
Colombes, M.J.C. : Albert Mascœur (sam., 20 h. 30).

Samedi 20 - Dimanche 21 mai

Créteil, Maison A.-Malraux : le Misanthrope (sam., 20 h. 30).
Evry, Agora : Orchestre de l'Ile-de-France, sol. M. Mesplé (Rossini, Mozart) (sam., 21 h.).
Fontenay-le-Fleuri, C.C. Pablo-Neruda : C. Dente (sam., 21 h.).
Gennevilliers, théâtre : Heureux (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Goussainville, théâtre Pablo-Neruda : les Trois Sœurs (sam., 21 h.) ; Musique pour deux pianos (dim., 14 h. 30).
Montreuil, conservatoire : Zouc (sam., 20 h. 30).
Nanterre, Théâtre des Amandiers : R. Richter et Fischer-Quintet (sam., 20 h. 30).
Royaumont, Abbaye : Olivier Greif (Bach, Mozart, Beethoven, Schumann, Greif) (sam., 20 h. 45). (sam., 20 h. 30).
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe : Jennifer Muller and the Works (sam., 20 h. 30).
Saint-Ouen-l'Aumône, Salle des fêtes : Académie de danse du Val-d'Oise (sam., 21 h.).
Suresnes, théâtre J.-Vilar : le Retour de Bertholt Brecht (sam., 21 h.).
Villejuif, théâtre R.-Rolland : Orchestre de l'Ile-de-France (Rossini, Mozart) (dim., 14 h. 30).
Villepreux, théâtre du Val-de-Gally : Aubade à Lydie (sam., 20 h. 30).
Vitry, Théâtre J.-Vilar : Ensemble chorégraphique de Vitry (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).

Les comédies musicales

Châtelet : Volga (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).

Les concerts

Conciergerie : O. Bayeux, clavecin, et G. Bezzina, violon baroque (Bach) (sam. et dim., 17 h. 45).
Lucernaire : Quatuor Parthenia (sam. et dim., 19 h.) ; J. Léandre, contrebasse (sam. et dim., 21 h.).
Hôtel Hérouet : S. Escure, piano (Bach) (sam., 20 h. 15).
Radio-France, grand auditorium : Ensemble A. Rabot (Stockhausen) ; Orchestre national et chœurs de Radio-France, sol. J. Vandeville (Maderna, Boulez) (sam., 20 h. 30).
Théâtre de la Madeleine : G. Poulet et D. N'Kaoua, violon et piano (Beethoven, Schubert, Brahms, Debussy) (sam., 17 h.).
Institut néerlandais : C. Helfer et Orchestre de la Fondation Gaudeamus, dir. T. de Leeuw (sam., 20 h. 30) ; M. Roche et R. Elkhardt, violon et piano (Wiener, Auric) (dim., 11 h.) ; L. Kerstens, piano (Berio, De Leeuw) (dim., 12 h. 30).
Notre-Dame de Paris : D. Disselhorst (de Grigny, Sifler, Franck) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Louis des Invalides : S. Chaisemartin et J. Castagnier, orgue et flûte (Buxtehude, Bach, Langlais, Vivaldi, Haendel, Alain) (dim., 16 h.).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : E. de Villèle (Krebs, Buxtehude, Bach) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Merri : organiste et trompes Saint-Mathurin-de-Larchant (XVIIe et XVIIIe siècle, Giraudier) (sam., 21 h.).
Eglise des Billettes : Ensemble 12 ; P. Bride et B. Soustrot, trompettes (Vivaldi) (dim., 17 h.).
Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois : Orchestre du Conservatoire de Paris ; Ashford Choral Society, chœurs de la Pléiade, dir. M. Deller, sol. A.M. Miranda (Haendel).

Chansonniers

Caveau de la République : Y'a du va-et-vient dans l'ouverture (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Deux-Anes : Le con t'es bon (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).

Jazz, pop', rock et folk

Théâtre du 28-Rue-Dunois : Rodilardus (sam. et dim., 21 h.).
Aire libre : Glubabs Folies (sam., 18 h.).
Palais des Arts : Cie Bernard Lubat (sam., 18 h. 30) ; François Rabbath (sam., 20 h. 45).
Campagne Première : Didier Malherbe Bloom (sam. et dim., 20 h.) ; Nico (sam., 22 h. 45).
Salle Wagram : Téléphone (sam., 21 h.).
Petit Journal : Minor Swing (sam., 21 h. 30).

La danse

Théâtre de la Plaine : Compagnie de danse contemporaine Watercress (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
M.J.C. Censier : Vie à Pablo Neruda, danse et mime (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Mogador : Cabo Negro, danses et percussions (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Ranelagh : Ma (sam. et dim., 18 h. 30).
Studio Chandon : Terre Mache l'Ange (sam. et dim., 21 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

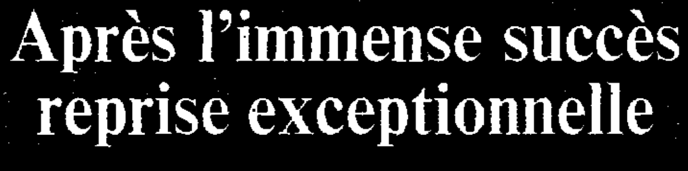
Chaillot, samedi : 15 h., Noroit, de J. Rivette ; 18 h. 30, le Procès de O. Welles ; 20 h. 30 et 22 h. 30, 80 ans de cinéma brésilien : O Cangaceiro, de L. Barreto ; 22 h. 30, Vidas secas, de Nelson Pereira dos Santos. — Dimanche : 15 h., Amanda, de M. Sandrich ; 18 h. 30, Tout va bien, de J.-L. Godard ; 20 h. 30, 80 ans de cinéma brésilien : O Pagador de promessas, de A. Duarte ; 22 h. 30, Nous... les femmes (film à sketches).

Les exclusivités

ADIEU A ELVIS (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46) ; V.F. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'AFFAIRE MORI (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.F. : Rex, 2e (233-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Luxembourg, 6e (633-97-77), Balzac, 8e (359-52-70), Colisée, 8e (359-29-46) ; V.F. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'ANGE ET LA FEMME (Can.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Galerie Point Show, 8e (225-67-29).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ATTENTION... LES ENFANTS REGARDENT (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Marignan, 8e (359-92-82).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13).
LA BARRICADE DU POINT DU JOUR (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LE BEAUJOLAIS NOUVEAU EST ARRIVE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Fauvette, 13e (331-56-86), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
BRANCALEONE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA CHAMBRE VERTE (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Murat, 16e (288-99-75).
LE CERCLE INFERNAL (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), France-Elysées, 8e (723-71-11 ; V.F. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CINQ LEÇONS D'ANTOINE VITEZ : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
COMMENT ÇA VA ? (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LE DERNIER AMANT ROMANTIQUE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
DROLES DE MANIERES (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; V.F. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'EAU CHAUDE, L'EAU FRETTE (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90), Palais des Arts, 3e (272-62-98).
EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Panthéon, 5e (033-15-04), Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Colisée, 8e (359-29-46), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Lumière, 9e (770-84-64), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18) ; V.F. : Rex, 2e (233-83-93), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Secrétan, 19e (206-71-33).
LA FRANCE DE GISCARD (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) H. Sp.
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Marignan, 8e (359-92-82) ; V.F. : Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19), Haussmann, 9e (770-47-55).

Les films nouveaux

SOLEIL DES HYENES, film tunisien de Ridha Behi (v.o.) Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Racine, 6e (633-43-71).
UN JUGE EN DANGER (*), film italien de Damiano Damiani (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (225-41-46) ; (v.f.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES BIDASSES AU PENSIONNAT, film français de Michel Vocoret : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
TRINITA VA TOUT CASSER, film italien de G. Colizzi : Balzac, 8e (359-52-70) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'HOMME A TOUT FAIRE, film suisse de Thomas Koerfer : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
ECRIRE SUR L'ECRAN (courts métrages inédits) : la Clef, 5e (337-90-90).
A NOUS LES MINETTES, film français d'Henri Vilneau : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Scala, 10e (246-79-46) ; les Images, 18e (522-47-94).





SPECTACLES

JAMAIS, JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenue-Montparnasse, 14e (544-25-02).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (première partie) : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; (deuxième partie) v.f. : Madeleine, 8e.
JULIA (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
LA JUMENT VAPEUR (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
MAI 68 PAR LUI-MEME : Saint-Séverin, 5e (033-50-91)
MAIS, QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
MILITIA BATTLEFIELD (Ang., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS ? (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE NOUVEAU CARTOON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
OMBRE DE SOIE (Can.) : Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.
ONE, TWO, TWO, 122, RUE DE PROVENCE (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Les Tourelles, 20e (636-51-98).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.o./v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
POURQUOI PAS ? (Fr.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
LA RAISON D'ETAT (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
RENCONTRES DU TROISIEME TYPE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)
LE ROTI DE SATAN (All., v.o.) (*) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic--Entrepôt, 14e (542-67-42).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Boul' Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
SALE REVEUR (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
SWINGMEN IN EUROPE (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
STAY HUNGRY (A., v.o.) (*) : Styx, 5e (633-08-40).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Bosquet, 7e (551-44-11) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Murat, 16e (288-99-75).
UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UN VENDREDI DINGUE, DINGUE, DINGUE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
VERA ROMEYKE N'EST PAS DANS LES NORMES (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA VIE, T'EN AS QU'UNE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA ZIZANIE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

Les grandes reprises

ADIEU MA JOLIE (A., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
ALFREDO, ALFREDO (It., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15), J., S., L.
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) H. sp. ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LE BAL DES SIRENES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
BRONCO APACHE (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LE CAVALIER DU CREPUSCULE (A., v.o.) : les Templiers, 3e (272-94-56).
CLEOPATRE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
CHARLES, MORT OU VIF (Suisse) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA GUERRE DES ETOILES (Am.) : v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LES DAMNES (It., v.o.,*) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.f., **) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
ELVIS ON TOUR (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
FIVE EASY PIECES (A. v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40), sauf mardi.
LA FUREUR DE VIVRE (A., v.f.) : Eldorado, 10e (208-18-76).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
HELLZAPPOPIN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
HISTOIRE D'O (Fr., **) : Capri, 2e (508-11-69).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (531-44-58).
LENNY (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mardi).
MODESTY BLAISE (A., v.o.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
LES MONSTRES (It., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25).
NEW-YORK NE REPOND PLUS (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
SALO (It., v.o., **) : les Templiers, 3e (272-94-56).
SOLEIL VERT (A., v.o., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount - Maillot, 17e (758-34-24).
UN DIMANCHE COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
ZARDOZ (Angl., v.o.) : Calypso, 17e (754-10-68).

A L'HOTEL DROUOT

Lundi

VENTES
S. 1. - Objets d'art et d'ameublem., princip. 18e.
S. 2. - Objets d'art Extrême-Orient.
S. 3. - Docum. sur les Beaux-Arts.
S. 6. - Art primitif.

EXPOSITION
S. 14. - Autogr. litt.

CARNET

Décès

— Mme Emile Bollaert,
M. et Mme Roger Kadouch et leurs enfants,
M. et Mme Roland Bollaert et leurs enfants,
Le vicomte et la vicomtesse Fernand-Bernard Dauger et leur fils,
M. et Mme Alain Bollaert et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Emile BOLLAERT,
ancien haut commissaire de France en Indochine,
gouverneur général honoraire des Territoires d'outre-mer,
préfet honoraire,
ancien conseiller de la République,
grand-croix de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération,
croix de guerre 1914-1918,
croix de guerre T.O.E.,
médaille de la Résistance,

survenu en son domicile le 18 mai 1978, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques seront célébrées le mardi 23 mai, à 10 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse.

Ce présent avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.
26, rue Vavin.
75006 Paris.
(*Le Monde* des 19 et 20 mai.)

— Le président et les membres du conseil d'administration,
La direction et le personnel de la Compagnie nationale du Rhône,
ont le regret de faire part du décès de
M. Emile BOLLAERT,
grand-croix de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération,
président honoraire
de la Compagnie nationale du Rhône,
survenu à Paris, le 18 mai 1978.
Les obsèques auront lieu le mardi 23 mai, à 10 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.

— Le conseil d'administration de la Ligue urbaine et rurale,
a le regret de faire part du décès de
M. Emile BOLLAERT,
son président d'honneur,
survenu à Paris, le 18 mai 1978.

— Le président et les membres du cercle Edouard-Herriot,
ont la douleur de faire part du décès de leur président d'honneur
M. Emile BOLLAERT,
compagnon de la Libération.

— M. et Mme André Guez (société Grinda) et leurs enfants,
M. et Mme Robert Chemla, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme docteur Emile Soussan,
Mme veuve Maurice Guez, ses enfants et petits-enfants,
Les familles Nataf, Gabison, Baranes, Bardou, Sion, parentes et alliées,
font part du décès survenu le 18 mai 1978, à Paris, de leur très chère mère, sœur, grand-mère, arrière-grand-mère, parente,
Mme veuve Rabbin Elie GUEZ,
née Louise Nataf,
ancienne institutrice
aux écoles de l'Alliance israélite de Tunis.

Les obsèques auront lieu lundi 22 mai 1978.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Pantin-Parisien, à 8 h. 45.
Départ du domicile, à 8 h. 30.
23, avenue de Saint-Ouen,
75018 Paris.

Jacques HOPPILLIARD
s'est éteint le 15 mai 1978.
Sylvia, son épouse,
Ses enfants,
Ses petites-filles,
Sa sœur,
Ses belles-sœurs, ses beaux-frères, leurs enfants,
Et tous ceux qui l'ont entouré de leur affection en font part.
Selon sa volonté, ils ne porteront pas le deuil.
La cérémonie religieuse, l'incinération et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité.
77, rue Notre-Dame-des-Champs,
75006 Paris.
15, boulevard Clamour,
83000 Toulon.

— On nous prie d'annoncer le décès subit, à l'âge de soixante-quatre ans, de
M. Ramon PUIG-VINYALS,
survenu à Paris, le 17 mai.
De la part de :
Henriette Puig-Roget,
Pauline Puig,
Ramon-Lluis Puig-Schœnfeld et Mme,
Alexis et Ilse,
Me Michel Roget et Mme,
Jean-Michel et Bertrand,
Son épouse, ses enfants et petits-enfants, ses neveux et petits-neveux.
Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
3, square de Châtillon,
75014 Paris.

« Que règne donc en vos cœurs la paix du Christ à laquelle vous avez été appelés, groupés en un seul corps. »
Paul - Colossiens, 3.

— M. et Mme Jean Hondet,
M. Jean-Pierre Hondet,
Mlle Odile Hondet,
Ses neveux et nièces et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme François STAUB,
née Lucie Crinon-Herzog,

leur mère, grand-mère et tante, survenu à Versailles le 15 mai 1978.

« En Dieu je me confie, je ne crains rien. »
Psaume 56, verset 5.

Selon son vœu, le service religieux à Versailles suivi de l'inhumation à Bethisy-Saint-Martin (Corse) ont eu lieu dans l'intimité.

28, rue Richaud.
78000 Versailles.

Remerciements

— Mme Claude Guillot, née Benhamou,
Et toute la famille,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Claude GUILLOT,
vous adressent leurs sincères remerciements.

Messes anniversaires

— En ce dixième anniversaire du rappel à Dieu de
Jacques REVERCHON,
peintre et graveur,
Que ceux qui l'ont aimé se souviennent de lui et s'unissent d'intention à la messe qui sera dite le samedi 27 mai.

Visites et conférences

DIMANCHE 21 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h. 30, métro Pont-Marie, Mme Camus : « Hôtels du Marais ».
15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois, M. de La Roche : « Le palais Soubise ».
16 h., 3, rue Malher : « Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).
15 h., sous arcades de l'Odéon, Mme Ferrand : « Le Sénat-Palais du Luxembourg ».
15 h., métro Sully - Morland, Mme Hager : « Dans le Marais silencieux ».
15 h., 35, rue de Picpus : « L'enclos tragique de Picpus » (Paris et son histoire).
15 h., place du Palais-Royal : « Palais-Royal » (Visages de Paris).
CONFERENCES. — 15 h. et 17 h., 13, rue Etienne-Marcel : « La méditation transcendantale et la conscience cosmique » (entrée libre).
15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Etats de conscience supérieurs et méditation transcendantale » (entrée libre).
15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, M. Jacques Raillard : « Quelques déesses des planches, célèbres et légères, du temps passé » (Les artisans de l'esprit).
16 h., salle Mandapa, 6, rue Wurtz : « Journée mondiale de l'invocation ».

LUNDI 22 MAI

CONFERENCES. — 14 h. 15, chez Mme Tissot, 4, route de Rueil à Versailles : « Histoire de Versailles » (Art et Histoire).
15 h. : 13, rue Etienne-Marcel : « La méditation transcendantale et l'art de vivre » (entrée libre).
14 h. 30 : Hôtel des Arts et Métiers, 9 bis, avenue d'Iéna, M. Pierre Cousté : « Parlement d'hier, Parlement d'aujourd'hui. »
18 h. 30 : 50, rue de Varenne : « Architecture et institutions culturelles. »
20 h. : American Center, 65, quai d'Orsay, M. Christian de Corgnol : « Les guérisseurs philippins » (Esprit et Vie).
17 h. : 15, rue Jean-Jacques-Rousseau, MM. D. Wickers et H. Gresse : « La physique moderne » (GERP).
20 h. : 20 h. 45 : 27, avenue de Ségur, professeur Jacques Ellul : « Messie et messianisme » (Siloé).
20 h. 30 : Hôtel Shératon, 19, rue du Commandant-Mouchotte, M. David Rousset : « Le problème de la paix au Moyen-Orient. »

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le samedi 20 mai à 0 heure et le dimanche 21 mai à 24 heures.

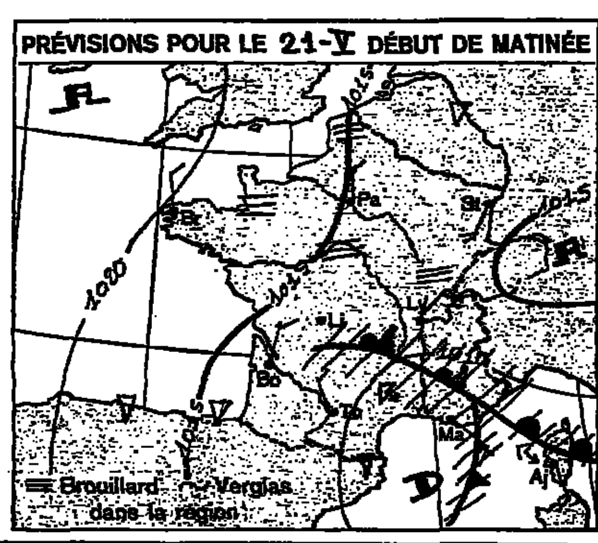
En bordure des hautes pressions qui s'étendent des Açores à la Scandinavie, la France demeurera sous l'influence de masses d'air assez humide. Une zone dépressionnaire se développera sur l'Espagne et la Méditerranée occidentale et concernera temporairement nos régions méridionales. Dimanche 21 mai, de l'Aquitaine au sud des Alpes et à la Corse, le temps sera souvent très nuageux avec des pluies ou des averses orageuses qui pourront être localement fortes sur le Midi méditerranéen où les vents assez forts et irréguliers souffleront du secteur sud-est. Ailleurs de nombreuses formations brumeuses matinales seront suivies d'éclaircies, mais des ondées orageuses pourraient encore avoir lieu localement, en particulier sur les régions situées au nord de la Loire.

Samedi 20 mai à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 016,1 millibars soit 762,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 mai ; le second, le minimum de la nuit du 19 au 20) : Ajaccio, 22 et 9 degrés ; Biarritz, 18 et 12 ; Bordeaux, 18 et 7 ; Brest, 14 et 7 ; Caen, 13 et 6 ; Cherbourg, 14 et 8 ; Clermont-Ferrand, 19 et 5 ; Dijon, 17 et 11 ; Grenoble, 23 et 8 ; Lille, 20 et 9 ; Lyon, 20 et 9 ; Marseille-Marignane, 23 et 12 ; Nancy, 17 et 11 ; Nantes, 19 et 12 ; Nice-Côte d'Azur, 20 et 14 ; Paris-Le Bourget, 17 et 9 ; Pau, 19 et 10 ; Perpignan, 21 et 11 ; Rennes, 18 et 11 ; Strasbourg, 20 et 11 ; Tours, 16 et 11 ; Toulouse, 21 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 16 ; Amsterdam, 20 et 8 ; Athènes, 25 et 18 ; Berlin, 22 et 11 ; Bonn, 16 et 7 ; Bruxelles, 21 et 11 ; îles Canaries, 23 et 17 ; Copenhague, 17 et 7 ; Genève, 15 et 11 ; Lisbonne, 19 et 11 ; Londres, 13 et 7 ; Madrid, 25 et 12 ; Moscou, 23 et 12 ; New-York, 22 et 17 ; Palma-de-Majorque, 26 et 13 ; Rome, 21 et 10 ; Stockholm, 17 et 8.

SITUATION LE 20 MAI 78 A 0 h G.M.T.



Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 20 mai 1978 :

DES DECRETS

● Portant nomination du président et des membres de la délégation française à la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies consacrée au désarmement ;

● Relatif à l'application au département de Saint-Pierre-et-Miquelon des dispositions réglementaires du code des postes et télécommunications.



TIRAGE No 20
DU 18 MAI 1978

11 — 15 — 20 — 23 — 45 — 49

NUMERO COMPLEMENTAIRE 44

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS NUMEROS	1 869 544,10 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	215 716,60 F
5 BONS NUMEROS	9 452,70 F
4 BONS NUMEROS	154,90 F
3 BONS NUMEROS	10,90 F

PROCHAIN TIRAGE LE 24 MAI 1978

VALIDATION JUSQU'AU 23 MAI 1978 APRES-MIDI

SECRETARIAT GENERAL DE LA LOTERIE NATIONALE

MOTS CROISÉS

PROBLEME No 2 078

[Grille 9 colonnes (1 à 9) × 11 lignes (I à XI)]

HORIZONTALEMENT

I. Etre à charges ; Indique qu'on n'a pas du tout envie de changer de voie. — II. A basses fréquences. — III. Carnassier (épelé) ; Possessif. — IV. Retient, soutient et contient (au Canada). — V. Appelées à dominer leurs semblables. — VI. Moyen de récupération. — VII. Lieu sûr. — VIII. Membre suppléant ; Miroir offert au ciel du Soudan. — IX. Pièces ; Plantes. — X. Toujours aimable. — XI. Abréviation ; Fut d'abord blanche.

VERTICALEMENT

1. Ont souvent vu le loup ; Trou dans un tissu. — 2. Fleuve ; A la même place. — 3. Station thermale ; Circule en Bulgarie. — 4. Bien fournis ; Aller de l'avant. — 5. Désigne un prélat ; Cet ange est un vrai démon ; Un peu d'eau. — 6. Calment des colères enfantines ; Travaillent parfois la nuit. — 7. Le refus de Brejnev ; Naturels. — 8. Commune mesure ; Beaucoup ne connaissent que sa marge. — 9. Tour de taille. Ne parvient pas à cacher sa mauvaise humeur.

GUY BROUTY.

Solution du problème no 2 077

Horizontalement

I. Tutoiement ; Aspe. — II. Erreur ; Hotte. — III. Ornée ; Pêcheur. — IV. Ustensile. — V. Stase ; Ceuta ; Ave. — V. Diurnes ; Es. — VII. Caissiers ; Rani. — VIII. Ecole ; NS ; Ninon. — IX. Ninas ; Luettes. — X. Te ; Amenées. — XI. Ruelles ; En. — XII. Vissions ; Sénile. — XIII. Léa ; St ; Au ; Suons. — XIV. Gîte ; Uni ; En. — XV. Nièces ; Troussée.

Verticalement

1. Trous ; Cent ; vlan ! — 2. RST ; Aciérie. — 3. Tentation ; Usage. — 4. Orées ; Slaves ; Ic. — 5. Irène ; Ses ; Liste. — 6. Ee ; Di ; Ilotes. — 7. Musiciens ; En. — 8. Er ; Leurs ; Assaut. — 9. Peurs ; LM ; U.N.R. — 10. Thé ; Tn ; Nuées ; Io. — 11. Oc ; Aériennes. — 12. Ath ; Santé ; Nues. — 13. Stéra ; Noterions. — 14. Peu (les sages se contentent de peu) ; Veines ; LN. — 15. Rues ; Veste.

Le Monde

économie

SOCIAL

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Mitterrand à M. Boulin : vous êtes pour une petite croissance et de petits salaires

A l'occasion d'une question orale avec débat, posée vendredi 19 mai à l'Assemblée nationale, M. MITTERRAND s'est interrogé sur les raisons pour lesquelles le gouvernement avait limité l'augmentation du pouvoir d'achat du salaire minimum (*le Monde* du 20 mai).

M. ROBERT BOULIN, ministre du travail et de la participation, lui a notamment répondu : « *Nous, nous ne ferons pas votre politique et le pays comprendrait mal que nous fassions celle d'un programme condamné par la nation. Si votre politique avait été appliquée, elle aurait été désastreuse.* »

En ce qui concerne le problème du SMIC, il a précisé :

« *Le SMIC suit l'évolution économique ; il est indexé sur la croissance. Aller plus vite c'est pénaliser les entreprises.* »

« *Monsieur Mitterrand,* a demandé M. Boulin, *êtes-vous au courant de la situation ? Quand vous parlez de la croissance, du chômage ?* » Et il a ajouté : « *La R.F.A. a enregistré 2,5 % d'expansion en 1977 contre 2,8 % pour notre pays et zéro pour la Grande-Bretagne. Nous sommes dans un système de croissance modérée. C'est une énorme mutation, et le chômage est un problème structurel.* »

Dans sa réponse, M. MITTERRAND a observé : « *Vous avez développé deux plaidoiries : l'une pou une petite croissance, l'autre pour de petits salaires. Mais la véritable question est : « Faut-il » faire progresser le SMIC plus » vite que les autres salaires ?* » A ce sujet il a affirmé : « *L'augmentation du SMIC décidée par le gouvernement n'est pas supérieure à l'augmentation moyenne des salaires au cours des derniers mois. Quant au SMIC à 2 400 F, il a servi de référence à tous. Vous m'opposez Michel Rocard. Mais les mesures d'accompagnement préconisées par ce dernier existent.* » Selon M. Mitterrand, « *il faudra s'attaquer à l'assiette des cotisations sociales. Nous préconisons une relance sélective de l'économie. Il ne peut y avoir de réduction de la hausse du chômage sans une croissance annuelle d'au moins 5 %. La vérité des tarifs ? Les sociétés nationales sont des services publics, et il importe de compenser cette charge. Notre déficit budgétaire ? Il devait être notamment couvert par l'emprunt. La majorité avait alors estimé cela scandaleux. Aujourd'hui, le scandale est admis par le gouvernement* ».

Reprenant la parole, M. BOULIN a indiqué : « *De juillet 1968 à janvier 1978, il y a eu 5 % de plus pour le SMIC que pour le salaire horaire. Une petite croissance ? Elle nous est imposée. Si l'on veut une vraie croissance il ne faut pas la faire par l'inflation mais par une politique struturelle. La relance ? Elle entraînerait le déficit de la balance commerciale. De petits salaires ? La politique contractuelle, nous y croyons. Il faut privilégier les catégories les plus défavorisées.* » « *Je souhaite* a conclu M. Boulin, *que le train socialiste décroché des wagons communistes ne s'arrête pas dans une petite gare.* »

Le SMIC contesté

Prenant ensuite la parole M. MADELIN (U.D.F., Ille-et-Vilaine) a estimé que le SMIC n'était « *ni le meilleur baromètre du progrès social ni son meilleur instrument* ». Il ne permet pas, à son avis, de mesurer au mieux l'évolution des revenus ; il ne correspond pas à la diversité des situations réelles, et ne prend pas en compte les primes et avantages de toutes sortes, ni l'intéressement ni la participation. « *Il ne traduit donc aucunement le revenu réel disponible.* » Mieux vaudrait, a suggéré le député, tenir compte d'un ensemble de données (impôts, transferts sociaux, avantages annexes) et définir une garantie annuelle de ressources. Pour le député, le SMIC ne permet pas non plus de lutter efficacement contre les inégalités sociales, « *qu'il perpétue au contraire* ». « *Le SMIC,* a-t-il conclu, *est une notion à réviser.* »

« *L'heure de vérité a sonné* », a déclaré M. GOUHIER (P.C., Seine-Saint-Denis) qui a évoqué la dégradation du pouvoir d'achat, le chômage, l'inflation et la fermeture des usines. Regrettant l'absence d'un véritable débat, il a estimé indispensable, « *comme les organisations syndicales les plus représentatives* », de porter le SMIC à 2 400 francs. « *En vérité,* a-t-il affirmé, *le gouvernement a réduit le pouvoir d'achat des salariés, principalement celui des pauvres. Les conséquences en seront graves,* a prévenu le député, qui a accusé el gouvernement « *de faire la politique du grand capital et de faire comme si le parti communiste n'existait pas.* »

« *Sous couvert de poursuivre un prétendu assainissement de l'économie,* a observé M. QUILES (P.S., Paris), *vous êtes résolu à faire jouer pleinement les règles d'un libéralisme pur et dur qui se manifeste notamment par l'abandon de la planification.* » « *En fait* a-t-il ajouté, *vous sacrifiez vos promesses électorales sur l'autel du fétichisme de la concurrence pure et parfaite qui n'existe pas.* » « *Vous nous faites penser à Guizot,* a-t-il conclu, *qui disait aux bourgeois : « Enrichissez-vous.* »

M. Pierre JOXE (P.S., Saône-et-Loire) a reproché à M. Madelin de demander « *purement et simplement* » la suppression du SMIC. M. Madelin a précisé que, à son avis, le SMIC n'est peut-être pas le meilleur instrument de mesure. M. Joxe n'en a pas moins redouté que « *le gouvernement ne remette en cause un élément fondamental de la politique sociale* ».

Répondant aux orateurs, M. BOULIN a réaffirmé que « *l'objectif du gouvernement est non seulement de couvrir la hausse des prix, mais d'associer la progression du salaire aux résultats de la croissance* ». Il a contesté que le pouvoir d'achat des travailleurs se soit dégradé. « *Toutes les statistiques montrent le contraire* », a-t-il constaté. « *Le libéralisme à tous crins,* a-t-il affirmé ensuite, *est mort depuis longtemps.* » Quant au déficit budgéaire, « *il peut être un moteur pour l'économie, à condition de ne pas provoquer de création monétaire. Il n'y en a pas eu en 1977.* a-t-il observé, *et nous espérons qu'il n'y en aura pas en 1978* ». Pour le ministre, « *le déficit budgétaire qui permet de soutenir une économie n'est pas une contrainte insupportable à condition qu'il reste à un niveau acceptable, de l'ordre de 20 à 30 milliards* ». — P. Fr.

MONNAIES

● *Le Fonds monétaire international* a décidé de réserver aux pays en voie de développement une partie de l'or qu'il met sur le marché chaque mois. Au cours des enchères mensuelles, ces pays pourront présenter des soumissions non concurrentielles pour un montant proportionnel à leur quote-part en or au F.M.I. Ils ont jusqu'au 22 mai pour faire savoir s'ils ont l'intention d'exercer cette option. L'or vendu à ce titre le sera au prix équivalent au cours moyen des enchères mensuelles et sera attribué en plus du volume offert normalement. Durant les six prochains mois, ce volume sera ramené de 525 000 à 470 000 onces chaque mois. Il sera ensuite révisé à la lumière de l'expérience de ce nouveau système. — *(A.F.P.)*

Des négociations vont s'ouvrir sur les bas salaires dans six branches d'industrie

Des négociations sur la revalorisation des salaires des travailleurs manuels vont s'ouvrir dans six branches d'industrie ou de services, a annoncé devant la presse, le 19 mai, M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat à la condition des travailleurs manuels. Celui-ci vient de s'entretenir successivement avec les représentants des syndicats et des employeurs du bâtiment et des travaux publics, de la réparation automobile, de certaines industries alimentaires, du nettoyage (blanchisserie, teinturerie, nettoyage industriel), de l'ameublement et de l'habillement.

Dans toutes ces entreprises, une forte proportion des salaires sont inférieurs à 2 000 F par mois ; les horaires de travail vont de 42 à 44 heures environ par semaine, et les conditions de travail sont très pénibles, voire dangereuses. Les jeunes travailleurs se détournent donc de ces emplois, souvent occupés désormais par des immigrés.

M. Stoléru a souligné deux faits qui, du côté syndical, faciliteront les négociations : la C.G.T. accepte l'éventualité d'accords ponctuels et la C.G.C. admet une évolution différenciée des salaires modifiant l'actuel éventail des rémunérations.

Quelle sera l'attitude patronale lors de ces négociations (intéressant environ deux millions de travailleurs), qui, dans une première étape, d'ici au 14 juillet, doivent essentiellement porter sur les salaires et les minima réels ? M. Stoléru semble ne pas écarter, le cas échéant, des interventions gouvernementales qui s'avéreraient nécessaires pour aboutir à des accords. Mais le secrétaire d'Etat estime que les pouvoirs publics ne doivent pas peser sur la liberté des négociations. « *Ni indifférence ni ingérence* », déclare-t-il.

TROIS CONFLITS

Occupation d'une usine en Haute-Garonne

De notre correspondant

Toulouse. — Soixante-dix des trois cent seize ouvriers et employés de l'usine Cannon Electric de Colomiers (Haute-Garonne), occupent les locaux de leur établissement depuis jeudi 18 mai. La C.G.T., largement majoritaire parmi les ouvriers, a lancé mardi, un mot d'ordre de grève illimitée dans cette usine filiale de l'I.T.T., qui travaille pour l'aéronautique. Les premières négociations entre la direction et les délégués syndicaux n'ayant pas abouti, une partie du personnel de production a décidé d'occuper l'usine.

Le conflit, qui couvait depuis le mois de septembre, porte notamment sur un relèvement général des salaires de 300 F, la mise en place d'un système d'échelle mobile avec indices mixtes, ainsi que sur l'établissement d'un calendrier précis d'application de la cinquième semaine de congés payés.

Évacuation de Benoto de Béthune

Les ouvriers de l'usine Benoto, de Béthune, qui occupaient leur établissement depuis un an, ont cessé leur action vendredi 19 mai, en remettant symboliquement les clefs de l'entreprise au maire de la ville.

Cette entreprise de construction de bennes et de matériel de forage, qui employait 450 salariés, avait été mise en liquidation de biens en mai 1977, et immédiatement occupée par le personnel. Au cours de ce conflit, le juge Patrice de Charette avait fait écrouer le P.-D.G. de l'entreprise, M. Roland Angot. Ce dernier, maintenu en prison sous l'inculpation d'abus de biens sociaux, a, en outre, été condamné à dix-huit mois de prison, dont dix avec sursis, par la 11e chambre correctionnelle de Paris, pour irrégularité dans la comptabilité de deux autres sociétés (*le Monde* du 19 avril).

● *Grève au centre de tri de Nevers.* — Le personnel du centre de tri du bureau de poste principal de Nevers s'est mis en grève vendredi 19 mai, à l'appel de la C.G.T., pour réclamer de meilleures conditions de travail et le paiement d'heures supplémentaires. D'importantes perturbations ont également eu lieu dans les services téléphoniques.

LA MAJORITÉ DES MÉNAGES ENDETTÉS ONT UN REVENU SUPÉRIEUR A 5 000 FRANCS PAR MOIS

Un sou n'est plus un sou, et le bas de laine n'est plus ce qu'il était. L'épargne accumulée au jour le jour dans l'espoir de finir honnêtement sa vie a fait place à l'endettement. Les ménages français ont de plus en plus recours au crédit. En vingt ans, de 1955 à 1975, la somme globale de leur dette est passée de 6 milliards à 292 milliards de francs. Le logement entre pour 40 % dans ces encours.

La revue de la Caisse nationale d'allocations familiales *Informations sociales* (1), qui fournit cette analyse, précise qu'un ménage sur trois et un adulte sur six ont recours au crédit, mais que, d'une manière générale, « *les ménages français endettés sont nettement plus aisés que la moyenne et plus jeunes* », ceux qui ont un revenu annuel supérieur à 60 000 francs (5 000 francs par mois) représentant 54 % des ménages endettés.

Les salariés « modestes » ont plus volontiers recours à l'emprunt à court terme pour l'achat de biens de consommation durables. Mais comme le crédit ne s'accorde généralement qu'en fonction d'un revenu minimum et stable, toute une frange de ménages n'ont aucune faculté de s'endetter.

Sauf s'il s'agit d'un endettement involontaire ne relevant que des difficultés économiques. Nombre de ménages à bas revenus, rappelle *Informations sociales,* ne peuvent faire face aux dépenses les plus ordinaires : en 1977, Electricité de France a dû procéder à 630 000 coupures de courant pour non-paiement de factures.

(1) 47, Chaussée d'Antin, 75436 Paris Cedex 09.

PROGRÈS DE LA C.G.T. A RENAULT-FLINS

Aux élections des délégués du personnel à l'usine Renault, à Flins, la C.G.T. améliore son influence (+ 4,5 points) au détriment de la C.F.D.T. dans le collège des ouvriers.

Inscrits, 18 283 (18 750 en 1977) ; exprimés, 10 914 (11 990). Ont obtenu : C.G.T., 5 395 voix (5 378 en 1977), soit 49,4 % (44,85 %) ; C.F.D.T., 4 120 voix (5 133), soit 37,7 % (42,8 %) ; F.O., 1 399 voix (1 479), soit 12,8 % (12,34 %).

LA FORTUNE DES SYNDICATS OUEST-ALLEMANDS : ENVIRON 4,4 MILLIARDS DE FRANCS

La fortune de la Confédération syndicale de l'Allemagne de l'Ouest (D.G.B.) s'élève actuellement à environ 2 milliards de deutschemarks, soit 4,4 milliards de francs.

Les revenus provenant des cotisations atteignent 1 milliard de DM par an, pour plus de sept millions d'adhérents. Les terrains et les immeubles des syndicats représentent 500 millions de DM, et les titres et valeurs mobilières diverses 1,4 milliard de DM.

Les participations détenues par la holding des syndicats représentent environ 270 millions de DM et concernent les secteurs des banques, des assurances, de la construction, du tourisme, de la distribution. La direction en est confiée à M. Walter Hesselbach, ancien président de la banque des syndicats. Ces précisions sont données par la revue de la fédération de la métallurgie « I.G. Metall ».

AFFAIRES

LES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES RESTENT NOMBREUSES

Le nombre des entreprises défaillantes (règlements judiciaires, liquidations de biens, faillites) s'est maintenu à un niveau élevé en avril, atteignant mille sept cent soixante-dix contre environ deux mille en mars, indique l'INSEE. Après correction des variations saisonnières, le nombre total des jugements publiés au *Bulletin officiel des annonces commerciales* est de mille trois cent quarante-trois, légèrement inférieur à celui de mars : mille cinq cent quatre. Cependant, note l'INSEE, « *la tendance reste croissante et sans véritable inflexion depuis le milieu de 1976* ».

Les secteurs les plus touchés sont le bâtiment et les travaux publics, le commerce non alimentaire (sauf le textile) et, plus récemment, les transports et les hôtels-cafés-restaurants.

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

L'inflation se situe à son plus bas niveau depuis cinq ans

De notre correspondant

Londres. — Le taux annuel d'inflation a baissé de 1,2 % entre mars et avril revenant à 7,9 %, ce qui constitue son plus bas niveau depuis janvier 1973. Les prix alimentaires ont augmenté, le mois dernier, au taux annuel de 6,3 %, le plus bas depuis 1970. La hausse des prix des denrées saisonnières, des fruits et des légumes frais, est notamment inférieure de 16 % à celle de l'an dernier.

Immédiatement après la publication de ces chiffres, M. Booth, ministre de l'emploi, a souligné que l'augmentation des prix était maintenant inférieure à celle des salaires. Tenant compte de la réduction d'impôt prévue dans le budget, il a souligné que le niveau de vie des travailleurs avait sensiblement augmenté grâce à la discipline et à la modération dont ils ont fait preuve dans leurs revendications salariales.

De son côté, le ministre des prix, M. Hattersley, a indiqué que le taux d'inflation britannique était maintenant au niveau de la plupart des pays industriels. Selon les estimations des services du ministère des finances, le taux d'inflation doit continuer à baisser jusqu'à la fin de cette année. Dans ce contexte et à la lumière des derniers sondages Gallup, indiquant que les deux partis sont maintenant à égalité, les milieux politiques concluent que M. Callaghan devra profiter de la conjoncture favorable pour provoquer les élections générales à l'automne. En effet, faisant état de la baisse de la livre qui a entraîné une hausse d'environ 2 % du prix des matières premières au cours de ces deux derniers mois, les économistes des bureaux d'études privés estiment que le taux d'inflation remontera sensiblement à partir de l'automne, pour se stabiliser autour de 11 % à la fin de l'année.

Les conservateurs ont qualifié de « *pur mirage* » le nouveau taux d'inflation, en rappelant que les prix avaient augmenté de 91,3 % depuis l'arrivée des travaillistes au pouvoir et que la hausse des prix en avril (1,5 %) avait été la plus forte de l'année. Tout en l'admettant, les responsables officiels soulignent que les prix augmentent toujours en avril, compte tenu des impôts locatifs et de diverses charges. *Mais ils soulignent que la hausse d'avril 1978 est inférieure à celles qui avaient été enregistrées pour tous les mois d'avril depuis 1972.*

La réaction de la City est maussade. Les milieux financiers s'attendent en effet à une reprise de l'inflation, compte tenu des dernières statistiques indiquant un gonflement de la masse monétaire, dont l'accroissement de 16,5 % au cours de l'année fiscale dépasse sensiblement l'objectif de 9 à 13 % que le gouvernement s'était fixé. Les services du ministère des finances répondent que cet accroissement, dû à l'afflux massif de capitaux étrangers, n'aura que peu d'effets sur l'économie et le taux d'inflation. Les réactions négatives du marché (l'indice du *Financial Times* est tombé de 10,3 points) expriment toutefois le doute des milieux financiers sur la volonté du gouvernement de poursuivre une politique monétaire rigoureuse.

HENRI PIERRE.

● *Londres a fixé avec le Fonds monétaire international* les modalités du maintien de sa ligne de crédit de 3,9 milliards de dollars jusqu'au 2 janvier. Cette décision est nouvelle. La Trésorerie britannique estimait, en effet, il y a une semaine, ne plus avoir besoin de cette facilité financière. Le maintien de la ligne de crédit ouverte en décembre 1976 revêt donc l'aspect d'une assurance nécessaire pour soutenir la confiance des marchés financiers. Deux facteurs ont influencé cette décision : la fièvre de ventes spéculatives, et le dépassement de 3,25 % du plafond de 9,13 % fixé pour le taux annuel de croissance de la masse monétaire. — *(A.F.P.)*

REPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

● *La balance commerciale sud-africaine* a été excédentaire de 172,1 millions de rands (929,3 millions de francs ou 197,9 millions de dollars) au cours des quatre premiers mois de 1978, comparée à un déficit de 42,8 millions de rands pour la même période de 1977. Selon les statistiques officielles, qui ne comprennent pas les achats de pétrole et d'armements ni les ventes d'or, les importations se sont élevées à 1 938,1 millions de rands (10 465,7 millions de francs ou 2 228,8 millions de dollars) et les exportations à 2 110,2 millions de rands (11 395 millions de francs ou 2 426,7 millions de dollars. Les statistiques montrent un accroissement du commerce dans les deux sens avec l'Europe, une diminution des importations des Etats-Unis, mais une augmentation des exportations vers ce pays, un développement du commerce dans les deux sens avec l'Asie et l'Océanie, une progression des ventes vers l'Afrique, mais une baisse des achats aux nations africaines. — *(A.F.P.)*

ZAMBIE

● *Les ventes de cuivre de la Zambie* ont chuté de 70,5 millions de dollars par mois à 1 million à peine, parce que les livraisons ne peuvent pas être exportées, annonce le gouverneur de la banque de Zambie. Le cuivre de la Zambie, qui ne possède pas de débouché maritime, doit, pour être exporté, transiter par le port tanzanien de Dar-Es-Salaam, qui est à l'heure actuelle complètement engorgé. Récemment, le ministère zambien des mines avait révélé que près de 100 000 tonnes de cuivre étaient stockées, faute de pouvoir être embarquées. — *(A.F.P.)*

AGRICULTURE

RÉSERVES DE LA F.N.S.E.A. SUR LES DÉCISIONS DE BRUXELLES

« *Les décisions de Bruxelles* [sur le marché agricole européen] *sont loin d'apporter une solution à tous les problèmes posés aux agriculteurs français ; d'autres mesures sont encore nécessaires* », a déclaré M. Michel Debatisse, président de la Fédération nationale des Syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.). Satisfait des décisions prises sur les prix et les montants compensatoires, le bureau de la centrale paysanne note que « *les mesures prises par le conseil en matière d'organisation de marché ne sont pas aussi nettement satisfaisantes* ».

M. Debatisse a notamment cité les cas du sucre, du lait où les décisions prises ne sont qu'un « *répit jusqu'en octobre* », et des fruits et légumes, secteur dans lequel « *l'amélioration des conditions de fixation des prix de référence (...) et les mesures prévues pour faire face à une situation de crise grave (...) ne règlent pas le dossier* ». Enfin, M. Debatisse a souhaité que l'Europe verte s'engage sur la voie d'une nouvelle expansion vers l'extérieur, pour éviter d'être condamnée à « *une politique agricole commune en peau de chagrin* ».

● *Les producteurs de fruits et légumes ont manifesté un « très vif mécontentement »* à l'égard des mesures décidées à Bruxelles, lors du conseil d'administration de la F.N.S.E.A (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) qui s'est récemment tenu. Les responsables de ce secteur ont souhaité la « *reprise immédiate* » des négociations européennes, afin de modifier dans un sens plus favorable les règlements relatifs aux fruits et légumes. A l'inverse, les producteurs de lait se sont félicités des décisions prises, qui traduisent une augmentation de 8,63 % du prix indicatif du lait.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

RÉGIONS

Rhône-Alpes

« Nous tenterons de résoudre nos difficultés par la concertation »

déclare M. Barre aux présidents des communautés urbaines

De notre correspondant régional

Lyon. — Les présidents des neuf communautés urbaines (1) avaient choisi, vendredi 19 mai, pour leur rencontre annuelle de travail, de se retrouver à Lyon. M. Raymond Barre, qui continue à faire des visites régulières à Lyon — bien qu'il n'en ait été l'élu que pendant quelques semaines — a donc reçu, une demi-heure environ, les « *présidents* ». Les « *présidents* » et non les délégations qui participaient à cette journée de travail, ce qu'ont déploré les élus communistes tenus ainsi à l'écart. Les propos qu'a tenus en privé, puis dans son allocution publique, le premier ministre, ont semblé apaiser ses interlocuteurs. « *Je connais les difficultés des communautés urbaines*, a-t-il dit, *et nous tenterons de les résoudre par la concertation.* » M. Barre a confirmé qu'il entendait associer les responsables des communautés à la réforme des collectivités locales qu'il prépare. « *Ce ne sera pas facile. Nous devrons rechercher des solutions qui tiennent compte de la situation générale dans laquelle se trouve le pays* », a dit le premier ministre avant de conclure que « *les temps difficiles doivent être ceux de l'imagination et de l'innovation* ».

M. Arthur Notebart, président (P.S.) de la communauté de Lille, a précisé ensuite qu'un mémorandum allait être préparé très rapidement, qui serait discuté ensuite par M. Alain Griotteray (P.R.), chargé par le premier ministre d'une mission sur ce sujet, avant d'être soumis à l'automne à M. Barre. Les communautés, par suite de la prise en compte des besoins sans cesse croissants des habitants, sont, en effet, arrivées, a-t-il déclaré, à « *un taux d'endettement tout à fait anormal. Beaucoup frisent l'asphyxie, il faut donc d'urgence trouver des solutions. Nous serons satisfaits si le projet de loi-cadre actuellement à l'étude prévoit bien des recettes spécifiques comme nous le demandons* ».

C'est aussi ce qu'ont plaidé, au cours de cette journée de travail, les élus communistes, qui réclament notamment le remboursement intégral de la T.V.A. aux communes, une meilleure répartition des charges entre l'Etat et les communes et un transfert d'une part des recettes nationales par l'attribution partielle aux communes d'un « *grand impôt évolutif* ».

M. Notebart a estimé que ce ocntact avec le premier ministre était plutôt positif. « *C'est un pas en avant. Au moins si les résultats sont bons, on saura à qui nous les devons ; s'ils sont mauvais, on saura à qui s'en prendre.* »

BERNARD ÉLIE.

(1) Sur les neuf communautés urbaines, deux seulement, Lyon et Strasbourg, sont restées à la majorité après les élections municipales de mars 1977. Les sept autres : Brest, Cherbourg, Le Creusot-Montceau-les-Mines, Dunkerque, Le Mans, Lille et Bordeaux sont présidées par des socialistes.

A Grenoble

M. DUBEDOUT EST BLESSÉ PAR LE PRÉSIDENT D'UNE ASSOCIATION DE QUARTIER

(De notre correspondant.)

Grenoble. — Le député et maire (P.S.), de Grenoble, M. Hubert Dubedout, qui tenait, vendredi après-midi 19 mai, une permanence à la maison du tourisme, a été pris à partie par le président de l'Association pour l'animation des quartiers Foch, Mangin et Capuche, M. Patrick Fitoussi, âgé de vingt et un ans. Celui-ci était venu rencontrer le maire de la ville afin de protester contre un arrêté municipal pris la veille et interdisant une fête que son association organisait pendant le week-end avec les commerçants des trois quartiers.

La discussion devait rapidement s'envenimer entre les deux hommes. Le maire de Grenoble demanda à son interlocuteur de quitter le local de la permanence. Selon la mairie de Grenoble, M. Fitoussi répondit par un « *geste brusque* », faisant tomber M. Hubert Dubedout, qui se fractura le bras droit (1). Transporté à l'hôpital, le maire de Grenoble a dû subir une intervention chirurgicale pour réduire sa fracture.

M. Dubedout a décidé de ne pas porter plainte contre le « bouillant » président. Il a estimé qu'il s'igissait, en la circonstance, d'un accident du travail. « *Ce sont les risques du métier* », a-t-il ajouté...

(1) De son côté, M. Fitoussi a déclaré que le maire « *visiblement surexcité a voulu le mettre dehors* » et que c'est « *en tentant de le porter qu'il est tombé sur le sol* ». « *Actuellement*, a ajouté M. Fitoussi, *le maire ne supporte pas la moindre contradiction.* »

Picardie

PRÈS DE CHANTILLY, DANS L'OISE

La champignonnière empuantit les voisins

A quelques kilomètres de Chantilly, dans l'Oise, non loin des stalles propres et bien alignées des célèbres écuries, l'exploitation de la champignonnière du hameau des Carrières, à Gouvieux, suscite bien des remous.

Abandonnée durant près de quatre ans, la champignonnière a été rachetée en 1970 par la Société civile d'exploitation agricole de Chantilly-Gouvieux dont le siège social et la conserverie se trouvent à Mortagne dans l'Orne. Elle s'étend sur 40 hectares et produit 20 tonnes de champignons par jour, qui sont exportés en Allemagne. Près de deux cents personnes sont employées par la Société civile, qui annonce un chiffre d'affaire de 30 millions.

« *Très rapidement, les riverains se sont inquiétés de voir, sur l'aire de travail, s'accroître le tas de fumier nécessaire à la production du champignon. Lorsque la Société utilisa des ordures ménagères pour accélérer la fermentation du fumier, une odeur pestilentielle commença de se répandre dans tout le voisinage* », explique un des responsables du comité de défense créé à cette occasion, M. Yves Galichon.

En octobre 1975, la préfecture de l'Oise prit un arrêté rangeant la champignonnière au nombre des « établissements dangereux, insalubres ou incommodes » et imposa des règles d'exploitation très strictes. « *Cet arrêté est resté lettre morte* », affirme le comité de défense, « *surtout pour ce qui est de la prévention des mauvaise odeurs.* »

Les démarches se succèdent : juin 1977, le maire, M. Gaston Delberghe, demande par lettre au préfet de l'Oise la réouverture du dossier et qu'on mette fin aux troubles de jouissance ; en juillet 1977, le comité de défense porte plainte auprès du procureur de la République de Senlis pour non-respect de l'arrêté préfectoral ; septembre 1977 la sous-préfecture de Senlis organise une réunion avec la société exploitante, le comité de défense et le maire de Gouvieux. Celui-ci propose que l'aire sur laquelle est entreposé le fumier soit transférée à distance des habitations des Carrières. Le comité de défense se déclare en parfait accord avec cette proposition, et demande, si elle n'est pas appliquée, « *la suspension de l'autorisation d'exploitation de la champignonnière* ».

Depuis, plus rien. Les habitants, les propriétaires de résidences secondaires se plaignent de l'odeur pestilentielle qui règne sur la région.

M. François Connord, l'un des responsables de la société exploitante, s'étonne, quant à lui, des attaques renouvelées du comité de défense. « *Depuis deux mois*, explique-t-il, *nous n'employons plus d'ordures ménagères pour hâter la décomposition du fumier ; nous suivons scrupuleusement les recommandations préfectorales ; nous sommes régulièrement visités par les services de l'hygiène et des mines pour la carrière ; les services du ministère de l'environnement étudient un aménagement adapté afin que la champignonnière soit mieux insérée dans le site.* »

Une sorte de dialogue de sourds en somme, comme souvent dans ce genre d'affaires : l'intérêt économique d'un côté, le respect du cadre de vie de l'autre. Mais avec une peu d'imagination et d'autorité ne peut-on vraiment, dans ce cas notamment, réussir à concilier l'un et l'autre ?

JEAN PERRIN.

BRETAGNE

● *Des peintres à l'aide des sinistrés de la marée noire.* — La Croix-Rouge française organise une vente de tableaux offerts par seize peintres, afin de venir en aide aux sinistrés de la marée noire. Les tableaux d'une valeur s'échelonnant de 400 à 2 500 F, seront exposés du 22 au 31 mai à la galerie Augustine, 6 ter, place Saint-Augustin, Cercle militaire, Paris-8e.

TRANSFORTS

L'O.A.C.I. ADOPTE UN NOUVEAU SYSTÈME D'ATTERRISSAGE TOUT TEMPS

(De notre correspondant.)

Montréal. — L'organisation de l'aviation civile internationale (O.A.C.I.) a récemment adopté une nouvelle technologie pour les atterrissages tout temps. Le système actuellement en vigueur — *Instrument landing system* (I.L.S.) — est le système standard de l'O.A.C.I. depuis 1949.

Le nouveau système — *Time Reference Skanning Beam* (T.R.S.B.) — a été mis au point par les Etats-Unis et les techniciens australiens. Il fait appel à l'utilisation de micro-ondes, ce qui présente de nombreux avantages par rapport au système I.L.S.

Plus « souple », le T.R.S.B. permet notamment de résoudre les difficultés dues à des configurations de terrain ou à des problèmes d'interférences sonores. Il rend possible des approches en courbe alors que, jusqu'à présent, les avions doivent atterrir les uns derrière les autres, sur un même axe.

Le choix de ce nouveau système sera ratifié dans le courant de l'année, mais sa mise en place se fera très lentement. L'I.L.S. est à la fois sûr et pratique et restera le système standard de l'O.A.C.I. au moins jusqu'en 1995.

L: marché de ce système de guidage-radio représenterait, selon les spécialistes, de 1 à 5 milliards de dollars (de 5 à 25 milliards de francs) jusqu'à la fin du siècle. Cela explique que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne (qui avait proposé un système concurrent) se soient livrés à une lutte acharnée pour faire triompher la solution proposée par leurs fabricants respectifs. Les Américains ont été aidés dans leur victoire en promettant à l'Allemagne fédérale, sans doute en échange de son soutien, d'appuyer, au cours d'un prochain débat, un système allemand complémentaire du T.R.S.B.

La France n'était pas totalement absente puisqu'elle avait présenté, en 1975, un projet de « *système de liaison de données air-sol* » (A.G.D.L.S.), mais son projet n'était pas encore assez avancé pour pouvoir entrer en compétition avec les deux autres.

A.-M. C.

● *Une lettre du ministre des transports.* — Le ministère des transports commence la publication d'une lettre mensuelle intitulée *la Lettre du ministre des transports*. Le premier numéro est consacré à l'organisation et au fonctionnement du ministère. Dans son premier éditorial, M. Joël Le Theule souligne : « *Les attributions dévolues au ministre des transports sont claires. Le fonctionnement, l'organisation et les infrastructures sont désormais placés sous la même autorité. Plus qu'une rationalisation administrative, ce regroupement est une composante du processus d'adaptation dans lequel est engagée l'économie française pour faire face aux profondes modifications de son environnement extérieur.* »

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LE MARCHÉ DES CHANGES

Remous sur le dollar

Bonne tenue persistante du FRANC ; remous sur le DOLLAR : tels ont été les faits marquants de la semaine sur les marchés des changes.

Poursuivant sur sa lancée de la semaine précédente, la devise américaine s'inscrivait de nouveau en hausse mardi et mercredi sur toutes les places. A Francfort, son cours s'élevait ainsi à 2,13 deutschemarks, tandis qu'il se rapprochait du seuil de 2 francs suisses à Zurich et dépassait un instant 4,70 francs français à Paris.

Visiblement, les milieux financiers internationaux interprétaient dans un sens favorable toute une suite d'événements : victoire remportée au Sénat par M. Carter dans l'affaire des ventes d'avions au Moyen-Orient, décision de la *Maison Blanche* de réduire les dégrèvements d'impôts pour lutter contre l'inflation, augmentation de la production industrielle, des mises en chantier et des revenus en avril 1978. De plus, M. Solomon, sous-secrétaire américain au Trésor, expliquait aux banquiers d'outre-Atlantique qu'au travers des mesures anti-inflation « agressives », l'administration manifestait la volonté de redresser les balances du commerce extérieur et des paiements. Il confirmait en outre que les interventions des banques centrales en faveur de la monnaie américaine s'étaient considérablement ralenties et même qu'elles avaient parfois *fait place à des ventes de dollars*. La Banque nationale suisse, en particulier, n'a pas caché qu'elle procédait actuellement à de telles opérations. Ces « bonnes nouvelles », conjuguées avec le raffermissement continu des taux d'intérêt aux Etats-Unis, ne pouvaient qu'entraîner un raffermissement de la devise américaine.

M. Otmar Emminger devait doucher les enthousiasmes. Jeudi, en effet, le président de la Bundesbank déclarait que le DOLLAR était un peu trop surévalué au cours actuel. M. Emminger entendait-il ainsi freiner les sorties de devises d'Allemagne fédérale, qui assèchent quelque peu le marché financier et ont conduit la Bundesbank à alléger de 7 % les réserves obligatoires des banques ? Quoi qu'il en soit, la déclaration de M. Emminger eut un effet immédiat : le DOLLAR fléchissait assez sensiblement sur toutes les places, avant de se redresser légèrement à la veille du week-end. La *hausse du DOLLAR va-t-elle se poursuivre* ? Les spécialistes sont sceptiques. Bon nombre d'entre eux estiment que le redressement de la monnaie américaine a été trop rapide et que le retour à l'optimisme est prématuré. De là à penser que le DOLLAR pourrait de nouveau fléchir ces prochaines semaines, il n'y a qu'un pas que beaucoup franchissent.

La bonne tenue du FRANC FRANÇAIS ne se dément pas. Son cours est revenu au milieu de la semaine en dessous de 2,20 deutschemarks pour la première fois depuis six mois, et bien qu'à la veille du week-end une légère réaction soit intervenue, la devise française reste bien orientée. Visiblement, l'évolution des taux d'intérêt sur l'EUROFRANC le confirme, l'étranger continue de faire crédit à M. Raymond Barre et à se montrer plus attentif à la croissance de la masse salariale et de la masse monétaire qu'à une hausse des prix qu'il juge salutaire et déflationniste, du moins en ce qui concerne les carburants et les tarifs publics. Ajoutons que le FRANC bénéficie d'un soutien technique du fait du *dénouement* de positions prises avant les élections.

La LIVRE STERLING, enfin, favorisée en début de semaine par l'annonce d'un excédent record de la balance commerciale britannique en avril, a reperdu du terrain par la suite, sur la baisse d'un indice de la production industrielle et sur l'affaiblissement de la majorité du gouvernement aux Communes.

Sur le marché de l'or de Londres, une hausse a été constatée, le cours de l'once de métal précieux s'établissant à 178,80 dollars (contre 174,70 dollars la semaine précédente). M. Solomon a indiqué que le programme des ventes d'or américaines était modeste puisqu'il porte sur environ 1,8 million d'onces, qui seront vendues sur une période de six mois à partir de la fin de mai. Le sous-secrétaire au Trésor n'a pas précisé ce que sera la politique à long terme des Etats-Unis. « La situation, a-t-il dit, sera examinée dans cinq mois et une décision sera alors prise. »

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres ..	—	1,8110	8,4356	3,5676	3,8212	59,7448	4,0874	1576,47
	—	1,8210	8,4858	3,6074	3,8404	59,9837	4,1099	1587,00
New-York .	1,8110	—	21,4684	50,7614	47,3933	3,0312	44,3066	0,1148
	1,8210	—	21,4592	50,4795	47,4158	3,0358	44,3066	0,1147
Paris	8,4356	4,6580	—	236,44	220,75	14,1194	206,38	5,3509
	8,4858	4,6600	—	235,23	220,95	14,1469	206,46	5,3471
Zurich	3,5676	197,00	42,2928	—	93,3649	5,9715	87,2840	2,2630
	3,6074	198,10	42,5187	—	93,9307	6,0139	87,7713	2,2730
Francfort .	3,8212	211,00	45,2984	107,1065	—	6,3958	93,4869	2,4238
	3,8404	210,90	45,2575	106,4613	—	6,4025	93,4426	2,4199
Bruxelles .	59,7448	32,9900	7,0824	16,7462	15,6350	—	14,6167	3,7897
	59,9837	32,9400	7,0686	16,6279	15,6187	—	14,5945	3,7796
Amsterdam	4,0874	225,70	48,4542	114,5685	106,9668	6,8414	—	2,5927
	4,1099	225,70	48,4334	113,9323	107,0175	6,8518	—	2,5897
Milan	1576,47	870,50	186,8827	441,87	412,55	26,3867	385,68	—
	1587,00	871,50	187,0100	439,92	413,22	26,4571	386,13	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Hausse du cuivre, du platine et du café

METAUX. — *La hausse s'est poursuivie et même accentuée sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres, en corrélation avec les combats qui se déroulent dans la région minière du Zaïre, pays qui couvre 7 % environ des besoins mondiaux de métal rouge. D'autres facteurs ont également exercé une influence stimulante : diminution supérieure aux prévisions des stocks britanniques de métal qui reviennent à 543 550 tonnes (— 7 925 tonnes), agitation sociale au Pérou, enfin difficultés d'acheminement du métal en Zambie.*

Sur le marché libre de Londres, les cours du platine ont atteint de nouveaux records à 138,10 livres l'once troy contre 122,25 livres la semaine précédente. Les disponibilités tendent à se raréfier en raison d'achats japonais relativement étoffés et d'autres effectués pour le compte soviétique. L'U.R.S.S., important producteur, reste toujours en dehors du marché. Quant à la production canadienne elle diminue.

Les troubles survenus au Zaïre ont provoqué une flambée des prix du cobalt qui se traitent à Londres sur le marché libre à 20 dollars la livre niveau bien supérieur au prix producteur de 6,85 dollars. Le Zaïre assure, en effet, plus de la moitié de la production mondiale de cobalt.

L'étain a récupéré tant à Londres qu'à Singapour ses pertes initiales malgré la perspective de la prochaine liquidation de 30 000 tonnes de métal excédentaire provenant des stocks stratégiques américains.

CAOUTCHOUC. — *Les cours du caoutchouc ont progressé sur les places commerciales atteignant leurs niveaux les plus élevés depuis octobre 1977. Il faut s'attendre, selon les prévisions formulées par l'Institut Malais, à une pénurie de naturel vers 1980, la demande mondiale devant, à ce moment-là, excéder l'offre de plus des trois millions de tonnes. Des achats d'anticipation se sont produits à la suite de rumeurs, laissant prévoir, à partir d'octobre prochain, l'acquisition au rythme mensuel de 5 000 tonnes de naturel par la General Services Administration pour regarnir les stocks stratégiques américains. La constitution d'un stock régulateur international de 400 000 tonnes est actuellement à l'étude.*

TEXTILES. — *Légère progression des cours de la laine sur les différents marchés. Pour les dix premiers mois de la saison en cours, les ventes australiennes de laines se sont élevées à 2,83 millions de balles contre 3,04 millions de balles pour la période correspondante de la saison précédente. Sur la base d'un prix moyen de 188,76 cents le kilo contre 184,28 cents, ces ventes ont rapporté 817,44 millions de dollars contre 827,7 millions de dollars.*

Hausse du coton à New-York. La récolte mondiale de la saison en cours sera en sensible diminution, prévoit le Département américain de l'agriculture.

DENREES. — *Sensible avance des cours du café provoquée par une réduction de la prochaine récolte brésilienne, affectée par la sécheresse persistante, et évaluée à 2 millions de sacs. Cette perte sera loin d'être compensée par l'accroissement prévu de 5 % de la récolte colombienne, estimée à 9,8 millions de sacs.*

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 19 mai 1978

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 718 (694), à trois mois, 737,50 (712) ; étain, comptant, 6 410 (6 380), à trois mois, 6 365 (6 315) ; plomb, 292,50 (294) ; zinc, 314,50 (303).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 61,20 (59,30) ; aluminium (lingots), inch. (53) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 72,17 (76,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inch. (150-155).

— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 1 643 3/8.

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, juill., 61,75 (60,50) ; oct., 63,80 (62,40).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), juill., 231 (228) ; jute (en dollars par tonne), Pakistan, White grade C, inch. (485).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine, juill., 23,65 (23,40).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute, 595 (605).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pences par kilo) : R.S.S. comptant, 54,50-55,75 (53-54,25). — *Penang (en cents des Détroits par kilo)* : 218,75-219,25 (208,25-209,25).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, juill., 137,80 (140,75) ; sept. : 134,50 (137,55) ; sucre, juill. : 7,22 (7,30) ; sept. : 7,49 (7,57) ; café, juill. : 163,25 (159,25) ; sept. : 154,50 (144,25).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, août : 103,60 (103,50) : oct., 106,40 (107,20) ; café, juill. : 1 567 (1 458) ; sept. : 1 477 (1 368) ; cacao, juill. : 1 798 (1 853) ; sept. : 1 766 (1 800). — Paris (en francs par quintal) : cacao, sept. : 1 499 (1 535) ; déc. : 1 429 (1 465) ; café, sept. : 1 300 (1 235) ; nov. : 1 265 (1 146) ; sucre (en francs par tonne), août : 895 (886), oct. : 920 (905).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau), blé, juil. : 324 (310) ; sept. : 328 1/2 (311 1/2) ; maïs, juil. : 257 1/2 (253 3/4)) ; sept. : 256 3/4 (253 1/2).

MARCHÉ MONÉTAIRE

Stabilité

Selon toute apparence, le mouvement de baisse s'est arrêté sur le marché monétaire de Paris, où le loyer de l'argent au jour le jour a oscillé entre 8 % et 8/18 %, contre 8 % précédemment. Il est vrai que la fin de la période de constitution des réserves obligatoires des banques approche, et que de légères tensions sont fréquentes dans les jours qui précèdent. Du reste, la Banque de France a annoncé deux adjudications au 22 mai, une de 3,4 milliards de francs pour la période s'étendant du 1er au 5 juin, et une autre de 2,6 milliards de francs du 6 au 10 juin. Ces deux adjudications seront faites au taux de 8 1/8 %.

Les opérateurs qui s'attendaient à une baisse du taux de l'escompte jeudi, jour de la réunion du conseil général de la Banque de France, ont été surpris de ne constater aucun changement. Il semble que, en haut lieu, renversant quelque peu les projets de détente promis au lendemain des élections, on ait apparemment retardé ces projets, quitte même à y renoncer en raison du maintien de l'indice du prix à un niveau élevé, du fait des hausses de tarifs récemment décidées.

Il n'est pas exclu qu'une telle attitude puisse influer sur le comportement des chefs d'entreprise, qui s'attendent à une baisse du coût du crédit, même indicative, et ont même, pour certains, ajourné des projets dans l'espoir d'obtenir de meilleures conditions. En ce domaine, l'incertitude est mauvaise conseillère, et les milieux industriels préfèrent qu'on « annonce la couleur ». Sur le marché obligataire, l'emprunt d'Etat de 3 milliards de francs, qui est lancé du 22 mai, est normalement accueilli. Il est plus particulièrement destiné aux investisseurs institutionnels (caisses de retraite et autres) qu'aux particuliers susceptibles de se procurer des emprunts de première catégorie à 11 %, soit 1 point de plus que les 10 % offerts par l'Etat.

F. R.



FINANCIÈRE

CHÉ DES CHANGES

sur le dollar

du platine et du caf

MARCHÉS

Stabilité

LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenu fixe ou indexées

C'est lundi que sera officiellement lancé l' « Emprunt d'État 10 % 1978 », mais d'ores et déjà les opérations de placement ont commencé ; celles-ci se déroulent dans de bonnes conditions, notamment auprès des caisses de retraites très intéressées par les conditions de l'émission (taux net de 10 %). La perspective, évo-

	19 mai	Diff.
4 1/2 1973	731	— 2
7 % 1973	2 752	+ 1
Empr. 10,30 % 1975	97,60	— 0,40
10 % 1976	100,50	inchangé
P.M.E. 10,60 % 1976	98,70	— 0,30
P.M.E. 11 % 1977	108,10	— 0,40
Barre 8,80 % 1977	102,20	+ 0,10
4 1/4 % 1963	103,10	— 0,40
4 1/4-4 3/4 % 1963	94,50	— 0,30
5 1/2 % 1965	108,80	+ 0,40
6 % 1966	107,30	+ 0,30
6 % 1967	102,20	+ 0,85
C.N.E. 3 %	2 306	— 9
Charbonnages 3 %	170	+ 1

quée par M. Papon devant la commission des finances, du lancement d'autres emprunts d'État « banalisés » (c'est-à-dire sans avantages spéciaux et sans indexation) a tout de même freiné quelque peu l'enthousiasme des souscripteurs.

L'Emprunt 4 1/4 % 1963 sera totalement remboursé le 20 mai à 105 % : de ce fait, le titre sera radié de la cote officielle.

Allure nettement plus indécise des obligations du secteur public et de deuxième catégorie.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Finextel procède actuellement à l'émission d'un emprunt de 410 millions de francs au taux nominal de 11 % (taux de rendement actuariel : 11,07 %). Il faut rappeler que cette société a réalisé en 1977 un chiffre d'affaires (H.T.) de 576 millions de francs, les résultats bruts atteignant pour leur part 148 millions de francs.

Les actions de la *Sté privée de gestion financière*, qui vient d'absorber la *Rente foncière* ont été

	19 mai	Diff.
Bail Equipement	190	+ 5
B.C.T.	109,90	— 0,20
Cetelem	238	+ 2
Cie Bancaire	315	+ 6,90
C.C.F.	122,20	— 2,80
Crédit Foncier	328	— 7
Financ. de Paris	156	— 2
Locafrance	172	+ 2
Prétabail (1)	353,50	+ 2,60
U.C.B.	212,10	— 1,70
U.F.B.	289	— 1
Silic	216	+ 5,90
S.N.I.	380	— 4
Compagn. du Midi	360,50	— 6,50
Eurafrance	215,50	— 16
Pricel	138	— 4
Schneider	168,50	— 0,50
Suez	274,50	+ 0,50

(1) Compte tenu d'un coupon de 36,10 F.

admises aux opérations du hors-cote.

A la cote officielle, ont été introduites les actions de l'*American Express Co.* ; le premier jour, 36 000 titres environ ont été échangés à 183 F (dernier cours : 181,50 F).

Alimentation

Genvrain a réalisé en 1977 un bénéfice net de 29,01 millions de francs. Le montant du coupon sera fixé à 7,50 F (soit 11,25 F compte tenu de l'avoir fiscal), ce qui représente une majoration de 41 % de la distribution. La société

	19 mai	Diff.
Beghin Say	80	+ 19
B.S.N.-Gerv.Dan.	490	+ 19
Carrefour	1 584	— 8
Casino	1 145	+ 26
Moët-Hennessy	466	— 4
Mumm	325,10	— 10
Olida et Caby	154	inchangé
Pernod-Ricard	257,20	+ 4,20
Radar	332	— 18
Raffin. St-Louis	91	+ 5,10
S.I.A.S.	296	+ 1
Vve Clicquot	587	— 11
Viniprix	398	— 7
Martell	411	— 10
Guy. et Gascogne	265	+ 5
Génér. Occidentale	188,50	+ 0,50
Nestlé	8 250	+ 20

Primistères vient de porter à 45,6 % la participation qu'elle détenait avec *Félix Potin* dans cette affaire. L'opération, ayant été effectuée sur la base de 185 F par action *Genvrain*, ce cours sera maintenu en Bourse de Paris pendant un certain temps pour permettre aux petits porteurs de céder leurs titres dans ces mêmes conditions.

Filatures, textiles, magasins

Dollfus-Mieg table sur les mesures de réorganisation qu'elle a appliquées pour favoriser un redressement de ses résultats.

C'est le 10 septembre prochain

	19 mai	Diff.
Bail-Investissem.	269	+ 5
C.F.A.O.	392,30	— 15,90
B.H.V.	95,10	— 2,50
Paris-France	78,80	— 1,20
Printemps	68	— 2
La Redoute	550	— 11
S.C.O.A.	79,50	— 2,50
Bon Marché	197	+ 12
Dollfus Mieg	39,50	— 0,50
Sommer-Allibert	433	+ 4
Agache-Willot	825	+ 20
Godde-Bedin	35	+ 3,70
Roudière	323	— 7
Saint-Frères	147,50	+ 22,50
Vitos	110,30	— 5,50

que débutera l'attribution gratuite d'une action nouvelle *C.F.A.O* pour huit anciennes.

Le groupe *SCOA* a réalisé au premier semestre de l'exercice 1977-1978 un chiffre d'affaires hors taxes de 2 813 millions de francs. Compte tenu des modifications de structures du groupe, ce montant correspond à une progression de 15 %.

Le chiffre d'affaires des sociétés (mères et filiales) exploitant les magasins *Printemps* et *Prisunic* s'est établi au premier trimestre 1978 à 1 082 millions de francs contre 997 millions.

Bâtiment et travaux publics

Le bénéfice net consolidé (part du groupe) réalisé par *Lafarge* en 1977 a atteint 159,71 millions de francs contre 109,59 millions. La marge brute d'autofinancement s'est établie à 621,23 millions de francs contre 618,83 millions de francs.

Le résultat consolidé des *Grands Travaux de Marseille* en 1977 a atteint 71,5 millions de francs contre 58 millions de francs pour

	19 mai	Diff.
Auxil. d'Entrep.	445	+ 7
Bouygues	676	— 8
Chim. et Routière	108,20	— 3,80
Ciments Franç.	113,50	— 1,50
Dumez	790	— 29
Entr. J. Lefebvre	315,10	+ 19,30
Gén. d'Entrep.	194,50	+ 6
Gds Trav. Marseille	270	+ 5
Lafarge	184	+ 4
Maisons Phénix	924	— 26
Pollet et Chausson	165,50	+ 5,50

1976. La marge brute d'autofinancement a atteint 186,2 millions de francs contre 157,9 millions de francs. Le carnet de commandes actuel représente environ une année de production.

Matériel électrique, services publics

Thomson-Brandt vient d'acquérir 80 % du capital de la société *Froid Satam Neve Hussmann* ; cette opération fait suite

	19 mai	Diff.
Alsthom Atlantiq.	69,20	— 3,90
C.E.M.	59,30	— 1,50
C.G.E.	347	— 1
C.I.T.-Alcatel	1 122	+ 21
Legrand	1 732	+ 12
Machines Bull	36,70	+ 1,35
Moulinex	151,10	— 2,90
L.M.T.	1 360	— 31
Signaux	226	— 12
Fse tél. Ericsson	316	— 16
Thomson-Brandt	186,80	— 2,90
Gle Eaux	519	— 1
Lyonn. Eaux	420	— 5
Electricité Strasb.	379,90	+ 17,90

aux accords récemment conclus avec *Satam*.

Thomson-C.S.F. va porter son dividende global de 10,05 F à 10,80 F net.

Moulinex maintient un dividende global à 3 F sur un capital augmenté gratuitement de 10 % l'année dernière et propose une nouvelle distribution d'actions dans les mêmes proportions.

Métallurgie, constructions mécaniques

Jaz S.A. : 1,94 million de francs contre 4,19 millions de francs. Dividende global : 11,25 F contre 10,86 F.

Huard-U.C.F. S.A. : (consolidés) perte de 6 millions de francs

	19 mai	Diff.
Chiers-Châtillon	17,50	+ 0,40
Creusot-Loire	79	— 2
Denain-Nord-Est	34,70	— 1,25
Marine-Wendel	56,50	— 3,80
Métal.-Normandie	67,50	— 1,70
Pompey	76	— 1
Sacilor	29,80	— 1,70
Saulnes	40,60	+ 0,60
Usinor	23,80	— 1
Vallourec	91,30	+ 1,30
Alspi	68,50	— 1,60
Babcock-Fives	90,25	— 2,95
Gén. de Fonderie	100	+ 2
Poclain	184	— 0,50
Sagem	517	— 16
Saunier-Duval	128	— 2,50
Penhoët	237	— 4
Peugeot-Citroën	350	— 6
Ferodo	426	— 8,90

contre un bénéfice de 1,5 million de francs. Le dividende est supprimé, contre 21,30 F pour 1976.

Automobiles Peugeot : Dividende global : 25,50 F contre 18 F.

S.A. Automobiles Citroën : Dividende global : 4,50 F contre rien pour 1976, 1975 et 1974.

Ressorts du Nord S.A. : 6,7 millions de francs contre 59 millions de francs. Dividende global : 15 F (+ 12 %).

Produits chimiques

Le résultat net d'*Unilever* pour le premier trimestre de 1978 s'est élevé à 190 millions de florins contre 217 millions de florins un

	19 mai	Diff.
C.M.-Industrie	218	+ 0,50
Cotelle et Foucher	106	+ 2,50
Institut Mérieux	360	+ 5
Laboratoire Bellon	215	+ 5
Nobel-Bozel	57,90	— 0,10
Pierrefitte-Auby	69,10	— 1,90
Rhône-Poulenc	88,80	inchangé
Roussel-Uclaf	260,50	+ 4
B.A.S.F.	300	+ 8,50
Bayer	304	+ 2
Hoechst	297	+ 4,50
Norsk Hydro	154,40	— 3,70

an plus tôt, soit 3,41 florins par action contre 3,89 florins. Le volume des ventes a diminué d'environ 3 %.

Le bénéfice consolidé (part du groupe) obtenu en 1977 par *C.M. Industries* a atteint 39,59 millions de francs contre 34,71 millions (+ 13,9 %). La marge brute d'autofinancement s'est élevée à 90,11 millions de francs contre 78,31 millions de francs.

Bourse de Paris

SEMAINE DU 16 AU 19 MAI

Échec à la hausse

LA règle de l'alternance, ponctuellement suivie par la Bourse de Paris depuis deux mois, n'a pas, pour une fois, été respectée cette semaine. Au lieu de monter, comme il le faisait régulièrement après une phase de repli, le marché a continué de baisser et de façon même assez sensible à la veille du week-end.

La tendance n'en a pas moins été assez cahotique. En repli, mardi, lors de la réouverture du marché fermé le lundi de Pentecôte, les valeurs françaises devaient en effet reconquérir pendant les deux jours suivants le terrain perdu initialement. Las ! Vendredi, une rechute assez brutale se produisait et d'une semaine à l'autre les divers indices ont fléchi de 1 %, ou presque.

C'est peu mais suffisant pour se demander si le cercle magique n'est pas désormais rompu.

Bien des raisons ont été évoquées autour de la corbeille pour expliquer cet accroc à une tradition, qui paraissait pourtant bien établie. L'on citait pêle-mêle : la proximité de la liquidation générale, dont le déroulement le 23 mai prochain a provoqué par avance une dernière vague de ventes bénéficiaires ; les grèves sporadiques enregistrées à la R.A.T.P., qui, pour beaucoup, sont, après une période d'accalmie sociale, le signe d'une reprise en main par les syndicats de leurs troupes décimées par le « ras-le-bol » général ; les inquiétudes nées de l'évolution future de l'indice des prix ; enfin les points d'interrogation posés par le redémarrage assez faible de la croissance économique, la taxation des plus-values, que le gouvernement veut faire renaître de ses cendres — le conseil des ministres du 24 mai devrait en discuter — et les avantages fiscaux dont les placements en actions devraient bénéficier.

Sur ce dernier point, l'unanimité est loin d'être faite. « Pour atteindre ses objectifs, la détaxation promise, affirmait un professionnel, ne devra pas être trop compliquée. Sinon elle passera au-dessus des filets. »

L'on ne peut nier l'influence de ces différents facteurs sur le comportement du marché. Mais, en fait, il semble bien que les opérateurs aient été surtout sensibilisés par la brusque aggravation de la situation au Zaïre, le « grenier à cuivre » de l'Occident. De surcroît, la décision prise par la France et la Belgique d'intervenir militairement pour évacuer les ressortissants européens a été un sujet supplémentaire d'inquiétude dans la mesure où « l'on ne sait jamais sur quoi peut déboucher une telle aventure », disait-on sous les colonnes du Palais Brongniart.

Excès de pessimisme ? En tout cas, il faut bien constater que la tentative de reprise enregistrée en milieu de semaine a échoué et que, pour la première fois depuis le mois de janvier, la liquidation de mai sera perdante.

Pour la Bourse, l'euphorie née des résultats électoraux de mars s'estompe. L'heure est à la réflexion et pas seulement à Paris. « Avant de nous engager plus avant, nous attendons de juger les premiers résultats de la politique menée par M. Barre », nous a confié un investisseur britannique. Cette réflexion illustre assez bien le sentiment qui règne désormais autour de la corbeille.

A. DESSOT.

Le dividende global de *Roger Bellon* est resté fixé à 18 F par action.

Solvay et Cie a enregistré en 1977 un bénéfice net consolidé de 2 663 millions de francs belges contre 4 889 millions (— 46 %). Le dividende net reste inchangé à 200 francs belges par action libérée.

Pétroles

Pour le premier trimestre de l'exercice en cours, le groupe « Royal Dutch-Shell » annonce un bénéfice net de 6 millions de livres contre 486 millions un an plus tôt. Cette forte chute des résultats provient de l'application des nouvelles règles comptables exigées par les autorités américaines. Celles-ci consistent à convertir la valeur des immobilisations et des stocks aux taux de changes en vigueur à la date d'acquisition, tandis que l'actif monétaire est converti au taux pratiqué lors du dernier jour de l'exercice fiscal concerné par le bilan. Le groupe « Royal Dutch-Shell » proteste toujours contre cette réglementation et précise que, avant ajustement, le bénéfice des trois premiers mois de 1978 s'élève à 286 millions de livres

	19 mai	Diff.
Aquitaine	440,20	+ 10,70
Esso	69,10	— 1,40
Franç. des pétroles	124,70	— 0,80
Pétroles B.P.	67,50	— 1,30
Primagaz	134,50	+ 1,50
Raffinage	75	+ 1,50
Sogerap	79	+ 0,90
Exxon	224	— 5
Petrofina	590	— 21
Royal Dutch	263,50	— 2,30

contre 469, marquant ainsi une amélioration des affaires par rapport au dernier trimestre de 1977.

Les comptes de *Sogerap* à l'issue du premier semestre de l'exercice 1977-1978 se sont soldés par un bénéfice net de 11,90 millions de francs contre 14,09 millions.

La Compagnie française des pétroles va demander à ses actionnaires l'autorisation d'émettre pour un maximum de 500 millions de francs en obligations convertibles. La société n'envisage pas d'opération de ce type pour le moment, mais souhaite s'en réserver la possibilité (dans le délai d'un an pour la France et de deux ans pour l'étranger). Accordée le 24 avril 1976, la précédente autorisation n'a pas servi et était devenue caduque.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Le dividende global distribuable par les *Etablissements Michelin* pour l'exercice 1977 a été fixé à 39 F contre 34,05 F pour les actions « A » et 37,50 F contre 32,55 F pour les actions « B ».

En revanche, le dividende global, qui sera distribué aux actionnaires de la *Manufacture des pneus Michelin, Michelin et Cie* va revenir à 42 F par titre contre 109,50 F.

	19 mai	Diff.
Imetal	60,40	+ 1,40
Penarroya	36,30	— 1,60
Charter	11,25	+ 0,25
Inco	85,60	+ 7,20
R.T.Z.	18,35	+ 0,30
Tanganyika	12,80	+ 1,20
Union minière	106	— 3,50
Z.C.I.	0,81	— 0,03
Kléber	47,90	+ 2,70
Michelin	1 384	— 30

Mines d'or, diamants

Dans le but de poursuivre la mise en valeur de sa mine et démarrer la production l'an prochain *Elandsrand* (du groupe

	19 mai	Diff.
Amgold	95	— 1
Anglo-American	16,95	inchangé
Buffelsfontein	52,40	+ 0,10
Free State	95,30	+ 0,30
Goldfields	14,60	+ 0,05
Harmony	17,80	— 0,20
President Brand	54	— 0,30
Randfontein	193,50	+ 1,40
Saint-Helena	44,20	— 1,20
Union Corporation	15,40	— 0,10
West Driefontein	113	+ 4,50
Western Deep	44,60	+ 0,30
Western Holding	194,20	+ 0,10
De Beers	20,10	+ 0,20

Anglo-American) va procéder à l'émission en numéraire de 77 millions de rands d'actions.

Valeurs diverses

Le bénéfice net consolidé réalisé par *Essilor* en 1977 a atteint 39,7 millions de francs (+ 6,8 %). Le dividende global a été fixé à 22,50 F contre 19,17 F. La firme

	19 mai	Diff.
L'Air liquide	294	— 2
Bic	472,10	— 7,90
Europe n° 1	470	— 5
L'Oréal	726	+ 6
J. Borel	112	— 5
Club Méditerranée	399	— 3
Arjomari	121	+ 1
Hachette	174	+ 2,50
Presses de la Cité	270	— 2
P.U.K.	85	— 1,20
St-Gob.-P.-à-M.	145	+ 0,10
Skis Rossignol	1 495	— 110
Chargeurs Réunis	168,50	+ 0,50

table sur une croissance moyenne de 15 % pour les trois ans à venir.

Dividende global versé par *Publicis* pour 1977 : 10,80 F contre 9 F.

Le résultat net consolidé 1977 du groupe *Sellier-Leblanc* s'est élevé à 10 millions de francs contre 9,9 millions de francs.

Baignol et Farjon S.A. a subi en 1977, une perte nette de 2,88 millions de francs contre une perte de 0,69 million de francs en 1976. Le dividende est supprimé une nouvelle fois.

Bourses étrangères

NEW-YORK

La hausse se poursuit

Amorcée la semaine dernière, le mouvement de hausse s'est poursuivi cette semaine au New York Stock Exchange. En dépit d'une vague de ventes bénéficiaires qui s'est abattue sur la cote à partir de jeudi, l'indice Dow Jones a terminé la semaine en nouveau progrès de 6 points à 846,85. uant aux volumes de transactions, ils sont restés particulièrement importants, 204,18 millions d'actions ayant été échangées, contre 182,1 millions la semaine précédente.

Soutenu par un faisceau d'indications économiques positives, le mouvement de progression a, par la suite, été entravé par le recul du dollar sur les marchés des changes. Le nouveau report de l'examen du projet de loi sur l'énergie au Congrès et la déclaration de banquiers allemands estimant la devise américaine surévaluée sont à l'origine de cet affaiblissement.

Enfin, la prespective d'un nouveau resserrement du crédit par la Réserve fédérale (FED) n'a guère facilité les choses...

	Cours 12 mai	Cours 19 mai
Alcoa	46 5/8	46 3/8
A.T.T.	61 3/4	62 3/4
Boeing	49 3/8	47 1/2
Chase Man Bank	33 3/8	32 1/2
Du P de Nemours	116 1/4	114 5/8
Eastman Kodak	54 1/2	53 7/8
Exxon	48	47 1/2
Ford	50 1/2	49 3/8
General Electric	53 1/8	53
General Foods	30 /12	30 1/8
General Motors	62 7/8	60 7/8
Goodyear	17 1/8	17 1/4
I.B.M.	262 5/8	262 1/8
I.T.T.	31 3/8	31 1/8
Kennecott	23 1/2	23 5/8
Mobil Oil	65 7/8	64
Pfizer	33	31 5/8
Schlumberger	77 3/8	74 5/8
Texaco	25	24 3/4
U.A.L. Inc.	28 3/8	27 5/8
Union Carbide	40 3/8	40 3/4
U.S. Steel	27 1/4	29 3/4
Westinghouse	19 5/8	20 7/8
Xerox Corp.	50 3/8	52 5/8

FRANCFORT

Plus résistant

Le marché ouest-allemand s'est montré un peu plus résistant cette semaine à Francfort, la plupart des valeurs « grand public » parvenant à enregistrer quelques points de hausse.

Le compartiment des chimiques a sans doute été le plus favorisé, tandis que les titres liés à l'électronique (A.E.G. notamment) se sont affaiblis.

	Cours 12 mai	Cours 19 mai
A.E.G.	81,20	81,50
B.A.S.F.	132,70	136,70
Bayer	137,50	139
Commerzbank	225	217,20
Hoechst	133,80	136,40
Mannesman	148,80	154
Siemens	272,80	276,20
Volkswagen	196,10	200

LONDRES

Repli général

Des résultats de sociétés peu encourageants et une accélération du rythme d'accroissement de la masse monétaire ont provoqué un repli quasi général des valeurs industrielles et des Fonds d'État, cette semaine au London Stock Exchange.

Les chutes les plus sévères ont été enregistrées par Unilever (voir résultats d'autre part), Bowater et Courtaulds.

Ni l'annonce d'un excédent record de la balance commerciale, ni le ralentissement de l'inflation — à son plus bas niveau depuis cinq ans — ne sont parvenus à redresser notablement la tendance.

Seules les mines d'or ont poursuivi leur lent mouvement de redressement.

Indices du 19 mai : industrielles, 470,6 contre 488,3 ; Fonds d'État, 70,45 contre 71,02 ; mines d'or, 153,2 contre 148,6.

	Cours 12 mai	Cours 19 mai
Bowater	204	184
Brit. Petroleum	862	878
Charter	133	136
Courtaulds	129	122
De Beers	348	355
Free State Geduld*	19 1/4	19 1/2
Gt Univ. Stores	294	274
Imp. Chemical	361	370
Shell	575	558
Vickers	178	170
War Loan	31 3/4	31

(*) En dollars, net de prime sur le dollar investissement.

TOKYO

Baisse

Le Kabuto-cho n'a pu maintenir ses gains de la semaine dernière, au cours de ces cinq dernières séances.

Les ventes bénéficiaires qui sont à l'origine de cette dégradation de la tendance se sont produites dès lundi, lors que la Bourse de Tokyo fêtait son premier centenaire d'existence. Elles se sont poursuivie par la suite, tandis que la demande se raréfiait.

L'activité de la semaine a porté sur 1 424 millions de titres contre 1 427 millions.

Indice Dow Jones du 19 mai : 5 404,19 contre 5 497,98.

	Cours 12 mai	Cours 19 mai
Canon	480	464
Fuji Bank	278	278
Honda Motors	587	570
Matsushita Electric	658	641
Mitsubishi Heavy	136	134
Sony Corp.	1 810	1 760
Toyota Motors	975	949

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 12.5	COURS 19.5
Or fin (kilo en barre)	26450	26950
— (kilo en lingot)	26495	26995
Pièce française (20 fr.)	259 80	252 60
Pièce française (10 fr.)	212	208 50
Pièce suisse (20 fr.)	227 30	228
Union latine (20 fr.)	226 20	224
• Pièce tunis (20 fr.)	181	174
Souverain	247 20	251 90
• Souverain Elizabeth II	287	277
• Demi-souverain	270	283
Pièce de 20 dollars	1200 40	1210 40
— 10 dollars	571	586
— 5 dollars	391	389 80
— 50 pesos	1060	1115
• — 20 marks	339	334
— 10 florins	244	246 20
• — 5 roubles	131	183

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	12/5/78	19/5/78
Indice général	89,9	89,9
Assurances	151,2	151,4
Banq. et sociétés financ.	78,8	78
Sociétés foncières	80,2	80,1
Sociétés investiss. portef.	91,1	91,1
Agriculture	84,8	84,7
Aliment., brasseries, distill.	83,1	85
Autom., cycles et l. équip.	107,1	105,9
Bâtim., matér. constr., t.P.	108,4	107,4
Caoutchouc (ind. et comm.	62,5	62,3
Carrières salines, charbon	90	88,8
Constr. mécan. et navales	81,4	81,2
Hôtels, casinos, therma.	108,8	108,6
Imprimeries, pap., cartons	63,8	62,1
Magas., compt. d'exportat.	71,6	70,8
Matériel électrique	107,8	106,5
Métall., com. des pr. métal	51	49,8
Mines métalliques	84	86
Pétroles et carburants	77,9	78,3
Prod. chimiq. et sd.-mét.	100,4	100,1
Services publics et transp.	88,4	86,9
Textiles	133	137,5
Divers	108,4	107,9
Valeurs étrangères	103,3	103,1
Valeurs à rev. fixe ou ind.	127,6	—
Rentes perpétuelles	51	—
Rentes amort., fonds gar.	188,7	—
Sect. indust. publ. à r. fixe	94	—
Sect. ind. publ. à rev. ind.	274	—
Secteur libre	194	—

INDICES GÉNÉRAUX DE BASE 100 EN 1949

	12/5/78	19/5/78
Valeurs à rev. fixe ou ind.	223,6	—
Val. franç. à rev. variable.	623,1	623
Valeurs étrangères	758,3	782

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

	12/5/78	19/5/78
Indice général	72,9	72,9
Produits de base	45,9	46
Construction	106,1	106,5
Biens d'équipement	71,7	72,3
Biens de consom. durables	121,1	120
Biens de cons. non durabl.	70,9	71,8
Biens de consom. aliment.	77,1	78,4
Services	184,9	184,6
Sociétés financières	83,4	83
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	181,1	177,8
Valeurs industrielles	65,5	65,8

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre tit.	Capitaux
Schlumberger	57800	20 555 630
Michelin	12 960	17 915 070
4 1/2 % 1973	23 400	17 069 410
Perrier	63 200	13 510 140
P.P.P.B.	71 575	11 224 637



LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	15 mai	16 mai	17 mai	18 mai	19 mai
Terme	—	99 260 362	118 256 385	107 743 977	92 340 192
Compt. R. et obl.	—	82 899 844	142 748 182	119 513 293	116 876 413
Actions	—	47 941 241	68 633 152	55 762 267	42 730 384
Total	—	230 101 447	329 637 719	283 019 537	251 946 989

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 30 décembre 1977)

	15 mai	16 mai	17 mai	18 mai	19 mai
Franç.	—	126	127,7	128,4	126,9
Etrang.	—	101,3	101	100,8	100,8

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 30 décembre 1977)

	15 mai	16 mai	17 mai	18 mai	19 mai
Tendance.	—	127,3	129	129,2	127,6

(base 100, 29 décembre 1961)

	15 mai	16 mai	17 mai	18 mai	19 mai
Ind. gén.	—	72,5	73	73,8	72,9

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

POUR FACILITER SON ADHÉSION A LA C.E.E.

Les Neuf devront accorder au Portugal un soutien financier important

Les Neuf doivent donner « une réponse positive et sans ambiguité » à la demande de Lisbonne d'ouvrir rapidement des négociations en vue d'adhérer à la Communauté. Toutefois, compte tenu des faiblesses de son économie, l'intégration du Portugal à la C.E.E. ne pourra se faire dans des conditions satisfaisantes que si ce pays consent un effort de modernisation important, ce qui suppose une croissance plus rapide que dans les Etats membres de l'actuelle Communauté. La C.E.E. devra à cette fin accorder au Portugal un soutien financier substantiel. Telles sont les lignes directrices de l' « avis » de la Commission sur la demande d'adhésion du Portugal qui vient d'être transmis aux Etats membres et qui fera l'objet d'un premier examen par les ministres des affaires étrangères des Neuf, début juin.

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission, dans ce texte comme dans celui qu'elle a rédigé sur le problème général posé par un nouvel élargissement de la Communauté, insiste sur le caractère spécifique de la candidature du Portugal et, par conséquent, sur la nécessité de consentir un effort particulier pour faciliter son adhésion. Cette spécificité se décrit en quelques mots : l'économie du Portugal, dont la situation de départ était mauvaise, a été gravement affectée par les efforts conjugués de la crise internationale, d'une décolonisation rapide et de l'effervescence politico-sociale qui a suivi la révolution de 1974. La dégradation s'est traduite, en particulier, par un déficit croissant de la balance des paiements courants, qui a atteint 1,5 milliard de dollars en 1977, soit environ 10 % du P.I.B. alors que le taux

De notre correspondant

d'inflation se situait à 27 %.

Or l'adhésion, en ouvrant davantage le pays à la concurrence, *« va aggraver les difficultés »*. Les entreprises industrielles, *« qui n'ont pas encore atteint le développement nécessaire »*, risquent d'être éliminées du marché. Sur le plan agricole, l'adhésion entraînera *« une augmentation du volume et du coût des importations »*. Il faut donc — et aussi pour limiter l'hétérogénéité — que les écarts de développement aujourd'hui constatés soient réduits. Dans cette optique, le gouvernement de Lisbonne, s'inclinant devant les arguments du F.M.I., vient d'adopter un plan de stabilisation rigoureux pour la période 1978-1979 et présentera à l'automne un programme quinquennal (1979-1984) de développement industriel et agricole. *« La Communauté,* souligne la Commission, *doit se déclarer prête à soutenir les efforts de restructuration que les autorités portugaises entreprendront. »*

Pousser le F.M.I.

Afin que la politique de croissance par l'investissement, qui est jugée nécessaire, ne soit pas mise en péril par des *« perturbations monétaires extérieures »*, il conviendra que la Communauté *« prenne toutes les initiatives possibles »* pour qu'une action de soutien à la balance de paiements portugaise soit assurée. Cela signifie que les Neuf devront pousser le F.M.I. a continuer d'agir dans ce sens, mais aussi qu'il leur faudra, comme le souhaite Washington, prendre leurs responsabilités propres :

« L'avenir du Portugal se situant en Europe, il serait opportun d'envisager des actions européennes. La Communauté devrait inclure la possibilité de participer activement à de telles actions. » La Commission ajoute que *« des progrès rapides et importants vers l'union économique et monétaire »* faciliteraient cette entreprise, car, dans l'état actuel des choses, la Communauté ne dispose pas des instruments nécessaires pour pratiquer directement de telles interventions.

Il s'agirait aussi d'accélérer et d'amplifier le soutien fourni aujourd'hui au titre du protocole financier signé en 1976 (200 millions de dollars sur cinq ans). *« Des programmes de développement industriel et agricole élaborés par les autorités portugaises en concertation avec la Communauté et cofinancés par celle-ci pourraient constituer un des cadres d'intervention appropriés. »* Mais il faudra être attentif à ce que l'industrialisation du Portugal ne s'opère pas dans des secteurs où les capacités de production des Neuf sont déjà excédentaires : la Commission insiste donc pour que le Portugal se plie aux disciplines que la Communauté décidera afin de restructurer les secteurs industriels les plus sensibles (sidérurgie, textile, chantiers navals...). C'est seulement à cette condition que le Portugal pourra être dispensé, dès la phase des négociations, des restrictions à l'importation que la C.E.E. jugera nécessaire d'appliquer aux pays tiers.

Quel sera le coût du double soutien ainsi apporté à l'économie portugaise ? La Commission estime prématuré d'avancer un chiffre : *« Il ne faut pas dramatiser l'ampleur de l'effort à fournir »*, a commenté M. Natali, le commissaire chargé de l'élargissement, en présentant l'avis. Aucune précision n'a été donnée en ce qui concerne les modalités de la période de transition ; elles dépendront des problèmes à résoudre *« qui ne pourront être identifiés acs suffisamment de précision qu'au cours des négociations secteur par secteur »*. On en reste donc à l'idée générale déjà formulée par la Commission d'une période de transition d'un minimum de cinq ans et d'un maximum de dix ans.

PHILIPPE LEMAITRE.

Onze jours après son évasion

UNE INFORMATION JUDICIAIRE EST OUVERTE CONTRE JACQUES MESRINE

Onze jours après l'évasion de Jacques Mesrine et François Besse du quartier de sécurité renforcée de la Santé, le parquet du tribunal de Paris a ouvert, vendredi 19 mai, une information judiciaire. Le dossier a été confié à M. Claude Hanoteau, juge d'instruction, qui dirigera désormais les investigations des enquêteurs. Cette mesure met un terme à la procédure de flagrant délit, qui permettrait à la police d'assurer l'enquête sous le seul contrôle de ses chefs.

L'amie canadienne de Jacques Mesrine, Marie-Jocelyne Deraiche, qui était incarcérée à Fresne (Val-de-Marne), a été transférée à la maison d'arrêt Saint-Michel de Toulouse, mais pour peu de temps. Le dispositif de surveillance extérieur à la prison a été sensiblement renforcé.

De son côté, le Syndicat des personnels pénitentiaires C.G.T. a approuvé, dans un communiqué, les décisions gouvernementales relatives au renforcement de la sécurité dans les établissements pénitentiaires qui a fait suite à cette évasion (*le Monde* du 19 mai). Selon cette section syndicale, la plupart des mesures décidées coïncident avec ses analyses et ses demandes. Elle estime cependant que *« des crédits nouveaux d'équipement sont évidemment indispensables pour appliquer ces mesures »*. Dans un communiqué, le Comité d'action des prisonniers (CAP) s'est étonné du soutien accordé par le Syndicat C.G.T. des personnels pénitentiaires aux mesures de renforcement de la *sécurité dans les prisons.*

DANS LE SECTEUR NATIONALISÉ

Les négociations salariales sont bloquées

« Blocage total », ont dit les cheminots C.G.T. et C.F.D.T., en quittant, vendredi 19 mai, la réunion qui avait rassemblé les représentants de toutes les organisations syndicales et ceux de la direction de la S.N.C.F.

Comme cela avait été le cas, exactement une semaine plus tôt aux Charbonnages de France, les propositions de la direction sur les salaires ne laissent qu'amertume aux porte-parole des personnels. Il ne leur est proposé qu'un maintien du pouvoir d'achat *si la hausse* des prix, en 1978, est égale ou supérieure à 10 %. Or, tout donne à penser que cette année va connaître de nouveau *« l'inflation à deux chiffres »*.

Néanmoins, les cheminots F.O. *ont déclaré qu' « aucune porte n'était encore fermée »*, en faisant état des deux rendez-vous pris avec les dirigeants de la S.N.C.F. : le 15 juin sur les bas salaires et le 21 sur l'accord salarial en général.

D'ici là, les discussions se seront engagées dans la fonction publique, puisque M. Dominati, secrétaire d'Etat chargé de ce secteur, a annoncé aux fonctionnaires C.F.T.C. que ces négociations commenceraient la semaine prochaine. Il a pris l' *« engagement formel »*, assurent les syndicalistes chrétiens, qu'il ne s'agirait pas d'une rencontre de « pure forme ».

Pourtant, le doute s'accentue parmi les syndicalistes du secteur public et nationalisé. MM. René Buhl et Jean-Pierre Laroze, secrétaires de la C.G.T., viennent d'écrire au premier ministre pour lui demander si le gouvernement n'a pas *« tracé dès le départ un cadre rigide et défini unilatéralement »*.

C'est avec cette préoccupation que les dirigeants de la C.G.T., autour de M. Krasucki et ceux de la C.F.D.T., autour de M. Maire, se sont retrouvés le 19 mai.

« Climat sérieux, studieux », a-t-on indiqué laconiquement. Les syndicalistes avaient préalablement annoncé qu'ils ne publieraient pas de communiqué et s'abstiendraient de commentaires, car il s'agissait d'une réunion de travail destinée à harmoniser les positions, de part et d'autre, sur les différents dossiers qui vont être incessamment ouverts avec le patronat.

Nul n'a soufflé mot des polémiques qui, une fois de plus, avaient opposé les deux centrales au lendemain du scrutin des législatives et lorsque M. Séguy déclarait « inacceptables » les propos de M. Maire affirmant que la C.G.T. s'était faite le *« porte-voix »* du P.C.F. Si les deux états-majors avaient enfin décidé de se revoir, *pour la première fois depuis les* élections, c'était bien parce que la page était tournée. — J. R.

LA CONTROVERSE AU SEIN DU P.C.F.

Le bureau politique répond au texte des trois cents militants et juge leur démarche « totalement inacceptable »

Le bureau politique du P.C.F. a adopté vendredi 19 mai une résolution répondant au texte signé par trois cents communistes que nous avons publié dans nos éditions du 20 mai. « L'Humanité » précise que ce texte avait été remis à sa rédaction le 17 mai et, « étant donné son caractère », soumis à la direction du P.C.F. Le quotidien communiste ajoute : « Les signataires l'ont transmis au journal « Le Monde », qui l'a rendu public le 19 mai, avant même que le bureau politique ait fait connaître sa position ». En réalité un article de M. Chambaz dans « l'Humanité » du 18 mai et une conférence de presse de M. Fiterman, le même jour, avaient permis à la direction du P.C.F. d'exprimer son opinion. M. Fiterman a employé, le 18 mai, des formules que l'on retrouve dans le texte du bureau politique.

Dans sa résolution, le bureau politique du P.C.F. souligne :

« Le bureau politique exprime son étonnement et sa réprobation devant une initiative qui s'inscrit en violation flagrante des principes et des règles de fonctionnement du parti fondés sur le centralisme démocratique, principes et règles fixés par les congrès du parti. (...)

» Au cours des réunions de leurs organisations, les communistes prennent connaissance des travaux et des décisions du comité central et en discutent. Cette discussion exprime leur accord massif avec le comité central. Il n'en reste pas moins que, partout où ils le souhaitent, et sans négliger les tâches quotidiennes du parti au service des travailleurs, les communistes poursuivent la discussion. Ils approfondissent ainsi leur réflexion, en font bénéficier le parti, font connaître le cas échéant en toute liberté leurs remarques, leurs critiques, leurs propositions. Ils disposent du droit de conserver un point de vue qui n'est pas celui de la majorité sans cesser d'être communistes, dès lors qu'ils appliquent les décisions prises par cette majorité (...)

» S'arrogeant unilatéralement un droit qui appartient au congrès — et à lui seul, — ces signataires s'écartent des règles communes. Ils se regroupent et engagent une lutte politique ouverte pour tenter de faire prévaloir de l'extérieur leur point de vue.

» Quelles que soient les intentions proclamées, il est évident qu'agir ainsi c'est s'engager dans la voie qui conduit à la constitution de courants, de tendances, disposant chacunes de leurs forces et de leurs dirigeants particuliers. Il s'agit là d'un mode de fonctionnement nuisible à l'intérêt de notre parti parce qu'il est contraire à l'épanouissement d'une réelle vie démocratique. (...)

» Parce qu'entraîner le parti dans cette voie serait le conduire à sa liquidation comme parti d'avant-garde, le bureau politique considère la démarche des signataires du texte comme totalement inacceptable.

» Au surplus, pour essayer de justifier cette démarche, le texte expose des arguments absolument inconsistants. (...)

» Ce manque évident de rigueur conduit à une interprétation de l'analyse et des décisions du comité central qui n'a heureusement rien à voir avec la réalité. »

● PRECISIONS. — M. Jerry Pocztar, enseignant en philosophie à l'E.N.S. de Saint-Cloud, signataire de la pétition lancée par des universitaires communistes d'Aix-en-Provence (*le Monde* du 20 mai) nous prie de préciser qu'il avait donné son accord à cette initiative en pensant que le texte était destiné à demeurer à usage interne.

D'autre part, Mme Micheline et M. Vincent Gomez, qui figuraient parmi les signataires du texte élaboré par cent militants du P.C.F. publié dans *le Monde* du 17 mai, nous indiquent qu'ils *« n'ont jamais signé aucun document de ce genre »*.

M. Paul Laurent défend la pratique du centralisme démocratique

M. Paul Laurent, membre du secrétariat du P.C.F., traite dans l'hebdomadaire *France nouvelle* du centralisme démocratique et répond à certaines des critiques du philosophe Louis Althusser, notamment à celle du « principe fondamental du cloisonnement vertical » à l'intérieur du parti. C'est, selon M. Laurent, *« contraire à la réalité »*. Il ajoute : *« A moins qu'il n'évoque autre chose à propos de l'établissement de « rapports horizontaux » qu'il souhaite voir se créer, c'est-à-dire des rapports organisés entre communistes militants dans diverses cellules, sections et fédérations, fondés sur leurs désaccords avec la politique élaborée démocratiquement. S'il en est ainsi, il s'agit, de façon pudique mais néanmoins très claire, de revendiquer l'existence de tendances, lesquelles ne peuvent que conduire à l'affaiblissement, voire à la paralysie du parti révolutionnaire.*

» Avant le vingt-deuxième congrès, des camarades ont combattu l'abandon de la dictature du prolétariat. C'était parfaitement leur droit. Ils ont été très peu nombreux. C'est un fait. Doivent-ils, aujourd'hui, pouvoir s'organiser « horizontalement » pour continuer à contester le point de vue de l'immense majorité ? Ce serait profondément négatif, sur ce point comme sur d'autres, car ce serait justement le contraire de l'apport démocratique de chaque communiste, de son droit d'avoir un jour un désaccord sans qu'il soit systématiquement cristallisé, figé, « récupéré » par des tendances. C'est pourquoi il est juste de riposter politiquement et de combattre fermement les pratiques de ceux qui mettent en cause les règles de la vie du parti et veulent rompre avec l'acquis considérable du centralisme démocratique. »

M. Paul Laurent défend le système de désignation des responsables à tous les échelons en expliquant que les commissions de candidatures élues par les conférences et les congrès sont représentatives et n'ont qu'un rôle préparatoire. C'est la majorité des délégués qui élit les directions à chaque échelon. *« Mais alors que veulent, que proposent ceux qui critiquent cela ? Un scrutin de liste à la proportionnelle des « tendances » ? Ce serait destructeur et en définitive profondément antidémocratique. »*

M. Laurent rappelle que les directions ont un rôle, celui de diriger, et qu'on ne saurait donc reprocher au bureau politique d'avoir donné *« un premier avis »* sur la situation politique après les législatives en ouvrant la discussion.

LA NASA LANCE LA PREMIÈRE DES DEUX SONDES SPATIALES DESTINÉES A ATTEINDRE VÉNUS

La NASA devait lancer, ce samedi 20 mai, un engin spacial, Pioneer-Venus, qui, en décembre prochain, *doit se mettre en orbite* autour de la planète Vénus. Un deuxième engin sera lancé, le 8 août, en direction de la même planète. Peu avant de l'atteindre, il larguera quatre capsules qui pénétreront comme lui dans l'atmosphère vénusienne.

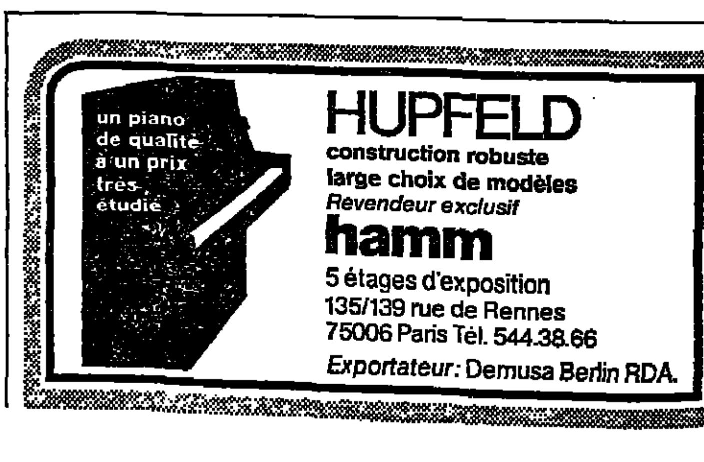
Il s'agit d'une tentative ambitieuse pour étudier l'épaisse et corrosive atmosphère qui entoure Vénus et dont les abondants nuages masquent en permanence le sol de la planète. Le premier Pioneer étudiera cette atmosphère en la *survolant de plus ou moins* hiut puisqu'il sera placé sur une orbite qui tantôt l'approchera à 150 kilomètres du sol, tantôt l'en éloignera à 66 000 kilomètres.

Cela lui permettra d'analyser la haute atmosphère et d'étudier la zone de transition entre cette atmosphère et l'espace extra-planétaire. Vénus n'ayant pas, contrairement à la Terre, de champ magnétique qui puisse écarter les particules émises par le Soleil, on s'attend à trouver *dans cette zone* des phénomènes fort différents de ceux qu'on observe aux limites de l'atmosphère terrestre. La sonde est aussi munie d'un radar qui permettra, au travers des nuages, de sonder le sol de la planète et d'en établir un carte grossière.

Les mesures faites par le premier Pioneer seront complétées par celles du second, lancé en août, qui pénétrera dans l'atmosphère. Il y sera rapidement détruit par le frottement, mais les quatre capsules qu'il aura précédemment larguées sont assez résistantes pour traverser toute l'atmosphère et atteindre le sol de la planète malgré la température proche de 500 degrés Celsius. Tout au long de la traversée, les capsules étudieront l'atmosphère, analyseront sa composition, mesureront la température et la pression et détermineront la nature des couches nuageuses qu'elles traverseront.

● *La société des produits chimiques Ugine-Kuhlmann* (P.C.U.K.), qui emploie 16 900 personnes dans 30 établissements, prévoit des suppressions de 400 à 500 emplois à Paimbœuf (Loire-Atlantique), Yvours, près de Pierre-Bénite (Rhône), et éventuellement Aubervilliers. Elle envisage aussi la création de 450 emplois nouveaux à Fos et Paimbœuf.

● *La police* est intervenue jeudi soir à Vesoul dans les locaux de Radio-Horizon, une radio pirate qui n'a pu émettre que pendant cinquante minutes.



Le numéro du « Monde » daté 20 mai 1978 a été tiré à 562 172 exemplaires.